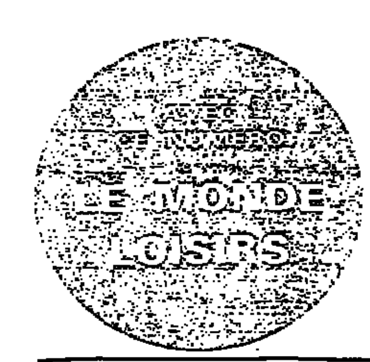


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12570 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 29 JUIN 1985

LE SOMMET DE MILAN ET LA COOPÉRATION POLITIQUE

Le projet franco-allemand d'union européenne suscite un large scepticisme

Incantation

Certains coups de théâtre ne relèvent que de la gesticulation. Tel paraît bien être le cas de ce projet de traité sur l'union européenne mis au point dans le plus grand secret à Paris et à Bonn et que MM. Mitterrand et Kohl devaient exposer, ce vendredi, à leurs partenaires européens à Milan. Que ces derniers se rassurent, si l'on peut dire, en particulier les Britanniques, les Danois et les Grecs, profondément hostiles à une révision du traité de Rome : aucun des onze articles du texte franco-allemand ne touche au processus décisionnel *de la Communauté*, et notamment au prétendu « droit de veto » auquel la République fédérale a recouru tout récemment encore à propos du prix des céréales.

Non, le projet de traité proposé est tout entier consacré au problème de la coopération politique, qu'il s'agit d'approfondir grâce, entre autres, à la création d'un secrétariat général, pour arriver « progressivement » à la définition d'une « politique étrangère européenne ». Allusion est aussi faite aux problèmes de sécurité (le terme sacro-saint de défense n'est jamais utilisé), étant entendu que « *les Etats signataires qui souhaitent coopérer plus étroitement dans le domaine de la sécurité le feront au sein de l'Union de l'Europe occidentale* », la seule instance européenne habilitée jusqu'à maintenant à traiter des questions de défense. MM. Mitterrand et Kohl, enfin, s'arment d'une *baguette magique pour proposer que les conseils européens s'intitulent désormais conseils de l'union européenne...*

On voit mal dans tout cela ce qui pourrait faire grincer les dents des adversaires les plus acharnés de l'union européenne, exception faite des communistes français, prompts à dénoncer ce nouvel « abandon national », et sans doute de la Grèce et de l'Irlande, qui nourrissent toujours, pour des raisons différentes, la plus grande méfiance à l'égard des exercices de coopération politique. On peut déjà constater que les termes du *projet de traité correspondent* comme par miracle aux propositions que Mme Thatcher s'apprêtait à faire de son côté à Milan. Sans tomber dans un « antibritannisme » primaire, on peut voir dans cette coïncidence un signe de la modestie des ambitions des deux promoteurs de ce projet *de traité*. Les Italiens ne s'y sont pas trompés qui, dès jeudi soir, regrettaient les insuffisances de la proposition franco-allemande.

La coopération politique est sans aucun doute une nécessité. Mais peut-elle se décréter d'une manière abstraite ? N'y a-t-il pas quelque chose de velléitaire — pour ne pas dire plus — à proposer aujourd'hui un tel traité alors que, hier, Bonn et Paris n'ont même pas pu se mettre d'accord sur une position commune à l'égard de l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan ?

Mais il y a des questions encore *plus graves qui* viennent à l'esprit. Notamment celles relatives à l'incapacité croissante de la Communauté de prendre les décisions qui s'imposent dans sa vie quotidienne. Pendant combien de temps encore ne voudra-t-on pas poser au centre de la table de discussion des conseils européens la question de *l'Europe à deux vitesses ou à géométrie* variable et qui implique, pour être résolue, une modification du traité de Rome ? Va-t-on attendre, de sommet en sommet, de nouveaux grippages de la machine européenne, voire la panne complète, quitte à développer, totalement en marge des institutions européennes, des *structures de* coordination pragmatiques comme on s'apprête à le faire pour le projet Eurêka ?

Telle paraît être la solution retenue par le couple franco-allemand. Il n'est pas certain que le recours à l'incantation soit la meilleure alors que, avec l'entrée du *Portugal et de l'Espagne dans* la Communauté, les problèmes de fonctionnement vont encore s'aggraver.

M. Mitterrand est arrivé ce vendredi matin 28 juin à Milan pour prendre part au conseil européen, que préside M. Craxi, chef du gouvernement italien.

Au cours des délibérations devait être examiné le projet de traité sur l'union européenne, annoncé jeudi à Paris et à Bonn, qui suscite un large scepticisme.

De notre envoyé spécial

Milan. — Incroyable « cafouillage » ou manœuvre diplomatique ? Un peu des deux, sans doute. Mais celle-ci ne pourra tout à fait dissiper l'impression laissée par celui-là. Et l'annonce du dépôt, sur la table du conseil européen, qui s'est ouvert ce vendredi à Milan, d'un projet franco-allemand de « *traité d'union européenne* » — pour reprendre les termes employés officiellement à Bonn puis à Paris — a manifestement pris de court ceux-là même qui, avec un peu moins d'improvisation et un peu plus de concertation, se seraient plutôt volontiers portés à la rescousse d'un tel projet.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)



LE RECUL DE L'INFLATION

Baisse des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne

Le ministère de l'économie et des finances a annoncé, ce vendredi 28 juin, une baisse générale dès le 1er juillet prochain des taux d'intérêt versés sur les livrets d'épargne, et parallèlement des taux de plusieurs crédits à l'économie (industrie, logement, collectivités locales), de façon à soutenir l'investissement.

Selon le ministère « *les progrès de la désinflation en France permettent de marquer un nouveau pas dans la baisse des taux engagée par le gouvernement pour réduire les charges des ménages et des entreprises et soutenir ainsi l'activité économique, l'investissement et l'emploi* ».

La rémunération offerte aux épargnants est abaissée d'un demi point à un point et demi selon les cas pour être ramenée aux taux suivants :

- Livrets A et B des caisses d'Epargne (Ecureuil et PTT), des « livrets bleus » du Crédit mutuel, livrets d'épargne ordinaires des banques et du Crédit Agricole et Comptes pour le développement industriel (Codevi) : 6 % (au lieu de 6,5 % depuis la mi-août 1984).
- Livrets d'Epargne populaire (LEP) *ou « livret rose »* : 7 % (au lieu de 7,5 %).
- Plans d'épargne logement : 7,5 % au lieu de 9 %.
- Comptes d'épargne logement : 5,5 % au lieu de 6,5 %.
- Bons du Trésor et assimilés : 10,5 % au lieu de 12 %.

D'autre part, les taux débiteurs *vont être réduits d'un demi point*, à l'exception des prêts à l'accession à la propriété (PAP). Cette mesure concerne les prêts consentis par le Fonds de modernisation industrielle (FIM), les collectivités locales, les prêts locatifs aidés (PLA). Seul le taux des PAP reste fixé à 10,17 %.

Les pouvoirs publics ont choisi de peser sur les taux en cherchant à éviter une réduction trop forte de la rémunération des livrets d'épargne qui aurait sans doute eu pour conséquence une diminution des dépôts effectués.

A la Caisse des dépôts, qui centralise l'essentiel de l'épargne liquide (disponible à tout moment), on a beaucoup insisté, ces derniers temps, sur la lourde chute de la collecte dans les caisses d'épargne (au cours des cinq premiers mois de cette année, les retraits l'ont emporté sur les dépôts de 15,5 milliards de francs à l'Ecureuil et à la Poste au titre des livrets A et B), pour inciter le gouvernement à limiter la baisse de la rémunération et les conséquences qui pourraient en résulter pour la financement du logement et des collectivités locales.

En limitant la réduction des taux à un demi-point comme nous l'avions laissé prévoir (*le Monde* du 22 juin), le gouvernement semble avoir pris en compte cette argumentation. Reste à savoir quel sera le sort réservé au taux de base bancaire (fixé à 11,25 % depuis le 14 mai). La faible rentabilité de la plupart des établissements de dépôts ne permet guère une diminution importante de ce taux qui sert de base aux conditions de la plupart des crédits aux entreprises.

S. M.

Les enseignants boudent leurs syndicats

La crise du syndicalisme frappe durement les organisations d'enseignants, membres de la Fédération de l'éducation nationale. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) a perdu plus du quart de ses adhérents en deux ans, et le syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) la même proportion en dix ans. Dans les deux cas, ce mouvement de désyndicalisation s'est accentué depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité, ce qui ne manque pas de troubler gravement des organisations traditionnellement engagées à gauche et très sensibles aux difficultés internes de celle-ci.

Ce problème a été largement évoqué au congrès du SNE-Sup., qui s'est tenu à Asnières du 24 au 26 juin, et sera au cœur de celui du SNI-PEGC, qui s'ouvre vendredi 28 juin à Nîmes et durera jusqu'au 2 juillet.

Les délégués du SNE-Sup. ont critiqué la politique universitaire du ministre de l'éducation nationale et ont examiné les moyens de reconquérir des enseignants déçus par la gauche. Ceux du SNI-PEGC ne manqueront pas de s'interroger sur les façons de s'adresser à une profession qui a considérablement changé dans son recrutement et son comportement social et politique.

(Lire page 9 les articles de PHILIPPE BERNARD et de SERGE BOLLOCH.)

La conquête du temps

par PIERRE DROUIN

Les grandes nations veulent de grands projets. Désir de manifester leur puissance, d'offrir un modèle à ceux qui n'ont pas autant de moyens ? Peut-être. Mais l'essentiel est sans doute de quadriller le temps, d'accaparer une donnée dont l'essence est de fuir. Comme le court terme est de moins en moins exactement prévisible, le regard sur la génération suivante paraît plus confortable. Surtout, la prospective donne à rêver aux citoyens dans un monde qu'accable trop souvent le présent.

Dans l'affaire de l'Initiative de défense stratégique (IDS) — si vite habillée par l'opinion dans les coloris de la *science-fiction* (« guerre des étoiles »), — le plus intéressant n'est pas de savoir quel sera le degré d'efficacité du bouclier américain, mais de proposer une « nouvelle frontière » (1) à la nation. Déjà le projet Apollo avait joué ce rôle mythique. Parle-t-on encore beaucoup de la Lune maintenant que l'homme a foulé son sol ? Non, car comme disait Pascal : « *La chasse vaut mieux que la prise.* » C'est la tension vers le but qui mobilise les énergies, beaucoup plus que son objet.

Pour les Japonais, le lancement d'un ordinateur dit de la cinquième génération offre des perspectives analogues. Conquérir de plus en plus d'« intelligence artificielle » est exaltant. La machine n'a plus seulement une mémoire et une agilité de calcul prodigieuses, elle exerce des fonctions de repérage et de connexion telles qu'un raisonnement se fait jour, dont on pourra repousser — jusqu'où ? — les limites. Le champ offert à l'imagination est très vaste, mais non infini. Une manière également de structurer le temps.

Dans le Vieux Monde, le projet Eurêka appartient aussi à cette famille de programmes qui veulent faire décoller les hommes de leur train-train. Si la France a mis tant d'ardeur à pousser cette idée d'« Europe technologique », c'est parce qu'elle sait : 1) que l'on ne peut plus laisser les Etats-Unis et le Japon répondre seuls aux demandes de techniques de pointe, sous peine d'être colonisés; 2) que la « masse critique » pour une réponse plausible est l'Europe communautaire, ou en tout cas ses principaux pays membres. M. Mitterrand est patient mais résolu. Rappelons qu'en juin 1982, lors du sommet de Versailles, un thème proche était lancé qui avait abouti à la naissance du groupe Technologie, croissance, emploi (TCE), d'où sortait en janvier 1983 un rapport présentant dix-huit thèmes de coopération multilatérale. Volontarisme exigeant du président de la République française soucieux, lui aussi, d'imposer au temps sa griffe.

Etre de son temps est aussi le souci premier des chefs d'entreprise, pour des raisons de survie. Plus un pays se développe, plus le temps est pris en compte. La conquête de la productivité n'est pas autre chose, qui permet de tenir son rang dans la compétition internationale.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le thème de la « nouvelle frontière » avait été lancé par John Kennedy pour exalter l'esprit d'entreprise de ses concitoyens, qui n'avaient plus, comme leurs devanciers, le mythe de la « conquête de l'Ouest » à leur disposition.

AU JOUR LE JOUR
Fleurs

C'est la saison où fleurissent les rapports. Cour de cassation, commission Informatique et Libertés, Centre d'étude des revenus et des coûts, Cour des comptes : on ne sait plus où donner de la tête.

C'est dans le jardin de la Cour des comptes qu'on peut admirer les plus belles fleurs de scandale, les magouilles et les traficotages les plus corsés. On les cueille et on les hume avec ce mélange de délectation et d'indignation qui fait le charme de ce feuilleton annuel.

Le plaisir ambigu qu'on y prend est tel que si, d'aventure, la Cour n'avait rien à révéler, les Français, horriblement déçus, crieraient au scandale.

BRUNO FRAPPAT.

Jean-Denis
BREDIN
Un coupable
« C'est un romancier qui naît dans la lignée des grands stylistes français : tendu, intense, retenu au bord du désespoir par l'intelligence du cœur. »
Bertrand Poirot-Delpech / Le Monde
GALLIMARD nrf

M. ROGER FAUROUX invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Roger Fauroux, président-directeur général de la Compagnie Saint-Gobain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 30 juin, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Fauroux, qui préside depuis 1980 le groupe industriel qui fut nationalisé en 1982 répondra aux questions d'André Passeron et de Bruno Dethomas, du *Monde*, et de Marc Ullmann et de Claude Poznanski, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

La prochaine émission du « Grand jury RTL-*le Monde* » aura lieu le dimanche 8 septembre.

LIRE PAGE 11

Journal d'un amateur
par PHILIPPE BOUCHER

LIRE

5. LIBAN
Les otages transférés en Syrie ?

7. ASSEMBLÉE NATIONALE
M. Fabius ouvre le débat sur la recherche.

8. COLLOQUE
Chefs d'entreprise et hommes politiques.

15. AFFAIRES
Les Coop face à une grave crise financière.

18. COUR DES COMPTES
De la Cinémathèque à la tour de Gennevilliers, les scandales de l'administration.

18. ÉNERGIE
L'Algérie serait prête à renégocier les contrats de gaz.

débats

EUROPE

Une fois de plus, le conseil européen, réuni à Milan les 28 et 29 juin, essaie de conforter la Communauté et de jalonner son avenir. Pas d'Europe à plusieurs vitesses, demande Robert Toulemon, tandis que René Gallerand souhaite que l'on sorte des chiffres et que l'on laisse un peu plus la parole aux prophètes.

La part du rêve

Pour faire relever la tête à un ensemble de peuples, il ne suffit pas de leur présenter des comptes, il faut aussi les enchanter.

par RENÉ GALLERAND (*)

NOS sociétés de la vieille Europe vivent en se déchirant encore sur bien des points, sans que les politiques se rendent tout à fait compte que ses populations n'évaluent plus la réalité au moyen des mêmes paramètres qu'autrefois, et, pendant ce temps, ailleurs, naissent d'autres organisations, d'autres formes sociales mieux adaptées pour triompher.

Les politiques, il est vrai, ne sont pas ceux qui ont le temps et *la vocation de réfléchir le plus.* Comment leur en vouloir? L'action les dévore. De la même façon, il existe parfois des médecins, noyés par le quotidien, qui prescrivent encore des thérapeutiques que toutes les statistiques ont déjà classées parmi celles qui sont sans effets notables.

Or, le plus souvent, à l'acmé des crises socio-économiques, les prophètes déchus, devenus des technocrates inquiets, retouchent seulement les instruments de naguère sans trouver l'idée nouvelle devenue indispensable pour éviter la décadence des musées désertés. On cherche à enthousiasmer des foules désabusées en modifiant des règlements administratifs, alors qu'elles demandent à croire. *Elles ont cru, des siècles durant,* en Dieu, à l'honneur, à la patrie et au sacrifice suprême pour la défendre... On leur explique que *« Dieu ne répond plus, il a décroché son téléphone »* (Kœstler), qu'il vaut mieux ceci ou cela que mourir. On les invite au doute sans se souvenir que c'est un mets vénéneux que seuls quelques vaccinés supportent.

Tragiques catalyseurs

Et les foules déçues se replient sur elles-mêmes, recréant leurs fantasmes, réinventant leurs habituelles croyances primitives, vindicatives, meurtrières ou résignées.

L'histoire montre qu'au faîte des crises, pour briser les concepts anciens devenus stériles, pour mesurer de nouveau les forces du groupe restant utilisables et les *orienter fermement vers des ob*jectifs réalistes et adaptés, de terribles catastrophes ont été quelquefois de tragiques catalyseurs. L'actuel Japon triomphant est sorti du cauchemar d'Hiroshima. Mais pour faire naître les formes nouvelles, l'esprit humain ne peut-il imaginer des « secousses » efficaces qui soient germes de nouveauté sans passer par le crime?

On ne sait pas encore si l'Europe vivra. Elle n'en finit pas de naître. Pendant cet accouchement, le cœur des sages récite la complainte de sa nécessité. Les prophètes manquent de force et de moyens. Sur la scène, les politiques se déchirent et échouent. Les foules recréent leurs veaux d'or et usent leurs enthousiasmes face à leurs petits écrans. *Les plus ten*dres réveillent leur charité refoulée en ouvrant des cafétérias pour les nouveaux pauvres. Les plus furieux posent des explosifs. Et la vie continue, laissant, faute d'un discours séduisant, les peuples dans leur indifférence, voire dans leur hostilité.

Quel discours neuf permettra de déranger la logique commune, de modifier les concepts habituels de causalité qui ont engendré jusqu'ici pour la vieille Europe décadente des appréciations erronées et des solutions inadaptées, puisque incapables de réveiller l'enthousiasme de ses habitants?

Pour faire relever la tête à tout un ensemble de peuples, il ne suffit pas de leur présenter des comptes, il faut aussi les enchanter.

Sans s'arrêter à la sombre pensée de Tocqueville à propos de l'homme : *« Je suis parti à penser que, s'il n'a pas la foi, il faut qu'il serve, et que, s'il est libre, qu'il croie »*, il est urgent de se demander avec instance quel sera le nouveau langage qui saura faire battre à bon droit le cœur des foules et convaincre en même *temps la raison de leurs meneurs.* Mais fassent les dieux que demain l'Europe reste une terre où chacun puisse continuer à s'exprimer librement!

(*) Docteur en médecine.

Flexibilité

L'Europe doit se développer dans la souplesse mais la notion de « géométrie variable » ruinerait l'acquis de trente-cinq ans.

par ROBERT TOULEMON (*)

LE veto allemand à la fixation des prix des céréales est intervenu le jour même où les traités d'adhésion à la Communauté européenne de l'Espagne et du Portugal étaient signés. Il illustre de manière symbolique et provocatrice par la médiocrité de l'enjeu (1 % d'écart sur les prix de produits représentant 10 % de la production agricole allemande, qui représente elle-même 8 % du produit intérieur total) les difficultés qui attendent une Communauté comptant désormais douze Etats.

Face à ces difficultés, nombreux sont ceux qui, sous les vocables d'Europe à plusieurs vitesses ou à géométrie variable, conçoivent tout développement de la coopération européenne dans les secteurs d'avenir, par exemple les nouvelles techniques, en dehors du cadre communautaire.

S'il devait en être ainsi, l'acquis de trente-cinq ans de construction européenne serait menacé et les coopérations envisagées ne pourraient, faute de se situer dans un cadre cohérent de règles communes et de marché ouvert, connaître leur pleine efficacité. Au demeurant, tout espoir de voir l'Europe devenir un acteur de premier plan du jeu mondial devrait être abandonné.

Aussi bien, avant de se résigner à l'atomisation de la coopération européenne, convient-il d'examiner s'il n'est pas possible d'explorer une autre voie conciliant trois règles relevant du bon sens le plus élémentaire et de l'expérience vécue :

1. Nul Etat ne peut se voir contraint d'accepter une décision même relativement mineure, mais l'Etat recourant au veto doit en supporter les conséquences.

2. L'intérêt majeur de la Communauté ne peut être compromis par la volonté d'une minorité d'Etats.

3. Une minorité d'Etats ne doit pas pouvoir empêcher la majorité d'aller de l'avant.

Trois illustrations

Ces trois principes viennent d'être présentés dans un rapport au colloque organisé par la TEPSA (1) le 7 juin à Rome. Leur application permettrait de résoudre les difficultés que rencontre aujourd'hui la Communauté dans les domaines les plus divers. J'en donnerai trois illustrations.

1° *Prix agricoles.* L'Allemagne refuse d'abaisser le prix des céréales au-delà de 1 %, alors qu'on lui demande une baisse de 1,8 %. Elle maintient son prix, mais le supplément de prix sera supporté par le budget allemand, le dommage causé par la distorsion de concurrence aux producteurs des autres Etats donnera lieu à indemnisation, par virement au budget communautaire, qui a la charge des excédents de production.

2° *Projet d'Europe de la technologie dit Eurêka.* L'abstention ou le refus éventuel de participer de tel ou tel ne doit pas faire obstacle à la participation de la Communauté, par son budget mais aussi pour ce qui est de l'environnement juridique et politique (normes, marchés publics, fiscalité, relations avec les pays tiers, stratégie globale). Mieux vaudrait, à la limite, prévoir des remboursements budgétaires aux pays refusant leur participation que de se priver du cadre de cohérence communautaire.

3° *Coopération politique.* Deux Etats, le Danemark et la Grèce, s'opposent à tout renforcement de la coopération politique, qui est souhaité par la majorité. Pourquoi ne pas leur proposer un statut d'observateur et, s'il le faut, le leur imposer?

Les espoirs de relance nés à la suite du vote historique du Parlement européen en faveur de l'Union européenne voit être portés à Milan par M. Mitterrand et le chancelier Kohl. L'Union paraît toujours aussi difficile, alors qu'elle représente notre seule chance d'échapper à un abaissement définitif et sans doute à un destin tragique.

Peut-être militants et spécialistes de la construction européenne n'ont-ils pas examiné de manière assez approfondie les exigences d'adaptation de la Communauté à l'augmentation du nombre de ses membres.

L'Union européenne sera flexible ou ne sera pas.

(*) Président de l'AFEUR (Association française d'études pour l'union européenne).

(1) Association transeuropéenne d'études politiques, dont l'AFEUR fait partie.

COURRIER DES LECTEURS

La dette remboursée

Le triangle est ainsi reconstitué. Avec la Grèce, berceau de civilisation, le retour aux sources était chose faite. Avec la péninsule Ibérique, le grand large devient maintenant partie intégrante de l'espace européen. L'Europe du Nord, point de convergence et réservoir d'énergie, repose désormais sur une base qui la légitime et lui fait honneur.

Notre continent est né au bord de la Méditerranée, où les Grecs se tenaient, disait Platon, comme les grenouilles autour d'une mare. La civilisation s'est d'abord propagée à l'horizontale : d'Athènes à Rome et de Rome à Carthagène. Comme l'Evangile : de *Galilée à Corinthe et* de Corinthe à Rome, puis comme une traînée de poudre vers le Maghreb et l'Espagne, avant de remonter le Rhône et d'atteindre le Danube.

Puis la conquête de la planète est partie des ports d'Espagne et du Portugal, à bord des nefs des Colomb, des Magellan et des Gama. L'arrimage de l'Ibérie, c'est aussi un peu celui de l'Amérique latine, le plus grand exemple du courage et de l'ambition de notre civilisation. C'est par là que l'Europe a conquis le monde. Avec ses aventuriers visionnaires d'abord, par ses idées ensuite.

Tout est allé très vite. L'Amérique conquise, l'Afrique explorée, le Siècle d'or pouvait commencer. Il fut grandiose et augmenta la gloire de l'Europe. Les figures les plus symboliques en furent le Greco, vivant archétype de cette horizontale de civilisation, peintre crétois apportant à l'Espagne les derniers éclats de Byzance, et Cervantès, qui perdit un bras à Lépante en luttant contre les Turcs pour la renaissance de la Grèce.

Pourquoi l'Ibérie s'est-elle assoupie pour ne se réveiller qu'aujourd'hui? Ne serait-ce pas simplement parce que les pays du Nord, heureux de voir l'or de la Nouvelle-Espagne filer à toute allure entre les mains prodigues des hidalgos, ont retenu la balle? C'est l'or du Mexique et du Pérou qui a financé la naissance de l'industrie européenne, et la péninsule n'en a rien tiré en échange. L'Europe rejointe par ceux qui l'ont inventée et par ceux qui l'ont menée à la conquête du *monde...*

En accueillant la Grèce, l'Espagne et le Portugal, l'Europe rembourse sa dette.

CHRISTIAN MEGRELIS,
chef d'entreprise
(Paris.)

Les Francs, immigrants d'autrefois...

L'idée de créer un Conseil national des langues de France exprimée dans *le Monde* du 12 juin par M. le député J.-P. Destrade est une heureuse idée, et, enfin peut-être, le début d'une juste réparation après des siècles d'ignorance et de mépris centralistes et parisiens à l'égard des peuples périphériques de France : Basques, Bretons, Corses, Gascons et autres Occitans.

L'auteur de l'article veut-il parler de ces mêmes peuples en nommant les *« populations françaises issues d'anciennes immigrations »*, pour les mettre en parallèle avec les « populations immigrées depuis les années 50 »? Si oui, comme tout le laisse penser, l'erreur historique est à peine mesurable.

Pour ne prendre ici que l'exemple des peuples du Sud-Ouest aquitain (où a été élu M. Destrade), tout démontre sans équivoque, l'archéologie, le toponymie archaïque (on doit se reporter aux recherches du grand linguiste catalan Joan Coromines), le témoignage des écrivains et hommes politiques antiques, que ces peuples étaient en place avant les premières invasions aryennes, avant l'installation des Celtes en Gaule, puis des Romains, à plus forte raison des Germains, des Wisigoths et des Francs, qui firent la France ou du moins son nom, et imposèrent la romanisation linguistique à la Gaule et à l'Aquitaine (...). Il serait plus juste de dire que les « immigrants » d'autrefois, ce furent les conquérants et les envahisseurs : Aryens, Celtes, Romains, Germains (y compris les Francs...).

JEAN-BAPTISTE ORPUSTAN,
agrégé et docteur ès lettres,
assistant de langue
et littérature basques
à l'université de Bordeaux-III.

Le sort des magasiniers des Archives nationales

En réponse au courrier de Dominique Julia (*le Monde* du 11 juin), qu'il me soit permis d'apporter quelques précisions à propos du mouvement déclenché par les magasiniers des Archives nationales depuis le 28 février. Cette action a été motivée par le blocage d'une prime dite de « sujétion spéciale » équivalente à 2 000 francs annuels, dernière étape d'une réforme statutaire mise en place depuis déjà quatre ans. Songez qu'en 1985, toutes indemnités confondues, le personnel de magasinage spécialisé n'atteint pas 5 000 francs de traitement mensuel moyen. La seconde raison de ce mouvement, c'est la suppression au budget de cette année de 15 % des effectifs de ce personnel. Il faut savoir qu'aux Archives nationales chaque magasinier a *6 kilomètres* d'archives à gérer dans des conditions matérielles extrêmement difficiles et vétustes.

Il est illusoire, voire dangereux à terme, de penser ou de laisser penser qu'un service public puisse remplir pleinement ses fonctions indépendamment des conditions de travail de ses agents.

JEAN-MARC CANON,
secrétaire général
de la section CGT
des Archives de France.

Les « mots qui tuent »

M. Philippe Lamy, dans *le Monde* du 18 juin 1985, écrit que *« le Front national pose problème... de par les hommes qui furent à sa tête (F. Duprat ne fut jamais désavoué) »*. F. Duprat n'est plus en cas de poser des problèmes depuis ce jour de mars 1978 où il fut tué par une bombe qui explosa dans sa voiture piégée.

Vous aviez à l'époque, comme il se doit, flétri cet assassinat dont la victime était un professeur d'histoire âgé de trente-sept ans. Voici donc une occasion rêvée de dénoncer de nouveau les « mots qui tuent » (on ne saurait mieux dire) (...).

G. LEVANO
(Bruxelles.)



LU

« LE TEMPS CHRÉTIEN » (actes d'un colloque)

Les sept jours de l'Église

ON croyait que la grande nouveauté du temps chrétien par rapport au temps païen était le passage d'une conception cyclique du temps à une conception linéaire, de l'éternel retour à un temps orienté entre la création et la parousie, avec en son centre l'incarnation du Christ. Si la théologie va bien en ce sens, toute la pratique liturgique montre que le cycle continue à *caractériser le temps vécu. On* pense ici aussi bien à la répartition des heures monastiques dans la journée qu'à l'ordre des fêtes célébrant, tout au long de chaque année, les saints ou les grands moments de l'histoire de Jésus.

L'expérience fondamentale du temps dans le christianisme reste *celle des rythmes cosmi*ques. Le colloque qui s'est tenu à *Paris, et dont le CNRS vient* de publier les actes, *montre que* la grande *nouveauté du temps chrétien, son apport à la prati*que occidentale du temps, c'est moins une conception qu'une mesure nouvelle qui n'a pas d'équivalent dans l'Antiquité : *la semaine et ses sept jours qui nous sont devenus si familiers.*

Le judaïsme gardait mémoire des six jours de la Génèse, suivis du sabbat. Le christianisme reprend cette tradition mais c'est le premier jour, celui de la résurrection qui est le jour saint par excellence. La semaine, à partir du IVe siècle devient un mode de référence de plus en plus fréquent. Elle présente l'avantage d'offrir un cycle perpétuel, et, notons-le bien, sans rapport avec les astres.

Nos contemporains qui partent en week-end ne savent pas toujours qu'ils fêtent simultanément la fin et le commencement de la semaine, la fête juive et la fête chrétienne.

L'autre grand apport de ce colloque est de montrer à nouveau, contre tout un discours historiographique contemporain, que le temps chrétien n'est pas vécu comme du temps « en trop » par rapport à une éternité seule désirable. Toutes les biographies spirituelles font apparaître que le temps est bien le lieu du progrès individuel et collectif. C'est le temps de l'accroissement des « sauvés » pour reprendre l'expression de Grégoire de Nysse ; un temps qui peut être utilisé positivement ; le temps de l'Eglise. Parce que, rappelle Augustin avec tant d'autres, c'est à travers le temps d'une histoire humaine que le Christ est passé de ce monde à son Père.

MICHEL SOT.

★ *Le Temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Age, IIIe-XIIIe siècle.* Editions du CNRS, (295, rue Saint-Jacques, 75005 Paris). 584 pages, 480 F.

هكذا من الأصل

étranger

LE PROJET DE TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE

La proposition franco-allemande prévoit pour l'essentiel la création d'un secrétariat chargé de la coopération politique

Voici le texte du projet de traité sur l'union européenne mis au point par M. Mitterrand et le chancelier Kohl, et qui est soumis ce vendredi 28 juin aux partenaires européens de la France et de la République fédérale réunis à Milan.

LES ÉTATS SIGNATAIRES :

– Animés de la volonté de poursuivre l'œuvre entreprise sur la base des traités instituant les Communautés européennes et de transformer sans plus tarder l'ensemble des relations entre leurs Etats en une union européenne ;

– Conscients de la responsabilité qui incombe à l'Europe de parler le plus souvent possible d'une seule voix et avec cohésion afin de défendre plus efficacement ses intérêts communs, de mieux sauvegarder la paix et la liberté et de faire tout particulièrement valoir les principes de la démocratie et le respect du droit auquel ils sont attachés ;

– Convaincus que l'unification progressive de l'Europe telle que décidée dans la déclaration de Stuttgart contribuera dans la liberté et la diversité à l'affirmation de son indépendance et au maintien des grands équilibres dans le monde ;

– Résolus à mettre en œuvre l'union européenne à partir, d'une part, des Communautés fonctionnant selon leurs règles propres, d'autre part, de la coopération politique entre les Etats signataires et à la doter des moyens d'action nécessaires ;

– Ayant décidé de nommer, à partir de la prochaine réunion, le conseil européen conseil de l'union européenne et de créer à ses côtés un secrétarait général,

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

Article premier :

Les Etats signataires se fixent pour objectif la mise en œuvre progressive d'une politique étrangère européenne.

Article 2 :

1) Les Etats signataires s'engagent :

– A se consulter et à s'informer mutuellement de façon régulière sur toutes les questions de politique étrangère importantes revêtant un intérêt pour tous ;

– A réaliser entre eux une large identité de points de vue et à harmoniser leurs positions en vue d'actions communes dans les relations internationales.

2) De telles consultations auront lieu avant que les Etats signataires ne fixent leur position définitive.

3) La détermination de positions communes constituera un point de référence de leur politique. Afin d'élargir ce domaine d'action, ils continueront à identifier progressivement les principes, les intérêts et les objectifs qui leur sont communs.

Article 3 :

Les travaux de la coopération politique sont placés sous la direction générale du Conseil de l'union européenne. Les ministres des affaires étrangères se réunissent au moins quatre fois par an. Ils se consulteront également sur les questions de politique extérieure à l'occasion des conseils des ministres de la Communauté.

Article 4 :

Les Etats signataires assureront le plus haut degré possible de cohérence entre la politique étrangère des Communautés européennes et les politiques convenues au sein de la coopération politique européenne. A cet effet, la Commission participera à toutes les réunions de la coopération politique. Pour garantir cette cohérence, la présidence veillera à ce que l'interaction entre les affaires communautaires et celles de la coopération politique se traduise par de multiples actions communes.

Article 5 :

1) *Dans les institutions internatio*nales et lors des conférences internationales importantes auxquelles participent les Etats signataires, ceux-ci s'efforceront de parvenir à des positions communes, conformément à l'article 2 du présent traité.

2) Les Etats signataires s'efforceront de parvenir à des positions communes là-même où, dans les institutions internationales et lors de conférences internationales importantes, ils ne sont pas tous représentés. Ceux qui sont représentés dans de telles instances tiendront pleinement compte des positions déjà convenues dans le cadre de la coopération politique européenne.

Article 6 :

Les Etats signataires harmoniseront, chaque fois qu'ils le jugeront approprié, leurs contacts avec les pays tiers et les groupements régionaux.

Article 7 :

1) Les Etats signataires, grâce à *une assistance et une information* mutuelles, œuvreront pour intensifier la coopération entre leurs représentations à l'étranger accréditées dans des pays tiers et auprès d'organisations internationales.

2) Les Etats signataires examineront la possibilité, lorsque ce n'est pas encore le cas, d'une représentation commune auprès des organisations économiques internationales.

Dépasser l'UEO

Article 8 :

1) Les Etats signataires sont d'accord pour estimer qu'une coopération plus étroite sur les questions de la sécurité européenne contribuerait de façon essentielle au développement d'une identité de l'Europe en matière de politique étrangère. Ils réaffirment qu'ils sont disposés à coordonner davantage leurs positions sur les aspects politiques et économiques de la sécurité.

2) Ceux des Etats signataires qui souhaitent coopérer plus étroitement dans le domaine de la sécurité le feront au sein de l'Union de l'Europe occidentale dans le respect du rôle qui incombe à l'alliance et de leur situation et de leur stratégie spécifiques à l'intérieur de celle-ci.

3) Les Etats signataires considèrent cette coopération comme un élément du processus d'unification européenne et estiment que cette concertation peut aller au-delà de la composition et du cadre actuel de l'Union de l'Europe occidentale.

4) *Les* Etats signataires sont déterminés à préserver les conditions technologiques et industrielles nécessaires à leur sécurité. Ils œuvreront à cet effet, autant individuellement que, là où ce sera indiqué, par les organes communs de coopération.

Article 9 :

Les Etats signataires soulignent l'importance de l'association du Parlement européen à la coopération politique. Ils s'engagent à appliquer pleinement et, dans la mesure du *possible, à développer les dispositions* prévues sur les relations avec le Parlement européen dans le rapport de Londres et la déclaration solennelle sur l'union européenne. Des réunions spéciales d'information sur les activités de la coopération politique européenne pourront notamment être organisées par la présidence en tant que de besoin.

Article 10 :

1) La présidence de la coopération politique sera assurée par l'Etat signataire qui exerce la présidence des Cmmunautés. Elle sera assistée par un secrétariat *général* du conseil de l'union européenne installé de façon permanente dans le lieu principal des travaux de la Communauté.

2) Le secrétariat général sera placé sous la direction du secrétaire général de l'union européenne, chargé de la coopération politique, qui sera désigné par le conseil de l'*union européenne pour une durée* de quatre ans.

3) Les autres membres du secrétariat général seront nommés pour une période de deux ans par les ministres des affaires étrangères des Etats signataires.

4) Ce secrétariat aura pour tâche principale d'assister la présidence pour assumer la continuité de la coopération politique entre les Etats signataires et sa cohérence avec les positions de la Communauté.

Article 11 :

Le secrétaire général jouit des privilèges et immunités consignés dans la convention de Vienne. Le statut des autres collaborateurs du secrétariat est régi par les dispositions *applicables aux fonctionnaires* des autorités européennes.

Un large scepticisme

(Suite de la première page.)

L'affaire mérite que l'on revienne un peu sur sa chronologie, tant celle-ci est exemplaire des difficultés, voire des incohérences, qui peuvent surgir même entre Européens de bonne volonté, en principe attentifs à ne pas se gêner les uns les autres politiquement.

C'est, en fait, mercredi matin 26 juin, à Bonn, qu'a été mis au point le texte franco-allemand, au cours d'une *réunion entre M. Attali*, qui représentait M. Mitterrand, et ses homologues auprès de MM. Khol et Craxi. Ce dernier a finalement jugé insuffisant le projet ainsi rédigé, et a donc préféré, plutôt que de le présenter au nom de la présidence italienne, en laisser la responsabilité à la France et à la RFA.

Jeudi matin, le chancelier Kohl, interpellé au Bundestag, sur le mode *vigoureux, par l'opposition social*-démocrate qui lui reproche sa tiédeur communautaire, riposte en substance : la preuve que je suis bon européen, c'est que je vais proposer à nos partenaires réunis à Milan, de concert avec M. Mitterrand, un projet de traité d'union européenne. Bel effet de tribune...

Peu après, à 11 heures, le porte-parole officiel de la présidence de la *République, M. Michel Vauzelle*, reçoit à l'Elysée les journalistes français en partance pour Milan, pour le traditionnel « briefing » d'avant-sommet. Ses déclarations reprennent très clairement les grandes lignes du mémorandum français sur la question (*le Monde* du 27 juin), mais ne s'aventurent jamais, même sous la pression des questions de son auditoire, au-delà de l'extrême prudence qui est, depuis quelques semaines, la règle à Paris en ce qui concerne l'union européenne.

On reste très favorable au principe, et l'on verrait d'un bon œil la tenue d'une conférence intergouvernementale chargée d'en préparer les voies et les moyens, mais seulement lorsqu'un consensus général aura pu être obtenu autour de l'essentiel. Sauf à prêter à M. Vauzelle des talents exceptionnels de dissimulation, ce que l'on n'a aucune raison de faire, le porte-parole de l'Elysée ignore visiblement tout, à ce moment-là (comme ses interlocuteurs de la presse, d'ailleurs), de ce qui vient de se dire à Bonn.

Troisième temps : le télex ayant beaucoup fonctionné entre les deux capitales, la présidence de la République publie, environ deux heures *plus tard, un communiqué dans le*quel elle confirme qu'un *« projet de traité d'union européenne »* sera soumis conjointement par Paris et par Bonn au conseil européen de Milan. C'est à peu près l'heure à laquelle, dans la capitale lombarde, le « bureau élargi » du Parlement européen (c'est-à-dire, outre le bureau proprement dit, les présidents des groupes parlementaires) publie, de façon quasi unanime, une déclaration dans laquelle il *« lance un appel solennel pour que des progrès concrets, répondant aux attentes des peuples européens, soient réalisés »* lors du sommet, et *« exige la convocation d'une conférence intergouvernementale disposant d'un mandat largement inspiré »* par le projet Spinelli, voté à Strasbourg le 14 février 1984.

M. Pflimlin, et avec lui les partisans de l'union européenne, aurait-il été soudain entendu au-delà de toute espérance à Paris et à Bonn ? Le moins que l'on puisse dire est que, dans l'entourage du président du Parlement européen, on ne s'en montrait pas convaincu ce vendredi matin ! Et beaucoup d'« européistes » parmi les plus fervents ne cachaient pas, au contraire, leur irritation devant une telle façon de procéder.

L'intérêt de M. Kohl dans cette affaire est, lui, parfaitement clair. Suspecté depuis plusieurs semaines d'avoir sérieusement réduit la flamme de sa passion européenne, harcelé, de surcroît, par une opposition social-démocrate qui va de succès en succès sur le plan local et qui se souvient de l'œuvre européenne accomplie par M. Schmidt, *le chef du gouvernement de Bonn* a sauté sur l'occasion de marquer un point.

Quant aux Italiens, qui accueillent et président le Conseil européen de Milan, l'annonce de l'initiative franco-allemande par M. Kohl, et, plus que tout, sa confirmation par l'Elysée, les ont laissés perplexes, pour ne pas dire pantois. Comment, dit-on dans l'entourage de M. Craxi, *Paris a-t-il pu nous envoyer un mé*morandum si modéré, si prudent —tandis que nous-mêmes passions pour exagérément optimistes, voire activistes, – si – en même temps – il se préparait une telle opération avec Bonn ?

D'autant plus qu'un « projet de traité » ne s'écrit pas en cinq minutes sur un coin de table. Convaincus – ou voulant se convain*cre* – que la réalité de ce projet a été exagérée par le chancelier ouest-allemand comme par l'Elysée, les Italiens ajoutent que cette démarche, tout en allant dans le bon sens, ne saurait suffire. Mais cette surenchère de principe dissimule mal une certaine amertume devant la maladresse tactique dont on a ainsi fait preuve à Bonn et à Paris.

Parmi les réactions enregistrées à Milan dans l'entourage des autres délégations, la surprise et, souvent, l'irritation dominaient ce vendredi. Nul ne semblait s'expliquer, notamment, pourquoi Paris avait envoyé son mémorandum alors que se préparait l'initiative franco-allemande.

Du côté britannique, on soulignait, en outre, que les idées contenues dans le *« projet de traité d'union européenne »* étaient, en fait, pour une bonne part, celles que Sir Geoffrey Howe avait précédemment exprimées. Et que Français et Allemands n'avaient fait qu'« habiller » un peu différemment le plan britannique pour pouvoir s'y rallier tout en *feignant de reprendre l'ini*tiative. Quant à M. Delors, il se refusait à tout commentaire. Mais le président de la Commission de Bruxelles dissimulait mal son agacement devant ce « papier » supplémentaire, que beaucoup regardent ici comme un « coup » politique, pour ne pas dire politicien, plus spectaculaire qu'utile. Il est vrai que l'histoire des sommets européens est pleine de ce genre de manœuvres et de rebondissements.

BERNARD BRIGOULEIX.

Dans la presse française

L'HUMANITÉ : « Sabordage »

Dans l'éditorial de *l'Humanité* du vendredi 28 juin, Yves Moreau écrit notamment : *« Sabordage de la France : il n'y a pas d'autre mot pour dire ce que François Mitterrand s'apprête à faire au conseil européen de Milan (...). C'est bel et bien un nouveau traité, dit d'union européenne, qu'on va nous demander d'accepter. Un nouveau traité par lequel la France serait dessaisie des prérogatives essentielles de sa souveraineté... »*

L'éditorialiste du quotidien du PCF conclut : *« Une France tout entière dénationalisée et livrée aux périls d'une course aux armements qui prendrait des dimensions démentielles, telle serait la conséquence, si le coup prémédité pour le sommet de Milan réussissait. »*

LE FIGARO : « Le trop-plein »

Dans l'éditorial du *Figaro*, M. Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, déclare notamment : *« On craignait le vide. C'est le trop-plein. On s'en réjouirait, surtout si on pouvait croire que l'initiative franco-allemande traduit non pas l'intention de couvrir du manteau de l'Europe de profondes divergences mais la ferme volonté de rendre à la Communauté son élan et sa capacité de décision. Ce qui pour le moment incite au doute, c'est que la France et l'Allemagne n'ont pas surmonté les désaccords qui les ont opposées sur de nombreux points (...). »*

Les précédentes initiatives

Voici les principaux projets récents d'union européenne :

● **RAPPORT TINDEMANS (janvier 1976)**

Le premier ministre belge, chargé par ses partenaires de la Communauté de rédiger une analyse des faiblesses présentes de la CEE et de ses perspectives d'évolution, décrit comment parvenir à l'union européenne, à *« une vision commune de l'Europe »*. Il s'intéresse notamment à la place de l'Europe dans le monde, à la communauté économique et sociale et à l'*« Europe des citoyens »*. Il préconise le développement des institutions *communautaires* : Conseil, Commission, Parlement, Cour de justice. Ce texte est ressenti comme très novateur pour l'époque, bien que le président Pompidou ait déclaré, au sommet de Paris, en 1972, que l'union *européenne* serait *« la grande affaire communautaire de la décennie »*.

● **DÉCLARATION GENSCHER-COLOMBO (octobre 1981)**

Les ministres des affaires étrangères de République fédérale et d'Italie mettent au point en octobre 1981 une déclaration dans laquelle ils estiment que le passage à l'union politique de l'Europe suppose le développement de la coopération politique européenne (CPE), du système monétaire européen (SME) et de la défense commune de l'Europe. Ce texte, soumis à leurs collègues des affaires étrangères européens à Bruxelles en novembre 1981, reçoit l'approbation de ceux-ci, puis, quelques jours plus tard, celle du Parlement européen.

● **DÉCLARATION DES DIX AU SOMMET DE STUTTGART (juin 1983)**

Réunis en conseil européen à Stuttgart sous la présidence du chancelier Kohl, les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix adoptent *« une déclaration solennelle sur l'union européenne »* dans laquelle ils estiment que *« la construction européenne doit être orientée devantage vers ses objectifs généraux, des méthodes de décision plus efficaces, une plus grande cohésion et une étroite coordination de ses diverses branches, ainsi que la recherche de politiques communes »*.

● **VOTE DU PROJET SPINELLI (février 1984)**

Le 14 février 1984, par *237 voix contre 31 et 43* abstentions, les députés européens adoptent un *« projet de traité instituant l'union européenne »*, dont le principal rapporteur et l'inspirateur est le député apparenté PCI Altiero Spinelli. Ce texte décrit, en quatre-vingt-sept articles, l'édifice juridique à bâtir pour assurer le passage à l'union européenne. Il en analyse en particulier les fondements, les buts et les méthodes d'action, les compétences, les institutions futures, ainsi que et les différentes politiques communes à mener. En mai de la même année, au cours d'une visite à l'Assemblée de Strasbourg, M. Mitterrand déclare que l' *« inspiration »* de ce projet *« lui convient »* et que la France apportera son concours à une telle entreprise.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 336 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

HOLON

Ph. et J. Ch. Colonna
roman
HOLON
Seuil

89F

HOLON : SUPER-PROGRAMME INFORMATIQUE.
SANS FRONTIERES NI MORALE.
NE CRAINT PAS LA DESTRUCTION PHYSIQUE.
APPREND PLUS VITE. VOIT PLUS LOIN.
FACE A CE MONSTRE ABSTRAIT,
UN HOMME SEUL : DAVID GLADSTONE...

S E U I L

DIPLOMATIE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Londres est désormais favorable au renforcement de la coopération politique

De notre correspondant

Londres. – Le projet de traité sur l'Union européenne que devaient présenter ce vendredi 28 juin à Milan la France et la République fédérale ne devrait pas se heurter à l'hostilité de la Grande-Bretagne, *qui s'est ralliée à l'idée d'une approfondissement politique de l'Europe* sans doute pour mieux s'opposer à une modification du traité de Rome.

Présentant quelques suggestions que Mme Thatcher entendait soumettre lors de la rencontre de Milan, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, nous a déclaré qu'il s'agissait de *« ranimer l'enthousiasme pour l'idée européenne »*. Les dirigeants britanniques ont rarement tenu un pareil langage, même quand ils devaient faire pièce, il n'y a pas si longtemps, aux sévères reproches de leurs partenaires accusant la Grande-Bretagne de retarder la discussion de projets plus ambitieux par ses revendications particulières. C'était encore le cas jusqu'au sommet de Fontainebleau qui, voici un an, a réglé la question de la participation financière britannique.

Certaines des propositions du Foreign Office peuvent paraitre déconcertantes de la part d'un gouvernemnt qui a toujours été très réticent à l'égard de toute initiative allant vers l'intégration politique et l'accroissement du rôle des institutions communautaires. Voilà que l'on souhaite à Londres, comme à Paris et à Bonn, *« renforcer la coopération politique en établissant des consultations régulières sur les questions de politique étrangère et même de sécurité »*.

Mieux, en dépit des récriminations plus fortes en Grande-Bretagne qu'ailleurs contre la bureaucratie communautaire, on envisage également la création d'un nouveau « secrétariat permanent » siégeant à Bruxelles, pour assurer cette coordination. Malgré une fréquente incompréhension entre Londres et Strasbourg, on se déclare aujourd'hui prêt à *« donner plus d'influence »* au Parlement européen, mais avec cette précision importante : sans pour autant augmenter *« ses pouvoirs »*.

Cette dernière restriction et aussi le fait que l'on parle de sécurité et non de défense, comme le souligne Sir Geoffrey Howe, indiquent que la démarche du gouvernement de Mme Thatcher reste très mesurée et s'accompagne en quelque sorte de la définition des limites à ne pas dépasser. Le secrétaire au Foreign Office prend d'ailleurs le soin de rappeler qu'il ne voit aucune raison de modifier le traité de Rome et que *« rien ne serait plus dommageable que de fixer des objectifs irréalistes »*.

Vote majoritaire et veto

Si Londres fait des concessions dans le sens de l'union – mot qui n'est pas prononcé – c'est également pour prouver sa bonne volonté afin d'inciter les autres gouvernements à prêter une oreille attentive à des idées qui sont très chères aux Britanniques, surtout l'*« achèvement véritable du Marché commun »* au début de la prochaine décennie. Le gouvernement de Mme Thatcher voudrait que l'on prévoie un calendrier en vue de supprimer les obstacles à la libre circulation des marchandises, au fonctionnement des services financiers et des transports. Sir Geoffrey Howe admet que, pour le moment, il existe encore trop de difficultés sur la voie d'une harmonisation des systèmes fiscaux.

Quant au débat sur les règles de la prise des décisions à dix et bientôt à douze, la Grande-Bretagne est favorable à une solution de compromis : davantage de recours au vote majoritaire (*« au moins quarante articles du traité de Rome le prévoyant sont insuffisamment employés »*) et maintien de la possibilité de veto à condition que le pays qui l'oppose soit obligé d'expliquer très clairement ses raisons. Londres recommande aussi que l'on accepte davantage l'abstention quand l'unanimité est requise.

FRANCIS CORNU.

« On ne peut parler de défense européenne » déclare M. Hernu au « Matin »

Le Matin publie, vendredi 28 juin, une interview de M. Charles Hernu, ministre français de la défense, *« sur une idée qui fait son chemin : la communauté de défense européenne »*. M. Hernu se garde pourtant d'employer une telle expression qui évoque la CED (Communauté européenne de défense) dont le traité, signé le 27 mai 1952, devait être rejeté le 30 août 1954 par le Parlement français après de très vifs débats et conduire à un réarmement de l'Allemagne de l'Ouest dans le cadre de l'OTAN.

« Pour parler de défense européenne, il faut que l'Europe existe. Or, aujourd'hui, il n'y a pas en Europe d'autorité politique commune : on ne peut donc parler de défense européenne », déclare-t-il. *« Par contre, notre responsabilité est bien de renforcer la sécurité en Europe, de fortifier nos solidarités avec nos voisins et de traduire celles-ci en termes concrets.* (...) *Ceux qui imaginent que la France conçoit sa défense comme celle d'un donjon se trompent lourdement : la progression de la dissuasion nucléaire n'a jamais conduit la France à abdiquer ses responsabilités au sein de l'alliance. »*

Soulignant les rapprochements intervenus entre les deux pays et l'extension de leur coopération, M. Hernu précise d'autre part : *« Nous croyons que la France et la RFA partagent des intérêts de sécurité qui sont communs et ils le sont aussi bien pour préserver l'Europe d'une guerre, ou d'une crise, que pour assurer notre survie si un conflit survenait. Cette communauté d'intérêts et la conscience que nous en avons, les uns et les autres, inspirent toute la coopération franco-allemande dans le domaine de la défense qui est d'abord la confiance réciproque. »*

La conquête du temps

(Suite de la première page.)

Curieusement, les nouvelles techniques sont acceptées beaucoup plus aisément par les travailleurs dans les pays qui sont déjà le plus en pointe sur le registre industriel. Effet cumulatif d'entraînement qui ne manquera de poser à un moment ou à un autre la question fondamentale : que faire de la productivité ?

On ne balance pas longtemps pour répondre dans les hauts lieux de responsabilité publique ou privée. Il s'agit de donner aux entreprises une efficacité plus grande, pour ne pas être vaincu dans l'immense bagarre économique, d'adapter sans relâche l'outil de production aux besoins d'aujourd'hui, et si possible de demain. Mais les besoins mis en avant iront-ils toujours vers l'engloutissement de produits nouveaux ? Et s'il se manifestait que les gens aient plus envie de respirer, de conquérir du temps libre précisément grâce à la productivité, de s'épanouir dans des tâches « choisies », de participer à des activités associatives, etc. ?

Les « fausses fenêtres »

Difficile à première vue de réconcilier ces deux courants d'utilisation du temps. A la fois par des raisons de balance des paiements et parce que tout porte à soigner l'entreprise, pourvoyeuse d'emplois, le courant largement dominant porte à mettre le paquet sur la compétitivité.

Attention pourtant aux « fausses fenêtres » et aux options irrémédiablement tranchées. Contrairement aux apparences, le temps libéré n'est en aucun cas perdu pour l'économie. Le tourisme représente en France plus de 12 % de la consommation intérieure brute. *« C'est dans le secteur du temps libre qu'on enregistre (aujourd'hui) le plus fort taux de croissance en création d'emplois. (2) »*

Nous n'avons pas fini de cheminer dans les paradoxes à propos du temps, en passant de la nation à l'entreprise, puis à l'individu. Plus nous avons de temps libre, plus il nous semble rare. Selon un sondage de 1982 (3), 40 % des Français éprouvent un manque de temps pour vivre pour soi, pour la famille et pour les amis.

Autre constatation : l'activité des *femmes n'a pas baissé avec la crise*, au contraire. Ce qui peut s'expliquer par la nécessité de répondre aux difficultés matérielles et par les besoins croissants de sociabilité. Mais, comme le notaient les experts de la COFREMCA (4) : *« Pour les femmes, le « stress argent » débouche plus directement sur le « stress temps »... Le temps des hommes est différent du temps des femmes. Ils gèrent un temps plutôt homogène ; leur problème majeur est le plus souvent de faire entrer un ensemble de tâches professionnelles dans la durée d'une journée et d'un mois. Elles, elles gèrent un temps hétérogène, à investissements psychologiques profondément différents : affectif, domestique, professionnel. »*

La maîtrise de l'espace est plus aisée que celle du temps, on le voit. Autre exemple : de grands espoirs naissent des technologies du câble, du satellite, du magnétoscope, du vidéoscope, pour briser les codes programmés d'une télévision de masse et redonner à l'homme plus de liberté de choix. Il n'est pas sûr qu'ils soient fondés. Combien de cassettes amoureusement enregistrées pour des lendemains prometteurs de loisirs se recouvrent peu à peu de poussière ? Surtout, *« la télévision, en conjonction avec d'autres technologies, semble rétrécir le temps à la dimension de l'instant. On assiste partout à une miniaturisation de la durée.* (5) »

L'homme est déboussolé par l'accélération du changement et l'effacement des clivages anciens qui ne permet plus aux individus de repérer facilement leur identité personnelle. Si l'on ajoute, pour deux millions et demi de personnes, la tombée dans la trappe du chômage de plus ou moins longue durée, et pour d'autres la poussée insidieuse ou brutale vers une retraite prématurée, on conviendra que la conquête du temps est l'une des aventures les plus nécessaires à entreprendre.

Les « tables tournantes » ne peuvent nous faire communiquer avec l'au-delà de l'an 2000. Il serait surprenant que, sur le versant de l'autre millénaire, la « maladie du temps » (Roger Sue) ne soit pas celle qu'il faille d'abord soigner dans nos sociétés.

PIERRE DROUIN.

(2) H. Grolleau. Revue *Cadmos*. Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21. Suisse. No 28/29 Printemps 1985.

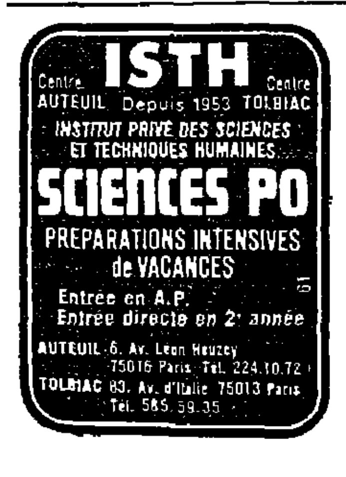
(3) Société française de psychologie. Psychologie du travail. *Quelle motivation au travail ?* Entreprise moderne d'édition. Paris, 1982.

(4) *L'observateur de la COFREMCA*. Avril 1985. 14, rue Milton, 75009 Paris.

(5) « Technologies et société ». Rapport demandé à Norbert Segard, ministre délégué auprès du premier ministre et présenté par le professeur J.-L. Funck-Brentano. Avril 1981 qui vient d'être publié par « La Documentation française ».

● *Fin de la conférence du COMECON.* – Les pays du COMECON ont signé, jeudi 27 juin, à l'issue d'une conférence de trois jours à Varsovie, trois accords visant à renforcer leur intégration économique. Ces accords, précise l'agence polonaise PAP, portent sur les systèmes électroniques à usage industriel, sur l'utilisation du gaz naturel liquéfié comme carburant dans les transports routiers, et sur les aspects juridiques de la coordination économique. Les modalités précises de ces accords n'ont pas encore été publiées. Un accord concernant la coopération du Mozambique avec le COMECON a été également approuvé. – *(Reuter.)*

● PRÉCISION. – L'Union paneuropéenne de France, dont le président d'honneur est M. Maurice Druon, et qui vient de lancer un appel en faveur de l'Europe (*le Monde* du 26 juin), nous prie de préciser l'adresse française de l'organisation : 181, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 704-78-67.



RÉPONDANT A M. GORBATCHEV

Washington accuse les Soviétiques d'« hypocrisie » lors des négociations de Genève

Washington *(AFP)*. – Les Etats-Unis ont vivement réagi, jeudi 27 juin, aux propos tenus la veille par le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, qui a fait planer la menace d'un retrait de l'URSS des négociations de Genève sur le désarmement (*le Monde* du 28 juin). *« Cette menace apparente de suspendre des négociations en cours conduit à douter du sérieux des Soviétiques à ces pourparlers »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat, M. Edward Djerejian.

La veille, M. Gorbatchev avait estimé que l'URSS devrait réexaminer sa participation aux négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales si les Etats-Unis continuaient à bloquer, selon lui, les conversations en poursuivant leur programmes de recherche sur la « guerre des étoiles » et à faire *« traîner les choses »* à Genève.

« C'est l'URSS et non pas les Etats-Unis qui fait traîner les choses. (...) *Après deux séries de pourparlers, nous attendons toujours de voir les Soviétiques faire une quelconque nouvelle proposition sur la réduction des armes offensives* [nucléaires], *nous attendons toujours de les voir s'engager dans une discussion sérieuse sur les positions constructives et souples »* (soumises par la délégation américaine), a dit M. Djerejian.

Le porte-parole a reproché à l'URSS d'*« imposer des conditions préalables unilatérales »*.

Il a souligné l'*« hypocrisie de cette position »*, qui entend pousser les Etats-Unis à abandonner leur programme de recherche de défense spatiale, alors précisément que les Soviétiques sont, selon M. Djerejian, les seuls au monde à disposer déjà de systèmes opérationnels dans ce domaine – un système antisatellite et un système antimissile – et qu'ils poursuivent des études identiques à celles des Américains.

M. Djerejian a relevé que les Etats-Unis avaient convenu avec l'URSS qu'il y avait bien entre systèmes défensifs et offensifs une « inter-relation » qui devait être prise en compte à Genève. Mais cela, a dit le porte-parole, ne signifie pas qu'il faille établir entre ces deux domaines un « lien » aussi rigide que ne le fait Moscou.

M. Bush promet une solution négociée au différend commercial entre la CEE et les Etats-Unis

Bruxelles *(AFP)*. – Le développement du terrorisme international et les négociations de Genève sur le *désarmement ont été au centre des* entretiens entre le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, et le premier ministre belge, M. Wilfried Martens. Ils ont étudié les modalités d'une coopération pour lutter contre le terrorisme international.

A propos des négociations de Genève, le premier ministre belge a rappelé dans quel esprit son gouvernement avait donné le feu vert en mars dernier au déploiement d'une première batterie de seize missiles de croisière américains sur le territoire belge, dans le cadre de la double décision de l'OTAN de 1979. *« Nous voulons comme le gouvernement américain une solution négociée en matière de surarmement »*, a-t-il ajouté.

« La décision de la Belgique de déployer des euromissiles sur son sol a été la preuve de son courage et de sa solidarité », a estimé pour sa part M. Bush, après avoir souligné que ce pays est *« l'un des alliés les plus proches des Etats-Unis. »*

D'autre part, M. Bush a assuré, jeudi 27 juin, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, de la volonté américaine de résoudre par la négociation les différends commerciaux entre les Etats-Unis et la CEE.

La volonté de parvenir à des solutions négociées s'applique en particulier à la *« guerre des spaghettis »* à laquelle les Européens menacent de répondre par une *« guerre des noix et des citrons »*, a-t-on précisé de source américaine. Les Etats-Unis ont décidé de relever fortement les droits à l'importation des pâtes alimentaires. M. Delors a souligné que les échanges portant sur ce produit alimentaire (environ 35 millions de dollars) ne valaient pas le risque d'une détérioration des relations bilatérales.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● APPEL DU PS CONTRE LA POLITIQUE SOVIÉTIQUE. – M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du PS, chargé des affaires internationales, a souhaité, jeudi 27 juin, à l'issue d'une journée d'études et d'information sur l'Afghanistan organisée à Paris par le PS, en collaboration avec l'Institut social d'études et de recherches (ISER), que ce genre de rencontre soit le prélude à une conférence de la gauche européenne sur ce problème. Trois représentants de la résistance afghane et des délégués socialistes de dix pays européens ont participé aux travaux de cette journée. *« Il faut rouvrir le dossier sur l'Afghanistan. Ce problème demeure une question fondamentale sur laquelle les socialistes doivent montrer leur désapprobation vis-à-vis de la politique soviétique et manifester leur solidarité avec la lutte du peuple afghan »*, a précisé M. Huntzinger.

Brésil

● LA FAMILLE NEVES MET EN CAUSE L'HOPITAL DE BRASILIA. – La famille de l'ancien président Tancredo Neves, mort de septicémie, le 21 avril, a lancé une violente critique contre le *« chaos total »* de l'hôpital de Brasilia, où M. Neves avait subi les deux premières de ses sept opérations. Son fils, Tancredo Augusto Neves, a indiqué que, à l'heure de son opération, son père avait dû attendre près d'une demi-heure sur un brancard, ballotté entre deux salles d'opération au milieu d'une multitude de gens. *« Les médecins ont diagnostiqué une crise d'appendicite alors qu'il avait déjà été opéré du même mal il y a quarante ans »*, a ajouté Jorge Neves, le frère de l'ancien président. – *(AFP.)*

● LE MEURTRE D'UN JOURNALISTE EN NOVEMBRE 1984. – Trois policiers et trois militaires brésiliens, membres présumés d'un escadron de la mort, ont été identifiés, grâce aux aveux de l'un d'entre eux, comme étant les meurtriers d'un journaliste brésilien, Eugenio Rafael de Oliveira, abattu par balles, le 11 novembre à Brasilia, a annoncé, jeudi 27 juin, la police de cette ville.

Chine

● LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT IRANIEN A PÉKIN. – L'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, premier haut responsable de Téhéran à visiter la Chine depuis la révolution iranienne de 1979, a rencontré, vendredi 28 juin, le président chinois Li Xiannian. La veille, M. Rafsanjani avait eu un entretien avec le premier ministre chinois Zhao Ziyang, qui avait porté essentiellement sur les relations bilatérales et plus particulièrement économiques, mais n'avait pas porté sur la guerre Iran-Irak, a-t-on appris de sources iraniennes. Un porte-parole officiel chinois a, de son côté, réaffirmé que Pékin observait une position de stricte neutralité à propos de ce conflit et a formellement démenti les informations selon lesquelles la Chine aurait vendu des armes à l'Iran. A l'issue de sa visite en Chine, le président du Parlement iranien se rendra au Japon du 1er au 5 juillet. *(AFP.)*

Colombie

● ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT D'ECOPETROL. – L'assistant du directeur régional d'Ecopetrol, la compagnie pétrolière nationale colombienne, a été retrouvé mort cinq jours après son enlèvement par des insurgés, a annoncé, jeudi 27 juin, la police de Bogota. Le corps de Samuel Schneider a été retrouvé près de son ranch. Ses ravisseurs, membres présumés du groupe Ricardo- Franco, une branche dissidente des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), avaient réclamé une rançon de 100 000 dollars.

Portugal

● ARRESTATION DE HUIT MEMBRES PRÉSUMÉS DES FP-25. – Huit personnes soupçonnées d'appartenir au mouvement clandestin d'extrême gauche Forces populaires du 25 avril (FP-25) ont été arrêtées mardi 25 juin, lors d'opérations de police menées simultanément dans plusieurs régions du Portugal. Le procès de soixante-treize autres membres présumés des FP-25, dont le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de Carvalho, doit commencer le 22 juillet à Lisbonne. – *(AFP)*.

Sri-Lanka

● DES NÉGOCIATIONS AVEC LES SÉPARATISTES. – De premières discussions directes entre les représentants de Colombo et les séparatistes tamouls s'ouvriront le 6 juillet au Bhoutan, a-t-on appris, jeudi 27 juin, de source officielle dans la capitale sri-lankaise. Sous la pression de l'Inde, un cessez-le-feu entre les forces gouvernementales et les cinq principaux groupes séparatistes tamouls est en vigueur depuis le 18 juin. L'ENLF (Front de libération nationale de l'Eelam tamoul), qui représente quatre de ces cinq mouvements, a cependant annoncé qu'il ne participerait aux négociations que si Colombo consignait l'armée dans ses casernes et libérait les prisonniers politiques. – *(AFP, UPI.)*

Togo

● RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE. – Les principaux pays créanciers du Togo, dont la France, ont accepté le principe d'un rééchelonnement important de la dette extérieure togolaise, dans le cadre d'une réunion du club de Paris, a-t-on appris jeudi 27 juin. Ce rééchelonnement sera étalé sur onze ans avec une période de grâce de cinq ans. La dette est estimée, en 1984, à 314 milliards de francs CFA (6,28 milliards de francs français), alors que le produit intérieur brut est de l'ordre de 290 milliards de francs CFA (5,80 milliards de francs). En mai dernier, le FMI (Fonds monétaire internationale) a accordé à Lomé un crédit stand-by d'un an d'un montant de 25,4 millions de DTS.

Timor-Oriental

● PROTESTATION INDONESIENNE. – Le rapport d'Amnesty International sur les exactions et meurtres commis par l'armée indonésienne dans l'ancienne colonie portugaise du Timor-Oriental (*le Monde* du 27 juin) est jugé *« invraisemblable »* par plusieurs officiels indonésiens. Jeudi 27 juin, au ministère des affaires étrangères, un membre du cabinet a afirmé que ce rapport était basé sur des sources *« manipulées par le Front de libération du Timor-Oriental* (FRETILIN). Un responsable d'une organisation indonésienne des droits de l'homme a précisé que, selon des prêtres établis dans la région, au moins 100 000 personnes étaient mortes des conséquences de la guerre depuis 1975. Deux diplomates spécialistes de la question ont regretté l'absence d'informations récentes, dans le rapport d'Amnesty, sur la situation au Timor, où *« la guérilla n'est guère active depuis mars 1984 »* et où les exactions commises par les militaires *« n'ont plus rien à voir avec ce qui s'est passé avant 1980 »*. « Le Comité international de la Croix Rouge a pu effectuer trois missions au Timor en 1984 et 1985 », ont-ils déclaré. *(AFP.)*

Uruguay

● PLUS DE CENT MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A MONTEVIDEO. – Plus de cent mille personnes se sont rassemblées jeudi 27 juin à Montevideo, à l'appel du principal syndicat uruguayen, le Plénum intersyndical des travailleurs (PIT-CNT), pour manifester leur soutien à la démocratie et appuyer une série de revendications, parmi lesquelles une augmentation des salaires et le rejet des exigences du FMI. Environ soixante-dix autres manifestations ont été organisées au même moment dans tout le pays, dont le thème officiel était « Pour des solutions maintenant, plus jamais de dictature ». – *(AFP.)*

Zimbabwe

● M. IAN SMITH RÉÉLU DÉPUTÉ. – L'ancien premier ministre de l'ex-Rhodésie a été réélu, jeudi 27 juin, à l'occasion des élections législatives réservées à la minorité blanche (la majorité noire doit se rendre aux urnes les 1er et 2 juillet). L'Alliance conservatrice (CAZ), le parti de M. Ian Smith, obtient cinq des huit sièges dont les résultats étaient connus jeudi soir, le groupe des indépendants en obtient deux, le siège restant allant à un candidat indépendant. Vingt sièges sur cent sont réservés à la minorité blanche au Parlement. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION AU LIBAN

PARIS N'ÉTANT PLUS « PARTIE PRENANTE DANS LES NÉGOCIATIONS »

L'envoi des otages en Syrie apparaît « comme la meilleure solution »

déclare M. Nabih Berri

L'option française qui avait suscité beaucoup d'espoirs jeudi 27 juin à Beyrouth semble désormais abandonnée, après que Paris eut fait savoir clairement que, disponible pour aider au règlement de l'affaire, la France n'entendait pas *« se substituer aux geôliers »*. Le chef du mouvement chiite Amal Nabih Berri l'a explicitement affirmé jeudi soir au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine CBS, en indiquant que le gouvernement français n'était plus *« partie prenante dans les négociations »* en vue de la libération des otages américains. Le dirigeant chiite a ajouté que la proposition suisse était à l'étude, mais, a-t-il dit, *« je ne vois rien de nouveau »* dans celle-ci. M. Berri a déclaré que l'envoi en Syrie des otages américains jusqu'à la libération des sept cent trente-cinq détenus libanais apparaissait *« comme la meilleure solution jusqu'à présent »*. *« Les Syriens veulent les otages sains et saufs, et ils désirent une solution pacifique »*, a ajouté M. Berri, précisant qu'il avait l'intention de rencontrer le vice-président syrien, M. Khaddam, pour discuter de l'affaire des otages.

Dans une autre interview à la chaîne de télévision américaine NBC, M. Berri a déclaré que l'affaire des otages serait terminée *« dans les soixante-douze heures... avec l'aide des Américains »*. *« Jusqu'à présent, je suis au regret de dire que je reçois de l'aide des ravisseurs, mais pas des Etats-Unis. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est que les Etats-Unis demandent aux Israéliens de libérer ces gens-ci (les détenus libanais) et de me demandent en même temps à moi ou aux ravisseurs de relâcher ces gens-là (les otages). C'est tout »*, a dit M. Berri.

● A BERNE, la démarche de M. Nabih Berri, transmise jeudi au Conseil fédéral, de transférer les otages américains d'Amal à l'ambassade de Suisse à Beyrouth avait été accueillie par un *« oui mais »* du gouvernement suisse, qui acceptait la proposition mais refusait que des conditions puissent lui être imposées. Sur le plan pratique, la démarche de M. Nabih Berri a suscité une réaction mitigée du gouvernement, dont le ministre des affaires étrangères, M. Pierre Aubert, avait proposé ses bons offices il y a exactement huit jours pour trouver une solution aux conséquences du détournement du Boeing. En fait, la Suisse, par sa réponse au leader d'Amal, a stipulé clairement que la Confédération ne prendra en charge les otages qu'à condition qu'ils soient *ipso facto* libérés. A M. Nabih Berri, donc, de garantir la libération pure et simple des otages s'il veut bénéficier de la médiation suisse.

De notre correspondant

Beyrouth. – Malgré le refus de principe opposé par la France et la Suisse à la proposition de M. Nabih Berri, des tractations se poursuivent en secret à Beyrouth, où la Syrie est prête à accepter éventuellement les otages *« pour trois jours »*. Le quotidien *Al-Baas*, organe du parti au pouvoir à Damas, a affirmé jeudi : *« La Syrie condamne les prises d'otages, elle est soucieuse de voir l'affaire du détournement de l'avion américain évoluer de manière satisfaisante, et elle offre toute l'aide nécessaire à cet effet »*, non sans accuser les Etats-Unis d' *« exploiter cet événement pour faire monter la tension au Moyen-Orient »*, et les mettre en garde contre leur démonstration de force en Méditerranée.

Une confusion a régné jeudi sur le sort de deux des quatre otages français, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann, qu'Amal s'est engagée à libérer en même temps que ceux de l'avion. La rumeur a couru que le Hezbollah (ou le Djihad islamique), qui les détient, les avait remis à M. Berri, qui se serait apprêté à les libérer.

En fait, il n'en est rien : les deux otages français sont encore entre les mains du Hezbollah ou du Djihad islamique, qui sont finalement des organisations jumelles intégristes musulmanes chiites, le Djihad représentant l'aile la plus dure d'un mouvement dans son ensemble intransigeant, et ne seront livrés que dans le cadre de la solution complète de l'affaire, sans doute en dernière minute.

Amal avait d'ailleurs essayé, apprend-on de source proche de M. Berri, d'inclure non seulement MM. Seurat et Kauffmann, mais les onze otages du Djihad islamique (outre les précités, sept Américains, un Anglais et les deux diplomates français, MM. Carton et Fontaine) enlevés il y a plusieurs mois à Beyrouth-Ouest, dans le troc envisagé à l'occasion du détournement de l'avion de la TWA. Cela s'est avéré impossible et la libération (éventuelle) de MM. Seurat et Kauffmann est l'ultime concession qui a pu être arrachée au Hezbollah, qui refuse de confondre les « otages terrestres » et les « otages aériens ».

La position de M. Gemayel

Complètement marginalisées dans cette affaire, comme dans bien d'autres, les autorités officielles libanaises ont néanmoins, pour le principe, adopté une position qui a été notifiée par le président Amine Gemayel à l'ambassadeur des Etats-Unis, après les menaces américaines de fermeture de l'aéroport et de blocus de Beyrouth. Elle est exprimée par le président Gemayel : *« Le Liban œuvre par tous les moyens en vue d'arriver à une issue heureuse à la tragédie des passagers de la TWA. (...) Il est néanmoins inadmissible qu'il paie le prix de cette opération si elle devait se terminer négativement. (...) Les institutions étatiques sont bafouées et certains tentent d'exploiter cette triste réalité. (...) Nous vivons une situation confédéraliste* de facto *(...) qui a permis l'émergence de mini-Etats disposant d'administrations et d'appareils de sécurité propres ainsi que d'autofinancements. L'objectif du pouvoir demeure inchangé et consiste à œuvrer en vue de la réunification du pays. (...) Dans cette tâche, le contact est permanent avec Damas (...), et le président Assad a affirmé à plus d'une occasion sa détermination de fermer le dossier libanais. »*

Signalons enfin que, malgré la nouvelle fermeture de la voie de passage inter-secteurs du musée, au lendemain de sa réouverture, la situation demeure moins tendue à Beyrouth qu'elle ne l'était il y a quelques jours encore.

LUCIEN GEORGE.

Washington et Jérusalem se refusent toujours l'un et l'autre à prendre l'initiative de céder au chantage

De notre correspondant

Washington. – La Maison Blanche a continué d'observer, jeudi 27 juin, le plus absolu silence sur l'état des contacts diplomatiques en cours en vue d'obtenir la libération des otages américains de Beyrouth.

Ce mutisme officiel *(« Je ne répondrai*, a déclaré le porte-parole de la présidence, *à aucune question »)* sur cette crise est cependant très généralement interprété dans les milieux politiques et diplomatiques comme le signe qu'une solution prochaine demeure en vue et que persiste l'optimisme suscité mercredi par la proposition de M. Berri de remettre les otages soit à Damas soit aux ambassades de France ou de Suisse à Beyrouth, en attendant la libération de ses coreligionnaires par Israël.

Le délai enregistré jusqu'à présent dans la mise en œuvre de ce scénario tient à la volonté exprimée par les deux pays occidentaux concernés de prendre en charge non pas des détenus mais des personnes libres, ou virtuellement libres à tout le moins. La France en particulier, qui semblait, mercredi, la plus susceptible de jouer les bons offices, n'a apparemment pu obtenir ni de Jérusalem ni, indirectement, de Washington la garantie qu'elle ne risquerait pas de se trouver en porte à faux et que les prisonniers chiites du camp d'Atlit seraient élargis aussitôt qu'elle aurait accueilli les otages.

La raison pour laquelle cette garantie n'a pu être obtenue par la France au cours des dernières trente-six heures est que les Etats-Unis et Israël se refusent toujours l'un et l'autre à prendre l'initiative de céder au chantage du terrorisme, envers lequel ils prêchent tous deux une intransigeante fermeté. Israël en conséquence continue de ne vouloir envisager une libération des chiites qu'il détient qu'à la condition que *cela lui soit demandé par* la Maison Blanche, qui persiste à la fois à exclure une telle démarche et à attendre, avec une croissante impatience, du gouvernement de M. Pérès qu'il fasse à sa place la concession qu'elle ne veut pas faire.

On a toutefois relevé avec intérêt à Washington que la télévision israé*lienne avait indiqué, jeudi soir*, que les deux capitales étaient d'accord pour estimer qu'il n'y aurait pas lieu de libérer les détenus d'Atlit tant que tous les otages ne l'auraient pas *été – ce qui revenait, sous une appa*rente fermeté, à admettre pour la première fois un lien entre les deux choses. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, paraît pour sa part assez confiant dans les possibilités d'un dénouement pour avoir déclaré que son pays exigeait la libération non seulement des trente-neuf Américains encore retenus à Beyrouth à la suite du détournement du Boeing de la TWA, mais celle aussi des sept autres qui y ont été enlevés dans les mois passés.

En attendant, le mouvement Amal a, une nouvelle fois, permis, jeudi, aux télévisions américaines de diffuser une interview des otages, qui ont assuré n'être pas maltraités et, pour certains d'entre eux, éprouver une sympathie pour la cause de leurs geôliers. La petite amie de l'un des prisonniers a même été invitée par les miliciens chiites à venir le rejoindre à Beyrouth, et ce qui était, au début, un drame angoissant et violent prend ainsi de plus en plus l'air d'une tragi-comédie sur fond de lente et subtile diplomatie multilatérale.

BERNARD GUETTA.

UNE RÉVÉLATION DU « JERUSALEM POST »

Les « casques bleus » finlandais au Liban du Sud avaient simulé la capture des onze soldats de l'ALS

De notre correspondant

Jérusalem. – Le grave incident qui mit aux prises il y a deux semaines, au Liban du Sud, des militaires de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL) et des miliciens pro-israéliens et se solda par l'enlèvement de vingt-trois « casques bleus » avait été purement et simplement *« mis en scène »* par ses protagonistes. Telle est l'étonnante révélation publiée ce mercredi 26 juin par le correspondant *diplomatique du Jerusalem Post*.

Rappelons les faits, ou du moins leur apparence : le 9 juin dernier, une unité de « casques bleus » finlandais attaqua, dans des circonstances mal éclaircies, près du village de Kantara, une position de l'Armée du Liban du Sud (ALS), milice créée et financée par Israël. Après un bref combat, elle captura onze soldats de l'ALS qui se retrouvèrent rapidement dans les mains du mouvement chiite Amal. En représailles, le général Antoine Lahad, chef de l'ALS, décida de capturer vingt-trois militaires finlandais.

L'affaire déclencha une vive émotion aux Nations unies et une grave polémique entre la FINUL d'une part, l'ALS et son protecteur israélien de l'autre. Pour la FINUL, les onze soldats libanais avaient librement *« déserté »* ; pour le général Lahad, ils avaient été *« enlevés »*. Visités par des représentants de la Croix-Rouge, ils refusèrent tout net de rejoindre l'ALS. Le général dut alors accepter, contre son gré, de libérer, sans contrepartie, les « casques bleus ».

Cet étrange incident n'avait pas livré tous ses secrets. On comprenait mal, par exemple, comment les miliciens de l'ALS s'étaient retrouvés, une fois désarmés par les « casques bleus », entre les mains d'Amal. A l'évidence, les soldats finlandais avaient, pour le moins, outrepassé leur mandat. Si l'on en croit le *Jerusalem Post*, la réalité est à la fois plus simple et plus stupéfiante : *les Finlandais et les soldats* de l'ALS avaient mis en scène l'incident, du début à la fin, pour permettre à ces derniers de déserter et de rallier le mouvement Amal.

L'enquête de l'ONU

Les *« casques bleux »* ont simulé l'attaque de Kantara, d'un commun accord avec leurs « victimes » de l'ALS, puis la « capture » des miliciens et leur « remise » à Amal. Les prisonniers volontaires ont continué leur petite comédie jusque devant l'objectif des cameramen venus de Beyrouth, affichant entre leurs gardiens chiites un air misérable et contrit. Ce grave incident, qui déclencha une vive agitation diplomatique, n'était donc qu'une mystification.

La supercherie a été découverte au cours de l'enquête interne ordonnée par le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar. Les principales conclusions de cette enquête, ajoute le *Jerusalem Post*, ont été transmises de manière informelle par la FINUL à l'armée israélienne. Les révélations du quotidien israélien, nous a-t-on indiqué mercredi de bonne source, sont *« en gros »* exactes.

Personne ne sort grandi de cette étrange affaire. Le prestige de la FINUL – et au-delà de l'ONU – devrait être sérieusement terni par la tromperie des soldats finlandais. Israël aura beau jeu de continuer à dénoncer la partialité des « casques bleus ». Une éventuelle coopération, à *l'avenir, entre la FINUL et l'ALS* n'en sera que plus difficile. L'excès de zèle des Finlandais est d'autant plus grave qu'ils avaient à leur tête, sur le terrain, un officier de haut rang, le colonel Hakala. C'est lui qui transporta les prisonniers vers les lignes d'Amal et les remit au mouvement chiite. Hélas pour eux, les Finlandais n'avaient pas prévu, dans leur scénario, l'enlèvement en représailles de leurs vingt-trois camarades.

Les Israéliens devraient être satisfaits des résultats de l'enquête qui montrent le double jeu des soldats finlandais. Sans doute demanderont-ils que l'ONU sanctionne le colonel Hakala. Mais ils auront du mal à faire oublier avec quel acharnement ils appuyèrent le général Lahad en prétendant que les miliciens n'avaient pas trahi. Le chef de l'ALS est peut-être le moins perdant dans cette affaire. Certes, ses hommes étaient bien des déserteurs. Mais *ils lui ont involontairement permis* d'obtenir ce qu'il recherchait depuis longtemps : une reconnaissance *de facto* de l'ALS par les Nations unies.

J.-P. LANGELLIER.

La mort de l'ancien président Elias Sarkis

Président de la République libanaise de 1976 à 1982, Elias Sarkis est mort le 27 juin à Paris des suites d'une longue maladie *(nos éditions du 28 juin)*. Les funérailles nationales devaient se dérouler vendredi matin en l'église Martakla à Hazmieh (Beyrouth-Est).

Courage et rigueur dans l'adversité

De notre correspondant

Beyrouth. – Rarement l'histoire aura rendu si vite justice à un homme, au départ décrié. Elias Sarkis avait, en effet, été largement rejeté par ses concitoyens au début de son mandat avant d'obtenir l'adhésion, l'estime et l'affection de *l'immense majorité des Libanais.*

Son ambition était de ne pas remettre à son successeur le pays dans un état pire que celui dans lequel il l'avait pris en charge. Ce n'était déjà pas simple. Il a fait mieux : ayant hérité d'un « non-pouvoir », il a transmis au président Amine Gemayel une amorce d'autorité. *Par la suite, tout s'est détérioré* à nouveau, mais Elias Sarkis avait tenu son pari.

Issu d'une modeste famille maronite, il était un magistrat effacé lorsqu'il fut remarqué par le président Fouad Chehab, puis nommé en 1962 au poste-clé de directeur général de la présidence. Sa rigueur et *son intégrité, traits de caractère* assez peu répandus dans le monde politique libanais, lui avaient valu cette ascension.

Nommé gouverneur de la Banque du Liban en 1967, avec pour difficile mission d'assainir un système bancaire ébranlé, ce dont il s'acquittera avec méthode et succès, il gère la *monnaie durant neuf ans, jusqu'à son* élection à la présidence de la République, en *« bon père de famille »*, constituant des réserves en or et devises qui seront l'un des piliers de l'exceptionnelle solidité de la livre libanaise jusqu'à son effondrement fin 1984-début 1985.

Après une tentative infructueuse *en 1970, Elias Sarkis, que rien ne* paraissait promettre à ce destin, est élu chef de l'Etat le 8 mai 1976. Mais dans quelles conditions ! Sous une pluie d'obus, les députés sont amenés presque de force par les « hommes de la Syrie » au Parlement. Durant cinq mois, c'est la traversée du désert, son prédécesseur, *le président Soleiman Frangié, refu*sant de passer la main avant l'échéance de son mandat. Mais tout cela n'est rien en comparaison du sort qui attend Elias Sarkis après son intronisation le 23 septembre.

La « paix manquée »

Il est accepté du bout des lèvres par le camp chrétien, qui s'imagine alors tenir la victoire à portée de main. Ses chefs dits historiques ne voient pas ce que ce fonctionnaire modèle vient faire à la magistrature suprême. Il est rejeté par les musulmans, sur l'instigation des Palestiniens, qui se méfient de cet « élu de la Syrie », contre laquelle ils sont alors en guerre. Elias Sarkis sait pourtant saisir l'occasion, dès qu'elle se présente, pour instaurer la paix à l'instant où la conjoncture se prête à un accord entre la Syrie et l'Egypte, dont la lutte nourrissait le conflit libanais. C'est hélas une *« paix manquée »*, comme le constate son historiographe, qui fut son ami, Karim Pakradouni, dans un livre portant ce titre.

Les six années de sa présidence, où les guerres et « sous-guerres » s'enchaînent inexorablement, révèlent un homme qui, au-delà de son image de rigueur et de discrétion, fait la preuve de sa trempe et de son ampleur de vues politiques. Venu au *pouvoir par la volonté de la Syrie, il* sera tout sauf un « homme des Syriens ». Il ne se laissera jamais tenter par le mirage israélien, qui a séduit, un jour ou l'autre, tant de chefs chrétiens. Il ne cédera finalement rien d'essentiel ni en termes de droits nationaux ni en matière de « pouvoir maronite ».

Il se rallie à l'idée d'avoir Béchir Gemayel pour successeur, après avoir persuadé le jeune dirigeant chrétien de se comporter en chef national et non plus seulement maronite. Il a déblayé le terrain devant lui par le retrait des combattants palestiniens et la mise en place d'un « garde-fou américain » face aux prétentions démesurées d'Israël au Liban.

Elias Sarkis s'apprête à passer le flambeau lorsque la donne est bouleversée, une fois de plus, par l'assassinat de Béchir. Durant l'ultime semaine de sa présidence, il obtient la reconstitution et le retour à Beyrouth d'une force multinationale occidentale ayant pour objectif, cette *fois-ci, d'aider l'Etat libanais à res*taurer son autorité.

Puis, mission accomplie, il s'en va, comme il était venu, sur la pointe des pieds. Alors, comme si l'énergie tendue dans sa lutte désespérée pour le Liban se dissipait d'un seul coup, Elias Sarkis est soudain atteint d'un mal incurable. Il aura encore la tris*tesse de voir son pays connaître des* heures plus tragiques que celles dont il avait goûté l'amertume au poste suprême.

L. G.

LA MISSION DE LA DÉLÉGATION JORDANO-PALESTINIENNE A PARIS

« Un échange de vues utile, et non une négociation », précise le Quai d'Orsay

La délégation jordano-palestinienne chargée d'informer les dirigeants français du projet de paix Hussein-Arafat pour le Proche-Orient a été reçue jeudi après-midi *27 juin* par M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.

Au Quai d'Orsay, on indique que M. Dumas a *« rappelé que pour la France le règlement du conflit israélo-arabe doit se faire sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et qu'une paix durable n'est pas envisageable sans reconnaissance, d'une part, du droit d'Israël à l'existence et à la sécurité, d'autre part, du droit du peuple palestinien à l'autodétermination avec tout ce que cela implique »*.

« La France, poursuit-on de même source, *considère comme un pas important l'initiative prise par le roi Hussein et M. Yasser Arafat lorsqu'ils ont signé, le 11 février, un accord pour « une plate-forme d'action commune ». Cet accord fait référence à toutes les résolutions du Conseil de sécurité et suggère une procédure de discussion entre les protagonistes. »*

« La France n'entend pas prendre position sur la procédure préconisée. C'est aux parties concernées qu'il appartient de déterminer le contenu et la forme des discussions », dit-on également au Quai d'Orsay, où l'on ne considère pas moins que *« cette proposition de procédure est de nature à permettre l'ouverture d'un véritable dialogue dans la mesure où elle n'est assortie d'aucune condition préalable »*.

Le Quai d'Orsay précise que *« c'est dans cet esprit que Paris a reçu une délégation chargée de l'entretenir de possibilités de développement d'un processus dont elle approuve l'esprit »*. L'entretien, ajoute-t-il, a *« permis de mieux nous informer sur les intentions des signataires de l'accord et de reprendre l'expression de nos positions. Il s'agit donc d'un échange de vues utile et non d'une négociation »*.

De son côté, le vice-premier ministre jordanien, M. Abdel Wahab Majali, qui conduit la délégation jordano-palestinienne, a appelé *« la communauté internationale à convaincre Israël d'accepter »* des membres de l'OLP pour des négociations directes. *« Nous insistons sur l'OLP »*, a-t-il souligné.

Outre M. Majali, la délégation comprenait, du côté palestinien, MM. Khaled El Hassan, membre du comité central du Fath et président de la commission des affaires étrangères du CNP (Parlement en exil), et Jawad El Hussein, président du Fonds national palestinien (département financier), et, du côté jordanien, le ministre des affaires étrangères, M. Taher Masri.

ASIE

Les suites de la catastrophe du Boeing d'Air India

L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE PRÉPARE DES MESURES CONTRE LE TERRORISME AÉRIEN

Les trente-trois pays membres du conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), réunis à Montréal en session extraordinaire, ont décidé, le 27 juin, d'arrêter un plan d'action pour endiguer la montée du terrorisme dans les transports aériens. Cette réunion a *été organisée en raison du détourne*ment d'un Boeing-727 de la TWA vers Beyrouth et de l'explosion en vol d'un Boeing-747 d'Air India, au large de l'Irlande, qui a fait trois cents vingt-neuf morts, le dimanche 23 juin.

Les représentants du Canada, des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne ont proposé un certain nombre d'améliorations des procédures de contrôle : formation d'un responsable des questions de sécurité en vol parmi les équipages, instauration de procédures permettant de vérifier que tout bagage placé en soute correspond à un passager embarqué, fouille manuelle systématique des bagages à main outre les vérifications par détection magnétique, stockage au sol pendant vingt-quatre heures et vérifications aux rayons X des marchandises avant leur expédition.

En République fédérale d'Allemagne et aux Etats-Unis, certains *responsables parlent de placer des* agents de sécurité armés à bord des avions. M. Friedrich Zimmermann, ministre allemand de l'intérieur, a déclaré au journal *Bild* qu'il existait des armes très efficaces dont les balles ne risquaient pas de transpercer la paroi du fuselage.

L'enquête se poursuit au Japon pour déterminer les circonstances de l'explosion d'une valise, le 23 juin, dans l'aérogare de Tokyo-Narita, qui a tué deux manutentionnaires. Selon la presse japonaise, l'explosif était du plastic dissimulé dans un poste de radio. Les enquêteurs auraient retrouvé sur les fragments de la valise les empreintes digitales d'un sikh, M. Lal Singh, soupçonné d'avoir enregistré ce bagage à Vancouver (Canada) à destination de Bombay, via Tokyo. M. Singh n'était pas monté à bord de l'appareil.

Les patrons de la télévision
ont dit non !

et puis ils se sont ravisés ...

Les communistes ont crié au scandale !
et ils continuent de plus belle ...

Les survivants de la Résistance
ont été divisés et
ils sont aujourd'hui angoissés ...

Qui a raison ?

Pourquoi 40 ans après
l'Affaire Manouchian
fait-elle tant de bruit ?

Le Nouvel Observateur ouvre pour vous
les dossiers cachés des années noires

CETTE SEMAINE

le nouvel Observateur



télévision
n !
ravisés ...
lé au scandale
plus belle ...
a Résistance
sés et
angoissés ...
on ?
s après
ouchian
le bruit ?
ouvre pour vo
s années noire



politique

La discussion du projet de loi sur la recherche

L'Assemblée nationale a commencé, le jeudi 27 juin, à débattre du projet de loi sur la recherche et le développement technologique qui met en place un plan de trois ans destiné à prendre la suite de la programmation pour trois ans établie par la loi de 1982 (*le Monde* du 27 juin 1985). M. Laurent Fabius a introduit lui-même la discussion. L'analyse des treize articles du projet et de son rapport annexé, pour lesquels M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a déjà exprimé l'intention d'accepter certains des amendements déposés tant par la majorité que par l'opposition, devait avoir lieu le vendredi après-midi 28 juin. L'urgence a été déclarée.

M. Fabius : la recherche *« doit être soutenue par la nation tout entière »* ; comme elle nécessite *« l'effort de tous pour préparer l'avenir »*, les parlementaires de toutes tendances doivent *« se rassembler »* sur cet impératif. M. Michel Debré : *« Il y a trois grands domaines où l'accord national devrait dominer les divisions partisanes : la famille et la natalité ; la sécurité intérieure et extérieure ; la science et la recherche. »* Deux hommes qui s'efforcent de symboliser la préparation de l'avenir font le même constat : la recherche devrait être un sujet de consensus. Effectivement, l'audition des porte-parole des différents groupes politiques confirme que sur le « souhaitable » ils sont tous à peu près d'accord. Ce n'est guère étonnant. Qui pourrait nier que la science conditionne l'avenir de l'homme ?

Mais comment préparer cet avenir ? Là, le PC se sépare des autres partis. Pour souligner l'importance qu'il attache à ce domaine, il avait choisi comme porte-parole M. André Lajoinie, le président de son groupe. Son désaccord avec la stratégie proposée par le gouvernement est totale : *« On ne peut accepter un plan dont la seule originalité est de multiplier les aides sans contrôle aux entreprises, et qui en matière de recherche industrielle se contente de faire confiance aux patrons »*.

Car les trois autres forces politiques sont, elles, d'accord sur l'objectif — rééquilibrer la recherche industrielle par rapport à la recherche fondamentale sans sacrifier celle-ci — et sur le moyen de l'atteindre : le développement du crédit d'impôt accordé aux sociétés qui accroissent leurs investissements dans la recherche. Tout juste peut-on noter quelques nuances sur la coopération internationale : le RPR, qui rejoint là le PC, craint une trop grande intégration européenne.

MM. Fabius et Debré ont-ils eu, alors, gain de cause ? Non. Le consensus ne s'est pas établi, car au-delà des intentions ce sont les réalisations des uns et des autres qui ont été passées au crible de critiques sévères. M. Claude Birraux (Haute-Savoie), l'orateur de l'UDF, a expliqué que les engagements pris par la loi de 1982, votée lorsque M. Jean-Pierre Chevènement était ministre de la recherche, n'ont pas été tenus. M. Michel Noir (Rhône), au nom du RPR, s'est même livré à une attaque sans nuance contre M. Curien en personne. Comme s'il reprochait d'avoir trahi à celui auquel le général de Gaulle avait confié l'avenir spatial de la France. *« Vous voilà transformé en attaché de relations publiques »* ! lui a-t-il lancé. Votre politique c'est *« cinéma et publicité »*.

En un mot, *« Hubert Curien, pas vous, pas ça ! »*. Après cela l'intervention, pourtant passionnée, de M. Debré parut bien modérée, surtout vis-à-vis du ministre à qui le député de la Réunion a rendu hommage. Courtois avec tous les intervenants, M. Currien le fut particulièrement avec l'ancien premier ministre. Les deux hommes ont travaillé ensemble et en ont manifestement gardé un bon souvenir.

Le ministre et les orateurs socialistes ont ainsi longuement insisté sur le bon niveau atteint par l'effort pour la recherche de 1959 à 1967 : *« Ce que nous faisons est le parallèle de ce que vous avez fait alors »*, a affirmé M. Currien. Avec les orateurs socialistes, il fait clairement comprendre que les responsables du retard pris par la recherche française — que personne ne conteste — sont les hommes qui ont géré la France sous les présidences de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le grand scientifique s'est métamorphosé en un vrai « politique ». Il insiste sur la « démocratisation » des organismes de recherche. Il se veut le continuateur de ses prédécesseurs depuis 1981. Il polémique, sans en avoir l'air certes, mais il polémique.

Ce débat n'a pas été seulement l'occasion de brasser de grandes et généreuses idées. Des questions précises ont été posées au ministre. Il y a répondu avec tout autant de précision. Comme M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission de la production, et M. Yves Tavernier (PS, Essonne), rapporteur pour avis de la commission des finances, il pense qu'il faut réexaminer l'utilité de certains crédits consacrés au nucléaire, et donc réorienter l'activité du CEA. Avec M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, il convient qu'*il faut mieux préciser dans le* projet l'importance de la recherche en sciences humaines, dont il assure que les crédits croîtront aussi vite que les autres.

A M. Debré, il assure que si nos partenaires ne veulent pas s'associer à la réalisation de la navette spatiale Hermès *« la France la réalisera seule »*. Il ajoute, toutefois, qu'un accord européen est en bonne voie. Avec M. Pierre-Bernard Cousté (apparenté RPR, Rhône), il convient qu'il faut allonger la durée de protection des brevets pour la recherche pharmaceutique. *Enfin il confirme que seule* la France, avec Grenoble, est encore candidate à l'accueil du synchrotron, et que le financement de celui-ci est déjà assuré à 80 %.

THIERRY BRÉHIER.

L'image de M. Fabius

M. Fabius ne laisse guère de place au hasard. Derrière chacun de ses actes, chacune de ses paroles, il est tentant de rechercher les nécessités tactiques. Constater que le premier ministre n'a ouvert qu'un débat législatif au cours de cette session parlementaire, celui sur la recherche, conduit ainsi à interpréter son raisonnement : je dois faire comprendre *que ce qui m'intéresse*, c'est l'avenir de la France, pas la politique politicienne — telle la question du changement du mode de scrutin, — mieux vaut aussi pour mon image les dossiers positifs que les actions défensives, telles les modifications institutionnelles en Nouvelle-Calédonie.

Souhaiter un consensus sur un sujet aussi important — comme l'a fait M. Fabius, — c'est rappeler la volonté d'apparaître comme l'homme du rassemblement. Insister sur l'importance des entreprises et sur la nécessité de l'évaluation des efforts de chacun, c'est confirmer une philosophie économique au moment où d'aucuns accusent le gouvernement de dérive droitière et où d'autres se demandent si le président de la République ne reproche pas à son chef de mettre son drapeau socialiste dans sa poche.

Placer son action pour la recherche sous le patronage du général de Gaulle, c'est encore vouloir apparaître comme un partisan de l'unité nationale et y ajouter celui de Pierre Mendès France, c'est rappeler à ceux qui ont tendance à l'oublier un ancrage à gauche. Le bénéfice est double : le premier ministre *se présente comme l'héritier d'un* homme qui, en son temps, a symbolisé la modernité et l'efficacité.

En un petit quart d'heure à l'Assemblée nationale, M. Fabius a représenté son programme. *Dans les circonstances actuelles*, une telle intervention ne pouvait mieux tomber.

TH. B.

Textes divers au Sénat

● *Conventions et protocoles.* — Le Sénat a adopté définitivement, mercredi 26 juin, des projets de loi autorisant les approbations suivantes :

— Deux protocoles, l'un sur les privilèges de la Fondation européenne, l'autre sur les immunités de la Fondation européenne ouvert à la signature des Etats signataires de l'accord conclu à Bruxelles, le 29 mars 1982, institutant cette fondation ;

— Un accord pour la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques (COST 43) ;

— Un protocole sur les privilèges et immunités de l'organiation internationale de télécommunications maritimes par satellites (INMARSAT) ;

— Une convention de délimitation maritime entre le gouvernement français et le gouvernement du prince de Monaco ;

— Une convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes et de son protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes ;

— Une convention relative au concours en personnel apporté par la République française à la République gabonaise.

● **Indemnisation des victimes d'accidents.** — Le Sénat a adopté définitivement et à l'unanimité, jeudi 27 juin, le projet de loi relatif à l'émission de certaines valeurs mobilières par les associations (*le Monde* du 28 juin). Il a également approuvé, comme l'Assemblée nationale, le texte d'accord établi par les députés et sénateurs en commission mixte paritaire (CMP), pour le projet tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation.

Le dispositif voté prévoit que l'assureur est tenu, à l'occasion de sa première correspondance, de rappeler à la victime qu'elle peut *« à son libre choix se faire assister d'un avocat »* et, *« en cas d'examen médical, d'un médecin »*. Ainsi la victime sera entièrement libre de choisir son conseil pendant la phase non contentieuse de la procédure. Pour la pénalité sanctionnant l'offre tardive d'indemnisation, le texte indique qu'un intérêt égal au double du taux de l'intérêt légal sera versé à la victime et que le juge pourra réduire cette pénalité en raison de circonstances non imputables à l'assureur. Si l'offre est insuffisante, l'assureur est tenu de verser au profit du Fonds de garantie automobile 15 % de l'indemnité allouée, sans préjudice des dommages et intérêts dus de ce fait à la victime.

● **Armes à feu et DDOF.** — Les sénateurs ont confirmé, jeudi 27 juin leur désaccord avec les députés sur la limitation de la publicité en faveur des armes à feu et de leurs munitions. Ils ont rétabli la plupart des modifications approuvées lors des lectures précédentes (*le Monde* 11 avril, 4 mai, 6, 21 et 27 juin). Ils ont fait de même pour la loi de règlement du budget de 1983 qu'ils ont repoussée (*le Monde* des 23 mai, 7 et 22 juin).

Sur le projet portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOF), la commission des finances a proposé — et elle a été suivie par l'opposition majoritaire au Sénat — d'opposer la question préalable dont l'adoption équivaut au rejet du texte. M. Maurice Blin (*Un. cent., Ardennes*), *rapporteur* général, a justifié le recours à cette procédure par *« l'ampleur »* et *« le caractère inéluctable des divergences »* entre les deux Chambres.

Ces divergences portent sur le transfert du service des prêts aux HLM, de la caisse des prêts HLM à la Caisse des dépôts et consignations, sur la modification du mode de calcul de la régularisation du montant global de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et sur l'aide fiscale au financement d'œuvres cinématographiques. Pour M. Blin, cette dernière disposition *« exorbitante »*, qui ne bénéficiera qu'aux revenus les plus élevés, aurait dû faire l'objet d'un article *dans une loi de finances. « Pourquoi un tel avantage à l'industrie de l'imaginaire quand tant d'autres secteurs sont en difficulté ? »* a-t-il demandé.

● **Frais de fonctionnement des préfectures.** — Le projet de loi *« relatif à la prise en charge par l'Etat, les départements et les régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité* (*le Monde* des 14 et 15 juin), dont la discussion avait commencé *mardi 25 juin, n'a pas été adopté*, la majorité sénatoriale votant contre, socialistes et communistes s'abstenant. Il s'agit, en fait, des frais de fonctionnement des préfectures.

PIANOS DAUDE



LOCATION 280 f/mois
VENTE 252 f/mois
CRÉDIT CREG
jusqu'à 60 mois
LIVRAISON GRATUITE
GARANTIE 10 ANS
75 bis, av. de Wagram
75017 PARIS
763-34-17 / 227-88-54

LA VIE FRANÇAISE

● **Dossier :** politique de défense et choix économiques au centre des débats du sommet de Milan.
● Les suites du voyage de F. Mitterrand dans le Languedoc.
● Le bilan des lois Auroux dans les nationalisées.
● Michelin serein face au marché européen des pneumatiques.
● Pourquoi les pays de l'Est choisissent l'Écu ?

BOURSE

● La semaine des Sicav.
● **Conseils :** Hachette, Sanofi, Prouvost, Electrolux, Konishiroku.
● **Étude :** Beghin-Say.

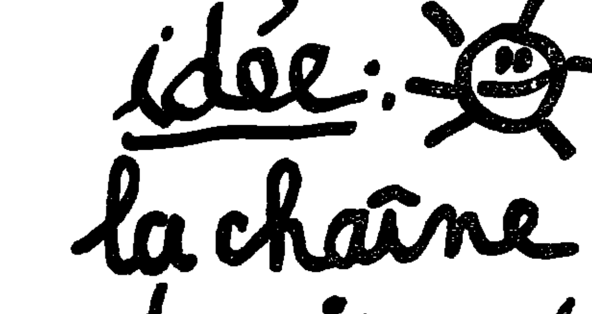
LE 1er HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Chaque samedi, 11 F, chez votre marchand de journaux

GRÈCE 50 % enfant – 12 ans
HOTEL CLUB : PARIS/PARIS
Adultes, 2 sem., juil. 4 700 F
Adultes, 2 sem., août 5 100 F
VOYAGE PILOTE
Tél. : 281-36-00 - Lic. VIP 1082

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
AUJOURD'HUI

Un livre aussi indispensable au spécialiste de la vie juive à Paris au cours du siècle qui vient de s'écouler qu'à toute personne qui souhaite jeter un regard en profondeur sur une Communauté qui n'a cessé, pendant la même période centenaire, de voir se modifier sa composition...
Roger Berg, Tribune Juive

Nancy Green
Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque



364 pages
120 F
FAYARD

idée : la chaîne des jouets

Les jouets, les enfants s'en lassent vite. Alors des parents ont eu l'idée de créer une chaîne de jouets. Les enfants s'échangent leurs joujoux, leurs BD ou leurs disques et s'amusent dans un local prêté par la municipalité. Fini le gaspillage et l'ennui des jours de pluie.

C'est une idée toute simple, mais pour les petits, il n'y a pas de petites idées.

Bien accueillir les enfants, c'est l'affaire de tous. Vous aussi, si vous avez réalisé une idée pour ouvrir grand le monde aux enfants, écrivez-nous : "Ouvrons la France aux enfants" B.P. 370 - 75869 Paris Cedex 18.



Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale

POLITIQUE

LES TRAVAUX DU PARLEMENT

Accords entre députés et sénateurs

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 27 juin, trois textes sur lesquels sénateurs et députés étaient parvenus à un accord en commission mixte paritaire :

• Enregistrement des procès :

Comme le souhaitait le gouvernement, et malgré quelques regrets émis à l'Assemblée nationale, il ne pourra être effectué que pour des motifs historiques (*le Monde* du 5 juin). Sa diffusion ne sera possible qu'après vingt ans et ne sera entièrement libre qu'après cinquante ans. Comme le souhaitaient les sénateurs (*le Monde* du 26 juin), c'est le premier président de la cour d'appel qui décidera de l'enregistrement des procès ayant lieu devant toutes les juridictions de son ressort, après avis de la commission consultative des archives audiovisuelles de la justice.

• Autocontrôle des sociétés :

Les deux Chambres ont fait un pas l'une vers l'autre. Le Sénat n'accordait aucun droit de vote aux actions possédées directement ou indirectement par la société elle-même. L'Assemblée limitait la possibilité de vote de ces actions à 15 % du capital (*le Monde* du 20 avril et du 24 mai). Il a été décidé que le plafond serait de 15 % pendant les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la loi et de 10 % après.

• Entreprises unipersonnelles et exploitations agricoles :

Les sénateurs s'étant pour l'essentiel rangés à l'avis des députés, une même personne physique ne pourra être actionnaire que d'une seule entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. De même, seules les personnes physiques pourront créer une exploitation agricole à responsabilité limitée et seuls les associés exploitants agricoles pourront y faire apport d'immeubles bâtis et non bâtis. La première de ces deux nouvelles entités juridiques permettra aux commerçants et aux artisans de distinguer leur bien propre de leur bien professionnel ; la seconde permettra aux agriculteurs de s'associer avec des apporteurs de capitaux non exploitants agricoles.

• Organisme de gestion des dettes :

L'Assemblée nationale a adopté jeudi 27 juin, en deuxième lecture, la proposition de loi de M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) limitant les effets de la « clause pénale » dans les contrats (*le Monde* du 5 juin). Elle a accepté les précisions apportées sur ce point par les sénateurs. A propos de l'interdiction des organismes de gestion de dettes (disposition introduite par voie d'amendement à la demande du gouvernement), les députés, contrairement aux sénateurs, n'ont pas voulu que ces organismes puissent subsister en continuant à avoir comme clients des sociétés et des commerçants. Ils ont aussi reporté l'entrée en vigueur de cette décision au 1er janvier 1986.

L'EXCEPTIONNEL ACCORD

Il arrive, par extraordinaire, que la majorité et l'opposition soient d'accord. L'exceptionnel s'est produit, jeudi 27 juin a l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une journée d'études sur les handicapés, organisée par M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) de Lozère.

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, MM. Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Barrot, ancien ministre de la santé (CDS), Jean-Pierre Fourcade, sénateur RI, ancien ministre, Mme Hélène Missoffe, député RPR de Paris, Eliane Provost, député socialiste du Calvados, M. Georges Hage, député communiste du Nord, se sont succédé à la tribune pour dire que la loi d'orientation de 1975 sur les handicapés est une bonne loi, qu'elle mérite non seulement d'être appliquée mais aussi d'être améliorée.

MM. Giscard d'Estaing et Léotard se prononcent pour une présidentialisation du régime

Au cours de l'émission « Questions à domicile » qui lui était consacrée, jeudi soir 27 juin, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, s'est prononcé en faveur d'une présidentialisation du régime et d'une réduction du mandat présidentiel à cinq ans « *pour revenir à des notions plus simples d'équilibre des pouvoirs* ».

Une telle évolution permettrait, selon lui, d'éviter que le président de la République « *puisse tenir les Français en otage* », « *exercer un chantage à chaque élection législative* ». Il faudrait, a-t-il dit, « *un Parlement qui légifère véritablement et contrôle l'exécutif* », « *supprimer le poste de premier ministre* » et « *créer* » celui de « *vice-président* ».

Le maire de Fréjus a estimé qu'il ne faut pas considérer les institutions de la Ve République comme « *la loi des prophètes* ». A son avis, le général de Gaulle aurait eu « *une vue beaucoup plus évolutive sur la Constitution qu'on ne le dit* ». M. François Léotard a, d'autre part, indiqué qu'il ne « *comprend plus rien à ce que dit le président de la République : un jour, il cajole, un jour, il grogne.*

On ne sait plus quel est le vrai président de la République », a-t-il affirmé, pas plus, a-t-il ajouté, qu'on ne sait « *où est le projet de la majorité d'aujourd'hui* ». « *Celle-ci est a bout de souffle,* a-t-il noté. *Elle n'a plus rien à dire.* » Le secrétaire général du PR a regretté que l'opposition se soit jetée tête baissée dans le débat sur la cohabitation : « *Si on n'avait pas tant agité ce débat, M. Mitterrand serait parti s'il y avait une très forte victoire de l'opposition. Maintenant, il fera en sorte de rester...* », a-t-il affirmé. Pour M. Léotard, l'important est « *d'abord* » de gagner « *clairement* » sur des idées « *suffisamment inacceptables pour M. Mitterrand qu'il en tire les conséquences* ».

Evoquant ses rapports avec M. Giscard d'Estaing, le secrétaire général du PR a tenu à réaffirmer qu'il n'était pas « *sous tutelle* ». « *Je l'écoute beaucoup,* a-t-il confié, *car il a été chef de tribu...* »

Un rôle

M. Giscard d'Estaing et M. Léotard sont en tout cas d'accord sur l'évolution nécessaire des institutions. Dans un entretien accordé à *France-Soir* en date du 28 juin, l'ancien président de la République, qui ne veut plus revenir sur le sujet de la cohabitation, explique, en effet, qu'il faudrait « *faire en sorte que le problème ne puisse plus resurgir à l'avenir. Tous ceux qui s'interrogent sur ce point devraient demander avec moi que l'on prenne la décision de ramener la durée du mandat présidentiel à cinq ans, c'est-à-dire à la durée de la vie d'une Assemblée nationale, et que cette décision soit prise avant 1988* ».

« *Il faudrait faire coïncider, dans l'avenir,* ajoute M. Giscard d'Estaing, *ces deux élections et instituer un vice-président de la République.* » L'ancien chef de l'Etat se livre également à un long plaidoyer en faveur de l'union de l'opposition. « *L'union fait la France* », affirme-t-il, avant de souligner que, pour sa part, il « *ne cherche pas une place, mais un rôle* ».

M. ROSSINOT (UDF) : contre le dogmatisme libéral

Lors d'un colloque sur le radicalisme organisé samedi 22 juin au Sénat, par les radicaux valoisiens et le Nouveau Contrat social qu'anime M. Edgar Faure, M. André Rossinot, président du parti radical, a adressé une mise en garde à l'opposition : « *Une autre forme d'intolérance,* a-t-il affirmé, *ne doit en aucun cas succéder à l'échec socialiste* (...). *Ce n'est pas parce que l'on a assisté à une dérive idéologique majeure avec le dogmatisme socialiste qu'il faut lui opposer un autre dogmatisme : le libéralisme sauvage.* »

• *Les maires de France et la DGF.* — Le comité directeur de l'Association des maires de France (AMF) prend acte d'une disposition du gouvernement tendant vers un rétablissement d'environ 400 millions de francs de la dotation globale de fonctionnement (DGF), mais estime qu'en dépit de cette mesure « *le manque à gagner pour les communes reste considérable en raison de l'amendement gouvernemental voté par l'Assemblée nationale qui avait amputé de fait la régularisation annoncée pour juillet de 1,2 milliard de francs* ».

UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION « ENTREPRISE ET PROGRÈS »

La « république des patrons » est encore loin

La participation de M. Roger Fauroux, président-directeur général du groupe Saint-Gobain, à l'émission « Le Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 30 juin à 18 h 15, illustre les relations entre le monde politique et celui de l'économie. Maintenu à la tête d'une grande industrie nationalisée en 1982, M. Fauroux ne peut ignorer le contexte politique dans lequel se développe son activité : celle-ci est aussi en partie conditionnée par les décisions prises par le gouvernement ou votées par le Parlement. Ces problèmes ont été le thème d'un colloque récent de l'association Entreprise et Progrès.

Les deux mondes naguère clos, voire antagonistes, de l'entreprise et de la politique commencent à s'entrouvrir, à se mieux connaître et ils cherchent à se comprendre. Ce nouveau comportement a commencé il y a une quinzaine d'années et continue de se développer. Le rapprochement se fait encore lentement et malaisément mais l'orientation semble désormais irréversible.

L'association Entreprise et progrès fondée en 1970 pour promouvoir une « société ouverte » et regroupant un patronat qui se voulait *moins replié sur lui-même* que dans le passé est pour une part responsable de la décrispation des relations entre le public et le privé, entre l'entreprise et le politique. Il y a eu progressivement prise de conscience de certaines solidarités entre producteurs et élus. Le moment était donc bienvenu pour qu'Entreprise et progrès organise le 20 juin à l'Assemblée nationale un colloque sur « *Les dirigeants d'entreprise et la politique* ». Et pourtant la symbiose n'est pas réalisée entre les deux activités puisque, aujourd'hui, sur les *trente-six mille* maires de France, 861 seulement sont chefs d'entreprise et 408 ont des fonctions de cadres. Au Parlement, sur 491 députés, 55 sont cadres ou patrons, et sur 320 sénateurs il n'y en a que 33.

Les raisons de cette relative absence sont nombreuses. Le chef d'entreprise est davantage porté à décider qu'à concilier comme le fait l'homme politique. Il faut pour faire de la politique « *savoir perdre du temps, écouter les électeurs, gagner leur confiance et surtout renoncer à un plan de carrière* », comme l'a expliqué Mme Louise Moreau, député UDF des Alpes-Maritimes et maire de Mandelieu. La garantie de l'emploi est encore moins assurée en politique que dans les entreprises. Cela explique que les fonctionnaires, certains de retrouver un poste après un échec électoral, n'aient jamais été aussi nombreux à l'Assemblée nationale que depuis 1981. C'est là l'excuse essentielle qu'avancent les dirigeants du privé pour ne pas faire de politique. La méconnaissance des servitudes et des aléas du métier politique et de ce qu'André Tardieu appelait « *la profession parlementaire* » entraîne encore bien des incompréhensions de la part des chefs d'entreprise. Aux réactions de la salle, on sentait qu'une même réprobation englobait l'administration et les élus considérés comme des technocrates irresponsables, bien qu'une telle image soit largement fausse.

Admettre la différence

Certes Entreprise et Progrès invite les chefs d'entreprise à acquérir des mandats politiques. M. Jean Bousquet, maire de Nîmes (opposition) depuis 1983, affirme que son *engagement* n'a pas nui à l'entreprise Cacharel qu'il dirige. Il reconnaît toutefois qu'il consacre à sa ville cinq jours par semaine et deux à son affaire, mais il affirme : *J'ai considéré que ma raison d'être de chef d'entreprise était directement menacée et que notre économie allait sombrer dans le dirigisme et l'étatisme absolus* ». Il a donc fait un choix de nature politique « *pour mettre fin au divorce entre les deux mondes* ». Tous les députés qui sont intervenus : MM. Barnier et Godfrain (RPR), Clément (UDF), Pierret et Poignant (PS), ont cependant souligné qu'un mandat national était un travail à temps complet et que l'on ne pouvait être en même temps parlementaire et chef d'entreprise.

« *Il convient de s'admettre différents* », a reconnu M. Poignant, député socialiste du Finistère, qui a énuméré trois « *lieux d'échange* » : les partis, où les passerelles et les rencontres peuvent exister, les médias, où les hommes d'entreprise peuvent « *tenir le discours de la réussite* », et l'entreprise elle-même, où les hommes politiques devraient être mieux accueillis.

M. Godfrain, député RPR de l'Aveyron, a souhaité que les parlementaires « *reçoivent l'assistance de la matière grise de l'entreprise* » et que l'information soit réciproque et mieux organisée. Il est vrai que M. Valeriola, directeur des ressources humaines de L'Oréal, a souhaité que « *les entreprises sortent de la pudeur qui les a paralysées en matière de communication* ».

M. Francis Gautier, président d'Entreprise et progrès, a d'ailleurs reconnu que « *la communication vers le monde politique était mal organisée par les entreprises* ».

La participation active et personnelle des responsables de l'entreprise à la vie politique, notamment par l'exercice de mandats électifs, est donc difficile. Cela relève de choix intimes, de décisions politiques, de vocations, qui, bien souvent — plusieurs l'ont reconnu, comme M. André Furia, président de Bendix-France, — « *sont découragés, voire entravés, pour les cadres, par les chefs d'entreprise eux-mêmes* ».

Il s'agit dès lors d'organiser plutôt les relations entre la société civile et la société politique.

M. Michel Barnier, président du conseil général de Savoie et député RPR, estime que « *le débat n'est plus posé en termes de conflit* » puisque, aujourd'hui « *aucune décision ne peut plus être prise sans concertation avec les responsables économiques* ». Et il cite l'accord conclu par son conseil général avec treize grandes entreprises pour promouvoir les prochains Jeux olympiques d'hiver en Savoie. Toutefois, il regrette que les ponts soient trop souvent coupés entre secteur public et secteur privé, et il propose d'établir des « *passerelles* » entre les deux. M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, l'approuve, qui reconnaît même que « *le récent statut de la fonction publique a ossifié les choses. La fonction publique devrait être plus proche du monde des décisions* ».

Pour M. Jean-Claude Guibal, délégué général d'Entreprise et progrès, le problème posé aujourd'hui « *résulte du retard pris par le monde politique par rapport au mouvement de la société. La réglementation devient un frein à la modernisation de la société française* ». Il ne souhaite pas que les chefs d'entreprise constituent dans le monde politique un groupe de défense d'intérêts corporatistes. Tous les orateurs d'ailleurs se sont prononcés contre les listes socio-professionnelles aux élections, bien que M. Pierre-André Périssol, président du groupe Arcade, ait souhaité un « *rassemblement des élus issus de l'entreprise* ».

Ce qu'il faut, a expliqué M. José Bidegain, directeur général adjoint de Saint-Gobain, c'est « *mieux se connaître pour mieux se comprendre afin de regarder ensemble dans la même direction* ». Il n'y a pas, en effet, selon lui, de « *concurrence entre l'entreprise et le politique* ». Il souhaite que les responsables économiques soient davantage consultés par les parlementaires et que les techniques des entreprises, concernant les prévisions ou les simulations par exemple, soient utilisées par ceux qui élaborent la loi. Il souhaite, comme le fait Saint-Gobain, que des élus soient reçus plus fréquemment dans les entreprises.

Ce colloque, auquel de nombreux dirigeants ont assisté, a montré que la *méfiance* et la *méconnaissance* — d'ailleurs réciproques — qui s'étaient instaurées entre le monde de l'entreprise et le monde politique étaient en train de disparaître. Certes, bien des préventions existent encore, mais beaucoup d'entre elles visent plutôt l'administration et les fonctionnaires que les élus eux-mêmes. En effet, la réhabilitation de l'entreprise, de son rôle dans la société et même de son éthique semblent avoir fait des progrès auprès de la classe politique. La coopération plus étroite qui s'est établie entre dirigeants et élus locaux grâce à la décentralisation a sans doute contribué à cette modification du climat. Enfin, non sans un certain paradoxe, c'est *sous un régime socialiste* — mais il est vrai après un changement d'orientation — que le rôle de l'entreprise comme facteur de la relance économique, comme source d'emploi et comme pourvoyeur de devises est le plus exalté.

Toutefois, si, dans son histoire, la France a, entre autres, connu la république des bourgeois, celle des professeurs et celle des fonctionnaires, *elle n'en est pas encore à* celle des patrons. L'intérêt général qu'incarne la représentation nationale pour les élus du peuple tout entier ne saurait se réduire à la défense organisée d'intérêts catégoriels. Tout au plus peut émerger, selon la formule de M. Jean Bousquet, une nouvelle génération, celle des « *socio-politiques* ».

ANDRÉ PASSERON.

L'EXPLICATION JOSPIN-FABIUS

Tout le monde est content !

Tout le monde est content, ou fait semblant. Le jugement de Salomon prononcé mercredi 26 juin par M. François Mitterrand afin de régler, sans paraître désavouer quiconque, le conflit Jospin-Fabius, offre à l'un et l'autre des protagonistes une porte de sortie honorable.

L'entourage du premier ministre paraît soulagé. « *Le chef de l'Etat s'étant exprimé, c'est fini, c'est résorbé* », dit-on. Les amis du premier secrétaire du Parti socialiste accueillent les propos présidentiels comme une synthèse qui leur convient, mais insistent sur leur volonté de soumettre au comité directeur du PS du 6 juillet les trois questions posées par M. Jospin : rôle du parti, *stratégie d'union des* forces populaires, conduite de la campagne.

« *Les socialistes sont contents. Le président a dit ce qu'ils souhaitaient entendre* », remarque, pour sa part, M. Jean Poperen, *numéro deux du PS.* Le débat aura lieu, souligne-t-il, sans dramatisation. Cela revient à dire que, de son point de vue, la question du mandat de premier secrétaire remis en jeu par M. Jospin ne se pose plus.

« *Les choses se calment, tout va rentrer dans l'ordre* », prévoit M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et des transports. M. Pierre Mauroy a répété, comme à son habitude, que le PS « *est à gauche* » et appelle au rassemblement « *des forces populaires* ».

Quant à M. Olivier Stirn, il souhaite que la « dynamique » de la campagne électorale joue « *aussi bien au centre qu'à gauche* ».

Dans l'opposition, M. Jacques Chirac estime qu'il n'y a pas de quoi se réjouir, car ce conflit, selon lui, « *discrédite l'ensemble de la classe politique* ». M. Chirac préfère imaginer qu'il s'agit « *d'une querelle de principes et non pas d'une querelle de personnes* ». M. Philippe Seguin, secrétaire national du RPR, député des Vosges, analyse ainsi cette affaire : « *Jospin n'entend pas mettre le Parti socialiste entre parenthèses alors que Fabius a jeté depuis longtemps l'idéologie de la gauche aux orties.* »

CUMUL DES MANDATS ET NATIONALISATIONS

Les amis de M. Mauroy font pression sur le gouvernement

Plusieurs parlementaires socialistes (1), membres du courant B (Mauroy) du PS, ont demandé, le mardi 26 juin, l'inscription à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement de deux textes législatifs : le projet de loi dit de « respiration » du secteur nationalisé, et un projet de loi sur le cumul des mandats et la définition d'un statut de l'élu.

Ces parlementaires affirment qu'ils ont « *toutes les raisons de craindre* » que ces deux questions ne figurent pas au programme de la dernière session de la législature, compte tenu des « *résistances* » qu'elles suscitent, selon eux, notamment dans le parti. Or, pour ces parlementaires, la loi de « respiration », qui permettrait aux entreprises nationales d'acquérir ou de vendre des filiales, est le « *complément indispensable de la loi de nationalisation* ». Ils souhaitent ainsi limiter les risques de dénationalisation massive et anarchique en cas de retour de la droite au pouvoir. L'un d'entre eux explique — en privé — que les *amis* de l'ancien premier ministre ont l'impression, à propos des nationalisations, de voir l'actuel gouvernement défaire lui-même en partie ce que la gauche avait construit.

Quant au cumul des mandats et des fonctions, les parlementaires du courant B ne jugeraient pas « *concevable* » que la législature se termine sans qu'aient été adoptés les premiers éléments d'une réforme « *exigée* », selon eux, par les militants socialistes et l'opinion, et « *demandée* » par de nombreux députés. D'autant, estiment-ils, que la mise en œuvre de la décentralisation et l'introduction de la proportionnelle rendent encore plus aigu le problème des cumuls.

(1) Il s'agit de Mme Françoise Gaspard, député d'Eure-et-Loir, de MM. Guy Allouche, sénateur du Nord, Christian Pierret, député des Vosges, Jacques Roger-Machart, député de Haute-Garonne, et Hervé Vouillot, député de Côte-d'Or.

LES RÉPONSES DU PCF A M. MITTERRAND

M. Gayssot : nous avons été au gouvernement pas au pouvoir

M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré à l'Agence française de communication, le jeudi 27 juin, en réponse aux propos de M. François Mitterrand à Carcassonne, le 25 juin : « *Pendant trois ans, nous avons été au gouvernement, mais pas au pouvoir.* » M. Gayssot a ajouté : « *Avec quatre ministres, nous n'étions pas en mesure d'infléchir la politique du gouvernement, de changer les choses. Quand nous avons vu que les socialistes ne voulaient pas entendre la voix des communistes et celle des électeurs, nous avons quitté le gouvernement.* »

De son côté, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, a rendu publique, jeudi, une déclaration, dans laquelle il affirme : « *Je dirai à François Mitterrand, qui reproche aux communistes de manquer de courage pour affronter les Français : « Avec les » Français, nous avons le courage » d'affronter le capital. Ce n'est pas » votre cas, et c'est pourquoi vous » ne pouvez pas réussir à rassembler les Français.* »

Selon M. Herzog, M. Michel Delebarre, ministre du travail, « *a menti* » en affirmant, jeudi matin, sur Europe 1, que les communistes, comme les socialistes, avaient cru, en juin 1981, à une reprise économique internationale.

CONFLIT ENTRE LE PCF ET UN DE SES ÉLUS DANS LA SOMME

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. René Carouge, conseiller général de la Somme, maire de Riverie, commune suburbaine d'Amiens, a démissionné du Parti communiste après y avoir été inscrit pendant cinquante-quatre ans. A l'origine de l'affaire, le licenciement d'une employée municipale, qui a valu à M. Carouge, de la part de deux militants communistes, l'accusation d'être « *pire que Gattaz* », puis une pétition circulant à l'initiative du PCF. La CGT a attaqué à son tour. L'affaire du licenciement a été portée devant le conseil des prud'hommes.

Pour M. Carouge, tout cela a été fait pour le mettre au pas, parce qu'il a manifesté, récemment, des désaccords avec le PCF. « *Je suis mécontent de la politique du Parti socialiste,* dit-il, *mais laisser le PS dans les mains de la droite, n'est pas la solution. Il faut rassembler toute la gauche.* » Alors que, du côté de la fédération communiste de la Somme, on se borne à affirmer qu'« *il n'y a pas d'affaire Carouge* », le maire a reçu l'appui du personnel communal, qui déclare, dans une pétition, que « *M. Carouge a toujours eu une attitude irréprochable* » envers lui.

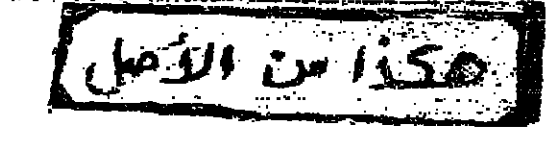
M. C.

D'ANCIENS RÉSISTANTS JUIFS CRITIQUENT LE CHOIX DES INVITÉS AU DÉBAT D'ANTENNE 2

Le comité de l'AMILAR (Amicale des liaisons des anciens résistants juifs) s'est déclaré, le jeudi 27 juin, « *surpris par l'absence au débat sur le film* Des « terroristes » à la retraite *de son réalisateur, Mosco, ainsi que des représentants qualifiés des organisations de résistance juive* », et il « *regrette également l'absence d'historiens spécialisés sur cette période, particulièrement sur ce qui concerne les FTP-MOI* ».

L'AMILAR estime qu'« *Antenne 2 prive les Français d'un débat à caractère historique, équitable, en accordant la parole aux représentants du PC, tout en éliminant les porte-parole des combattants juifs, très nombreux, qui ne s'identifient plus au PC d'aujourd'hui* ».

• *Grève des planteurs à la Réunion.* — Les planteurs de canne à sucre de la Réunion observent depuis mercredi 26 juin une grève totale de la coupe pour protester contre la récente décision gouvernementale de limiter à 4 % l'augmentation du prix de la tonne de canne pour la campagne 1985-1986.



société

LE PROCÈS MAUVILLAIN A LA COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

Des possibilités plus que des certitudes

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — M. le président Bouscharain, à l'ouverture de la seconde journée, jeudi 27 juin, dans une adresse publique à la presse, l'a fait savoir à tout le monde : « *Ce nouveau procès de Guy Mauvillain n'est pas un procès en réparation. C'est un procès tout court.* » Ainsi ne fallait-il pas voir dans quelques réflexions formulées la veille par le magistrat, sur l'état de la procédure initiale, une critique et moins encore une mise en cause de ce qui avait pu être fait par d'autres avant qu'il ait à connaître lui-même de ce dossier. Voilà qui est bel et bon.

Il n'empêche que le débat de Bordeaux par sa minutie même et son sérieux, montre, qu'on le veuille ou non, que celui de Saintes en 1975 achevé sur la condamnation de Guy Mauvillain à dix-huit ans de réclusion criminelle fut, pour le moins, rapide. Car cette fois tout au long d'une journée encore marathonienne, on n'a pas lésiné sur le temps, sur les confrontations entre témoins, sur la quête éperdue d'éléments nouveaux de nature à mieux éclairer la cour et le jury.

Au cœur de l'affaire, il faut toujours le rappeler, il y a ceci : Elise Meilhan, cette vieille dame âgée de soixante-seize ans que Guy Mauvillain est accusé d'avoir tuée, le 9 janvier 1975 à La Rochelle entre 20 h 20 et 20 h 30, a prononcé le nom de celui-ci avant d'être transportée à l'hôpital. Cela n'est pas contesté. Le nom de Mauvillain a été entendu par un médecin légiste, le docteur Raymond-Louis Gabriel Girard. Il l'a été aussi par Mlle Ariane Richasse, médecin de l'antenne du SAMU qui vint sur les lieux. Il l'a été, enfin, par le conducteur de l'ambulance M. Heraud. Mais c'est ici que commencent les discussions.

En premier lieu, quels ont été exactement les propos d'Elise Meilhan ? Tels qu'ils sont relatés dans les procès-verbaux de l'époque à la police, puis à l'instruction, ils comportent, selon les dates, des variantes. A-t-elle dit, répondant à une question précise du docteur Girard qui lui demandait si elle avait reconnu son agresseur : « *C'est Mauvillain, le mari de l'infirmière, qui fait des piqûres à ma sœur* » ? A-t-elle seulement dit : « *Le mari de l'infirmière* », ajoutant après un temps de silence : « *Mauvillain.* » Les mots ont-ils été encore formulés différemment, si l'on en croit d'autres procès-verbaux. On ne le saura, en vérité, jamais.

Les apparences d'une accusation

Il reste que, de toute façon, il y a bien là les apparences d'une accusation. Est-elle recevable ? C'est le second chapitre. Pour en traiter, la cour d'assises s'est transformée en chaire de neurochirurgie. C'est qu'il s'agit de savoir quel était, au moment où elle parla, l'état de conscience médicale de cette victime atteinte d'un traumatisme crânien qui avait fait éclater les os et entraîné des projections de matière cervicale. Les propos entendus se situent, selon les témoins, entre 21 h 30 et 21 h 40, soit largement plus d'une heure après l'agression.

Aux pompiers comme aux policiers qui arrivèrent les premiers sur les lieux, la victime qu'ils découvrirent dans son appartement étendue sur le sol, légèrement sur le côté, apparut dans un état tel *qu'ils l'ont crue morte. Ils n'ont* alors ni vu remuer ses lèvres, ni constaté le moindre mouvement. C'est dans l'ambulance seulement qu'Elise Meilhan s'est exprimée. On en déduit qu'après une perte de connaissance de plus d'une heure elle a pu, malgré tout, reprendre ses esprits. Mais les avait-elle repris au point que l'on puisse tenir pour argent comptant ce qu'elle a dit « *d'une voix très nette* » selon le docteur Girard ? Les spécialistes neurologues réanimateurs, sans être vraiment en opposition ouverte, ont d'abord exprimé des divergences.

Pour les uns, l'état de la blessure n'empêchait pas Elise Meilhan de percevoir très bien le sens d'une question et d'y apporter une réponse appropriée. C'est, en tout cas, leur semble-t-il, une possibilité. Pour d'autres, tel le docteur Jean-Pierre Held, médecin-rééducateur à l'hôpital de la Pitié à Paris, cité par la défense, il convient d'être plus réservé. Certes, après un premier coma, la blessée a pu retrouver une certaine conscience.

Néanmoins, dit-il, en raison de l'importance des coups reçus, il semble extraordinaire qu'elle ait pu reprendre totalement ses esprits. Ce serait même tout à fait bizarre et invraisemblable qu'elle ait été capable d'affirmer sans se tromper des faits aussi précis. Il est fort possible, ajoute-t-il, que la mémoire ait été perturbée, même si les phrases livrées ont été correctes et cohérentes dans l'expression. Il y aurait donc risque de confusion, tant sur les événements rapportés que sur l'identité de la personne désignée, c'est-à-dire Mauvillain.

Là encore, revient donc le mot « *possible* ». On le retrouve de nouveau dans la déposition de M. Jean Duhamel, expert chargé à l'origine de donner son opinion sur le crédit qui pouvait être accordé aux paroles de la victime. Lui aussi dira : « *Que nous demandait-on ? De dire s'il y avait une possibilité de croire à l'expression d'une réalité. Nous avons répondu que cette possibilité existait. Ce n'est pas une certitude.* »

« Un doute plane »

Pourtant, ce qui inquiète un autre spécialiste, le professeur Cohadon, neurochirurgien à l'hôpital Pellegrin de Bordeaux, chargé de dire dans le cours d'un supplement d'information si les conclusions des précédents experts pouvaient être considérées comme toujours valables dix ans après, en raison de possibles progrès de la médecine, c'est qu'Elise Meilhan soit restée plus d'une heure en perte de connaissance, ce qu'il ignorait d'ailleurs jusqu'à ce jour et ce qui l'amène à modifier ses conclusions initiales. Pour lui, c'est là, en effet, l'indication que le traumatisme était grave. Das lors, il s'interroge sur cet état de conscience revenue si tardivement. D'autant plus que les experts ont établi un rapport, non par une connaissance directe des faits qu'ils avaient à apprécier, mais en consultant d'autres spécialistes, en écoutant les témoins, en se faisant communiquer le dossier médical établi à l'hôpital de La Rochelle.

Une constatation a pourtant dû être faite : aucun de ces experts n'avait vu encore les radios du crâne d'Elise Meilhan, ni toutes les fiches faisant état de l'évolution médicale. Ils en ont donc pris connaissance à Bordeaux. Cela les a amenés à reprendre, encore une fois, leurs conclusions pour dire que la probabilité d'un retour de conscience suffisant pour qu'on puisse accorder crédit aux propos tenus leur apparaît vraiment très incertaine. M. Cohadon, s'adressant à l'avocat général, M. René Pech, qui voulait savoir malgré tout s'il y avait quand même un degré de probabilité, a répondu : « *Il me serait possible de vous le dire, mais ce ne serait pas sérieux. De toute façon, un doute plane.* »

C'était assurément le mot qu'attendaient les avocats de la défense, Mes Jean-Yves Dupeux, Bertrand Favreau et Bernard Chalvet. Quant à Guy Mauvillain, qui a suivi tout cela avec sa quiétude ordinaire, on avait fini par oublier qu'il était là et que la cour était là pour lui. Ainsi avance-t-on pas à pas sous la houlette de M. Bouscharain, président aussi aimable qu'infatigable, sans cesse à la recherche d'une information nouvelle, d'une précision supplémentaire, de la valeur à accorder à une hypothèse plutôt qu'à une autre. Les jurés, eux ne montrent pas davantage leur lassitude. Au contraire, on les sent en éveil, et, déjà, plusieurs d'entre eux ont posé des questions pertinentes au long de cette journée qui sera capitale.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE CINQUIÈME RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CNIL

Les libertés, malgré l'informatique

« Le développement accéléré de l'informatique aboutit à un véritable encadrement de l'individu », constate M. Jacques Fauvet, qui présentait, jeudi 27 juin aux journalistes, le cinquième rapport d'activité de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). M. Fauvet, qui préside cette commission depuis le mois de juin 1984, en a profité pour faire le point sur quelques dossiers - épineux - récents que ce rapport n'évoque que succinctement car il n'en couvre que la période du 15 octobre 1983 au 31 décembre 1984 (1).

Cet « encadrement de l'individu », que déplore M. Fauvet, ne doit pas, à ses yeux, freiner le développement de l'informatique. La CNIL doit plutôt être un « contre-pouvoir », veillant avec vigilance mais aussi avec souplesse à l'application de la loi de 1978 *« relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés »*. Par exemple, cette loi interdit aux organismes de sondages de mettre en mémoire les données faisant état de l'opinion politique des personnes interrogées, « sauf accord express de l'intéressé ». Le seul accord valable serait une signature. Mais les enquêteurs évitent de la demander car les « sondés » refuseraient alors de répondre à leurs questions et, comme les organismes de sondages veulent connaître le nom des personnes interrogées, pour s'assurer que les enquêteurs ne remplissent pas les questionnaires eux-mêmes, la loi est bafouée.

Pour éviter qu'elle continue à l'être ouvertement, la CNIL, d'accord avec la Commission des sondages, a décidé de tenter une expérience. Pendant six mois, les « sondés » devront inscrire leur nom sur les questionnaires et signer. S'il s'avère que cette formalité n'entrave pas la tâche des enquêteurs, tant mieux. Sinon, la CNIL avisera.

Elle ne fait pas toujours preuve d'autant de souplesse, comme s'en sont rendu compte les organismes de crédit à la consommation. Pour se protéger des mauvais payeurs, ces organismes ont constitué des fichiers communs interrogeables à distance. Le mauvais payeur, c'est, pour eux, non seulement celui qui verse avec retard ce qu'il doit pour l'achat d'un téléviseur ou d'une automobile, mais aussi quelqu'un dont les caractéristiques (âge, profession, revenus, situation familiale, etc...) font redouter qu'il ne soit insolvable ou le devienne.

« L'intérêt public »

Ces mauvais payeurs, réels ou virtuels, peuvent rarement obtenir un prêt, cela en dépit de la loi de 1978 qui interdit de tenir compte, pour prendre de telles décisions, du « profil » informatisé des individus.

Contre cette violation de la loi, la CNIL a décidé de réagir en enjoignant aux organismes de crédit de motiver leur refus. De même, ces organismes ne pourront plus conserver en mémoire le nom des mauvais payeurs plus d'un an après l'extinction de leur dette.

Au détour de ce bilan très détaillé de quinze mois d'activité de la CNIL, on apprend que l'administration elle-même viole parfois la loi. Celle-ci interdit non seulement de mettre en mémoire les préférences politiques, mais aussi les *« données nominatives qui, directement ou indirectement, font apparaître les origines raciales ou les opinions (...) philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes »*.

Pour des motifs *« d'intérêt public »*, cette règle ne s'applique pas, en principe, aux services d'espionnage ou de contre-espionnage, aux Renseignements généraux ou à la Sécurité militaire. Encore aurait-il fallu que les décrets laissant carte blanche à ces administrations voient le jour. Malgré de multiples promesses de leur part et relances de la CNIL, ce n'est toujours pas le cas.

Ce retard est d'autant plus regrettable que certains individus peuvent en tirer argument pour transgresser eux aussi la loi. On l'a vu chez SKF, dont la direction avait constitué un fichier où figuraient des appréciations, telles que « mœurs légères » ou « CGT, mais honnête ». Cette fois, la CNIL s'est fâchée et a porté plainte. Quatre inculpations ont été prononcées. Mais pour une affaire comme celle-là, combien restent impunies ? La CNIL est consciente de cette faiblesse et a multiplié par dix en 1984 le nombre des contrôles qu'elle a effectués. Elle tient à le faire savoir, espérant sans doute que cela aura valeur d'avertissement.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Commission nationale de l'informatique et des libertés, « Cinquième rapport d'activité », la Documentation française, 303 pages, 95 F.

CNIL, 21, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, tél. 544-40-65.

LES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS CONFRONTÉS A LA CHUTE DE LEURS EFFECTIFS

Des instituteurs « incompris »

Depuis plusieurs années déjà, un mouvement de désaffection continu touche le SNI, premier syndicat de la Fédération de l'éducation nationale (1). Mais un nouveau clignotant s'est allumé sur le tableau de bord du syndicat depuis son dernier congrès, en 1983 : le SNI a perdu 10,5 % de ses voix aux élections professionnelles de décembre 1984. La position traditionnellement hégémonique du SNI chez les instituteurs (77,98 % des voix en 1982) et l'offensive de Force ouvrière dans ce milieu n'expliquent que partiellement ce mauvais résultat. Le congrès de Nîmes, dont le thème est « Syndicalisme aujourd'hui, syndicalisme demain », devrait analyser l'ensemble des causes de l'érosion et chercher à en tirer les conséquences.

Pour alimenter les débats sur ce thème, la direction du syndicat, où est majoritaire la tendance Unité-indépendance-démocratie (UID, 58,76 % des voix, proche des socialistes), a commandé à la COFREMCA (Compagnie française d'études de marché et de conjonctures appliquées) une enquête qui tente de situer les instituteurs et les PEGC dans les évolutions sociales actuelles et de connaître l'image qu'ils se font du syndicat.

L'étude, non publiée, distingue plusieurs facteurs peu propices au développement du réflexe syndical chez les instituteurs.

D'abord l'éclatement social d'un milieu autrefois homogène. Le recrutement des instituteurs, opéré jadis dans les milieux modestes, s'est diversifié depuis vingt ans. Eclatement catégoriel ensuite, avec la césure entre instituteurs et professeurs de collège. Ceux-ci ne restent pas non plus étrangers aux tendances générales de la société qui poussent à l'individualisme et font rechercher l'autonomie. Les instituteurs n'apprécient donc pas que l'on parle d'eux comme d'une catégorie uniforme. Ils s'estiment « *incompris, injustement jugés* » par le corps social. Dans leur classe, ils se sentent seuls et ont peur d'être les derniers à évoluer. D'où un « *sentiment de malaise profond* », accentué par l'impression que les réformes successives ont dessaisi petit à petit les instituteurs de leurs responsabilités et brouillé les règles de leur métier. L'autorité, honnie dans les années 68, revient en force chez une partie des enseignants qui regrettent les silences de l'administration.

Le Syndicat national des instituteurs, historiquement lié à la profession, n'échappe pas à ces tourbillons. Très largement impliqué dans les nombreuses structures de l'éducation nationale, le SNI est perçu aujourd'hui péjorativement comme une « contre-administration ». Il n'est pas contesté dans son rôle traditionnel de défense des fonctionnaires, mais les instituteurs le jugent insuffisamment présent dans le quotidien de leur métier. Dès lors, « *l'adhésion apparaît plus comme une adhésion-assurance que comme une adhésion militante* ».

Le glissement vers la politique

Ces données, relevées sur le plan national, sont appuyées et précisées par une enquête réalisée en 1983 auprès des instituteurs du département du Rhône par le Centre d'études de science politique et administrative de l'université Lyon-II (2). Interrogeant d'anciens adhérents du SNI pour analyser les causes de leur départ, cette étude indique que les « *déçus du SNI* » se recrutent parmi les instituteurs particulièrement peu satisfaits de leurs conditions de travail et de leur rémunération, mais qui « *semblent* (...) *avoir perdu confiance dans le syndicat pour l'améliorer* ». En moyenne, les instituteurs qui ont quitté le syndicat du Rhône se déclarent politiquement un peu moins à gauche que la moyenne des adhérents, plus souvent catholiques pratiquants et partisans d'un retour aux méthodes traditionnelles d'enseignement. Ils ou elles — car ce sont souvent des femmes — se rattachent davantage à la petite bourgeoise qu'à la classe ouvrière, et ont fréquenté moins souvent l'école normale, haut lieu de syndicalisation. Toutes ces caractéristiques correspondent à la génération des instituteurs entrés en masse dans la profession à la fin des années 50 et dans les années 60 pour répondre à la poussée démographique. Ces enseignants ont adhéré massivement au SNI au début de leur carrière, mais la fragilité de leur engagement « *due précisément à l'évolution de leurs caractéristiques sociales* » s'est révélée par la suite. Ils sont aujourd'hui âgés de quarante à cinquante ans, et l'enquête constate ces dernières années chez eux un « *formidable mouvement de désengagement syndical* ».

Tel est le constat en forme de défi dont les congressistes du SNI devront tirer les leçons. La tâche sera d'autant plus ardue que les différentes tendances du syndicat s'opposent sur la thérapeutique à appliquer au malade. Le contexte de désunion de la gauche, la proximité d'échéances électorales où les instituteurs pèseront lourd, le langage nouveau de M. Chevènement brouilleront davantage encore les cartes. Déjà, la tendance minoritaire Unité et action, proche des communistes (U et A : 31,18 % des voix), accuse les majoritaires prosocialistes de « *glisser du syndicalisme vers la politique* ». La tendance Ecole émancipée (animée notamment par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire), elle, condamne « *un syndicalisme de sommet, vidant de sa substance toute discussion à la base* ». Face aux réalités et à la contestation, la direction du SNI se dit prête pour le changement à condition de « *ne pas abandonner ce qui a fait notre force* ». « *Changement* » dans ses méthodes d'information, d'animation, que symbolise la modernisation de la carte syndicale présentée dès l'an prochain dans un format « carte de crédit » permettant l'accès à une banque de données. Pour sa part, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du syndicat, souhaite conduire « *ses adaptations* (qui) *ne sont pas spontanées* » afin de « *donner de l'air et de l'espace* » à un syndicalisme en crise.

PHILIPPE BERNARD.

(1) 314 000 adhérents en 1975 et 219 000 en 1985.

(2) *Les Déçus du syndicalisme. La désyndicalisation chez les instituteurs du Rhône.* CESPEA, 1, rue Raulin, 69365 Lyon Cedex 7.

● *L'éducation nationale fera de la prospective.* — En présentant les travaux de la mission éducation-entreprises, M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé, jeudi 24 juin, qu'il étudie la création d'une cellule chargée de coordonner les travaux des services de prévision et de leur commander des études, afin de mieux maîtriser les flux dans les diverses filières de formation. Dans son rapport, la mission éducation-*entreprises, présidée par M. Bloch* (*le Monde* du 28 juin), reprochait au ministère de l'éducation nationale de s'être « *trop souvent laissé accaparer par la gestion des moyens, en laissant de côté une mission principale : les études prospectives et la gestion prévisionnelle* ».

Des universitaires déçus

Les adhérents du SNE-Sup, qui représentent les divers courants de la gauche française, ont des appréciations divergentes sur l'action à mener face à la politique du nouveau ministre de l'éducation nationale. La loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984 comportait pour le SNE-Sup des « *potentialités* » même si sur de nombreux points les responsables du syndicat ne ménageaient pas leurs critiques.

Mais avec M. Chevènement, de « *nouvelles orientations* » sont apparues. Des réorientations même, selon M. Jean-François Tournadre, secrétaire général sortant. « *La loi était ressentie par le gouvernement comme une gêne et non pas comme un point d'appui pour le développement de sa politique universitaire* », a-t-il expliqué. Selon lui, on assiste à un étouffement de la rénovation des premiers cycles par absence de moyens, à la mise en place d'une Université à « *deux vitesses* » par la création de magistères et, enfin, à une politique sélective, d'habilitations de troisième cycle.

La conséquence de cette situation, pour M. Tournadre, « *c'est la détérioration du climat dans les établissements* ». Il explique que la lassitude se développe et que « *certains de nos collègues parmi ceux qui se sont le plus investis dans les réformes sont découragés de participer à la mise en œuvre de la rénovation* »

Les intervenants sont nombreux à venir témoigner de cet « *écœurement* » des enseignants qui tentaient depuis deux ou trois ans « *de bousculer les choses dans le bon sens* ». M. Guy Lachenaud, de Nanterre, s'inquiète de l'absence de démocratie dans la mise en place des magistères et se demande si « *les intrigues dans les couloirs du ministère n'ont pas été prépondérantes* ». M. Jean-Paul Lecertua, de Limoges, craint que l'on n'assiste à la création de deux universités, l'une réservée à l'élite et promise au succès, l'autre recevant les laissés-pour-compte.

Mais il existe aussi des adhérents qui regrettent que depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir il n'y ait pas eu de ruptures fondamentales dans le fonctionnement de l'Université. Défendant ce point de vue, les membres du courant Ecole émancipée reprochent à la direction du syndicat de ne pas avoir proposé des axes de transformation. « *En vous contentant de gérer les dossiers vous avez favorisé la désaffection envers le syndicat* » a lancé à la direction M. Jean Malifaud (1).

La défense des vacataires

Quelles qu'en soient les causes exactes, la baisse d'influence du SNE-Sup est manifeste. Les résultats des élections au comité technique paritaire de 1984 en sont la preuve puisque le syndicat était passé de 54,8 % des suffrages exprimés en 1982 à 40,28 %. M. Tournadre ne cache pas que le nombre d'adhérents a fortement diminué. Au dernier congrès d'orientation, en 1983, le syndicat rassemblait 7 400 adhérents, les cotisations prises en compte pour le congrès cette année sont au nombre de 5 472. Une perte importante, mais, selon M. Tournadre, stabilisée, car « *l'essentiel de la perte que nous avons connue se situe dans la période 1983-1984* ».

Face à cette diminution des effectifs, le SNE-Sup entend agir en mobilisant les enseignants de tous niveaux sur les problèmes pédagogiques comme sur ceux des carrières. Le nouveau secrétaire général, M. Jacques Duveau, maître de conférences en économie à l'université de Lille-I, souhaite défendre les enseignants dont les salaires augmentent peu, comme les vacataires qui réclament leur intégration comme enseignants-chercheurs. Une tâche difficile dans une profession divisée en quelque cinquante catégories aux statuts et aux attributions divers et où les plus contestataires sont ceux qui demandent leur titularisation.

SERGE BOLLOCH.

(1) Le rapport d'activité a été approuvé par 67,63 % des votants (69,85 % en 1983) contre 15,15 % (16,03 %) et 17,21 % d'abstentions (14,12 %). Les motions d'orientation ont obtenu : Action syndicale (animée par des militants proches du Parti communiste) 74,18 % (68,44 %) ; courant n° 4 (proche des socialistes) 13,01 % (17,56 %) ; Ecole émancipée 6,29 % (7,68 %) ; courant n° 3 (reste du FUO animé par des trotskistes du Parti communiste internationaliste) 3,17 % (6,32 %). Enfin un nouveau courant regroupant des assistants de Paris-VI qui se disent hostiles aux tendances 5,35 %.

COLLÈGE SÉVIGNÉ
Enseignement Supérieur
◆
en août, préparation intensive
SCIENCES-PO
(année préparatoire)
◆ établissement d'enseignement privé laïque ◆
fondé en 1880
15-17, rue des Feuillantines 75005 PARIS
Tél. : (1) 633.36.38.

CARNET DU Monde

Mariages

– Tunis. Québec.

Mlle Corinne PAOLLILO
et M. Gabriel LESSARD

sont heureux de faire part de leur mariage, qui sera célébré le 29 juin 1985, à Tunis.

4, rue d'Alger.

– M. Georges MAGNANT,
M. et Mme Claude VANDERSPELDEN,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Brigitte et Philippe,

célébré ce samedi 29 juin à Mercey.

17, rue de Montigny,
27200 Vernon.

3, rue de la Fosse-Rouge,
27950 Saint-Marcel.

Décès

– M. André Gohin,
son mari,
Claude, Madeleine, François, Anne, Yves, Bernard, Michel,
ses enfants,
Leur époux ou épouse,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont *la douleur de faire part du rappel* à Dieu de

Mme André GOHIN,
née Marie Tripier,

survenu le mercredi 26 juin 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 29 juin, à 11 h 15, en l'église Notre-Dame-de-la-Merci à Fresnes (Val-de-Marne).

7, allée des Effes, 94260 Fresnes.

– Marie-Paule, Georges Ferné
et leur fille Juliette,

ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Jacques LAVAUD,

survenu le 26 juin 1985, à l'âge de soixante-trois ans.

Une bénédiction aura lieu au funérarium du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres à Nanterre, le mardi 2 juillet, à 9 heures.

L'incinération se fera à 10 h 30, au cimetière des Joncherolles, rue Marcel-Sembat à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

257, rue Saint-Martin,
75003 Paris.

– Mme Georges Marelle-Lionne,
M. et Mme Olivier Chabord
et leurs enfants,
Mme Chantal Brami,
M. et Mme Hugues Marelle,
M. et Mme Antoine d'Estève de Pradelle,
Le docteur Laure Marelle,
Mlle Cécile Marelle
Et M. Xavier Marelle,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Georges MARELLE,

dans sa soixante-huitième année, le 25 juin 1985.

Les obsèques ont lieu ce vendredi 25 juin à Avesnes-sur-Helpe (Nord).

135, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– M. et Mme Jacques Racinet,
Mme Yvonne Rebeyrol,
M. Didier Racinet,
Mlle Béatrice Racinet,
M. et Mme Michel Billard,
Sébastien et Cédric Billard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raoul REBEYROL,
née *Madeleine Haumont,*

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Compiègne le 25 juin 1985, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse, à Compiègne, et l'inhumation, au Havre, ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Communications diverses

– Le Cercle républicain recevra le mardi 2 juillet à 18 h 30, au cours d'un cocktail-débat, M. François Léotard, secrétaire général du PR, qui fera une conférence sur le thème : « Pour une alternance franche ». S'inscrire au Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 260-60-95.

– Un colloque « Endettement international : *guérison ou rémission ?* » est organisé les 3 et 4 juillet prochain par le groupe économie et finance internationales du CNRS.

Le colloque réunira des spécialistes universitaires, notamment MM. Aglietta, Balassa, Bourguinat, Guillaumont, Mme Lavigne, notre collaborateur Paul Fabra, et de hauts responsables des institutions financières, MM. Guyot, associé gérant de Lazard *frères, Lebègue, directeur* du *Trésor*, Mac Intyre, secrétaire général de la CNUCED, Vienney, directeur à la Banque de France, Wallich, gouverneur du Système de réserve fédéral.

Ouvert par M. Malinvaud, directeur général de l'INSEE, le colloque se déroulera dans les locaux de l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, 3, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff. *Métro les plus proches* : Porte-de-Vanves ou Plateau-de-Malakoff). Pour tous renseignements, contacter M. J.-Mistral (540-10-04) ou Mme Gély *(540-04-16)*.

– L'Association internationale des anciens élèves de l'INSEAD, Fontainebleau, vient d'élire son nouveau président en la personne de Michael A. Butt (promotion 1967), président de Sedgwick Insurance Brokers Ltd. à Londres. Un poste de vice-président a été créé ; il sera occupé par Gérard Lacape (promotion 1969), directeur général *adjoint* de Publiric, *filiale du groupe* français Compagnie européenne de publications.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, samedi 29 juin à 9 h 30, amphi Lefebvre, M. Sabah Kaadan : « Nationalisme et prise de conscience nationale en AOF. »

HERMÈS

PARIS

informe
son aimable clientèle
des nouveaux horaires
d'ouverture
de son magasin

24, Fg Saint-Honoré

à compter
du 1er juillet 1985

du mardi au vendredi
de 10 h à 18 h 30

les lundi et samedi
de 10 h à 13 h
et de 14 h 15 à 18 h 30





INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 JUIN

« L'hôtel de Roquelaure. L'hôtel de Lesdiguières », 15 heures, sortie métro Solférino (I. Hauller).

« Le ministère des finances », 14 h 30, 93, rue de Rivoli.

« Versailles : le potager du roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, autobus 171.

« Gustave *Doréau* Petit Palais », 11 h 30.

« Peinture du XIXe siècle », 13 heures, Petit Palais (G. Caneri).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux de personnages célèbres à Montmartre », 14 h 45, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'enclos tragique de Picpus, la tombe de *Lafayette », 15 heures, 35, rue* de Picpus (A. Ferrand).

« Un dimanche avec l'illusionniste Dominique Weeb dans son château de Verderonne (inscriptions (1) 526-26-77).

« La maison de Monet à Giverny (*inscriptions (1) 526-26-77*).

« Le faubourg Saint-Germain, les salons de l'hôtel Rothelin-Charolet », 15 heures, métro Solférino (M.-C. Lasnier).

« Exposition Delaunay », 10 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, angle rue Radziwill *et rue des Petits-Champs* (Mlle Rojon).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Bagnolet (sortie Mortier) (G. Botteau).

« Symbolistes et Nabis au *musée du* Prieuré de Saint-Germain-en-Laye, 14 h 30.

« Le Paris des trois mousquetaires », 15 heures, métro Saint-Sulpice.

CONFÉRENCES

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Nostradamus et la fin du cycle » (S. Hutin) ; « La vision mentale de l'avenir » (Natya).

Les mots croisés
se trouvent
dans « le Monde Loisirs »
page XII

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28-06-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.06.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 juin à 0 heure et le samedi 29 juin 1985 à minuit.

Situation générale :

Un flux d'ouest va s'établir en altitude ; de l'air plus chaud mais devenant *instable circulera* sur la France.

Prévisions :

Samedi matin, les nuages observés du Nord à l'Alsace seront accompagnés de très *faibles précipitations*, tandis que sur les autres régions de la moitié nord du pays le soleil fera quelques apparitions. Au cours de la journée, nuages et éclaircies *alterneront sur ces régions*. Au sud de la Loire, le beau temps s'installera dès le matin, avec toutefois quelques bancs de brouillard formés en fin de nuit *de l'Aquitaine* au Centre, et se dissipant rapidement.

Au cours de la soirée, des nuages élevés, préorageux, apparaîtront sur les Pyrénées et près du *golfe du Lion*.

Le vent sera faible de secteur sud-ouest dominant.

Les températures maximales seront en hausse, et atteindront 20 degrés à 28 degrés du Nord au Sud.

Évolution probable du temps en France pour le dimanche 30 juin 1985.

La hausse des températures va se poursuivre, et le temps deviendra orageux par le Sud-Ouest.

Les éclaircies seront généralement belles, dès le matin, malgré la présence de nuages élevés, plus abondants sur les régions de la moitié ouest. Les nuages bas, observés en fin de nuit sur le Nord-Est, se dissiperont au cours de la matinée.

Les températures maximales dépasseront *parfois 30 degrés sur le Sud-Est*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 27 au 28 juin) : Ajaccio, 27 et 12 degrés ; Biarritz, 22 et 10 ; Bordeaux, 23 et 10 ; *Bourges, 19 et 8* ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 24 et 9 ; *Grenoble-St-Geoirs, 20* et 9 ; *Lille, 19 et* 11 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille-Marignane, 25 et 16 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 20 et 11 ; Nice Côte d'Azur, 23 et 17 ; Paris-Montsouris, 18 et 12 ; Paris-Orly, *18 et 10* ; Pau, *21 et 11* ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 24 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 ; Amsterdam, 16 et 11 ; Athènes, 29 et 18 ; Berlin, 17 et 12 ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 34 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 20 et 9 ; Dakar, 29 et 31 ; Djerba, 37 et 23 ; Genève, 21 et 8 ; Istanbul, 25 et 17 ; Jérusalem, 27 et 14 ; Lisbonne, 29 et 16 ; Londres, 19 et 10 ; Luxembourg, 16 et 9 ; Madrid, 33 et *15* ; Montréal, 21 et *14* ; Moscou, 15 et 13 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 19 et 14 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 19 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, *16 et 13* ; *Tozeur*, 41 et 25 ; Tunis, 31 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 29 juin

Bernay, 14 heures : livres, meubles, bibelots ; **Compiègne**, 14 h 30 : tableaux, monnaies, outils, meubles ; **Corbeil-Essonnes**, 10 h : tapis d'Orient ; 14 h : archéologie méditerranéenne, Extrême-Orient.

Dimanche 30 juin

Fontainebleau, 14 h : objets d'art, meubles, tableaux, argenterie, bijoux.

PLUS LOIN

Samedi 29 juin

Agen, 9 h 30 : argenterie, bijoux ; 14 h : tableaux, objets d'art, meubles ; **Marseille (Prado)**, 14 h 30 : objets d'art, argenterie, tableaux, meubles ; **Poitiers**, 14 h : livres.

Dimanche 30 juin

Abbeville, 14 h : argenterie, bijoux, *objets d'art, tableaux*, meubles ; **Marseille (Cantini)**, 14 h 30 : archéologie ; **Montreuil-sur-Mer**, 15 h : meubles, bibelots, objets d'art ; **Troyes**, 14 h : poupées, jouets, tableaux, meubles, objets d'art ; **Villers-lès-Nancy**, 14 h : mobilier du château.

FOIRES ET SALONS

Meaux (dimanche seulement) ; **Samoy** (77), **Saint-Georges-de-Reneins** (69) (dimanche seulement) ; **Saint-Pierre-lès-Nemours** (77) (dimanche seulement).

FOIRES ET SALONS DE JUILLET

Narbonne, 4-7 juillet ; **Ouzouer** (41), 6-7 juillet ; **Souligné-sous-Ballon** (72), 7 juillet ; **Lacanau** (33) ; **Mirande** (32), 13-*15 juillet* ; **Douarnenez**, *14 juillet* ; **La Grande-Motte**, 18-22 juillet ; **Draguignan**, 19-22 juillet ; **Vieux-Boucau** (40) ; **Maubourguet** (65) ; **Aubazine** (19), 20-21 juillet ; **Le Molay-Littry** (14), 27-28 juillet ; **Montalivet** (33), 27-29 juillet ; **Apt**, *27-30 juillet*.

ÉCHECS

Le classement de la FIDE

KARPOV DEVANCE KASPAROV

La Fédération internationale des échecs (FIDE) a publié, le jeudi 27 juin à Lucerne, le nouveau classement des meilleurs joueurs et joueuses pour l'année 1985. *On* constate que le champion du monde Anatoly Karpov obtient son plus haut score et devance, contrairement aux deux années précédentes, son challenger Gary Kasparov, qui perd 15 points.

Messieurs. – 1. Anatoly Karpov (URSS), 2 720 pts ; 2. Gary Kasparov *(URSS)*, 2 700 ; 3. Alexander Beliavsky (URSS) et Jan Timman (P-B), 2 640 ; 5. Viktor Kortchnoi (Sui.), 2 630 ; 6. Lajos Portisch (Hon.) et Rafael Vafanian (URSS), 2 625 ; 8. Robert Huebner (RFA), 2 620 ; 9. Ljubomir Ljubojevic (You.), 2 615 ; 10. Zoltan Ribli (Hon.), 2 605 ; 11. John Nunn (G.-B.), Lev Polugaevsky (URSS) et Artur Yusupov (URSS), 2 600 ; 14. Vassily Smislov (URSS), 2 595 ; 15. Ulf Andersson (Suè.), Oleg Romanishin (URSS) et Boris Spassky (Fra.), 2 590 ; 18. Nigel Short (G.-B.), 2 575 ; 19. Roman Dzindzichashvili *(URSS)*, Viktor *Gavrilov (URSS)* et Yasser Seirawan (E-U), 2 570, etc.

Femmes. – 1. Maya Chiburdanidze (URSS), *2450* pts ; 2. Zsuzsa Polgar (Hon.), 2 430 ; 3. Pia Cramling (Suè), 2 420 ; 4. Nona Gaprindashvili (URSS), 2 350 ; 5. Irina Levitina (URSS), 2 315, etc.

TRANSPORTS

Lufthansa envisage l'achat de quinze Airbus A-320

La compagnie ouest-allemande Lufthansa envisage de commander au consortium européen Airbus *Industrie quinze avions Airbus* A-320 et de prendre des options sur vingt-cinq autres appareils. C'est ce qu'ont annoncé, jeudi 27 juin, des responsables de la Lufthansa, qui estiment que, compte tenu de l'avancement des négociations, le contrat – de quelque 1,3 milliard de dollars (environ 12 milliards de francs) – pourrait être signé le 29 juin.

Ces biréacteurs court moyens courriers pourraient être équipés du moteur V-2500, fabriqué par les motoristes américain Rolls-Royce, britannique Pratt and Whitney, ouest-allemand MTU, ainsi que par des constructeurs italien et japonais.

Les A-320, qui devraient entrer en sercvice commercial en 1988, pourraient être livrés à la Lufthansa entre 1989 et 1990.

Après l'importante commande de la compagnie américaine Pan Am, qui a récemment confirmé l'achat de vingt-huit Airbus – dont seize A-320 (*le Monde* du 31 mai) – et a pris option sur de nombreux autres *appareils de cette famille*, ce nouveau contrat porterait le carnet de commande d'Airbus Industrie à quatre-vingt-deux achats fermes d'A-320 et à cent quatre en option.

EN BREF

FESTIVAL

GORDES AN 2. – Après le succès remporté l'été dernier par Gordes Première, la « perle du Lubéron » *convie* les amateurs de théâtre et de musique à assister à Gordes An 2, qui se tiendra du 4 au 10 août dans le site des Terrasses, creusé dans la roche tendre, en contrebas du village. Festival à part entière, il met cette *année* à l'affiche le théâtre du Lucernaire, qui propose *l'Amfiparnaso* (une comédie burlesque musicale d'Horatio Vecchi, dans la veine de la commedia dell'arte), *Pour Thomas* (un spectacle interprété par l'atelier-école du Centre national d'art et d'essai) et *Pardon m'sieur Prévert*, un spectacle de café-théâtre. Côté musique, un concert du pianiste Bruno Rigutto (Chopin, Schumann et Liszt) et un concert de jazz de Bekummernis, une formation de vingt-cinq musiciens *qui allie la* tradition des grands orchestres américains et l'influence de la musique européenne contemporaine.

★ **Office du tourisme, place du Château, 84220 Gordes. Tél. : (90) 72-02-75.**

SESSIONS

L'HÉBREU. – Le secrétariat des *sessions d'hébreu organise du* 11 au 18 août à Bruges, du 21 au 30 août à Salon-de-Provence, et du 1er au 9 septembre à Venise des sessions internationales d'hébreu biblique. Les participants, après avoir été initiés à la langue hébraïque, entreront en contact direct avec le texte original. Par ailleurs, une semaine *internationale d'études juives aura* lieu à Sénanque du 4 au 14 juillet.

★ **Secrétariat des sessions d'hébreu, 170, boulevard du Montparnasse, *75014* Paris. Tél. : (1) 320-36-20.**

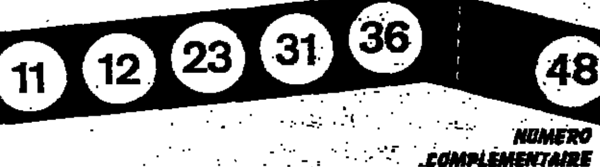
VIE ARTISTIQUE

10 000 VOIX POUR LA PAIX. – Du 2 au 7 juillet, le XXIIe congrès international des Petits chanteurs réunira à *Paris* 10 000 enfants représentant vingt-cinq pays et cinq continents qui chanteront leur idéal : la paix. C'est en 1906, il y a près de quatre-vingts ans, que deux étudiants parisiens, renouant avec une tradition qui remonte au haut *Moyen Age*, décidèrent de fonder une manécanterie populaire. Depuis, concerts et voyages se sont succédé pour les Petits chanteurs, interrompus seulement par la guerre de 1914. Parmi les temps forts de ce congrès : le spectacle d'ouverture le 2 juillet au Palais omnisports de Bercy, une soirée de gala à Pleyel, le *3 juillet, un concert* le 4 juillet à Bercy et enfin, le 5 juillet, sur le parvis de Notre-Dame, la « cérémonie de la Paix » en présence du président de la République et du nonce apostolique. Le dimanche 7 juillet, à 10 h 45, une messe de clôture sera célébrée sur le parvis de Notre-Dame par le cardinal Lustiger.

★ ***Réservations** : **Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : (1) 346-12-21 ; salle Pleyel, (1) 563-88-73 ou à Musica Sacra, (1) 262-93-26 de 11 heures à 18 heures du lundi au vendredi.***



Nº 26 TIRAGE DU MERCREDI 26 JUIN 1985



NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 29 JUIN 1985
VALIDATION : POUR LE MERCREDI 3 JUILLET 1985
ET LE SAMEDI 6 JUILLET 1985
JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI
ATTENTION SAMEDI 6

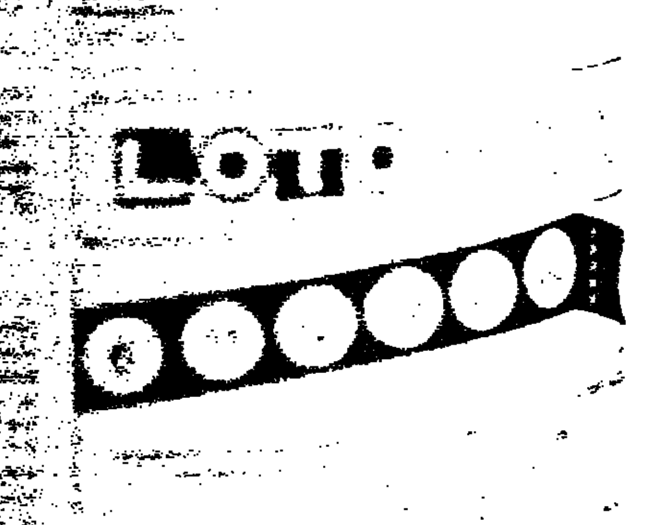
SUPER BONUS DE JUILLET

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nos	9	1 069 795,00 F
5 BONS Nos • complémentaire	96	46 800,00 F
5 BONS Nos	2 847	4 960,00 F
4 BONS Nos	166 080	85,00 F
3 BONS Nos	2 647 385	7,00 F





« SERVICES »



هكذا عن الأهرام

culture

SCULPTURE

UN CHINOIS A PARIS

Zhang Chongren et « le Lotus bleu »

Invité par M. Jack Lang et M. Régis Debray, le sculpteur chinois Zhang Chongren s'est installé pour quelque temps à Marne-la-Vallée. Il aimerait, semble-t-il, prolonger son séjour en France.

La plupart des Français connaissent M. Zhang sans le savoir. Il est en effet le héros chinois de l'album d'Hergé *le Lotus bleu*. C'est lui ce jeune garçon sauvé des eaux par Tintin, qui l'aide à échapper aux griffes de la sinistre police japonaise à Shanghai. C'est lui enfin qui avait suggéré ce thème à Hergé quand il était étudiant en sculpture à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, dans les années 30.

M. Zhang est aujourd'hui en semi-retraite, directeur honoraire de l'Institut de peinture et de sculpture de Shanghai. Agé de soixante-dix-neuf ans, il ressemble un peu à Tintin, avec sa petite taille, sa tête ronde et ses yeux pétillants. Mais si, à l'image du héros de bande dessinée, sa vie a connu de nombreux rebondissements, ceux-ci ne sont pas toujours bien terminés. Qu'on en juge. Une de ses œuvres, *l'Amour et la Responsabilité*, sculptée pendant l'occupation japonaise, fut primée en 1945 par Tchiang Kaï-chek. En 1949, l'ambassadeur américain en Chine, Leighton Stuart, lui commandait son buste. Il n'en fallut pas plus pour qu'il soit traité de réactionnaire et écarté de toutes fonctions officielles après 1949. Mao Zedong n'avait-il pas écrit un article cinglant contre les Américains, intitulé « Au revoir M. Stuart » ?

On ne l'empêcha cependant pas de travailler à son compte et de former des élèves, jusqu'à la révolution culturelle de 1966. Mais là, les choses se gâtèrent : *« On m'a tout détruit ou confisqué, y compris l'argent que j'avais dans ma poche,* raconte-t-il. *Tous les jours, j'étais jugé par la foule (de l'Institut des beaux-arts), un sac sur la tête, et battu sur le crâne à coups de bâton. Un morceau d'os de mon crâne s'est détaché, mais les médecins ont refusé de me soigner. Plus tard, j'ai été enfermé et battu à coups de ceinture toute une matinée, puis on m'a renvoyé chez moi de peur que je ne meure. »*

Il faudra attendre 1981 pour qu'il soit réhabilité officiellement, afin d'obtenir un visa de sortie et rencontrer à nouveau Hergé en Belgique. *« Après la révolution culturelle, on a dit que tout était réglé. Mais pas pour moi. »* Rien de ce qui lui a été volé ne lui a été rendu, malgré les instructions officielles. Il n'a toujours pas récupéré sa maison. Il est mal à l'aise pour en parler. Mais il semble bien que les « casseurs » de l'époque, les anciens « gardes rouges », aient su se retrouver aujourd'hui du bon côté et bénéficient de l'impunité. Conscients de la valeur des œuvres dérobées, ils se refusent à les restituer. Si bien qu'après plus d'un demi-siècle de carrière M. Zhang ne possède presque plus rien de ses œuvres.

« Des talents détruits »

Pis, il se plaint d'avoir été écarté de tous les concours. *« S'il y a aujourd'hui de bons sculpteurs,* dit-il, *avant, il n'y avait que des tricheurs qui couraient derrière le gouvernement, le parti et la politique pour obtenir des commandes ».* Bien que son style soit plutôt académique et n'ait rien pour effrayer les conformistes au pouvoir, il vient de subir coup sur coup deux camouflets. La commande d'un buste de Nie Er, l'auteur de l'hymne national, a été repoussée aux calendes chinoises, en attendant qu'un jury de vieillards, qui avaient connu le compositeur, se prononce sur la ressemblance. De même pour le buste du célèbre écrivain Mao Dun – qu'il a connu – qu'un musée lui avait commandé. Il représente l'auteur à l'âge de soixante ans, mais le fils de celui-ci exige que ce soit à quarante ans. Et comme M. Zhang n'est pas dans la ligne, les choses traînent depuis plus de trois ans.

M. Zhang est un des meilleurs représentants de l'école chinoise de sculpture. Les sculpteurs les plus connus sont d'un âge avancé. Ils ont été formés en France dans les années 20 ou 30, comme M. Wang Linyi, MM. Liu, Hua, Zheng, par Bouchet et Bouchard, ou en Union soviétique dans les années 50. M. Wang, lui aussi shanghaien, affectionne particulièrement les monuments aux morts. Il est l'auteur d'une des frises de celui qui se trouve place Tiananmen à Pékin. Il a étudié à Paris de 1929 à 1935. Interrogé sur ses nouvelles sculptures qui font actuellement leur apparition sur les places publiques et devant les bâtiments officiels, et dont la laideur et la banalité choquent dans un pays de grande culture comme la Chine, il se contente de répondre : *« On ne peut pas tout contrôler. »*

D'autres sont plus francs : *« Il y a bien des talents dans la jeune génération. Mais ils sont vite détruits. Ils n'ont pas les moyens de s'exprimer, de travailler. Ils ne trouvent pas de place, la matière première est chère. Les choses commencent à s'améliorer, mais, au contraire de la peinture, on ne comprend toujours pas la valeur d'une sculpture. » « Il faut orienter, éduquer le goût. Nous espérons convaincre les autorités de faire preuve de plus d'ouverture, d'accepter un peu d'abstrait »*, nous a dit un autre professeur de l'Institut des beaux-arts de Pékin, Mme Chen Guilun, qui se définit pourtant comme « néo-classique ».

Formée en Chine, âgée d'une cinquantaine d'années, Mme Chen fait partie de la nouvelle génération de sculpteurs formés dans les années 50, et dont les plus connus sont MM. Liu Huanzhang ou Pan He. Ce dernier vient de participer à une sculpture collective offerte récemment au Japon, symbolisant la Paix. Cette œuvre en marbre de trente tonnes, qui représente une jeune fille aux cheveux longs et bien en chair, sera installée dans le parc de la Paix de Hiroshima.

Mme Chen a composé *Une mère avec son enfant* et une jeune danseuse laçant son chausson, qui sera placée devant un des bâtiments de la municipalité de Pékin. C'est très conventionnel, académique, comme tout ce que l'on voit là-bas. Mais il faut bien satisfaire les goûts des commanditaires, sinon, comment vivre si l'on n'est pas enseignant ? Mme Chen nous montre dans son atelier une frise en bronze symbolisant des visages qui se chevauchent : *« C'est presque trop moderne, avant, on n'aurait pas osé. »* Elle s'est essayée à l'« abstrait » : en fait un couple de cigognes stylisé.

Les sculpteurs de l'Institut de Pékin, l'un des deux à l'échelle nationale – il n'a pourtant que vingt élèves sculpteurs et autant d'enseignants, – n'ont pas des conditions de travail aisées. Certes, ils disposent désormais de modèles nus, et leur recrutement, par petites annonces, au début de l'année, à Shanghai, avait suscité des centaines de candidatures d'hommes et de femmes. Mais les sculptures importantes se font en plein air dans la cour. Le sculpteur exécute une maquette grandeur nature de son œuvre. Un ouvrier la reproduit en pierre, puis l'artiste y met sa touche finale. Pourquoi ne fait-il pas le travail lui-même ? *« C'est trop long et trop dur »*, nous répond-on.

Il existe sans doute d'autres jeunes sculpteurs plus originaux. Mais ils n'ont guère les moyens de s'exprimer, de se faire connaître. Les autorités se rendent compte qu'il faut agir et ont multiplié les commandes. Elles restent dans un style conventionnel : ouvriers figés, familles attendries, élèves studieux, sportifs musclés, minorités ethniques en costume pittoresque, soldats glorieux... Contrairement à d'autres formes d'art, comme la peinture, le dessin ou la musique, qui ont gardé le contact avec la tradition, la sculpture chinoise paraît aujourd'hui comme déracinée, étrangère à son terroir, influencée par une époque révolue de l'art occidental. En transformant les yeux bridés, la statue d'un jeune Chinois pourrait devenir celle d'un jeune Soviétique, Français, Irlandais. Et pourtant, la statuaire chinoise traditionnelle, religieuse ou civile, est, depuis des siècles, particulièrement riche. Et dans les campagnes on continue de voir des tailleurs de pierre reproduire les motifs traditionnels.

PATRICE DE BEER.

PATRIMOINE

L'auberge Ravoux aux enchères

La chambre de Van Gogh

La dernière bataille autour du peintre Vincent Van Gogh sera d'ordre politique. La question est sans détour : faut-il oui ou non laisser entre les mains du privé ce qui est déjà considéré par tous les artistes et amateurs de l'art impressionniste comme un patrimoine national : la chambre, laissée intacte, à Auvers-sur-Oise dans le Val-d'Oise, où, le 27 juillet 1890, Vincent Van Gogh mourait. Vingt-quatre heures plus tôt, il s'était tiré une balle dans le ventre en plein « champ aux corbeaux », derrière l'auberge Ravoux, où, depuis trois mois, il avait élu domicile.

Alerté par les actuels propriétaires désireux de revendre l'auberge, le groupe communiste du conseil régional d'Ile-de-France a décidé de lancer une campagne pour obtenir du ministère de la culture le classement total du site et inviter les assemblées régionale et départementale à acquérir et à préserver le bâtiment. Avec, en projet, la création d'un musée de l'impressionnisme.

Cent trente artistes ont signé une pétition. Leur démarche pourtant semble compromise. Alors que le groupe communiste déposait, ce vendredi 28 juin, un vœu afin que l'assemblée départementale se prononce sur une action en faveur du classement et de la préservation de l'auberge de Van Gogh, dès jeudi, la majorité d'opposition nationale au conseil général faisait savoir, par un communiqué, que *« le budget du département ne permet pas, dans l'état actuel des choses, d'envisager cette opération à terme, compte tenu des importants engagements financiers pris par la restauration des abbayes de Royaumont et de Maubuisson »*.

Pourtant, le temps presse. Des financiers étrangers seraient intéressés par la vente, et un collaborateur de Pierre Cardin aurait déjà visité la chambre du peintre. Les murs se fissurent, la toiture et la façade nécessitent une entière réfection.

La mise à prix est de 1,5 million de francs sans compter les travaux.

JACQUELINE MEILLON.

■ OUVERTURE D'UN CENTRE CULTUREL SUISSE A PARIS. – Un Centre culturel suisse ouvrira ses portes en septembre à Paris, rue des Francs-Bourgeois. Pourvu d'une bibliothèque-documentation, d'une salle de spectacle et d'une salle d'exposition, il aura pour mission de faire connaître les artistes helvétiques au public français.

■ « CINÉASTES DE NOTRE TEMPS » AU CINÉMA. – Le cinéma Olympic Entrepôt à Paris propose, du 26 juin au 16 juillet, une quarantaine de films de la série télévisée *Cinéastes de notre temps*, diffusés par l'ORTF de 1964 à 1974.

FESTIVAL

La France aux Pays-Bas

A Amsterdam s'est ouverte au mois de juin une série de manifestations sur le thème de « La France aux Pays-Bas ». L'initiative du projet revient au Nederlands Theater Instituut (l'institut théâtral néerlandais), suivi par une foule de fondations et d'institutions. Objectif : resserrer les liens culturels entre les deux pays, face à l'influence croissante des voisins anglo-saxons. Un programme très vaste est proposé au public d'Amsterdam et d'autres villes hollandaises ; il se poursuivra jusqu'à la fin de 1986.

Une première série d'expositions, sur des sujets très particuliers (« Les Huguenots aux Pays-Bas », « Les divertissements à Amsterdam sous l'influence française »), a débuté le 14 juin et se poursuivra jusqu'au 20 août, et il y a eu un programme d'« Incunables du cinéma français », récemment exhumés par notre Cinémathèque. L'activité qu'a déployée Descartes durant vingt années en Hollande donne lieu à une exposition qui se poursuivra jusqu'au 27 septembre : elle s'attache à dégager les éventuelles affinités entre *« la culture quotidienne aux Pays-Bas et la philosophie cartésienne »*.

Enfin, on annonce pour l'année 1986, la venue aux Pays-Bas des troupes de la Comédie-Française, du Théâtre du Soleil et du Théâtre des Amandiers de Nanterre, dans le cadre du Holland Festival.

La SACEM estime la loi Lang globalement positive

MM. Pierre Delanoë et Jean-Loup Tournier, président et directeur général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), ont souligné jeudi 27 juin les aspects positifs de la loi sur les droits d'auteur qui devrait être votée ces prochains jours.

Dans le cadre de la conférence de presse annuelle de la SACEM consacrée au bilan de la société d'auteurs, M. Jean-Loup Tournier a souligné que la loi Lang était *« novatrice et globalement positive malgré quelques assemblages versatiles de compromis »*. Le directeur général s'est déclaré satisfait de l'institution d'une redevance sur les cassettes vierges, de l'extension du droit d'auteur de 50 à 70 %, des sanctions prévues contre la piraterie et de la création de droits pour les artistes et les producteurs à chaque diffusion audiovisuelle.

Mais M. Jean-Loup Tournier a déploré aussi que le Parlement *« ait sacrifié les intérêts des auteurs et artistes à la pression électoraliste de certaines associations minoritaires »* en incorporant dans la loi un article prévoyant la réduction des droits d'auteur pour les associations d'intérêt général, vague notion qui ouvre la porte à tous les abus.

La SACEM s'est réjouie des succès obtenus ces derniers mois devant les tribunaux de première instance, les cours d'appel et la Cour de cassation contre les discothèques dissidentes (cent cinquante sur quatre mille) qui contestaient la légitimité de la société à prélever les droits d'auteur dans leurs établissements. Elle a fait aussi le bilan d'une année 1984 médiocre, avec un chiffre d'affaires en augmentation de 6,32 % (la SACEM et la Société des droits et reproduction mécanique ont perçu 1 532 millions de francs en France et dans le monde), avec une baisse du spectacle musical vivant et une absence catastrophique de salles de capacité moyenne (de trois cents à douze cents places). La Société des auteurs a regretté enfin la faiblesse du répertoire français dans la programmation des radios locales privées.

C. F.

CHÊNE NOIR 85 4/31 juillet CRÉATION AVIGNON
Jean-Jacques VAROUJEAN APSOSS mise en scène Gérard GELAS
Décor : Henri ROUVIERE avec Chantal DARGET, Laurence CORTADELLAS Albert DELPY, Jim ADHI LIMAS, Renaud KERVALL, Alex DESCAS EMIER.
Locations ouvertes : CHENE NOIR (90) 86.58.11 + bureau festival (90) 86.24.43

Centre Georges Pompidou
prolongation jusqu'au 15 juillet inclus
MARIN KARMITZ
éditeur de films à Paris
films de KARMITZ, VARDA, MESZAROS, CAVALIER, SANJINES, LITTIN, TACCHELLA, MIZOGUCHI, TREILHOU, HANDKE, BELLOCCHIO, ERICE, FORSYTH, BUÑUEL, TAVIANI, DURAS, FASSBINDER, RADFORD, REUSSER, KUROSAWA, OLMI, GÜNEY, GOUPIL, HAUFF, ÖKTEN, CASSAVETES, SKOLIMOWSKI, GÖREN, MICKLIN SILVER, BRASCH, GIROD, GREENAWAY.
SALLE GARANCE 14 H 30 - 17 H 30 - 20 H 30 - TÉL. 278.37.29

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

LES voyages officiels ne sont pas une tradition républicaine, mais une manière d'être de la monarchie, que Louis XIV a interrompue à Versailles pour le plus grand malheur de sa dynastie, et que de Gaulle n'a restaurée qu'à peine.

Louis XV détestait les visages inconnus – alors les foules ! Louis XVI n'eut le temps de rien. Napoléon faisait la guerre, ce qui est une forme contestable du voyage. Podagre, Louis XVIII ne quitta pas le fauteuil sur lequel il souhaitait finir ses jours, tant il le trouvait *« confortable »*. Pour se consoler des rebuffades des Parisiens, Charles X alla chercher dans le Nord, puis dans l'Est, des acclamations qui achevèrent de lui faire perdre tout discernement. *« Il se crut pour le moins Louis XIV »*, indique Mme de Boigne à propos du séjour à Strasbourg.

Ces prompts déplacements n'ont que peu à voir avec ce qui fut la réalité monarchique. Quand Charles IX, flanqué de son inévitable mère, la retorse Catherine, part pour la France, il quitte Paris durant pas moins de vingt-sept mois, de janvier 1564 à mai 1566. Dieu sait, pourtant, que le régime n'est pas sûr de lui-même. Mais, comme le remarquent les auteurs d'*un Tour de France royal* (Aubier, 1984), il s'agit de visiter le *« territoire maîtrisé »*.

L'idée de *« maîtrise »* n'apparaît pas dans le vocabulaire politique actuel qui lui préfère *« légitimité »*, pour la dénier au gouvernement en place. Ne serait-elle pas, cependant, plus exacte ? Dans les pays que la sédition ne menace pas, que la guerre n'a pas asservis, légitimité et légalité se confondent ou peu s'en faut. Plus précisément, la question ne doit pas être posée. Le gouvernement légal *est* réputé légitime. Ceux qui pensent le contraire prêchent la guerre civile. Outre la légalité, les élections confèrent la légitimité. Rien ne doit la remettre en cause, surtout pas les sondages. C'est ce que signifie l'accueil courtois au président de la République à Nîmes, ville d'opposition, *« ville notée pour mal penser »*.

∴

CE millésime 1968, que tant de gens s'évertuent à dire mort, qu'ils en aient honte ou qu'ils en aient peur, la Fête de la musique en ressuscite l'âme même, le plaisir d'être ensemble et de retrouver le droit au désordre, parfois bruyamment.

Le désaveu est net pour ceux qui vont répétant *« moins d'Etat ! moins d'Etat ! »*, ces soi-disant libéraux qui confondent la liberté des hommes et le laisser-faire des marchands. Ils ont belle mine ! Car ces bonheurs de foules libres sont le produit d'une décision de l'Etat.

Comme elle était bonne, l'initiative a échappé à son auteur. Au point qu'il n'est plus personne pour pouvoir la détourner à des fins partisanes. M. Le Pen s'est abstenu de faire jouer des marches militaires aux abords des casernes ou des églises. Mais celles-ci ont ouvert grands leurs portails pour réserver au peuple des privilèges de rois, qui y entraient à cheval.

Foules

Jadis, la fête n'était qu'une célébration, indifféremment joyeuse ou grave. Puis elle est devenue synonyme de réjouissances. Son ambiguïté s'en est accrue, sans pour autant changer de nature. Mieux vaut divertir que discourir. *« Qu'ils crient pourvu qu'ils paient »*, disait Richelieu ; *« Qu'ils fêtent, qu'ils musiquent, pourvu qu'ils nous reviennent »*, doit penser plus d'un. C'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures soupes.

∴

VOICI venu le temps des grandes transhumances. Soldes d'été dans les magasins et réunions-balais dans les administrations, où les conseils se succèdent. Lundi dernier, l'établissement public du Grand Louvre, le lendemain, c'était le tour de la Bibliothèque nationale. Quel rapprochement ! Le luxe talonné par la misère !

A propos du premier, les Barbares seraient à nos portes que les cris ne seraient pas plus stridents. Que d'embarras pour un gros morceau de verre ! Qu'importe la pyramide du moment que les œuvres pourront trouver leurs aises, et les hommes aussi, amateurs et professionnels. Les clameurs n'empêcheront pas que l'avenir du Louvre soit souriant. A la condition que l'effort ne soit pas interrompu.

Silence, en revanche, de ceux-là autour de cet autre monument qu'est la Bibliothèque nationale. Derrière ses murs, la mémoire étouffe d'elle-même. L'abondance est source de ruine. Le passé se dégrade. Le présent envahit. Y aura-t-il un jour une quête pour la BN, déclarée *« grande cause nationale »* ? Pourquoi pas ? Les pouvoirs successifs s'essoufflent à lutter contre les méfaits de la profusion...

Le Louvre et la Bibliothèque sont pourtant sortis du même ventre : la Tour de la librairie du Louvre de Charles V. La Bibliothèque royale possédait alors neuf cent dix volumes – manuscrits, faut-il le préciser ? A la fin du siècle dernier, elle comptait environ huit cent mille livres imprimés. Elle recevait, tant de France que de l'étranger, dix mille volumes par an. En 1984, ce nombre monte à près de deux cent cinquante mille. A quoi il faut ajouter les revues, les estampes, les films, sans oublier trois cent quarante bulletins paroissiaux. Soit, au total, un million huit cent trente-six mille cinq cent soixante-dix-neuf documents, l'équivalent de cinq mille par jour. Et maintenant arrivent les logiciels et autres supports qui surgiront des bouillonnements humains.

∴

L'INDIFFÉRENCE où est recluse la BN s'étend aux expositions qu'elle organise. La célébration du quatrième centenaire de la mort de Ronsard est un désert, en tout cas le dimanche matin. Sans qu'il soit possible d'en accuser la messe de 11 heures. Désert aussi l'exposition du musée de Cluny, « Archéologie et projet urbain », très largement centrée sur Rome et sur les villes de l'Empire. La cause en serait *« une image élitiste et le fait de ne pas paraître à la mode »*.

La belle affaire. Faudrait-il voir dans le nombre le critère du bon droit ? Courir après la foule, l'unanimité et son sous-produit, la symétrie ? Y aurait-il du Prussien dans l'esprit français ? Pourquoi faudrait-il que la partie ressemble au tout, au point d'en être l'esclave, interdisant dès lors l'évolution du tout ? C'est confondre bâtiment et régiment.

Quoi de plus harmonieux que le château de Maintenon – et quoi de plus disparate ? Quoi de plus gourmé que le château de Versailles ? Où est son désordre, secret ou ostensible, qui fait l'œuvre vie ? *« L'ennui naquit un jour de l'uniformité »*, écrit Houdard de La Motte (mais si, c'est un traducteur de *l'Iliade*) dans une fable intitulée *les Amis trop d'accord*. Mais ça, ce n'est plus de l'architecture, c'est de l'actualité.

SPECTACLES

théâtre

Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau (Comédies en un acte).

CHAILLOT (727-81-15) : clôture annuelle.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ballet théâtre français de Nancy.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : *Jardin* sous la pluie, d'A. Laurent.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Groupe Khamsa (les deux vies du Sultan Mahmoud).

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-rencontres ; Cinéma-vidéo : Nouveau films BPI, 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : *Vingt-six fois de suite*, de J.-C. Labrecque. Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : Salle Garance, rez-de-chaussée (278-37-29). 20 h 30 : la Terre promise, de M. Littin. Hommage à Nicole Védrès ; Les contemporains : itinéraires des collections : 18 h : Minimal Art. Ciné-immatériaux : 17 h. (programme à l'accueil). Théâtre : Théâtre international de langue française. 15 h : Atelier d'écriture publique, avec M. Carneau ; *18 h 30 : « l'Aménagement », de J. Louvet* ; 21 h : « la Rencontre historique », film-débat, de A. Gatti.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : K. Zimerman, piano ; Kyung-Whachung, violon.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre ; 22 h 30 : Renseignements généraux : 18 h 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : l'Ile de Satan.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ? (dern. le 30).

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Route 1 and 9.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : place de Breteuil.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, *20 h 30 : la Machine infernale.*

CITHEA (357-99-26), 22 h : Passions.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar ; 21 h 30 : la P... respectueuse.

ESPACE THÉATRE DU MOULIN VERT (329-74-71), 20 h 30 : Luigi, vous avez dit Pirandello ?

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et *ils passèrent des menottes aux fleurs* ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 21 h : le Journal d'Anne Frank.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297 59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h 15 : la Part du rêve.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Un inspecteur vous demande.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 20 h 30 : *Huis clos.*

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres.

THÉATRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63), 20 h 30 : Amour et colère.

TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). *Grande salle, 20 h : Cinq nô modernes.*

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

THÉATRE 33 (874-70-56), 18 h 15 : Une soirée presque comme les autres.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : *Phèdre* ; *21 h 30 : Lime crève l'écran.*

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to Baby ; 23 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; *21 h 30 : Le chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

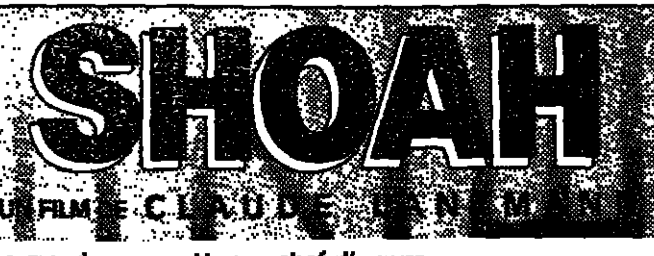
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des grattecul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

Festival de théâtre européen itinérant

Tél. : (54)74-46-26
Grenoble, 29 juin – 5 juillet
Tél. : (76)44-60-92
Conversano du 7 au 15 juillet

Cie du Hasard - Théâtre Action CREARC
Teatro Nucleo - La Zattera - Osmego Dnia



Une grande œuvre. Un pur chef-d'œuvre.
Simone de Beauvoir/LE MONDE

Une œuvre admirable, une cantate filmée de la vérité nue.
Claude Roy/LE NOUVEL OBSERVATEUR

Avec le film, et le livre, Claude Lanzmann nous apporte à la fois ce qu'il y a de plus complet sur le plan du témoignage historique et de plus "transhistorique" en ce qui concerne l'expression.
Max Gallo/LE MATIN

9 heures haletantes, 9 heures de suspense (en 2 époques).
Maurice Szafran/LE POINT

"SHOAH" Ce film qu'il faut voir et supporter de voir sous peine de se déshonorer
Pierre Murat/TÉLÉRAMA

Un événement cinématographique et historique... un film-monument d'histoire au présent.
Annette Levy-Willard et Laurent Joffrin/LIBERATION

OLYMPIC-LUXEMBOURG/OLYMPIC MARYLIN

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 28 juin

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

La danse

BASTILLE (357-42-14), *à 19 h : M. Montanaro.*

CAFÉ DE LA DANSE (607-79-08), à 20 h 30 : Cie C. Atlani.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), à 20 h 30 : Ensemble Beijing de Chine.

Les opérettes

THÉATRE DE PARIS (874-10-75). Petite salle, 21 h : L'Amfiparnaso.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine ; II. 21 h 45 : S. Varègues.

MAISON DE LA POÉSIE (236-27-53), 21 h : *La nuit remue, d'après H. Michaux.*

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : L'opérette à l'Olympia.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfaite.

LA TANIÈRE (337-74-39). – I : à 20 h 45 : G. Pitiot ; à 22 h 30 : G. Lazert. – II : à 20 h 45 : la Drague.

TROU NOIR (578-84-29), à 21 h : J.-L. Roudière, B. Santeff.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

Les concerts

La Table verte, 22 h : G. de Talhouet, E. du Breul (Maderna, Debussy, Mozart...).

Lucernaire, 20 h : C. Hinojosa, I. Villey (musique du XVIe siècle espagnole et mexicaine).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Albinoni, Marcello, Stanley...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : Ch. Dutoit (Vivaldi, Lalo, Tchaïkovski).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. : M. Janowski (Lalo, Saint-Saëns).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Buckley (Frescobaldi, Buxtehude, Scarlatti...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 26.

Notre-Dame, 14 h : North Texas Choral.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot (Vivaldi, Albinoni, Geminianni...).

Dunois, 20 h 30 : Ensemble vocal F. Herr (Hindemith, L'Estocant, Absil).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS-DOUCHES (887-01-80), 21 h : Yasuaki Shimizu.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.

FONDATION ANTONIN-ARTHAUD (582-66-77), 21 h : Attila Zombori.

GIBUS (530-03-87) : Vertigo.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : A. Levy ; 0 h 30 : Loalwa.

MONTANA (548-93-08), 22 h : J. Gourley, D. Lemerle.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : F. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Pharoah Sanders.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Cyril Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Cl. Fohrenbach, P. Saussois, D. Roussin, P. Maingourd, P. Lemoal.

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30 : F. Jeanneau Quartet.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), 19 h : Cl. Tissandier.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Ch. Slide.

SUNSET (261-46-60), 23 h : S. Grossman, Ph. Joe Jones, A. Jean-Marie, A. Cullaz.

TH. 14 J.-M. SERREAU (545-49-77), 20 h 30 : S. Kessler, H. Bourde.

En région parisienne

COLOMBES, Parc de l'Ile Marante (784-21-12), Festival antiraciste, de 14 h à l'aube.

LA DEFENSE (796-25-55), 12 h 30 : O. Aklit esplanade.

RIS-ORANGIS, Le Plan (943-11-14), 21 h : Cartouche.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Th. G.-Philippe, 20 h 30 : Kronos Quartet.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : les Précieuses ; Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS, der. le 30.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) le 28 à 19 h : Poésie chantée.

XXIIe Festival du Marais (887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, 22 h : A quelque chose hasard est bon ; la Légende des siècles.

Festival de la butte Montmartre (262-46-22)

16 h 30 : les Fables de La Fontaine ; 15 h 30 : Petrouchka ; 21 h 30 : contes d'Andersen.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Nuits d'alerte, de L. Mathot ; 19 h, Jours tranquilles à Clichy, de J.-J. Thorsen ; 21 h, l'Eden et après, de A. Robbe-Grillet.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma mondial : Soledad, de E. Gras et M. Craveri ; Cent jours *du cinéma espagnol : 17 h, le Vent brûlant* de l'été, de M. Camus ; 19 h, Los Dias del Pasado, de M. Camus.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 1er (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Olympic Saint-Germain, 6e* (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHALEUR ROUGE, (All., v.f.) (*) : Lumière, 9e, (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

COCAINE (A, v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *Saint-Germain Studio*, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (742-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; *Gaumont* Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CONSUL (A, v.o.) : UGC Odéon, 6e (255-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – *V.f. : Opéra Night, 2e* (296-62-56).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DROLE DE SAMEDI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-36) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50)* ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (jusqu'au 30 inclus) (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEVERLY-HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRENCH LOVER (A. v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC *Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde*, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 6e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (36-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC *Convention, 15e (574-93-40)* ; Murat, 16e (651-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; *Français, 9e* (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : *Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).*

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – *V.f. : Impérial, 2e* (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : *Latina, 4e (278-47-86).*

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (325-52-37).

LES PLAISIRS INTERDITS (It. v.f.) (**) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

REPO MAN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Delta, 9e (878-01-18).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Français, 9e* (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE, film botswanais de Jamie Uys (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ASPERN, film français de Eduardo de Gregorio : *Studio 43, 9e* (770-63-40).

DESIDERIO, film italien de Anna-Maria Tato (v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE, film *américain de John Boorman (v.o.)* : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GROS DÉGUEULASSE, film français de Bruno Zincone : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HEAVENLY BODIES, film américain de Lawrence Dane (v.o.) : *UGC Normandie, 8e (563-16-16)* ; (v.f.) Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

VISAGES DE FEMMES, film ivoirien de Désiré Écaré (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 23 h 30.

FRENCH CONNECTION (no 1) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), *17 h 45, + 23 h 40.*

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 45, + 23 h 40.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 30.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 20, 0 h 15.

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.

COMMUNICATION

L'UDF se prononce pour la privatisation de deux des trois chaînes télévisées

M. Alain Madelin, délégué général du PR, a présenté, jeudi 27 juin, les propositions de l'UDF en matière de communication, regroupées dans un rapport — *« Libérer la communication »* — d'une vingtaine de pages et approuvées en bureau politique de l'UDF.

Après une critique de l'action menée en ce domaine par les socialistes, dont *« le volontarisme culturel et politique »* a conduit à *« une politique le plus souvent incohérente et menaçante pour les libertés »*, l'UDF présente son choix, celui, dit le rapport, d'un *« véritable régime de liberté pour l'ensemble de la communication »*.

Elaborer une « loi d'ensemble »

Rappelant les principes exprimés dans la loi du 29 juillet 1881 consacrée à la liberté de la presse, l'UDF juge que cette liberté de communication *« peut et doit »* aujourd'hui s'appliquer à la communication audiovisuelle, *« la presse n'étant plus l'unique moyen permettant l'expression des pensées* (...) ». Le rapport propose pour assurer cette liberté de *« faire entrer dans la Constitution une définition moderne de la liberté de communication »* et d'élaborer *« une loi d'ensemble »* qui entraînerait notamment une réforme des télécommunications reposant sur trois principes : *« la désétatisation, l'ouverture à la concurrence d'un certain nombre de services et la clarification des fonctions de l'État »*.

L'UDF juge qu'il faut *« faire la vérité »* sur les fréquences de radio et de télévision disponibles et *« fixer des règles »* permettant l'attribution de toutes les fréquences. Elle se prononce en faveur de la mise en place d'une *« autorité indépendante »* qui aurait essentiellement pour mission *« la gestion de l'ensemble du spectre radioélectrique affecté à la communication »* ; mission qu'elle accomplirait en attribuant les fréquences disponibles, et en veillant au *« respect des principes définis par la loi »*. Il s'agit bien, précise M. Madelin, d'une autorité *« indépendante »* qui pourrait être composée de sept membres, dont quatre seraient désignés par la majorité et l'opposition à l'Assemblée nationale et au Sénat ; ces quatre membres cooptant ensuite trois *« personnalités indépendantes »*. L'UDF souhaiterait que cette autorité soit *« juridictionnelle »*.

Toujours au nom de la liberté de la communication, l'UDF estime que les règles de la concurrence doivent s'appliquer à toutes les entreprises de communication, mais que doivent être santionnés les *« abus de position dominante »* qui pourraient être *« définis par la loi »*.

Le rapport précise encore que l'État devra *« se désengager »* de l'agence Havas, de la SOFIRAD — et donc d'Europe 1, de RMC et de Télé Monte-Carlo — et de deux des trois chaînes publiques actuelles de télévision.

Enfin, l'UDF préconise une diminution de la redevance qui devrait aller *« à terme »* au secteur public de l'audiovisuel et la *« décentralisation des réseaux câblés »*.

Canal Plus : M. Rousselet approuvé par les actionnaires d'Havas

M. André Rousselet, président d'Havas, vient de marquer un point important dans le combat qu'il mène pour conserver à Canal Plus son statut de chaîne payante. Le conseil d'administration de l'agence — qui s'est réuni le 27 juin... en présence d'une quinzaine de journalistes — a en effet approuvé à la quasi-unanimité, représentant de l'Etat compris, la ligne stratégique de M. Rousselet et son vœu de voir maintenu le *statu quo* (*le Monde* du 28 juin). Victoire surprenante quand on sait que de nombreuses voix se sont élevées au cabinet du premier ministre pour mettre en cause la gestion de M. Rousselet et demander que le réseau occupé par Canal Plus soit attribué à une chaîne privée émettant en clair.

M. Rousselet a pour lui quelques arguments de poids. D'abord la surprenante remontée des abonnements au mois de mai et juin, malgré l'approche des vacances. En dépit de l'annonce des futures télévisions privées, cette chaîne payante, tant décriée, touche maintenant près d'un million de Français, avec un taux de réabonnement de plus de 74 %. *Les perspectives d'équilibre* évoquées devant le conseil d'administration pour le courant 1986 ne sont donc pas totalement à négliger. Ensuite, le président d'Havas dispose d'un contrat de concession très *protecteur. Si l'Etat veut changer la* donne, il devra payer de fortes compensations, ce qui ne peut que rassurer les actionnaires de Canal Plus.

D'autre part, M. Rousselet est soutenu par la grande majorité des professionnels de la production, notamment ceux du cinéma. Le marché de la télévision payante représente une source de revenus très appréciable pour les films. La supprimer au moment où le marché des salles faiblit serait, aux yeux de la profession, une *« véritable catastrophe économique »*. Le premier ministre, qui vient, par le système d'abri fiscal, d'accroître les sources d'investissements dans la production, ne peut pas en même temps réduire les possibilités d'amortissement des programmes.

Enfin l'Etat, actionnaire majoritaire d'Havas, a sans doute des intérêts différents de l'Etat qui préside aux destinées de l'audiovisuel national. Le représentant du Trésor au conseil d'administration de l'agence estime peut-être qu'il y a moins de risques aujourd'hui à persévérer dans la voie de la télévision payante qu'à envisager un arrêt de l'exploitation suivi de pertes sèches qui mettrait en difficulté Havas.

De l'autre côté de la barrière, M. Laurent Fabius reste confronté au délicat problème que pose l'existence de Canal Plus face au développement des télévisions privées. La chaîne payante occupe en effet un réseau de diffusion qui couvre 90 % du territoire français. Les réseaux dégagés par le rapport Bredin pour la télévision privée ne touchent que 60 % à 70 % de la population et représentent donc un potentiel commercial inférieur. Aucun investisseur sérieux ne semble prêt à se lancer dans l'aventure tant que subsiste une menace de passage en clair de Canal Plus avant ou après les élections de mars 1986.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les projets d'Antenne 2 pour la rentrée

Culture et jeunesse, tels sont les deux paris principaux d'Antenne 2 en ce qui concerne la nouvelle grille de programmes prévue pour la rentrée prochaine. La culture sera présente dans deux types d'émissions : l'une, traitant des arts et spectacles en direct, sera diffusée les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi pendant deux heures ; l'autre, un « Grand Echiquier » bimensuel d'une durée de deux heures, sera diffusée, le dimanche soir et en alternance avec du théâtre lyrique. Une réponse audacieuse au défi permanent que constitue, ce soir-là, la diffusion d'un grand film sur TF 1.

Côté jeunesse, « Récré A 2 » disposera d'une heure par jour en semaine, et les cases d'émissions pour enfants seront élargies au samedi soir et au dimanche matin. Un effort particulier est prévu dans le domaine de la fiction : on trouvera des séries tous les après-midi, et même le dimanche matin à 11 heures. Le même jour, Antenne 2 *diffusera un « policier » à 17 heures*, suivi d'une comédie. Les sports aussi auront la part belle, puisque c'est l'année du Mundial : la création d'un magazine sportif est prévue, alors que « Stade 2 » sera programmé le dimanche à 17 heures. Autre nouveauté, un magazine économique devrait débuter en septembre, et « Champs-Élysées » de Michel Drucker, sera remplacé par une émission de variétés animée par les Charlots et Michel Leeb.

Pour le cinéma, Antenne 2 continuera sa coproduction de films puisque les résultats financiers sont *encourageants. Culture, jeunesse*, M. Jean-Claude Héberlé, président d'Antenne 2, a donc intégré des éléments nouveaux dans une grille qui doit rester *« organisée, ambitieuse, souple et adaptable »*, a-t-il déclaré *lors d'une conférence de presse, le* 27 juin. Reste à apporter une réponse aux deux inconnues de la journée : comment évoluera l'état de santé de Chantal Nobel, qui conditionne la production de la seconde *série de « Châteauvallon », et qui* assurera la succession de Philippe Bouvard avant le journal de 20 heures ? Suspense...

M. Jean-Claude Héberlé a tenu à affirmer la continuité de sa politique et la saine gestion de sa chaîne. Rappelons que c'est en septembre que la Haute Autorité confirmera ou non son maintien à la tête d'Antenne 2, comme il en sera pour les autres établissements du service public de l'audiovisuel. — A. D.

● *Douze licenciements au « Quotidien de Paris ».* — M. Philippe Tesson a annoncé, jeudi 27 juin, devant le comité d'entreprise de son groupe de presse, sa décision de couper les liens entre le *Quotidien de Paris* et les autres journaux du groupe (*le Monde* du 27 juin). M. Tesson, qui détiendra 99 % des parts de la nouvelle société d'édition du *Quotidien de Paris*, espère un équilibre financier du journal à dix-huit mois. Douze journalistes sont concernés par le nouveau plan de licenciements. M. Tesson dément toutefois avoir pris la décision d'arrêter la publication du *Quotidien du pharmacien*.

● *« Le Quotidien des Antilles » cesse sa parution.* — *Le Quotidien des Antilles*, lancé en Martinique le 30 mars dernier, a cessé de paraître le 26 juin, après son soixante-quatrième numéro. *Le Quotidien* se rattachait au groupe OFRES de M. Hubert Haddad (118, Champs-Élysées, Paris), jusque-là spécialisé dans la publication de bulletins de municipalités et autres collectivités, avec près de trois cents titres. Proche de la gauche, M. Haddad espérait se faire une place à côté de l'unique quotidien des Antilles françaises, *France-Antilles*, du groupe Hersant. Il avait pris parmi ses associés M. Roland Laouchez, journaliste local, qui, en 1982, avait le premier tenté de créer en Martinique un deuxième quotidien à côté de *France-Antilles*. M. Laouchez était notamment censé apporter au *Quotidien* les services de son imprimerie et assurer la distribution. Dans ces deux domaines, son équipement n'a pas été, semble-t-il, à la hauteur des prestations attendues. — (*Corresp.*)

● *Radio-Val de Saône à l'amende.* — Radio-Val de Saône (RVS) a été condamnée à 6 000 F d'amende par le tribunal correctionnel de Vesoul parce qu'elle émettait à 1 500 watts, soit trois fois la puissance autorisée par son cahier des charges. Le président de RVS a décidé de faire appel en affirmant que ce dépassement de puissance *« était dû à la topographie du département »*. RVS, qui a été créée en 1983 avec l'aide du conseil général de Haute-Saône (opposition) mais vit aujourd'hui de la publicité, couvre 80 % du département.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Gala d'ouverture du Midem 85 (en différé).
Emission de B. Otovic, B. Chevry. Réal. D. Sanders.
Avec Village People, Richard Berry, Telephone, Talk Talk, Toure Kunda, Bernard Lavilliers et Paul Young.

21 h 50 Téléfilm : l'Enfant fusillé.
De J.-M. Drot, avec M. Garrel, M. Meriko, A. Amanitou...
Toute sa vie durant, Yanis, un Grec d'une quarantaine d'années, est hanté par le regard que lui a jeté un jeune condamné à mort au moment de son exécution. Poussé par le besoin de se racheter, il va surveiller la campagne grecque comme si l'enfant « fusillé » allait réapparaître, va espionner le jeune homme de la maison d'en face. Une quête qui va le mener jusqu'à Paris. Des longueurs, de belles images.

23 h 20 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon, avec C. Nobel, R. Pellegrin...
Vingt-sixième et dernier épisode. *Tandis que Pradal montre à Nicolo les dernières pièces à conviction, Alexandra accuse violemment sa mère de lâcheté et de complicité dans l'affaire Teddy. Le « Dallas » français s'achève sans avoir totalement tenu ses promesses du début...*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Au risque de l'aventure », sont invités : Yves Courrière (Joseph Kessel, ou sur la piste du lion), *Christian Dedet* (la Mémoire du fleuve), *Alain Hervé* (Robinson), *Olivier de Kersauzon* (Mémoires salées), *Cizia Zykë* (Oro).

22 h 45 Journal.

23 h Ciné-club : Thérèse Desqueyroux.
Film français de Georges Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret, E. Scob, S. Frey, J. Perez, J. Monod, R. Devillers (N.).
La femme d'un propriétaire des Landes a voulu empoisonner son mari. Au procès, elle a bénéficié d'un non-lieu grâce au témoignage qu'il a rendu en sa faveur. Elle va tenter, en vain, de lui expliquer la raison de son acte.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Manimal.
De G.-A. Larson, réal. D. Haller, avec S. Mac Corkindale, M. Anderson...
Deuxième épisode où l'on voit un diplomate véreux, un illusionniste assassiné sur scène. Le tigre du Bengale est-il responsable ?

21 h 20 Vendredi : les Médicales, Bonne santé sans frontière.
Emission d'I. Barrère et V. Cohen-Adria.
Cette émission montre le rôle de la médecine aéronautique et aérospatiale au cours d'un vol Paris-Fort-de-France. Celle-ci étudie les comportements physiologiques et psychologiques de l'homme privé de repères terrestres. Pour parer à tout danger de défaillance, le personnel navigant est soumis à une surveillance médicale régulière et apprend à soigner les malaises des passagers.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Florac 85.
De P. Dangas, réal. Ch. Paolini.
Six pays européens ont exécuté en février dernier une manœuvre concertée contre un incendie de forêt en Lozère. On suit les manœuvres sur le terrain.

23 h 5 Musiclub.

FR 3-PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les énergies nouvelles ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 25, Paris impromptu ; 18 h, Action 3, le magazine d'information ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, Le petit journal d'un curé de campagne ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, *Superstars* ; **21 h 5, le Pigeon,** film de M. Monicelli ; **22 h 50, Triple Cross,** film de T. Young ; **1 h 10, Madame Claude n° 2,** film de F. Mimet ; **2 h 45, Document :** Les filles d'Hollywood ; **3 h 40, Signes extérieurs de richesse,** film de J. Monnet ; **5 h 10, Les doigts du diable,** film de A. Zacharias.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : inégalités, différences, racisme. Avec Y. Christen, H. Desir, G. Faye, P.-A. Taguieff et J. Ruffié.

21 h 30 Black and blue : voyage aux Etats-Unis.

22 h 30 Nuits magnétiques : redécouverte.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 22 juin 1984) : *Symphonie n° 5*, de Hartmann ; *Concerto pour piano et orchestre n° 14*, de Mozart ; *Symphonie n° 6 en fa majeur*, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner, sol. O. Gardon, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à *24 h, Musique traditionnelle* : Hafez et la musique.

Les programmes du samedi 29 et du dimanche 30 juin se trouvent dans « le Monde Loisirs »

SPORTS

APRÈS LA TRAGÉDIE DU HEYSEL

Le Conseil de l'Europe adopte une convention pour lutter contre la violence dans les stades

Les ministres des sports des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe ont adopté le 27 juin à Strasbourg — *soit un mois à peine* après la tragédie du Heysel qui a fait trente-huit morts — une convention sur *« la violence des spectateurs lors des manifestations sportives et notamment les matches de football »*. Cette convention reprend pour l'essentiel les dispositions d'une recommandation adressée aux gouvernements du Conseil en mars 1984.

La convention insiste tout d'abord sur la nécessité de pouvoir mobiliser des forces de police suffisantes en cas de rencontres à risques. Elle indique ensuite une série de mesures destinées à garantir la sécurité des spectateurs tant par la conception et la structure des stades, la séparation effective des groupes de supporters rivaux dans des tribunes distinctes, que par le contrôle rigoureux de la vente des billets pour éviter les retombées inattendues du marché noir.

Elle propose enfin l'interdiction d'accès ou l'exclusion des stades *« des fauteurs de troubles et des personnes sous l'influence de l'alcool »* dans la mesure, précise toutefois la convention, *« où cela est juridiquement possible »*. La convention écarte en effet le recours aux procédures exceptionnelles pour la poursuite des perturbateurs.

La mise en œuvre de ces propositions suppose la coopération des pouvoirs publics avec les instances sportives européennes, et des moyens de financement encore inconnus. La délégation britannique a néanmoins souhaité l'application de ces mesures dès la reprise de la saison de football.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Les reines de la petite reine

Soixante-douze coureuses, contre trente-six l'an dernier, devaient s'élancer vendredi 28 juin à Lanester (Morbihan) pour couvrir les 1 100 km en dix-sept étapes du deuxième Tour de France féminin. Mais pour respecter les règlements internationaux, la course a été divisée en deux tronçons, puisqu'un Tour féminin ne peut compter plus de douze étapes. Le classement final sera ainsi établi en additionnant les points obtenus entre La Gacilly et Saint-Etienne (douze étapes) et entre Laguépie et Paris (cinq étapes).

*L'épreuve s'annonce beau*coup plus difficile que l'an dernier pour deux raisons. D'abord, les étapes seront en général plus longues, sans dépasser toutefois la limite légale de 100 km, et côtes et cols seront plus nombreux. Ensuite, le niveau des concurrentes sera beaucoup plus relevé. A cause de la proximité des Jeux olympiques de Los Angeles, de nombreuses vedettes avaient décliné l'invitation en 1984.

Cette fois, presque toutes les reines de la petite reine seront au départ, à commencer par la Française Jeannie Longo, chef de file de l'équipe de France. Jeannie *Longo, à vingt-sept ans, avec un* septième titre de championne nationale en poche, n'a jamais paru aussi forte. Ses principales rivales seront sans doute l'Italienne Maria Canins, qui l'avait devancée aux Jeux, et la Britannique Amanda Jones.

Valérie Simonnet, à la tête de l'équipe de France B, a quant à elle été très claire sur ses intentions. *« Je souhaite à Jeannie de gagner le Tour. Et il n'est pas question que je lui mette des bâtons dans les roues. »* Simonnet, quatrième l'an dernier, visera cette fois une place dans les cinq premières. Elle est en effet trop limitée en montagne pour prétendre à mieux.

Il ne devrait donc pas y avoir de rivalité marquée ou de coups bas entre les deux équipes de France, malgré les relations un peu capricieuses entre Longo et Simonnet. Longo pourra même sans doute compter, dans les moments difficiles, sur l'aide, discrète, de l'équipe B. *« Si Jeannie a besoin de moi, je serai à sa disposition »*, a d'ailleurs déclaré Nathalie Pelletier, vedette du dernier Bordeaux-Paris, qui fait partie de l'équipe Simonnet.

Chaque jour, les coureuses précéderont d'environ une heure *et demie la caravane du Tour* masculin.

TENNIS

Les spécialistes de la terre battue dérapent à Wimbledon

Après Wilander, Arias et Krickstein, les spécialistes de la terre bat*tue ont continué à déraper, jeudi* 27 juin, sur le gazon humide de Wimbledon. Le Tchécoslovaque Mecir est tombé face à l'Américain Gullikson (trente-quatre ans), et le Suédois Sundström a été débordé, par Greg Holmes. Mais l'inédit de la quatrième journée a été la qualification de Hu Na, la joueuse chinoise qui s'était réfugiée aux Etats-Unis il y a trois ans, face au grand espoir du tennis britannique, Annabel Croft, vainqueur du tournoi junior en 1984.

Les résultats du jeudi 27 juin

SIMPLES MESSIEURS

Premier tour

Premier quart du tableau

Odizor (Nig., 113) b. Muller (Af. S., 361), 6-7, 6-7, 7-6, 6-3, 6-3 ; Maurer (RFA, 95) b. J. Frawley (Aus., 112), 7-5, 6-3, 7-5 ; Fitzgerald (Aus., 42) b. T. Giammaiva (E-U, 268), 6-4, 7-5, 6-1 ; Mustardi (N-Z, 245) b. Bale (G-B, 205), 7-6, 6-2, 4-6, 6-4 ; Flur (E-U, 91), b. Bates (G-B, 175), 6-4, 6-3, 6-4 ; De Palmer (E-U, 89) b. Viver (Eq., 121), 6-3, 6-3, 3-6, 6-3 ; P. Curren (E-U, 9) b. Stefanki E-U, 49), 7-6, 6-3, 6-4.

Deuxième quart du tableau

Everndnen (N-Z, 166) b. Navratil (Tch., 118), 6-4, 6-4, 6-4 ; Krishnan (Ind.) b. Derlin (N-Z, 136), 6-2, 7-5, 4-6, 7-6 ; Bourne (E-U, 115) b. Forget (Fr., 64), 6-3, 3-6, 6-3, 6-4 ; S. Giammaiva (E-U) b. Cox (E-U, 251), 6-0, 6-4, 5-7, 6-4 ; T. Gullikson (E-U,) b. 12 Mecir (Tch., 13), 4-6, 6-3, 6-4, 6-7, 6-3 ; Bauer (E-U, 85) b. Vajda (Tch., 101), 5-7, 7-6, 7-5, 6-2 ; 6 Cash (Austr., 7) b. Nelson (E-U, 161), 2-6, 6-2, 7-5, 6-7, 6-3 ; Seguso (E-U, 226) b. Harmon (E-U, 195), 6-4, 6-3, 6-0 ; Denton (E-U, 228) b. Tim Gullikson (E-U, 100), 6-4, 6-2, 3-6, 6-3.

Troisième quart du tableau

5 Davis (E-U, 19) b. Moir (Af. S., 234), 6-2, 6-2, 6-3 ; Gunnarsson (Suè., 32) b. M. Davis (E-U, 56), 6-3, 6-2, 3-6, 6-3 ; V. Amritraj (Ind., 51) b. Canter (E-U, 119), 6-3, 6-4, 6-4 ; Gerulaitis (E-U, 24) b. Fleming (E-U, 45), 6-2, 5-7, 6-4, 3-6, 6-3 ; Gunthardt (Sui., 58) b. Teacher (E-U, 55) 6-4, 7-5, 6-7, 6-2 ; Visser (Af. S., 174) b. Keretic (RFA, 111), 7-6, 6-4, 6-7, 6-3 ; Holmes (E-U, 28) b. Sundström (Suè., 17), 6-3, 4-6, 6-7, 6-4, 6-2 ; Edwards (Af. S., 124) b. Dowdeswell (G-B, 142), 6-3, 6-3, 6-3 ; Mitchell (E-U, 70) b. **Champion** (Fr., 341), 6-3, 6-4, 6-2.

Quatrième quart du tableau

Anger (E-U, 176) b. Kuharsky (apatr., 158), 5-7, 6-2, 6-2, 3-6, 6-1 ; Becker (RFA, 20) b. Pfister (E-U, 63), 4-6, 6-3, 6-2, 6-4 ; McNamee (Aus., 54) b. Meister (E-U, 134), 6-2, 6-3, 7-6 ; Gonzalez (Par., 67) b. Edmondson (Aus., 125), 6-3, 6-2, 7-6 ; Leach (E-U, 35) b. Fibak (Pol., 78), 7-6, 6-4, 6-1 ; Masur (Aus., 95) b. Cassidy (E-U, 88), 7-6, 7-6, 6-1.

SIMPLE DAMES

Premier tour

Premier quart du tableau

1 C. Evert-Lloyd (E-U, 1) b. M.-L. Piatek (E-U, 58), 6-1, 6-0.

Deuxième quart de tableau

3 H. Mandlikova (Tch., 3) b. I. Budarova (Tch., 78), 6-0, 6-1 ; J. Russel (E-U, 37) b. P. Keppeler (RFA, 101), 5-7, 6-2, 6-1 ; S. Reeves (G-B, 226) b. R. Einy (G-B, 128), 6-3, 5-7, 6-4 ; S. Hanika (RFA, 24) b. C. Suire (Fr., 108), 6-4, 6-2.

Troisième quart du tableau

T. Phelps (E-U, 40) b. K. Skronska (Tch., 93), 6-3, 6-3 ; A. Holikova (Tch., 95) b. P. Casale (E-U, 20), 5-7, 6-1, 6-3 ; M. Mesker (P-B, 57) b. K. Gompert (E-U, 107), 6-3, 4-6, 6-4 ; M. Gurney (E-U, 50) b. S. Leo (Aus., 119), 7-5, 6-4 ; C. Benjamin (E-U, 41) b. E. Elissenko (URSS, 98), 6-4, 6-0 ; M. Maleeva (Bul., 4), b. M. Washington (E-U, 109), 6-0, 6-1.

Quatrième quart du tableau

A. Hobbs (G-B, 86) b. G. Kim (E-U, 80), 6-4, 6-2 ; V. Wade (G-B, 73), b. C. Antonoplis (E-U, 63), 6-4, 7-5 ; 13 C. Bassett (Can., 13) b. M. Paz (Arg., 82), 6-0, 3-6, 6-3 ; R. Uys (Af. S., 81) b. J. Louis (G-B, 245), 7-6, 4-6, 6-2 ; Hu Na (E-U, 149) b. A. Croft (G-B, 42), 6-3, 7-5 ; L. Plochva (Tch., 124) b. C. Karlsson (Suè, 54), 2-6, 6-4, 6-3 ; B. Bunge (RFA, 21) b. L. McNeil (E-U, 72), 6-3, 6-3 ; A. Minter (Aus., 46) b. P. Vasquez (Pér., 132), 6-0, 6-2.

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS



1er PRODUCTEUR FRANCAIS
DE SOURCES LUMINEUSES, FILIALE DE PHILIPS

LES FABRIQUES REUNIES DE LAMPES ELECTRIQUES
recherchent pour leur établissement de
CHALON-SUR-SAONE (Saône et Loire)

JEUNE INGENIEUR
DIPLOME GRANDES ECOLES

Ce centre de production hautement mécanisé et à vocation internationale augmentera très sensiblement sa capacité dans les prochaines années.

Ceci amène la Société à renforcer les Services Organisation et Fabrication pour faire face à son développement.

Une première expérience dans le secteur industriel ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et photo à F.R.L.E. - Service du Personnel
2, rue L.J. Thenard - 71106 CHALON-SUR-SAONE.

CONTESSE

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **INGENIEURS ELECTRONICIENS** Réf. VM 32/1407 A
débutants ou confirmés

Région Lyonnaise
- **RESPONSABLE INFORMATIQUE** Réf. VM 32/668 R
Jeune, décideur et très très évolutif

Paris
- **RESPONSABLE EMPLOI-FORMATION** Réf. VM 29/1270 N

Si vous êtes intéressé par l'un des postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

URGENT
- Jeune homme 19 ans.
- Etudiant 2e année droit.
- Sérieux.
- Cherche emploi pour mois de

JUILLET
Tél. : 531-44-79

SECRÉTAIRE 25 ANS
Libre à partir de septembre 1985, souhaite intégrer équipe dynamique, secteur bancaire si possible.
Ecr. s/nº 6773 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans, exp. resp. imprimerie, après stage ASFORED, souhaiterait emploi Technicien *fabrication* dans maison édition. Ecrire D.L. Toubert, 73, rue Vergniaud, 75013 Paris. Tél. : 589-03-54.

J.H. 30 ans, maîtrise math, maîtrise philo, bilingue angl. (né USA), bon allemand. 6 ans, enseign. (dont 2 en Allemagne) *étudierait toute proposition sérieuse*, y compris reconversion.
Téléphone : 504-86-25.

Ch. avant départ service national empl. collaborateur administratif durée 6-8 mois à partir sept. 85. Bac G2, option informatique, gestion et comptab., permis *C, Paris* ou banlieue. Tél. : 413-20-79.

Cause fermeture d'usine Directeur manufacture chemises rech. poste similaire. Même gros ou détail.
Ecr. nº 12557, Contesse, 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

JOURNALISTE INDÉPENDANT

8 ans d'expérience, haut niveau, économie, social + informatique scientifique (télécommunications) recherche :
tous travaux conception et collaboration rédactionnelles (journaux d'entreprises, pub...) Etudierait toutes propositions.

Ecrire sous le nº 69.804
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire parfaitement bilingue (français-anglais), excellentes notions d'espagnol, ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant.
Tél. : 336-61-04.

Assistante de direction, 37 ans, dynamique, percutante, très expérimentée souhaite agir et innover avec directeur tout aussi déterminé, 14000 × 13. Tél. 992-11-43.

Maîtrise sciences économiques, anglais courant, cherche pour JUILLET, emploi sérieux petit secrétariat, vendeuse.
Tél. 280-04-77 hor. bureau.

Français résid. au Chili, 31 ans, formation économ. et technico-commerciale, parf. tril. anglais-esp., cherche emploi ou représ. sté française opérant au Chili ou désireuse d'y opérer. Ouv. ttes prop. y compris agro-al.
Henri-Philippe d'Hainaut.
Calle Guillaume-Apollinaire, 6523 Vitacura, Santiago.

Etud. 25 a., lic. angl., esp., ch. travaux juillet-sept., permis de conduire. Téléph. : 237-31-71.

Spécialisé dans les trois domaines nécessaires à la réussite de l'entreprise :
- Gestion des ressources humaines ;
- Cercles de qualité ;
- Informatique.

Deux ans d'expérience de formateur-animateur.
Etudie toutes propositions.

Ecrire nº 2648 *le Monde Pub.*, service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

D.E.A.
Transport (Paris I — ENPC — Paris XII), sciences et techniques du bâtiment (Paris VI, ENPC, ECP), techniques et gestion de l'environnement (Paris XII, ENPC, ENGREF).
Tél. : ENPC, G. Guinard, 260-34-13, postes 1 150-1 146.

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
de 8 à 12 mois
Assistance et Conseil
INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Mº George V
Tél. 723.55.18

DEA TRANSPORT
PARIS I, ENPC, PARIS XII
Tél. : ENPC, G. Guinard, 260-34-13
Postes 1150-1146

propositions diverses

Ingénieurs, cadres et assimilés, aide au reclassement ou à recherche de missions
Permanences information : mardi et vendredi (jusqu'à fin juin), 14 h 30 au G.I.E.R. CADRES 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.

L'ETAT offre des emplois stables, bien rémunérés à tous les Français Hommes et Femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (c 16) B.P. 402.09 PARIS.

Pour connaître les emplois offerts OUTRE-MER, ÉTRANGER demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (G 28) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Dactylo-traitement de texte franç., esp., angl. rapide, fact. par cor. R.V. (61) 23-23-92.

Je tape très vite, très bien, vos manuscrits, thèses, sur IBM. Tél. : 750-95-00.

Artisane effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 461-14-22.

SECRÉTAIRE
CH. FRAPPES TOUS TEXTES (thèses, manus., lettres, etc.). Tél. HB 247-13-34, poste 207 soir 921-15-80 Mme GARNIER.

J'effectue dactylographie, rédaction, rewriting à domicile. Tél. : 258-49-47.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE
R5 GTL 83, essuie-glace arrière, gris métal. 43.000 km. Options. 33.000 F. 906-23-51.

de 5 à 7 C.V.

2 CV 1981, Charleston, révisée, radio K7, prix Argus à débattre. Téléph. : 246-11-82.

A VENDRE
203 fourgonnette Customisée, peinture personnalis., pneu taille basse. Très bon état.
Tél. : 088-04-20 ou 945-69-11.
Prix : 10.000 F.

Vends R 14 TS 1980, 68.000 km, bon état général, peinture et sellerie à revoir. *Prix :* 16.000 F sous Argus. Tél. après 18 h : 598-11-63.

A vendre Ford Escort 1600 GL, gris métallisé, 4 portes, boîte 5 vitesses, 6 CV, avril 82. 30.000 F. Tél. : 781-63-46 à partir de 19 h.

Vends Samba LS 83, *62.000 km, bon état*. 25.000 F. A débattre.
Tél. : 851-98-80 après 18 h.

de 8 à 11 C.V.

ALFA ROMEO 2000 GTV, 1979 (moteur échange stand.). 25.000 km. Tél. : 989-41-78.

Volvo 145 break, 1972, bleu marine, excell. état général. 9.500 F. Tél. : 249-00-40.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE
splendide conduite intérieure HISPANO-SUIZA K6, 1935. Restauration parfaite, état nf.
HENRI SCHAER
Ch. Benjamin Dumur 4
1008 LAUSANNE (Suisse).

CX Injection automatic, climat, Pallas, 1981, bon état. Tél. : 959-18-10 le soir après 20 h. (38.500 F.)

divers

BMW série 3, 5, 6, 7
84 et 85 peu roulé garantie. Auto Paris-XV, 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

HAUT DE GAMME
LANCIA THEMA
AUTOBIANCHI Y 10
CHATILLON BRUNE
PARIS 14e 539-57-33

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état.
Tél. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Bijoux

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
OR, ARGENT, DEBRIS, PIECES, DENTAIRE.
21, RUE J.J. ROUSSEAU 1er
TEL 221.37.74
Mº LOUVRE

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.
Vente : la médaille N.-D. de Paris.

BOUTIQUE D'OR
PAIE COMPTANT
BIJOUX
Or, argent, débris, pièces, dentaire.
21, rue J.-J.-Rousseau
Paris 1er. Tél. : 221-37-74
Mº Louvre.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE — VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin
Etoile, 37, av. Victor-Hugo
Ventes, occasions, échanges.

Cours

MATH CONTACT
stages intensifs en juillet
MATH PHYSIQUE
7 élèves maximum par classe.
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Tél. 236-31-63, Mº Sentier.

Le Grand Bain Américain en août. 84 heures de cours structurés et 70 heures d'animation (vidéo U.S., musique, etc.). *Cinq instructeurs et moniteurs américains.*
Démarrage, déblocage, réactivation de l'anglais latent.
Introduction à l'Amérique.
Pension complète.
Participation limitée à 25 personnes.
CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-AMÉRICAIN
B.P. 176 LISIEUX 14104.
Tél. : (31) 31-22-01.

Si une formation de comédien vous tente, contactez-moi au 357-24-31 Paris et province.

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne, housse, galerie toit, batterie, alarme, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, avertisseurs musicaux.
DÉTAXE EXPORT
AUTOTEC
93, av. d'Italie, 75013 Paris.
Tél. 331-73-56. Mº Tolbiac.

Homes d'enfants

GRANDES VACANCES 4 à 12 ans, poney, voile, poterie. Ptt effectif. Amb. familiale. YONNE, 1 h Paris. (86) 66-44-93.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS »
A PRIX ENTREPOT
100 000 m² laine-synthétique.
Toutes qualités — Créations
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS.
Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

Photo

A vendre - *stop - neuf - stop -*
- CANON A1
- Pied Stick 92 D
- 35-70 (200 m) Tokina
- 95-130 Soligor
- Flash national PE-247 S
- Mallette profess. (noire)

le tout : **6 000 F**
TÉLÉPHONE : 558-12-36.

Stages

Stages dessin, aquarelle, château de Grignan, Drôme 8/12, 15/19, 22/26 juillet. Tél. (75) 56-44-99 46-51-56, animés par Anne Poupard, 14, côte des Chapeliers, 26 Valence.

EDEN THÉATRE
Stages - Théâtre
Juillet-Août 1985.
Tous niveaux.
Pour tous renseignements
contacter : Jean-Michel NOIRET
241-10-13.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, serv. personnalisé, cuisine soignée, pens. compl. à partir 300 F p/ jour, 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mº Louis-Aragon, Tél. : 638-34-14, 726-89-63.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer. (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex 96454
ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959.26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Vacances - Tourisme - Loisirs

BENIDORM (Espagne)
bord de mer, résidence typique.
Location semaine, mois.
Téléph. : (1) 360-47-02 H B.

LES CÈDRES
HOTEL-RESTAURANT, spécialiste de la famille et du 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour, 33, av. Louis-Aragon, 94800 Villejuif. Métro Louis-Aragon. Tél. 638-34-14, 726-89-63 après-midi.

CANNES, 100 m de la Croisette, particulier loue appt 2 pièces, 4 pers., 6e ét., asc., gd balc. Vue sur mer. 8 000 F. 1er au 31 août. Téléphoner aux heures de bureau 555-91-71, poste 4145 et 4146.

ILE GRECQUE
Maison/mer 5-6 lits, sept., stud./mer, juill.-sept. 544-21-97.

ESPAGNE Sandanter, 500 m plage, mais., parc 2 ha. 3.000 F juill., 4 lits. Près LAREDO. Tél. : (1) 720-10-17.

GRÈCE 50%
ENFANTS MOINS DE 12 ANS
HOTEL CLUB PARIS-PARIS
ADULTES 14 JOURS
JUILLET 4.700 F
ET AOUT 5.100 F
VOYAGE PILOTE
Tél. : 281-36-00 VP 1082.

AOUT, loue maison en *MINERVOIS 6 pers.*
(42) 44-06-88 après 18 h.

VANOISE. A louer juillet très bel app. plein-pied 6 personnes dans chalet. (79) 08-20-28.

Loue près de DINARD maison de campagne juillet, août, sept. Tél. : (96) 39-42-59.

STE-MAXIME, loue appt mas 3 pièces, 6 personnes dans résidence grand standing, parc, plage, piscine et tennis privés du 3 au 17 août. 4.500 F la semaine et septembre 3.000 F la semaine.
Tél. : (6) 494-24-45.

Mas tout confort avec piscine, 3 km de GRASSE, 6/8 personnes, libre juillet. 10.000 F la quinzaine. 950-73-75 ou 16 (93) 46-04-18.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

ODÉON
Bel imm. 18e en rénovation.
Studio 25 m² ..... 370.000 F
Duplex 55 m² ....
Sur pl. samedi 14 h à 17 h.
11, CARREFOUR DE L'ODÉON.

208, BD RASPAIL
Sej. dble + 2 chbres + serv., 3e ét. 900.000 F. De 15 à 17 h vendredi et samedi.

14e arrdt

Mº PLAISANCE
Imm. récent tt cft, dble box, liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, douche, dressing, w.-c.
191, RUE D'ALÉSIA.
Esc. 4, samedi, dimanche, lundi, 15 h à 18 h.

11 bis, rue du Lunain. Part. vd *2 p., cuis., bains, rénové,* 36 m². 385.000 F. Sur place samedi, 14 h-17 h.

15e arrdt

Mº PASTEUR
Imm. pierre de t., s/jardin, liv. 2 chbres, entrée, cuis., bains, chff. centr. individuel.
195, r. de Vaugirard. Samedi, dimanche, lundi, 15 h à 18 h.

16e arrdt

Mº JASMIN
Imm. récent tt cft, dble box, liv. 3 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., loggia, 3e ét. 91, av. Mozart. Samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

17e arrdt

Mº VILLIERS, belle rénovation totale, studio, kitchen. équipée, bains. 260.000 F. 336-82-82.

19e arrdt

Villa BUTTES-CHAUMONT, jardin 47 m², maison 141 m². 1.300.000 F.
Tél. : 209-13-36.

92 Hauts-de-Seine

53, BD AUTEUIL
BOULOGNE, face R. GARROS Liv. 3 chbres, gd stand. s/jard. S/pl. vendredi, sam., 16-19 h. T. : 808-53-84 ou 060-54-94.

94 Val-de-Marne

AV. FOCH
FONTENAY-SS-BOIS, lim. Vincennes, pr. bois et RER, tr. belle résid. 6 coprop. beau 2 p., cuis. tt cft, balc., jard. privat., box, cave, chf ind. gaz. 575.000. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

IVRY, proximité métro, RER. 4 p. en duplex ds pt immeuble neuf. 800.000 F park. compris. P.C. SEMI. 672-41-39.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire : FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine
75008 PARIS
Pour clientèle française étrangère et diplomates
APPTS HAUT DE GAMME et Hôtel Particuliers
562-16-40.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 544-44-45.

locations non meublées offres

Région parisienne

ROSNY Pptaire loue appart 3 pièces, 68 m² + 8 m² de loggia, cuisine équipée, gd séjour, 2 chambres, salle de bains, w.-c., nombreux rangements, cave, garage, 7e étage avec ascenseur. 3.500 F + charges.
Tél. : 661-61-13.

BRUNOY (Essonne).
A louer villa 200 m², 6 ch., tt cft, parc clos 1.400 m².
Tél. : (99) 30-61-82 h. de rep.

locations non meublées demandes

Paris

Pour ingénieurs, cadres supérieurs et employés mutés IMPORT. Cie FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 P., STUDIOS VILLAS.
Paris, banlieue. 503-30-33.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66, 283-57-02.

Collaborateur journal muté à Paris recherche libre 1er septembre au plus tard maison ou appartement 3 chambres minimum, Banlieue (ouest, sud, est) ou Paris quartier résidentiel. Pour rend.-v. et visite (30-6, 1-7 et 2-7), tél. : 272-33-05. Ecr. s/nº 8775 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

échanges

Jeune Allemand 16 ans, ch. famille avec enfant même âge pour séjour une année soit en échange soit en hôte payant. BASTIAN HORST, Bahnstr. 29, 000 2054 GEESTHACHT.
Tél. : 04.152/4566.

viagers

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 47 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

pavillons

R.-de-ch., 2 p., cuis., 2 coul., s.d.b., w.-c., hall, gde cave, jard., garage. Au 1er : 3 chbres, cuis., 2 s. d'eau, coul., accès grenier. Tél. : 780-06-29.

BOURG-LA-REINE
8' RER, beau pav. récent, 5 p. + grenier aménageable, jard. 1.300.000 F. 661-82-11.

villas

A SANNOIS (95) 300 m de la gare, Mais. 6 pces sur 2 étages, intér. refait à neuf, sur sous-sol total + jardin. Px : 660.000 F. Tél. : 747-12-40, poste 3440 h.b. ou 980-88-36 après 19 h.

LION-SUR-MER (14)
VILLA 1980, 300 m mer.
Terrain 700 m² paysagé, terrasse, sous-sol 120 m² : garage, cuisine été, atelier, cave. 1er étage : 90 m², 4 chbres, bains, chauff. centr. gaz. 585.000 F, poss. reprise prêt 280.000 F. Visites sur place 29 juin de 14 h à 18 h, dimanche 9 h à 12 h. Impasse des Frégates, LION-SUR-MER.
Agences s'abstenir.
Renseignements : COEURET 28160 BROU. (37) 47-03-82.

propriétés

SOLOGNE
5,90 ha dont étang 1 ha + bord rivière + maison 1 pièce. Ecr. Havas Orléans nº 203 572 BP 1519 45005 Orléans Cedex.

9 km de NIMES, Mas rénové par décorateur, gd séj. avec chem. murale, 4 ch., salle de bains et salle d'eau, 220 m² habitables. Jard. clos (photo s/dem.). 850.000 F. Cabinet Jacques DIDIER, 20, bd Gambetta, NIMES. (66) 67-53-37.

ARDÈCHE
Part. vd 15 km MONTÉLIMAR gde bâtisse ancienne, gros-œuvre neuf, 220 m² habitables, tt cft, terrasse couverte 80 m², nbreuses dépendances, 1 ha de terrain bordé par rivière. 800.000 F.
Tél. : (75) 52-99-32 h. repas.

LOIR-ET-CHER
Vends belle gentilhommière 8 ha. de parc, région de Montoire, avec maison de gardiens. Communs et bois, gdes caves dans colline.
S'adresser Mr Roger Labourais.
Téléphone : (1) 251-56-60.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE. Ecr. ORLET nº 203 496 136, av. Ch.-de-Gaulle 92522 Neuilly.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PL. DES ÉTATS-UNIS, 16e
(près) h.p. 500 m² burx + 300 m² habitation, parkg. OFFICES SERVICE 720-97-92.

Vend ou loue libre PARIS. 2 000 m park. + 1 200 m bureaux, à 500 m Nation. Tél. : 367-67-14.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. T. : 355-17-50.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. Tél. : (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX, SECRÉTARIAT, DÉMARCHES, CONSTITUTIONS (sans frais honoraires).
AGECO 294-95-28.
STATIONNEMENT AISÉ.

XVIe
domiciliation, siège social, const. Sté, secrét. tril, location bur., télex. Tél. 651-29-77.

2e OPÉRA	210 m²
8e CONCORDE	185 m²
8e HAUSSMANN	137 m²
8e ALMA 250-1	100 m²
8e SAINT-AUGUSTIN	300 m²
10e BONNE-NOUVELLE	450 m²
16e VICTOR-HUGO	530 m²
17e ROME	1 500 m²
17e GUY-MOQUET	345 m²

PRÉBAIL - 260-32-68.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

locaux commerciaux

Ventes

4 KM EST PARIS
8.600 m² - Plein-pied.
Vente : 820 F le m2.
PRÉBAIL - 260-32-68.

Local professionnel en rez-de-ch., sur cour clair et calme. Idéal pour activités architecte, PARIS-13e. Tél. : 329-58-65.

fonds de commerce

Achats

Achète garage ou dépôt 1 500 à 2 500 m², Paris, Petite Couronne. Ecrire s/réf. 10 612 à P. LICHAU SA, BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui trans.

Chef rech. bail cclal, restaurant Neuilly 130 à 160 m².
Tél. 333-45-79. M. MICHEL ou M. PATRICK.





économie

REPÈRES

Dollar : stabilité relative à 9,3170 F

Sur un marché particulièrement atone en cette fin de mois – beaucoup d'opérateurs ont déjà fermé leurs livres, – le dollar était relativement stable le 28 juin à Paris, à 9,3170 F, contre 9,3275 F la veille au fixing, et à 3,05 deutschemarks. Le franc français se tenait bien, contre le deutschemark à 3,0475 F. Les opérateurs n'ont été impressionnés, ni par le déficit budgétaire américain du mois de mai (40,4 milliards de dollars, soit un record mensuel absolu), ni à l'inverse par la contraction de 1,5 milliard de la masse monétaire américaine (M 1) pour la semaine écoulée.

SMIC : + 1,9 % au 1er juillet

Le SMIC sera relevé de 1,9 % au 1er juillet. Cette augmentation correspond strictement à la hausse des prix depuis le dernier relèvement, le 1er mai. Le taux horaire du SMIC passera donc de 25,54 F à 26,04 F, soit un salaire mensuel de 4 400,76 F, au lieu de 4 316,26 F. Les organisations syndicales ont pris acte de cette décision. Toutefois, la CGT aurait souhaité arriver à 4 000 F net, soit environ 4 700 F brut ; la CFDT s'est prononcée pour une revalorisation de 3 %, – donc une augmentation d'un point du pouvoir d'achat du SMIC, – ce que FO souhaitait aussi. FO et la CFTC ont demandé une amélioration du SMIC fixé pour les départements d'outre-mer et inférieur au SMIC métropolitain. La CGC a indiqué qu'elle comprenait que le gouvernement *« s'en tienne à la stricte application de l'évolution des prix »*. Quant à M. Chotard, vice-président du CNPF, il a déclaré que le patronat n'entendait pas *« supprimer le SMIC, mais revoir son fonctionnement »*, et a annoncé que le CNPF ferait des propositions à la mi-septembre.

ENTREPRISES

● Matra se recentre

Changement de cap dans la stratégie de Matra. Son PDG, M. Jean-Luc Lagardère, a annoncé que Matra abandonnerait la politique de diversification menée au cours des années passées, en raison de lourdes pertes enregistrées dans certaines branches. Matra va se recentrer sur ses points forts – le militaire, l'espace, les composants et les télécommunications – et négocie la cession de plusieurs activités. C'est à un groupe étranger – sans doute General Motors ou Toyota – que Matra cédera la branche automobile si l'accord ne se fait pas avec Renault. Dans la branche automation, Robotronics (systèmes vision), créé en 1984, rejoindra l'américain Allen Bradley, dans le giron de Rockwell, et Matra-Manurhin-Automatic devrait également sortir du groupe. Dans l'horlogerie, l'alliance avec Seiko va être revue, de même que la répartition du capital de cette branche. Enfin, dans l'informatique, Matra Tandy Electronique devrait également être cédé. Aussi M. Lagardère attend-il, pour 1985, un résultat aussi bon – sinon meilleur – qu'en 1984, où Matra avait enregistré, après *carry back*, un bénéfice consolidé de 68,5 millions de francs.

● Peugeot pourrait envisager une augmentation de capital.

L'assemblée générale des actionnaires de Peugeot, réunie le 28 juin, a approuvé les comptes, qui font apparaître un résultat net négatif – déjà connu – de 1,116 milliard de francs avant effet du report en arrière. Elle a surtout procédé à une refonte des statuts et accordé au directoire de PSA *« diverses autorisations financières qui permettent à la société d'envisager une augmentation de ses fonds propres »*.

● 2,2 milliards de francs de contrat pour des entreprises françaises à Caracas.

Un consortium d'entreprises françaises, dirigé par SPIE Batignolles et comprenant SGE-STP et SAE Montcocol, a reçu commande du percement de 8 kilomètres de métro à Caracas (Venezuela). Ce contrat, qui permet le démarrage immédiat des travaux, représente 240 millions de dollars (2,2 milliards de francs). Cette commande ne constitue pas une véritable nouveauté pour l'industrie française, qui a assuré la plus grande partie de la construction du métro de la capitale vénézuélienne. La ligne en question était programmée depuis plusieurs années, et le matériel ferroviaire était entré en fabrication sous la responsabilité de Francorail. Des difficultés de financement avaient obligé les industriels et la Sofretu, filiale de la RATP, chargée des contrôles et de l'assistance, à ralentir l'exécution de leurs marchés. Le contrat de génie civil, aujourd'hui confirmé, débloque la situation.

● Alsthom souhaite prendre le contrôle majoritaire de Framatome.

A l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires, le 27 juin, M. Desgeorges, PDG d'Alsthom, qui fabrique notamment des turbines pour le nucléaire, a clairement indiqué que son groupe souhaitait prendre le contrôle de Framatome, constructeur de chaudières nucléaires, en déshérence partielle d'actionnaires depuis la liquidation de Creusot-Loire, à condition d'assurer seul la direction de Framatome. Pour parvenir à ses fins, Alsthom, filiale de la CGE, devra l'emporter sur les autres prétendants de Framatome, notamment Bouygues et Dumez. Le gouvernement devrait prochainement rendre son arbitrage sur cette affaire.

Pour maintenir ses résultats de 1985 au niveau de 1984 (270 millions de francs), Alsthom mise, par ailleurs, sur une activité de pointe, la division « robotique et matériaux nouveaux ». Une filiale commune devrait être prochainement créée entre cette division et la Société européenne de propulsion.

● La Lyonnaise des eaux regroupe ses activités.

« Nous poursuivons le recentrage de nos activités et nous chercherons une structure d'accueil hors du groupe pour les activités qui ne sont pas considérées comme pertinentes », annonce le président de la Société lyonnaise des eaux, M. Jérôme Monod. Dans cet esprit, le groupe, qui comprend actuellement cent soixante sociétés ayant réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 13,5 milliards de francs, en augmentation de 16,6 % sur l'année précédente, et un bénéfice net consolidé de 207 millions de francs (la part du groupe représentant 148,8 millions de francs, contre 164,3 millions), va procéder au regroupement de ses activités en grands pôles facilement identifiables. Ceux-ci comprendront essentiellement l'eau (46,1 % du chiffre d'affaires du groupe), l'énergie-chaleur (23,8 %) et le traitement des déchets (7,8 %). Dans le même temps, la Lyonnaise des eaux entend poursuivre son internationalisation, une activité qui devrait être portée à 50 % du chiffre d'affaires, contre 35 % actuellement.

AFFAIRES

FACE A DE GRAVES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Les Coop sont contraintes de céder la FNAC et d'autres actifs

M. Jean Lacroix, président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC), a dû quitter, jeudi 27 juin, la présidence qu'il assumait depuis juin 1983. Un *« conseil exécutif de crise »* a été constitué, que préside M. Charles Veverka, ancien président de la Société générale des coopératives de consommation (SGCC), centrale d'achats du mouvement Coop. Se débattant dans des difficultés financières de plus en plus graves, les Coop ont été sommées par les pouvoirs publics, à qui ils faisaient appel, de réaliser d'abord leurs actifs négociables.

La Maison de la coopération, quai Le Gallo à Boulogne, est d'ores et déjà vendue pour 150 millions de francs. Le montage financier a pour chef de file la Banque de Suez et l'immeuble serait finalement occupé par la régie Renault – vendant son immeuble sur les Champs-Élysées – qui regrouperait là ses services disséminés dans Paris.

La cession de la participation de la SGCC dans la FNAC est imminente. Après cinq offres venues d'horizons divers (Auchan, Carrefour, un financier britannique voulant demeurer anonyme, un groupe constitué autour du Printemps et de l'Institut de développement industriel, un groupe de l'économie sociale autour des Banques populaires), il semble que la proposition la mieux placée (160 millions de francs) soit celle présentée par M. Michel Baroin, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF) en association avec Habitat-Mothercare, filiale d'un groupe britannique. GMF, qui a déjà une participation minoritaire dans la FNAC (10 %), a pris le contrôle, il y a quelques années, de la Sauvegarde, société d'assurances du mouvement Coop et a une participation minoritaire (33 %) dans la Banque centrale des coopératives et des mutuelles (BCCM). La vente de la participation des Coop dans la BCCM (60,9 %) est également en cours de négociation mais il semble que le dossier ne soit pas encore mûr, la bagarre que se livrent GMF et la Caisse centrale de crédit coopératif (la 4 C) n'ayant jusqu'ici pas abouti. La réalisation de l'ensemble de ces actifs devrait apporter 400 millions d'argent frais, auxquels viendraient s'ajouter 200 millions de concours bancaire (la Banque nationale de Paris, banquier du groupe Coop, restant chef de file) et 100 millions de francs de prêts du FDES (Fonds de développement économique et social), représentant le concours de l'Etat à la restructuration d'un ensemble chancelant qui emploie 38 000 personnes. Le groupe Coop, c'est dix-sept sociétés régionales, trois sociétés de vente par correspondance (dont la CAMIF), 31,1 milliards de francs de chiffre d'affaires, 5 554 points de vente dont cinquante hypermarchés, treize usines fabriquant des produits à la marque « Coop ».

Quant au « trou » qu'il est urgent de combler, il se compose d'une perte de 150 millions de francs en 1984, s'ajoutant à un déficit de 130 millions en 1983, mais ces chiffres ne constitueraient que la partie visible de l'iceberg, évalué à un besoin d'au moins 700 millions de francs. Sur les dix-sept sociétés régionales, seules sept ou huit tiennent financièrement le coup, les plus touchées étant celle du Nord (12 millions de francs de pertes par mois), qui nécessitera, selon M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, un *« traitement social approprié »*, celle d'Ile de France qui n'en finit pas de fusionner avec celle de Château-Thierry et même celle de Nancy, que dirigeait, naguère, M. Lacroix et qui aurait enregistré plus de 80 millions de pertes en 1984.

L'homme du redressement éventuel, M. Charles Veverka, soixante-douze ans, a déjà été une fois le sauveur des Coop dans les années 70, époque où bien des sociétés étaient en « rouge ». C'est lui qui avait racheté la FNAC, mais c'est lui aussi qui avait fait construire l'immeuble du quai Le Gallo, qui se voulait symbole de la puissance et du rayonnement du mouvement coopératif et n'a jamais tourné à plein régime, coque insuffisamment remplie et d'un entretien coûteux.

L'exemple néerlandais

La déconfiture était inéluctable. Il y a des années que les signes avant-coureurs d'un désastre se profilent à l'horizon. Dès la fin de 1981, la FNCC avait demandé l'aide des pouvoirs publics. En 1982, le dépôt de bilan de l'Union des coopératives de Bretagne marquait une nouvelle étape d'une dégradation difficile à enrayer.

Ce qui est grave pour les coopératives de consommateurs, c'est que cet important groupe commercial, qui devait être, à côté des puissantes mutuelles, le fleuron de l'économie sociale, n'a pas été en état de constituer, en face des groupes commerciaux privés, ce secteur-témoin capable de *démontrer qu'il y a une* autre manière de vendre des produits, en étant toujours meilleur et moins cher.

Pendant les trente années de croissance folle, les Coop ont pris, avec retard, tous les trains de la modernisation de la distribution, le libre-service, les hypermarchés, la régénération des magasins de proximité, l'informatisation. Organisation de consommateurs, la FNCC a laissé à d'autres le soin d'appliquer les recettes si profitables du consumérisme. La démocratie coopérative (« un homme, une voix ») n'a pas facilité la rapidité d'adaptation et la concentration des moyens.

Aujourd'hui, des mesures drastiques s'imposent. Le mouvement coopératif a connu le vieillissement classique des technostructures, générateur de médiocrité dans le choix des hommes et de recul devant les décisions à prendre. M. Veverka et son conseil exécutif de crise, où l'on retrouve quelques-uns des responsables les plus actifs du mouvement (comme M. Jean Grave, responsable de la coopérative de Saintes en Charente-Maritime, que dirigea longtemps M. Veverka, M. Albert Morel, de Château-Thierry, et M. Zaegel, de Strasbourg), ont une lourde tâche devant eux. Le mouvement coopératif français n'est pas le seul à connaître des difficultés, mais celles-ci se trouvent accrues en France par la stagnation du pouvoir d'achat qui a rendu sauvage la concurrence entre grands du commerce. Il faut certes aux nouveaux responsables des Coop redresser la barre, sauver ce qui est sauvable, en ne perdant pas de vue que, dans le passé, il est arrivé qu'un mouvement coopératif disparaisse, victime de sa mauvaise gestion, comme celui des Pays-Bas, il y a maintenant vingt ans.

JOSÉE DOYÈRE.

ERRATUM. – Dans nos éditions du 26 juin, nous avons attribué à M. Gérard Deuil, ancien président du SNPMI (Syndicat national du patronat moderne et indépendant), l'appel adressé à des industriels de rejoindre la Fédération française du patronat privé. M. Gérard Deuil nous prie de préciser qu'il n'est pas à l'origine de cet appel qui émane de plusieurs responsables régionaux démissionnaires du SNPMI (régions Pays de Loire, Franche-Comté, Aquitaine, Limousin et Alsace) et du président démissionnaire de la commission action syndicale du SNPMI.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2950	9,2980	+ 190	+ 205	+ 390	+ 420	+1 025	+1 125
$ can.	6,8170	6,8242	+ 34	+ 55	+ 88	+ 123	+ 205	+ 302
Yen (100)	3,7332	3,7356	+ 123	+ 132	+ 255	+ 273	+ 739	+ 788
DM	3,0460	3,0480	+ 115	+ 125	+ 244	+ 259	+ 714	+ 758
Florin	2,7023	2,7039	+ 73	+ 81	+ 158	+ 171	+ 472	+ 510
F.B. (100)	15,1310	15,1433	+ 186	+ 235	+ 413	+ 486	+1 049	+1 310
F.S.	3,6401	3,6427	+ 146	+ 161	+ 307	+ 327	+ 883	+ 946
L (1 000)	4,7740	4,7780	– 147	– 127	– 281	– 248	– 846	– 763
£	12,0556	12,0688	– 275	– 237	– 512	– 445	–1 086	– 911

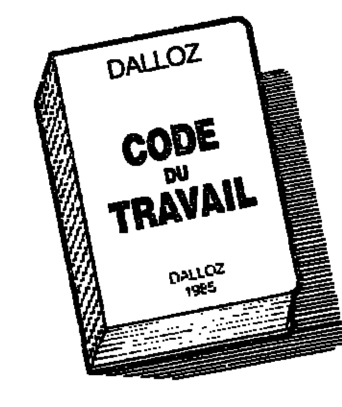
TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 5/8	7 3/4	7 11/16	7 13/16	8	8 1/8
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	8	9	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 15/16	8 13/16	9 1/16
F.S.	1	2	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 3/4	13 3/4	14 1/4
£	12 5/8	12 7/8	12 11/16	12 13/16	12 9/16	12 11/16	12 5/16	12 7/16
F. franç.	10	10 1/4	10 7/16	10 11/16	10 9/16	10 13/16	10 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CODE du TRAVAIL DALLOZ 47e ÉDITION

ÉDITION 1985
1 766 pages - mise à jour



une expérience irremplaçable... Dalloz.

MORINEAU E

ÉTRANGER

LE CONGRÈS AMÉRICAIN REPREND LES NÉGOCIATIONS SUR LE BUDGET

Les négociations entre la Chambre des représentants et le Sénat américain sur le budget pour 1986 ont repris à la surprise de tous, annonce le *Financial Times* du 28 juin. Les deux Chambres semblent tout à coup prêtes à arriver à un compromis sur les deux points de blocage essentiels, les dépenses militaires et de sécurité sociale. Les signes de bonne volonté des parlementaires ont coïncidé avec la publication d'une étude au Congrès renforçant les craintes que la réforme fiscale proposée par le président Reagan ne réduise d'au moins 23 milliards de dollars les recettes budgétaires sur les quatre prochaines années.

★★★★★★
Superb. Moquett.
velours ; bouclée
en 2 m. et 4 m. 100 %
Polyamide, Gdes Griffes
29,50 le m²
+ Tissus Muraux
coord. en 0,90 9,50 le m.
Artirec
4, Bd Bastille
340.72.72.
★★★★★★

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »

LES VRAIS POUVOIRS DE LA COUR DES COMPTES

Mission : le contrôle de la gestion des fonds publics. Production : un rapport annuel. En vérité, la Cour des comptes, c'est beaucoup plus que cela.

Le Monde décrit sa face cachée : une activité continue, des moyens d'intervention, de véritables pouvoirs.

Et *le Monde* raconte pourquoi la Cour des comptes a épinglé cette année l'Aérospatiale, la Cinémathèque française, le contrat algérien de Gaz de France, les hôpitaux publics et quelques autres encore.



M. P. GUERA/CFD

Egalement au sommaire :
– Festival et spectacles dans les forts de la région parisienne.

Les grandes enquêtes de la rédaction
Le Monde
AUJOURD'HUI

SOCIAL

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL DE LA CGT

Deux responsables socialistes se démarquent de la dénonciation globale du gouvernement

Afin de faire la clarté et de situer, à partir des faits, les responsabilités de chacun, le comité confédéral national de la CGT (1), réuni les 25 et 26 juin, s'est livré à un sévère réquisitoire de la politique gouvernementale. Pour M. Henri Krasucki, qui s'exprimait devant la presse le 27 juin, partout, dans toutes les régions et dans toutes les branches, on assiste à « *une dégradation grave de la situation des travailleurs, accentuée par l'accélération des décisions patronales et des mesures gouvernementales dans tous les domaines de la vie économique et sociale* ». Ce cours dangereux, économique et social, résulte certes de « *l'agressivité et la vindicte patronales* », mais est aussi « *la marque d'une orientation cohérente de l'action gouvernementale qui va à l'encontre des intérêts des travailleurs* ».

Cet état d'esprit de la CGT se retrouve dans le rapport – adopté à l'unanimité des votants (2) – présenté au comité confédéral par Mlle Lydia Brovelli, secrétaire de la Confédération, qui met en avant « *la désindustrialisation, la dégradation de l'emploi, du pouvoir d'achat, la répression, l'amplification de la lutte idéologique* ». Les choix du gouvernement vont à l'encontre des propositions de la CGT, et « *ils s'accentuent, depuis quelque temps, dans un sens négatif* ». De plus, ils sont « *cohérents* » et ne constituent donc pas seulement « *un mauvais moment à passer* ».

Ainsi, pour Mlle Brovelli, le budget 1986 « *va marquer une étape dans la dégradation de la situation sociale et économique, ouvrant la voie à de nombreux abandons* ».

L'heure est à la dénonciation globale de la politique du patronat et de celle du gouvernement, même si ce dernier, à la différence du patronat, n'est pas qualifié d'adversaire.

Face à une telle situation, la CGT, a déclaré M. Krasucki, a « *le souci de situer sans outrance ni complaisance les responsabilités qui incombent à chacun de ceux qui détiennent le pouvoir* », en fonction des faits. La voie prônée reste celle d'un renforcement de l'action dans les entreprises et par des coordinations « *nécessaires et possibles* ». « *C'est maintenant qu'il faut y répondre et agir, sans exclure aucune forme de lutte en fonction des réalités* », a ajouté M. Krasucki, qui, interrogé sur son idée, lancée à la fin de 1984, d'une grève générale, a répondu qu'elle était « *toujours valable* », mais comme résultat des actions actuellement engagées. Dans son rapport, Mlle Brovelli parle d'une « *accélération des luttes* », mais elle reconnaît que des points de « *blocage* » persistent, notamment « *l'atomisation des attaques, qui rend difficile la perception de leur dimension* ». D'où la volonté de la CGT, aujourd'hui, de globaliser. CQFD.

Ni Mlle Brovelli ni M. Krasucki n'ont, pourtant, mis en cause « *le gouvernement socialiste* », selon le souhait qu'avait exprimé la direction du PCF. Mais la pression interne devient plus forte, et de nombreux intervenants au comité confédéral ont sauté le pas. Interrogé par la presse, M. Krasucki s'en est tiré par une lapalissade : « *Tout le monde sait ce qu'est le gouvernement. Ce n'est pas un problème de mots...* »

Action à « ogives multiples »

Cependant, le fait nouveau est que les deux membres socialistes du bureau confédéral, MM. Gérard Gaumé (membre du comité directeur du PS) et André Deluchat, ont exprimé clairement devant le comité confédéral certains de leurs désaccords. Pour M. Gaumé, sous prétexte de faire la clarté sur les responsabilités dans la gravité de la situation, on voit « *transparaître, s'écrire, se répéter, l'étiquette socialiste associée aux mots gouvernement, député, ministre, conseiller, pouvoir, municipalité* ». Or, « *sur ces bases, on n'entraînera pas la masse des salariés dans l'action, on ne renforcera pas la CGT. Au contraire, je suis persuadé qu'on affaiblira l'une et l'autre ; je crains que quelque chose alors ne se casse, durablement* ».

M. Gaumé a estimé que la CGT « *paraît aussi, aujourd'hui, plus fragile* » alors que les turbulences politiques préélectorales risquent de déboucher sur une véritable tempête. Favorable à la recherche du « *plus fort mouvement revendicatif possible (...) pour corriger ou faire annuler les mauvaises décisions, pour s'opposer carrément aux mauvais coups, d'où qu'ils viennent* », M. Gaumé entend qu'elle vise l'efficacité et des résultats, les travailleurs ne se mobilisant pas s'ils ont « *la plus petite impression d'être entraînés dans une action à ogives multiples* ». Refusant de mettre dans le même sac la gauche et la droite, il a mis en garde contre l' « *antisocialisme* » qui « *n'est vraiment pas un bon moyen de mobiliser et de rassembler au maximum les salariés avec et dans la CGT* ».

300 000 ADHÉRENTS DE MOINS EN DEUX ANS

Dans le numéro du *Peuple* du 27 juin, consacré à la préparation de son quarante-deuxième congrès confédéral, du 24 au 29 novembre prochain, la CGT publie l'état de ses effectifs à partir des timbres et cartes « *effectivement payés* » à la trésorerie confédérale pour 1983. En 1983, elle revendique 1 362 942 actifs, 259 133 retraités, soit au total 1 622 095 membres. En 1981, elle comptait 1 646 853 actifs, 278 579 retraités, soit au total 1 925 432 membres. Ainsi, en deux ans, elle a perdu officiellement 283 911 actifs (– 17,24 %) et 303 337 adhérents (– 15,75 %).

Sur l'opération « Urgence CGT », lancée le 27 mars dernier, pour renflouer financièrement la centrale, M. Krasucki a indiqué qu'au 24 juin 13,5 millions de francs ont été collectés (plus de 2 millions « *en cours d'acheminement* »). La campagne va se poursuivre, Melle Brovelli ayant rappelé que l'objectif était un versement par « *tous les syndicats* » : « *Nous sommes loin du compte.* »

Pour sa part, M. Deluchat, qui s'était déjà indigné des événements de SKF-Ivry, a rejeté toute « *condamnation globale* », tout en reconnaissant dans certains domaines la dégradation de la situation économique et sociale. « *Il y a nécessité*, a-t-il souligné, *à juger au cas par cas, sur les orientations ou décisions qui sont prises et à agir en fonction de cela.* »

A bien des égards, les interrogations, les craintes et les critiques de ces militants socialistes n'ont guère pu être apaisées par les orientations du comité confédéral.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le comité confédéral de la CGT regroupe les cent quarante-quatre dirigeants des fédérations et des unions départementales de la centrale.

(2) Les membres du bureau confédéral et de la commission exécutive qui participent au comité confédéral ne votent pas.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 1985

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Des charges exceptionnelles, liées aux adaptations d'emploi qu'ont imposées les sous-activités et les restructurations indispensables à la modernisation de nos unités de production, ont pesé sur l'exercice 1984.

Dans ces conditions, la progression du résultat consolidé, qui atteint 466 millions de francs, peut être considérée comme satisfaisante.

La structure du Bilan consolidé au 31 décembre 1984 se renforce également : le total des capitaux propres et des provisions excède de 4,2 milliards de francs le montant des immobilisations ; quant aux valeurs réalisables et disponibles, elles sont supérieures de 4,4 milliards de francs à l'endettement.

A côté de ces indicateurs favorables, l'enregistrement des commandes laisse encore à désirer. Bien que légèrement supérieur à celui de 1983, il reste très insuffisant en regard de nos capacités actuelles. Toutefois, grâce au volume important d'ordres inscrits avant 1983, le carnet de commandes au 31 décembre 1984 demeurait substantiel, avec près de 23 mois de facturation au niveau moyen de l'exercice 1984, relativement élevé par rapport aux années précédentes.

Malheureusement, aucun signe avant-coureur de reprise de la demande en biens d'investissements intéressant votre Société n'apparaît ni en France ni sur les marchés traditionnels d'exportation.

C'est pourquoi, dans cette conjoncture, la conclusion, à la fin du premier trimestre de l'exercice en cours, d'une commande importante de 300 locomotives pour la République Populaire de Chine représente un apport d'activité particulièrement appréciable. Il va permettre à la Division des Matériels Ferroviaires de redresser son plan de charge jusqu'au relais des fabrications du TGV Atlantique. Le prolongement de cette commande par un contrat de transfert de technologie devrait également assurer, une fois la commande principale livrée, un courant d'activité avec la Chine, de même nature que celui que votre Société a connu avec l'Inde dans les années 60.

L'ensemble des forces commerciales de votre Société n'en poursuit pas moins activement sa prospection dans tous les secteurs, et il est escompté qu'à l'instar du ferroviaire, et en dépit de la morosité des marchés, 1985 verra inscrire quelques succès, notamment dans les domaines de la production d'énergie et de la construction navale.

Parallèlement, les Divisions ont reçu la consigne d'accélérer le développement bénéficiaire des secteurs d'activité les plus prometteurs.

C'est ainsi par exemple que dans le cadre de la Division Robotique et Matériaux, l'Etablissement PARVEX a achevé, avant la fin de l'exercice 1984, la mise en œuvre de son plan de concentration sur le seul marché des servo-moteurs de 0,1 kW à 20 kW et de leur électronique associée, où sa technique originale lui vaut une place prépondérante sur le marché européen, assortie d'une rentabilité satisfaisante.

C'est également le cas des turbines NEYRFOR pour forages pétroliers, dont la Division Mécanique s'est appliquée à assurer le développement et l'exploitation au cours des dernières années, et qui assurent actuellement plus de 80 % des turbo-forages d'avancement dans le monde. Cette activité apporte, après la dotation aux recherches nouvelles, un résultat substantiel.

Mais votre Société n'a pas renoncé pour autant à poursuivre avec persévérance sa politique de diversification, que celle-ci se situe dans des secteurs de pointe ou qu'elle concerne des activités voisines de ses activités traditionnelles.

Au titre du premier aspect, je citerai la constitution prochaine d'une filiale commune entre la Division Robotique et Matériaux et la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION, en vue de la production de matériaux de friction pour freins à haute performance destinés à l'aviation, aux véhicules de compétition et aux matériels ferroviaires à grande vitesse. L'unité nouvelle sera implantée à Villeurbanne.

Quant au second aspect, l'exemple en est donné par la Division Constructions Navales qui, dans le cadre d'EUROROUTE, propose des solutions originales, susceptibles d'intéressantes retombées pour le Chantier de Saint-Nazaire, pour la réalisation à nouveau d'actualité de la liaison fixe trans-Manche.

L'exercice 1985 marquera d'autre part une étape importante de la restructuration de nos industries.

Après deux années d'efforts, de rapprochement des hommes, de travail en commun, mais aussi de décisions difficiles et parfois douloureuses, la CEM - Compagnie Electro-Mécanique, dont votre Société avait acquis le contrôle en 1982, a retrouvé en 1984 une situation bénéficiaire. Son apport-fusion à votre Société est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Par ailleurs, dans le cadre de la liquidation de biens de la Société CREUSOT-LOIRE, votre Société a pu porter sa participation dans la Société NEYRPIC à 50 % à parité avec FRAMATOME, et se faire reconnaître le rôle principal dans sa gestion.

La maîtrise ainsi retrouvée du secteur des turbines hydrauliques, en particulier pour le développement des ventes de centrales clés en main, permettra au Groupe ALSTHOM une action plus efficace sur le marché mondial des centrales hydroélectriques en liaison avec CGEE ALSTHOM.

A travers NEYRPIC, ALSTHOM s'est assuré un point d'appui de première importance au Brésil, en ayant acquis le contrôle indirect de MECANICA PESADA. Cette acquisition s'intègre dans la politique de votre Société de développer son action commerciale et industrielle à l'étranger.

L'exercice 1985 aura à supporter encore des charges de reconstruction et d'ajustement d'emplois. Le marché international dans les secteurs d'activité de votre Société demeurera déprimé et extrêmement compétitif.

En contrepartie, les efforts de concentration, de modernisation et les diversifications les plus anciennes commenceront à porter leurs fruits.

Votre Société peut enfin compter, comme par le passé, sur un personnel dont la compétence, le dévouement et l'adhésion aux objectifs de l'entreprise font partie intégrante de son image de marque.

Dans cette conjoncture et sauf circonstances exceptionnelles, le résultat de votre Société pour l'exercice en cours serait du même ordre que celui de l'exercice 1984.

J.-P. DESGEORGES,
Président-Directeur Général.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 1985

1°) L'assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 27 juin 1985, sous la présidence de M. Jean-Pierre DESGEORGES, Président-Directeur Général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui se soldent par un bénéfice net de 270,3 millions de F contre 261,1 millions de F en 1983. Ce bénéfice s'entend notamment après dotation de 582,5 millions de F au compte d'amortissements (contre 535,9 millions de F).

Le résultat consolidé du Groupe enregistre une progression de 12,5 % à 466 millions de F. Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 23,8 milliards de F, dont 36 % à l'exportation.

Il a été décidé de distribuer un dividende de 16 F par action assorti d'un avoir fiscal de 8 F, soit au total 24 F contre 22,50 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera payé en échange du coupon n° 42 à partir du 28 juin. Il sera proposé à chaque actionnaire une option entre le paiement de ce dividende en numéraire, ou en actions ALSTHOM-ATLANTIQUE, créées jouissance 1er janvier 1985. Conformément à la loi, le prix d'émission est fixé à 290,85 F, le délai d'option se terminant le 31 août 1985.

2°) L'Assemblée Générale Extraordinaire qui a suivi a approuvé l'apport-fusion de CEM - Compagnie Electro-Mécanique - à la Société, autorisé le Conseil à augmenter le capital de la Société, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant maximum de 1 milliard de F, et apporté des modifications aux statuts, concernant notamment la limite d'âge des dirigeants de la Société, qui est fixée à 65 ans, conformément à la loi du 13 septembre 1984, et la dénomination de la Société dont la raison sociale devient ALSTHOM.

CONJONCTURE

L'évolution des revenus en France

Rigueur et disparités

La rigueur amorcée en 1982 par le gouvernement a effectivement abouti à un ralentissement quasi général de la hausse nominale des salaires et souvent à des diminutions sensibles de pouvoir d'achat. Publiant pour la troisième année consécutive son constat annuel de l'évolution des revenus en France (1), le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) montre que la tendance s'est amplifiée en 1984. De 1980 à 1984, la masse des revenus primaires, en francs courants (avant déduction des impôts), est passée de 2 769 milliards à 4 277 milliards, soit une augmentation d'environ 55 %. La rémunération du travail salarié a progressé durant cette période de 54 %, celle des entrepreneurs individuels de 46 %, tandis que la rémunération du capital (hors entrepreneurs individuels) enregistrait « *une nette accélération de croissance* », avec un bond de 61 %.

Si l'on observe l'évolution des salaires bruts sur la période 1981-1984, des différences sensibles apparaissent pour le pouvoir d'achat de la moyenne des salaires entre le secteur privé et le secteur public. Dans le privé, note le CERC, le pouvoir d'achat de la moyenne des salaires bruts « *est resté pratiquement stable* », mais avec des disparités significatives d'une catégorie à une autre : environ + 0,4 % en moyenne par an pour les employés et les ouvriers, de – 0,5 % à – 0,7 % en moyenne par an pour les agents de maîtrise et les cadres. Pour les salaires nets (après cotisations sociales), l'évolution est plus défavorable.

Les non-salariés

Pour les grandes entreprises publiques (EDF, GDF, Charbonnages de France, SNCF, RATP), on passe, pour les salaires bruts, d'un maintien en moyenne à une diminution du pouvoir d'achat en rythme annuel d'environ – 1 %. Encore faut-il observer que de tels calculs sont opérés à partir du salaire mensuel brut de base, qui ne prend pas en compte les indemnités et les primes. Dans la fonction publique, la tendance est plus nette encore. Si l'on prend en considération les traitements bruts, le pouvoir d'achat a été globalement préservé de 1981 à 1984, avec même un léger gain de + 0,5 % par an en moyenne pour les fonctionnaires de la catégorie D, ceux du bas de la grille. Mais les traitements nets font ressortir une baisse de pouvoir d'achat entre 1981 et 1984. En incluant l'augmentation intervenue en février 1985, les traitements nets totaux des fonctionnaires ont évolué négativement : – 2 % pour l'ensemble, – 2,1 % pour les catégories D, C et A, et – 1,6 % pour la catégorie B entre janvier 1984 et février 1985. Dans le même temps, l'éventail des traitements s'est resserré, et les agents du bas de l'échelle ont été moins touchés.

Situation contrastée également chez les non-salariés, dont l'évolution des revenus est plus difficile à mesurer précisément. Pour les revenus nets des agriculteurs, une forte hausse de pouvoir d'achat en 1982 a été suivie d'« *un repli presque aussi important en 1983 puis d'une hausse en 1984* ». Mais d'un type de production à l'autre, les disparités sont sensibles : dans le secteur des cultures végétales, le revenu de 1984 a dégagé un pouvoir d'achat très supérieur à 1983. Quant aux éleveurs laitiers, ils ont maintenu en moyenne leur pouvoir d'achat.

Evolution disparate également dans le commerce. Les indépendants du commerce de détail alimentaire ont, dans l'ensemble, connu une augmentation de leur bénéfice moyen, en francs constants, entre 1981 et 1984 (par exemple de l'ordre de + 5 % à + 9 % de gain de pouvoir d'achat dans les commerces de viandes). En revanche, les professions du commerce de détail non alimentaire ont vu « *leur bénéfice moyen stagner ou diminuer en francs constants entre 1981 et 1984* ». Le CERC fait une distinction pour les professions de santé entre deux groupes : les médecins et les chirurgiens-dentistes d'un côté, qui « *ont vu leur bénéfice net baisser ou, au mieux* [pour les seconds], *se maintenir en francs constants* » entre 1981 et 1984, et, d'un autre côté, les auxiliaires médicaux, en particulier les infirmières libérales, qui ont connu une hausse de leur bénéfice en francs constants.

Si les prestations sociales ont augmenté en francs constants entre 1981 et 1984, malgré un accroissement nettement moindre en 1984 que les années précédentes, les chômeurs sont les moins bien lotis. « *De 1981 à 1984*, note le CERC, *le niveau moyen des allocations de chômage a perdu 13 % en pouvoir d'achat* », en raison des différentes modifications du régime d'indemnisation. Les jeunes chômeurs n'ayant travaillé que trois mois dans les douze derniers mois ont vu leur indemnisation potentiellement améliorée par la réforme de 1984. Mais la suppression de l'allocation spéciale pour licenciement économique « *a réduit le taux moyen d'indemnisation* » des chômeurs se trouvant dans ce cas, à l'exception de ceux dont le dernier salaire était supérieur à 6 700 F bruts.

Comme chaque année, le CERC procède également à une étude de l'évolution du revenu disponible après impôts et cotisations sociales (et en tenant compte des prestations familiales) à partir de quelques ménages types. Globalement, cela révèle des gains de pouvoir d'achat chez les smicards et les manœuvres, mais des pertes de pouvoir d'achat chez les cadres et, « *à un moindre degré* », chez les employés. Pour les cadres supérieurs, les évolutions ont été moins négatives de 1983 à 1984 que précédemment. Mais pour un cadre moyen marié avec un salaire et deux enfants, l'évolution négative persiste : – 1 % de 1981 à 1982 et – 1,4 % de 1983 à 1984.

(1) *Documents du CERC* n° 76. En vente à La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris (49 F).

L'AUTRE JOURNAL

numéro 6

■ ENTRETIEN AVEC MOCHIZUKI, GRAND MAITRE DES ARTS MARTIAUX

■ CECIL BEATON ET STEICHEN : LA GUERRE EN PHOTOS

■ L'EXTRAVAGANT MISTER HOWARD HUGHES

■ LE CODE SECRET DES PARAMECIES

■ JACQUES LABEYRIE : AU-DESSUS DES VOLCANS

■ RODIN : LE SCANDALE DU *BALZAC*

■ JAPON : VOYAGE SUBJECTIF

هكذا من الأصل

INTERBAIL

Utilisant les pouvoirs que l'assemblée générale extraordinaire lui a consentis le 20 juin 1985, le directoire, réuni le même jour, a décidé d'émettre un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions (B.A.L.O du 24 juin 1985).

Les caractéristiques de cette émission sont les suivantes :

- **MONTANT : 300 000 000 F.**
- **INTÉRÊT ANNUEL : 8,60 %**, soit 86 F par obligation de **1 000 F** payable le 22 juillet de chaque année.
- **DURÉE TOTALE DE L'EMPRUNT : 7 ans**, remboursable IN FINE.

A chaque obligation sont attachés **2 bons de souscription** donnant chacun droit à souscrire à une action INTERBAIL au prix de **580 F**. Cette option est exerçable à tout moment à partir du 1er août 1985 jusqu'au 22 juillet 1990.

Un droit de priorité est consenti aux actionnaires **jusqu'au 8 juillet 1985** à raison de 1 (une) obligation pour 14 actions détenues.

La note d'information portant le visa de la C.O.B. nº 85 199 est à disposition chez la société.

legrand

Bénéfice : + 5 %
Cash flow : + 11 %

Réunies à Limoges le 18 juin 1985 sous la présidence de M. Edouard Decoster, les assemblées générales ordinaire et extraordinaire ont approuvé les *résolutions présentées.*

Les comptes de l'exercice 1984 font apparaître les résultats suivants pour le groupe, hors PASS & SEYMOUR et CATU :

- Un chiffre d'affaires de 3 407 MF, + 6 % ;
- Un bénéfice net (part du groupe) de *136 MF, + 5 %* ;
- Une marge brute d'autofinancement de 433 MF, + 31 % (hors provision exceptionnelle : + 11 %).

Le dividende ressort à :

- *57,50 F pour les actions ordinaires* (86,25 F avec avoir fiscal) ;
- 92 F pour les actions à dividende prioritaire (138 F avec avoir fiscal).

Dans son allocution, le président a rappelé que l'année 1984 avait été, pour LEGRAND, l'année américaine, avec l'implantation aux Etats-Unis à la suite de l'achat de *PASS & SEYMOUR*, cinquième fabricant américain d'appareillage électrique d'installations.

L'achat de CATU, en France, permettra une extension de la fonction sécurité.

Si, en 1973, l'étranger ne représentait que 10 % du chiffre d'affaires, cette proportion passe, après ces acquisitions, *à plus de 40 %* en *1984*.

GROUPE C.F.A.O.
C.I.C.A.

Société commerciale et industrielle de la Côte d'Afrique

L'Assemblé générale ordinaire du 20 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1984, se soldant par un bénéfice net de *8 554 754 F après amortissements*, provisions et impôt.

La marge brute d'autofinancement du groupe C.I.C.A. s'établit à 32 573 609 F contre 23 548 928 F l'année précédente.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 14 997 797 F contre 10 101 066 F en 1983.

Les chiffres de l'exercice comprennent 6 445 000 F de plus-values de cessions contre 212 000 F l'exercice précédent.

L'Assemblée a décidé de distribuer à partir du 28 juin 1985 un dividende net par action de 35 F assorti d'un avoir fiscal de 17,50 F.

Le mandat d'Administrateur de *M. Paul Paoli, arrivé à expiration, a été* renouvelé.

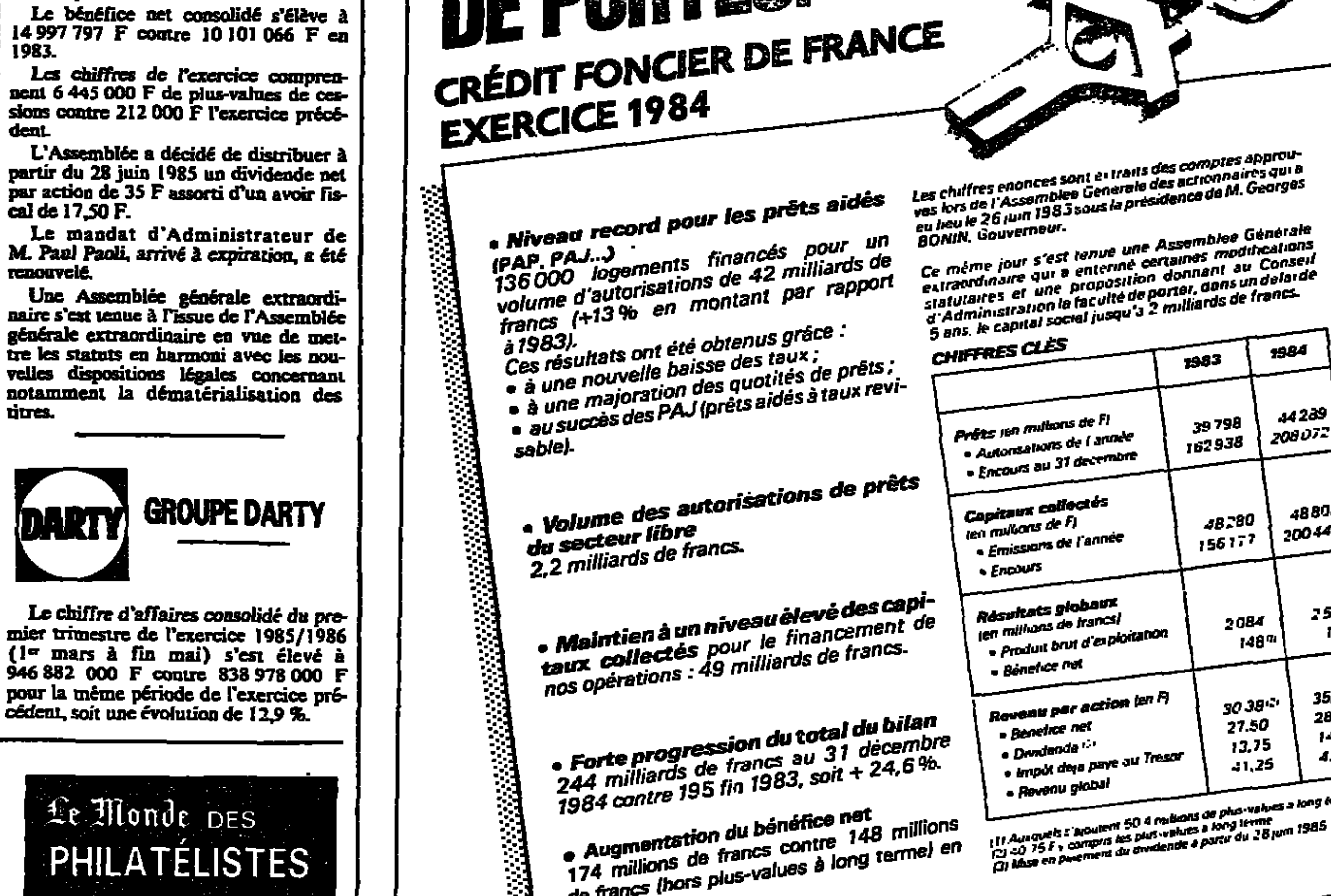
Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire en vue de mettre les statuts en harmoni avec les nouvelles dispositions légales concernant notamment la dématérialisation des titres.

DARTY — GROUPE DARTY

Le chiffre *d'affaires consolidé du premier* trimestre de l'exercice 1985/1986 (1er mars à fin mai) s'est élevé à 946 882 000 F contre 838 978 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une évolution de 12,9 %.

CENT PROGICIELS
RÉELLEMENT TESTÉS
HORS-SÉRIE
DECISION informatique
100 ESSAIS VÉRITABLES
dans
DECISION informatique
"Spécial bancs d'essai 85 applications professionnelles"
chez votre marchand de journaux

Le Monde DES PHILATÉLISTES
Tout ce qu'il faut savoir pour mieux gérer votre patrimoine philatélique.
CATASTROPHES AÉRIENNES : LE COURRIER ACCIDENTÉ
Chez votre marchand de journaux



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – 26 JUIN 1985

CIT ALCATEL : COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE

DISTRIBUTION GLOBALE EN AUGMENTATION DE 28 %

CIT Alcatel

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges Pebereau le 26 juin 1985, ont approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui se soldent par un bénéfice net de 150 761 793 francs contre *99 116 376 francs en 1983. Ce bénéfice s'entend après 214 941 775 francs de* dotation aux comptes d'amortissements.

Le résultat consolidé certifié de CIT ALCATEL pour l'exercice 1984 s'élève à 160,9 millions de francs, contre 185,8 millions de francs pour l'exercice précédent, la part du Groupe étant de 165,9 millions de francs contre 153,2 millions de francs.

Suivant les propositions du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de porter de 99 184 930 francs pour l'exercice 1983 à 127 028 200 francs (auxquels s'ajoute un précompte de 10 980 790 francs) la distribution au titre de l'exercice 1984. Compte tenu de l'accroissement du nombre d'actions intervenu en 1984, le revenu global par action est ainsi maintenu à 97,50 francs, soit 65 francs à titre de dividende et 32,50 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Ce dividende s'applique à 1 845 180 actions, les 218 200 actions qui ont été créées avec jouissance au 1er juillet 1984 en rémunération d'apports d'immeubles ne donnant droit qu'à un revenu global de 48,75 francs, soit 32,50 francs pour le dividende distribué et 16,25 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Le dividence de l'exercice 1984 sera mis en paiement le 28 juin 1985 contre remise du coupon nº 21.

Sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée a également décidé, comme les deux années précédentes, d'accorder à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux titres dont il est propriétaire. Le prix d'émission des actions correspondantes sera, conformément à la *loi, égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés du marché à règlement mensuel lors des vingt séances de* Bourse précédant le jour de l'assemblée, cette valeur étant diminuée du montant net du dividende : il est ainsi fixé à 1 190 francs. L'option pourra être exercée pendant un délai de quatre semaines à dater du jour de la mise en paiement du dividende, soit jusqu'au 26 juillet 1985 inclus.

Réunis ensuite en assemblée générale extraordinaire, les actionnaires ont notamment décidé de fixer à soixante-cinq ans la limite d'âge du président du conseil d'administration et des directeurs généraux, en application de la loi du 13 septembre 1983.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT GEORGES PEBEREAU

Mesdames, Messieurs,

Votre Conseil vient de vous présenter le développement de votre compagnie durant l'exercice écoulé.

La progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe ALCATEL, supérieure à 10 %, est conforme aux prévisions dont j'avais fait état devant vous l'an dernier à pareille époque. Les enregistrements de commandes cumulés se sont accrus de 19 %. Sur les marchés étrangers, la croissance a été plus sensible encore : elle atteint près de 37 % pour le chiffre d'affaires et de 60 % pour les commandes.

Le résultat d'exploitation de CIT ALCATEL a progressé de 12 % et le bénéfice net s'établit à 150,8 millions de francs contre 99,1 pour 1983.

Le résultat net consolidé s'élève à 160,9 millions de francs, et la part propre du Groupe, dans ce résultat, atteint 165,9 millions de francs, soit 84,9 francs par action rémunérée. Le résultat net consolidé de 1983 s'était élevé à 185,8 millions de francs et la part du groupe à *153,2 millions de francs ; mais les* opérations exceptionnelles, concernant pour l'essentiel INTELAUTOMATISME et la cession des sociétés SINTRA et TRANSAC, contribuaient à ce résultat pour 92,4 millions francs, alors qu'en 1984 les opérations exceptionnelles se soldent par une perte de 29,2 millions de francs. Hors toutes opérations exceptionnelles, le bénéfice consolidé (part Groupe) passe de 120,1 à 190,4 millions de francs, soit une augmentation globale de 58,5 % et une augmentation de 23,8 % par action rémunérée.

Pour la seconde année consécutive, la structure du bilan consolidé fait apparaître un renforcement significatif. Les capitaux propres s'élèvent à 2 391 millions de francs, en augmentation de 716 millions de francs. Les capitaux permanents, en accroissement de 561 millions de francs, couvrent les capitaux immobilisés à concurrence de 130 %, et l'excédent net du fonds de roulement atteint près de 1 200 millions de francs.

*Votre conseil vous a proposé de maintenir le dividende par action au niveau où il avait été fixé au titre de l'exer*cice 1983. En raison du nombre des actions rémunérées, le montant global de la distribution est ainsi porté de 99,2 à 127 millions de francs, en progression de 28 %. Cette proposition s'inserit dans la perspective de l'opération de fusion d'une exceptionnelle ampleur qui doit intervenir au cours du présent exercice.

∴

L'événement le plus marquant de l'exercice en cours est en effet la décision prise en commun par les groupes CGE et THOMSON, avec l'agrément des pouvoirs publics, d'avancer au 1er juillet prochain la fusion de CIT ALCATEL et de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS qui devait intervenir au plus tard le 1er janvier 1987. Je vous en ai informés par ma lettre du 12 avril dernier. *Je ne reviendrai donc pas sur les raisons de cette décision, sinon* pour rendre hommage au travail accompli par tous les collaborateurs de CIT ALCATEL et de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS qui en ont bâti les fondements.

Bien entendu, la réalisation d'une opération de rapprochement d'une telle envergure comporte des risques industriels. Ils ont été évalués. Les conséquences financières en ont été prises en compte dans les bilans de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS et de ses filiales au 31 décembre 1984 ou le seront dans ceux qui seront arrêtés au 30 juin 1985. Les perspectives du marché national des télécommunications publiques d'ici 1987 ayant été par ailleurs clarifiées, le groupe dispose de bases saines pour mettre à exécution la décision de principe arrêtée le 12 avril dernier.

La fusion doit prendre la forme d'une absorption par CIT ALCATEL de la société holding THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS dont les filiales deviennent ainsi filiales de votre compagnie. Les activités de télécommunications publiques actuellement exercées à la fois par des départements de CIT ALCATEL et par deux de ses futures filiales – LTT pour les équipements de transmission, THOMSON CSF TÉLÉPHONE pour la commutation publique, – étant normalement destinées à être intégrées, il est souhaitable qu'elles soient, le plus tôt possible, placées à l'intérieur de la même structure sociale. Les dispositions à prendre à cette fin sont à l'étude : elles devraient conduire *à l'absorption par CIT ALCATEL des deux sociétés, dont les activités extérieures* au champ des télécommunications publiques auraient été préalablement isolées. Les opérations juridiques nécessaires seraient alors menées parallèlement à celles qui concernent la fusion de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS et de CIT ALCATEL, votre compagnie pouvant ainsi tirer parti, dès cette année, du report fiscal déficitaire de LTT.

Dès qu'ils auront été précisés, les projets correspondants seront, il va de soi, soumis à la consultation des instances de représentation du personnel ainsi qu'à l'approbation des organes sociaux des sociétés concernées.

Les indications sur les modalités financières de la fusion seront fournies à l'assemblée générale qui aura à approuver les traités d'apport, établis à la lumière des comptes au 30 juin 1985 de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS et de ses principales filiales. La mise en œuvre, pour l'établissement des traités, sous le contrôle des commissaires aux apports, des méthodes comptables et d'évaluation en usage dans votre compagnie permet de penser que la fusion ne devrait pas avoir d'incidence défavorable sur les comptes de CIT ALCATEL pour l'exercice 1985, qu'il s'agisse des comptes propres de la compagnie dans lesquels seront intégrés les résultats enregistrés depuis le 1er juillet par les sociétés absorbées, ou des comptes consolidés qui reprendront les résultats des autres anciennes filiales de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Par ailleurs, les actions CIT ALCATEL à émettre en contrepartie des apports ne devant porter jouissance qu'au 1er janvier 1986, la compagnie n'aura pas à rémunérer d'actions supplémentaires du fait de ces apports au titre de l'exercice 1985.

∴

Au cours des premiers mois de 1985, l'activité de la compagnie et de ses filiales a connu une progression sensible. A fin avril, le chiffre d'affaires cumulé est en augmentation de 24 % et les enregistrements de commandes de 51 % par rapport, il est vrai, à une référence 1984 assez faible. Le taux de croissance des ventes à l'étranger – 56 % – est particulièrement élevé ; il n'est dû que pour moitié environ à l'importance des commandes chinoises tant en commuta*tion qu'en transmission.*

Aux États-Unis, tandis que se confirme le succès rencontré par les équipements de transmission proposés par la compagnie, l'agrément du E10 Five par le REA, organisme public qui finance notamment les investissements de diverses compagnies indépendantes d'exploitation téléphonique, a donné un élan remarquable aux ventes de CIT ALCATEL INC dont les commandes reçues au seul mois de mai représentent près du quart du total enregistré en 1984. En communication d'entreprise, les commandes enregistrées par les filiales de CIT ALCATEL progressent également très sensiblement, en particulier grâce à un ordre important reçu des PTT concernant la fourniture de Minitel.

La situation de THOMSON TÉLÉCOMMUNICATIONS est plus contrastée. L'activité globale souffre, en ce début d'année, d'un décalage dans le temps des commandes attendues de l'étranger, particulièrement pour des équipements de liaisons hertziennes. Mais elle est également marquée par des succès significatifs. A la suite de l'accord qui vient d'être signé avec Fairchild Industries, une première station terrienne de TELSPACE a été vendue aux États-Unis. De son côté, ALCATEL THOMSON ESPACE a obtenu une commande de Hugues Aircraft pour des récepteurs destinés à des satellites Inmarsat. ALCATEL THOMSON MICROINFORMATIQUE PROFESSION*NELLE a reçu d'Algérie un nouveau et important contrat à commandes, et devrait sur l'année dépasser ses objectifs à* l'exportation. Dans le domaine des logiciels, THOMSON ANSWARE connaît un remarquable développement tant des enregistrements de commandes que de ses facturations.

Au total, sur l'ensemble de l'exercice, ALCATEL THOMSON devrait enregistrer une augmentation de son chiffre d'affaires voisine de 10 % et une progression sans doute plus importante de ses enregistrements de commandes. L'activité à l'étranger devrait marquer une croissance plus rapide et représenter plus du tiers de l'activité totale du groupe.

∴

Au moment où, après l'exceptionnel effort d'équipement réalisé depuis dix ans par l'administration française des PTT, le marché national cesse de se développer et voit décroître la part du marché mondial qu'il représente, le nouveau Groupe qui se constitue autour de CIT ALCATEL doit désormais trouver son expansion sur les marchés étrangers en télécommunications publiques et dans le développement des activités d'aval, communication d'entreprise, électronique et optronique, logiciels, *service et ingénierie informatiques. La mutation rapide du marché mondial*, engendrée par le progrès technologique et la déstabilisation des structures industrielles amorcée par la déréglementation des télécommunications aux États-Unis, lui offre une chance historique de prendre place parmi les grands constructeurs mondiaux du domaine.

Votre compagnie aborde ainsi une nouvelle étape capitale de son développement. Elle le fait avec confiance, assurée qu'elle est du soutien que n'ont cessé de lui apporter ses actionnaires et du dévouement et de l'efficacité de tous ses personnels dont je tiens à dire ici la part qui leur est due dans la remarquable expansion du groupe.



CONJONCTURE

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

De la Cinémathèque à la tour de Gennevilliers

Le rapport annuel de la Cour des comptes a été remis, ce jeudi 27 juin, par le premier président de la haute juridiction, M. Chandernagor, à M. Mitterrand. Le cru 1985 paraîtra aussi pétillant que celui des années précédentes. Les anecdotes ne manquent pas qui vont de l'immobilisation de cinq mille chaises à la Cinémathèque (coût d'achat 2 millions, frais d'entrepôt 40 000 F par an), à la pléthore de prothésistes dans les cliniques dentaires des caisses d'assurance-maladie (on en compte trois pour un chirurgien-dentiste, alors que, dans le secteur privé, un prothésiste travaille habituellement pour trois à cinq praticiens). Le citoyen en fera ses choux gras.

Mais on ne saurait réduire l'activité de la Cour à ces simples anecdotes. Inlassablement, celle-ci poursuit sa mission de contrôle des comptes de l'Etat et des établissements publics nationaux. Le rapport public ne représente en réalité qu'une faible partie de ses travaux. Les vingt-trois chapitres qu'il contient ne rendent pas compte du fait qu'en 1984 le premier président a expédié 107 référés et que le procureur général a adressé 301 notes aux ministres et aux administrations.

La publicité donnée à certains rapports tient autant à l'importance des sujets traités qu'à la gravité des fautes relevées. Il arrive aussi que la Cour, désespérant de voir se redresser certaines situations, décide de rendre publics les manquements qu'elle a constatés pour forcer les responsables à s'amender.

L'Etat n'est évidemment à l'abri d'aucune critique, soit en tant que puissance de tutelle, soit en tant qu'acteur principal. L'analyse des opérations du budget de 1983 le démontre. La Cour met clairement en cause *« certaines présentations budgétaires et comptables »* qui, si elles relèvent souvent de pratiques anciennes, ont maintenant atteint une ampleur telle que les rapporteurs n'ont pu s'empêcher de le souligner.

Les magistrats de la Cour des comptes en ont peut-être trop vu pour manifester ouvertement leur indignation. Leur style reste précautionneux. Aussi prête-t-on attention lorsque, sous leurs plumes, se glissent les mots *« graves anomalies »* comme dans le cas de l'Association pour la création du centre d'études des systèmes et des technologies avancées, et du Centre mondial informatique et ressource humaine. Rémunérations, logement de fonction et autres frais divers étaient alloués de façon telle que se justifie l'indignation des enquêteurs.

De *« graves irrégularités »*, ce qualificatif vise l'université de Paris-IX-Dauphine, où le directeur de l'UER était le premier à bénéficier d'heures supplémentaires fictives, faute il est vrai partagée avec plusieurs établissements universitaires. Ce que la Cour dénonce sans ambages, jetant en même temps un coupe d'œil sur l'université de Corse, qu'elle qualifie d'*« université sans étudiants »*. On sourit en pensant que la moitié des ressources de cet établissement *« a servi à financer les aller et retour entre le continent et la Corse du président du directoire, des membres du conseil et d'une cinquantaine de « consultants » invités, parfois à plusieurs reprises, à participer aux vingt-sept réunions qu'a tenues le conseil »*.

Le plus souvent, ce sont les mécanismes de tutelle qui sont dénoncés. Dans le cas de l'Aérospatiale, déficitaire en 1983, la Cour reproche à l'Etat d'avoir chargé la barque en imposant d'inutiles fardeaux à l'entreprise, comme de l'obliger à maintenir jusqu'en 1986 un effectif de trente-cinq mille personnes, alors qu'il eut fallu d'ores et déjà l'alléger d'un quart. Et c'est l'Etat encore, dans le cas de CDF-Chimie, qui est sommé d'assumer ses responsabilités d'actionnaire en reconstituant les fonds propres du groupe.

Déchargée du contrôle des collectivités locales par la loi de décentralisation de mars 1982, la Cour continue cependant d'apurer les comptes d'exercices précédents. Cela lui donne l'occasion d'avertir les communes, les départements et les régions, désormais libérés de la tutelle financière, des responsabilités qui sont les leurs aujourd'hui. Et de citer l'exemple de Gennevilliers, où la construction de la tour du centre administratif, qui devait coûter 88 millions de francs, occasionnera finalement une dépense quinze fois supérieure (1 362 millions) *« sinon davantage »*.

Libérée de ses tâches régionales, la Cour des comptes pourra mieux se consacrer au contrôle des entreprises publiques, dont le secteur s'est considérablement élargi depuis 1983. Elle reconnaît que ce contrôle *« est différent dans ses procédures, ses méthodes et ses fins que celui que la Cour exerce sur les administrations publiques »*. L'avenir dira si la haute juridiction est à même de remplir convenablement ces nouvelles missions, qui exigent des qualités et une formation différentes de celles qui sont demandées d'ordinaire à un magistrat.

FRANÇOIS SIMON.

UN DOSSIER DU « MONDE AUJOURD'HUI »

Cour des comptes. Les Français connaissent-ils les rouages de cette juridiction qui, depuis près de deux cents ans, a pour mission d'examiner et de sanctionner la gestion des entreprises publiques et la bonne tenue de leur comptabilité ? Le plus mystérieux des grands corps de l'Etat est pourtant celui dont les travaux font le plus de bruit.

Qui sont ces deux cents magistrats attachés à la clarté des dépenses de la nation ? Quelles sont leurs nouvelles missions ? Mais aussi, quel est le résultat de leurs enquêtes, consigné dans le rapport annuel, cuvée 1985 ?

Le Monde Aujourd'hui, daté 30 juin-1er juillet, présentera la nouvelle organisation de la Cour des comptes ainsi que les dossiers de ses dernières « victimes ».

ÉNERGIE

L'Algérie semble prête à renégocier ses contrats de gaz

Munich. – L'Algérie va-t-elle accepter de renégocier les prix de vente des contrats de gaz naturel signés au début des années 80 avec les acheteurs européens ? Pour la France, premier client d'Alger, qui importe quelque 8 milliards de mètres cubes par an, soit environ un tiers de ses besoins, la question est d'importance : le surcoût du gaz algérien, estimé par Gaz de France à 25 % par rapport aux autres gaz importés, impose à l'établissement et à la balance française des paiements une charge de plus de 2 milliards de francs par an. Cette question était sur toutes les lèvres à l'issue du seizième congrès mondial du gaz, qui s'est tenu à Munich du 24 au 27 juin.

L'Algérie, de plus en plus isolée à mesure que ses principaux concurrents sur le marché européen consentent des révisions de prix allant de 7 % à 10 % selon les cas, a, en effet, au cours des débats, sensiblement infléchi sur deux points des positions jusque-là très rigides. D'une part, M. Nabi, ministre algérien de l'énergie, a reconnu la nécessité de tenir compte, dans les formules d'indexation de prix du gaz, du consommateur final et de la concurrence des autres énergies (pétrole, charbon, électricité, etc.). Il a, dans son discours, estimé, au vu de l'expérience des dernières années, que la question des prix *« pouvait passer au second plan pour les pays exportateurs »*, le problème prioritaire étant désormais *« la garantie d'un contrat à long terme entre producteurs et consommateurs »*. En clair, selon les professionnels présents, l'Algérie semble prête – lors des renégociations de contrats prévues à la fin de 1985 et en 1986, avec, dans l'ordre, la Belgique, l'Italie et la France – à adapter sa formule de prix pour tenir compte des nouvelles donnes du marché, afin de préserver le volume contractuel de ses ventes. M. Nabi a même laissé entendre, au cours d'une conférence de presse, qu'une nouvelle formule pourrait être trouvée entre la SONATRACH et ses partenaires commerciaux.

De notre envoyée spéciale

En tout cas, les clients de la SONATRACH, eux, sont fortement décidés à revoir les prix, et ce sur des bases purement commerciales, qu'il s'agisse de la France, qui a cessé depuis l'an dernier de financer par des crédits budgétaires le surcoût du gaz algérien, ou de l'Italie, dont le gouvernement, a assuré M. Barbaglia, président de l'ENI, *« n'a pas l'intention cette fois de continuer à accorder une contribution »* publique pour subventionner les achats de gaz algérien. *« Nous parlerons certainement de prix l'année prochaine »*, a déclaré M. Alby, président de Gaz de France, qui s'est, par ailleurs, réjoui d'entendre *« pour la première fois le ministre algérien parler du consommateur final »*. De son côté, M. Barbaglia a assuré que les contrats conclus avec l'Algérie feront, à la date prévue (fin 1985), l'objet de renégociations.

VÉRONIQUE MAURUS.

CEE

Accord des Dix sur les normes de pollution automobile

De notre envoyé spécial

Luxembourg. – (Communautés européennes). – Les ministres de l'environnement de la CEE ont abouti le 28 juin à un compromis sur les taux d'émission de gaz polluant des voitures automobiles. Deux pays – le Royaume-Uni et le Danemark – ont toutefois réservé leur réponse. *« C'est une grosse réussite »*, s'est limitée à commenter Mme Bouchardeau, visiblement pressée de regagner Paris.

La délégation ouest-allemande a très vite admis le point de vue de ses partenaires français, italiens et britanniques en acceptant de ne pas fixer une valeur spécifique pour l'oxyde d'azote rejeté dans l'air par les moyennes cylindrées (entre 1 400 cc et 2 000 cc). Les technologies actuellement à l'étude (notamment le moteur à « mélange pauvre » – ne permettent pas, en effet, selon les constructeurs, de respecter les niveaux proposés par la commission de Bruxelles.

Le débat a alors porté sur la norme combinant les rejets d'oxyde d'azote et d'hydrocarbures *« inbrûlés »*. Finalement, la France et l'Allemagne fédérale se sont ralliées à la proposition de la commission, qui pourrait permettre, indique-t-on du côté français, moyennant quelques aménagements techniques (adjonction d'un pot d'oxydation notamment) aux moteurs développés par Renault et Peugeot, de respecter les normes adoptées. Pour les Britanniques, ces valeurs dépassent sensiblement les taux qu'ils envisageaient, tandis que pour les Danois elles ne sont pas assez sévères et surtout s'écartent trop largement des recommandations de la Diète, qui devra donner son accord.

L'exercice des Dix s'est singulièrement compliqué avec la demande de la Grèce qui souhaitait obtenir une dérogation afin de lutter contre la pollution automobile à Athènes. Il a fallu que la commission s'engage à formuler des propositions, si la situation de la capitale hellénique devait s'aggraver, pour faire lâcher prise à M. Coutoumbis, le ministre grec.

Les Dix ont avancé d'un an la date d'application des nouvelles normes pour les petites voitures (moins de 1 500 cc), à savoir au 1er octobre 1992. Il a également été convenu que les véhicules équipés de moteurs Diesel de plus de 2 litres devront respecter les mêmes taux d'émission que les moyennes cylindrées à essence. Enfin, les Dix se sont engagés à accélérer la mise en place de réseaux de distribution d'essence sans plomb (d'ici au 1er octobre 1989).

MARCEL SCOTTO.

Paris-Washington. Plus rapide par l'autoroute céleste Pan Am.



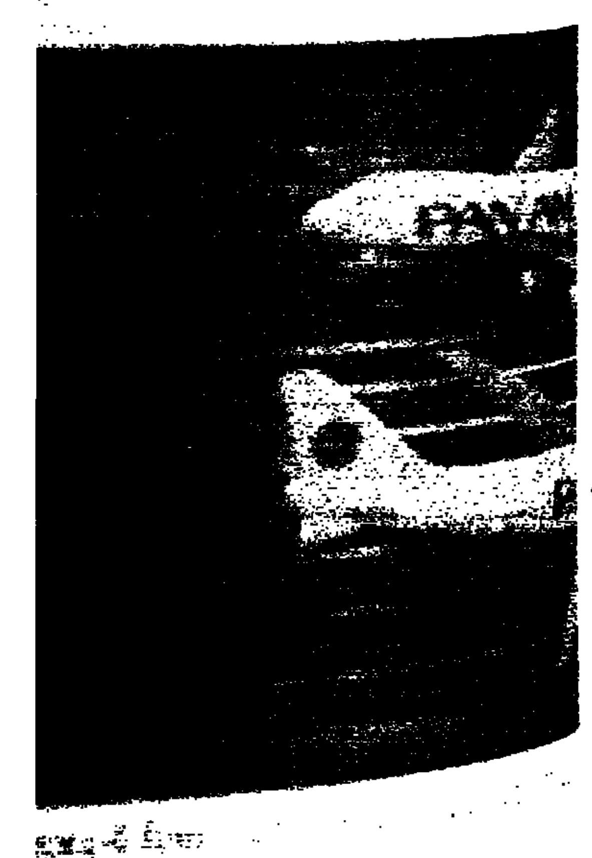
Pan Am vous offre le seul vol sans escale en B747 entre Paris et Washington, 4 fois par semaine au départ de Roissy Charles de Gaulle.

A Washington, vous trouverez des correspondances immédiates pour Miami, Orlando, Tampa, Houston, Mexico. Pour en savoir plus, appelez votre Agent de Voyages ou Pan Am au 266.45.45.



...rie semble prête ... contrats de

CEE



Plus rapi...
te Pan Am...

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 juin

Léger effritement

Escomptée avant le 1er juillet, la baisse quasi générale de la rémunération sur livrets d'épargne et du taux des crédits est effectivement intervenue le dernier jour ouvrable du mois de juin (voir page une). Pour autant, cette information qui peut être interprétée comme une volonté de peser sur le coût des prêts à l'économie, moyennant une moindre rémunération de l'épargne des ménages, n'a pas eu d'effet stimulant sur la Bourse de Paris.

Pas plus, d'ailleurs, que la hausse de Wall Street jeudi.

Vendredi, le ton était à l'effritement autour de la corbeille mais la résistance s'organisait au fur et à mesure des cotations et l'indicateur instantané, qui reculait de 0,3 % environ à l'ouverture, ne cédait plus que 0,1 % à l'approche du son de cloche final.

Parmi les titres au repli marqué (– 2 % à – 6 %), on relevait essentiellement Papeteries de Gascogne, CFDE, Penhoët, CFDE, Raffinage, Générale de Fonderie, Signaux, Crouzet, Matra, Facom, Poliet, Martell. A l'inverse, Berger, Guyenne-Gascogne, Aussecat Rey, Navigation Mixte, Epeda, Arjomari, Sogerap, Esso, Casino, en hausse de 2 % à 7 %, faisaient preuve de bonnes dispositions.

Suivant la baisse du dollar sur les marchés des changes (9,3170 F en séance officielle), le dollar-titre reculait à 9,65/70 F (contre 9,68/72 F). Sur le marché de l'or, le lingot est de 94 050 F à 94 300 F, le napoléon cédant 1 F, à 547 F. A Londres, le métal fin s'est traité à 316,50 dollars (contre 316,25).

A Lyon, où la Société française de signalisation faisait son apparition au second marché, l'abandance des ordres d'achats (5,55 millions face à 30 000 actions offertes) a obligé à reporter cette opération au 3 juillet sous forme d'offre publique de vente à 250 F par titre.

NEW-YORK

Le Dow Jones au niveau record

A l'issue d'une séance marquée par un regain d'activité (les transactions ont porté sur 106,73 millions d'actions, contre 94,3 millions la veille), la journée de jeudi s'est achevée à Wall Street sur un niveau record de l'indice Dow Jones des industrielles. En hausse de 9,07 points, celui-ci a grimpé à 1 332,88, effaçant le précédent record, qui remontait au 6 juin dernier (1 327,28 points). Cette bonne orientation des cours des valeurs américaines est essentiellement due à l'amorce de détente à nouveau constatée sur les taux d'intérêt hors banque (les fonds fédéraux sont retombés à un niveau inférieur à 8 %), alors que les dernières statistiques relatives à la masse monétaire (connues après séance) font état d'une diminution des liquidités en circulation.

Durant la semaine arrêtée au 17 juin dernier, la masse M1 a, en effet, diminué de 1,5 milliard de dollars, pour s'établir à 589,3 milliards, alors que les financiers tablaient sur une baisse de 1 milliard environ. Par ailleurs, il semble bien que certains opérateurs aient pris les devants de la hausse en anticipant une amélioration de l'indice composite de l'économie américaine, lequel doit être annoncé vendredi par le département du commerce. On a remarqué, jeudi, la très bonne tenue générale des transports, notamment des compagnies aériennes (AMR, Panam, Eastern Airlines et TWA).

VALEURS	Cours du 26 juin	Cours du 27 juin
Alcoa	33 1/2	34 1/8
A.T.T.	23	23 1/2
Boeing	44 1/4	44 3/8
Chase Manhattan Bank	59 5/8	60 1/8
Du Pont de Nemours	57 1/4	57 3/8
Eastman Kodak	43 7/8	44
Exxon	53 3/4	53 3/4
Ford	44 1/4	44 3/4
General Electric	61 3/8	62 1/4
General Foods	79 5/8	80 1/4
General Motors	71 3/8	71 3/4
Goodyear	30	29 5/8
I.B.M.	123 1/8	124
I.T.T.	32	31 7/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	50 1/8	50 1/8
Schlumberger	38 1/8	37 7/8
Texaco	37 7/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	53 1/8	53 1/8
Union Carbide	44 1/8	45 1/2
U.S. Steel	27 3/4	27 5/8
Westinghouse	34	34 1/2
Xerox Corp.	52 1/8	52 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA MAAF « DÉPLORE » L'ATTITUDE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A PROPOS DE LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE. – Dans un communiqué, la Banque Stern, qui a mis au point l'offre publique d'achat lancée par la Mutuelle assurance artisanale de France (MAAF) sur la Banque hypothécaire européenne (BHE), fait savoir que l'offre de son client « *a un caractère irrévocable* » et qu'elle sera « *conduite jusqu'à son terme avec la ferme volonté, et de bonnes chances, de réussir* ». Au passage, la MAAF « déplore » que la Société générale ait fait connaître, à cette occasion, son intention de prendre, *de facto*, le contrôle de la BHE. Elle « *s'étonne que, contrairement aux stipulations de la décision générale de la Commission des opérations de Bourse du 25 juillet 1978, son action n'ait pas pris la forme d'une offre publique concurrente* ».

LA BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT AUGMENTE SON CAPITAL. – La Banque arabe et internationale d'investissement (BAII Paris) indique qu'elle vient de procéder à une augmentation de capital de 100 millions de francs le 21 juin dernier, afin de le porter à 300 millions de francs. Dans le même temps, la Banque a procédé à une augmentation d'emprunts subordonnés de 15 millions de dollars, entièrement souscrite par la BAII Holding Luxembourg. A la suite de cette double opération, les fonds propres de la BAII Paris se situent au-delà de 1,1 milliard de francs, faisant de cet établissement « *une des banques privées françaises les plus capitalisées* », souligne la BAII.

CLUB MED INC. LANCE UN EMPRUNT EN ECU. – La filiale américaine du Club Méditerranée, Club Med Inc., annonce le lancement, sur le marché international, d'un emprunt de 50 millions d'ECU, à taux fixe de 9 % remboursable en octobre 1988. Les titres relatifs à cette opération, conduite par Paribas, seront cotés à Luxembourg et garantis par la société mère.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	26 juin	27 juin
Valeurs françaises	122,8	121,7
Valeurs étrangères	104,5	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 juin	27 juin
Indice général	228,4	225,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 28 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 juin	28 juin
1 dollar (en yens)	248,45	249,82

BOURSE DE PARIS – Comptant – 28 JUIN

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1810	1882 d
BAFIP	535	....
Calberson	335	342
Cap Gemini Sogeti	1051	....
C.D.M.E.	716	715
C. Equip. Elect.	300	....
C. Occid. Forestière	149	150
Dafsa	253	252
Dauphin O.T.A.	1960	1959
Elect. S. Dassault	800	795
Filipacchi	565	565
Guy Degrenne	712	....
Merlin Immobilier	348	350
Métallurg. Minière	250 10	250 10
M.M.B	412	408
Navale-Delmas	423	423
Om. Gest. Fin.	310	305
Petit Bateau	337	322
Petrofigaz	685	691
Pochet	1719	1685
Poron	324	329
S.C.G.P.M.	308	309
S.E.P.	820	805
Sofibus	238	240
Sovac	929	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	295
Cochery	55 50	56
Coparex	456	455
Rorento N.V.	127 10	128 10
S.P.R.	124	123
Thann et Mulhouse	105	105 10
Ufiner	352	375

SICAV 27/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/6	Cours des billets aux guichets – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 327	9 317	9	9 650
ECU	6 852	6 854	....	....
Allemagne (100 DM)	304 710	304 860	298	310
Belgique (100 F)	15 141	15 144	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 380	270 570	260	280
Danemark (100 krd)	85	85 040	80	88
Norvège (100 k)	105 900	105 790	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	*12 075*	*12 088*	*11 850*	*12 400*
Grèce (100 drachmes)	6 852	6 855	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 777	4 787	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364 100	363 550	3 540	3 710
Suède (100 krs)	105 900	105 930	101	108
Autriche (100 sch)	43 370	43 350	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 329	5 335	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 300	5 290	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 836	6 834	6 650	7
Japon (100 yens)	3 742	3 742	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/6
Or fin (kilo en barre)	94300	94200
Or fin (en lingot)	94050	94300
Pièce française (20 fr)	548	547
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	547
Pièce latine (20 fr)	540	542
Souverain	664	682
Pièce de 20 dollars	3945	3960
Pièce de 10 dollars	2150	2247 50
Pièce de 5 dollars	1476 25	.....
Pièce de 50 pesos	3505	3505
Pièce de 10 florins	565	565

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

2. EUROPE : « Flexibilité », par Robert Toulemon ; « La part du rêve », par René Gallerand.
– LU : *le Temps chrétien de la fin de l'Antiquité au Moyen Age.*

ÉTRANGER

3-4. DIPLOMATIE
– Le projet de traité sur l'union européenne.
5. PROCHE-ORIENT
– La détention des otages à Beyrouth.

POLITIQUE

7. La discussion du projet de loi sur la recherche à l'Assemblée nationale.
8. Un colloque de l'association Entreprise et Progrès.

CULTURE

11. JOURNAL D'UN AMATEUR : « Foules », par Philippe Boucher.
– Un sculpteur chinois à Paris.
13. COMMUNICATION : Canal Plus, M. Rousselet approuvé par les actionnaires d'Havas.

SOCIÉTÉ

9. Le rapport annuel du CNIL.
– Les suites de l'affaire Mauvillain.
10. ÉCHECS.
13. SPORTS.

CFM
de 19 h à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
VENDREDI 28 JUIN
Olivier de Kersauzon
Face au « Monde »
avec
BERTRAND POIROT-DELPECH
CHRISTIAN VILLAIN
conduit l'émission
EN JUILLET
SUR CFM
de 19 h à 19 h 30
« Le Monde » reçoit
du lundi au jeudi
avec PHILIPPE BOUCHER

ÉCONOMIE

15. AFFAIRES : les difficultés des Coop.
16. SOCIAL : le comité confédéral de la CGT.
16-18. CONJONCTURE : l'évolution des revenus en France ; le rapport de la Cour des comptes.

RADIO-TÉLÉVISION (13)
INFORMATIONS
« *SERVICES* » (10) :
Météorologie ; « Le week-end d'un chineur » ; Loto.
Annonces classées (14) ; Carnet (10) ; Mots croisés (XII) ; Programmes des spectacles (12) ; Marchés financiers (19).

Le numéro du « Monde » daté 28 juin 1985 a été tiré à 440 307 exemplaires

GRUNDIG
SERVICE TECHNIQUE OFFICIEL
SONORAMA S.a.r.l.
30, av. de la République 75011 PARIS
(1) 357-22-22
Pièces détachées – réparations
Expéditions FRANCE-ÉTRANGER
Envois en contre-remboursement

LATREILLE
soldes d'été
QUALITES IRREPROCHABLES
PRIX EXCEPTIONNELS
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 329.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

Le Monde Infos Spectacles
sur Minitel
615.91.77 + ISLM

A B C D E F G

Au Portugal

Le gouvernement Soares pourrait gérer les affaires courantes jusqu'aux élections d'octobre

De notre correspondant

Lisbonne. — Un communiqué de *la présidence de la République* publié le jeudi 27 juin a officiellement annoncé ce que tout le monde prévoyait : la dissolution du Parlement, car *« les tentatives de formation d'un nouveau gouvernement de compromis ont échoué »*. Le décret de dissolution ne sera publié au *Journal officiel* que le 12 juillet ; les députés auront ainsi le temps de ratifier le traité d'adhésion du Portugal au Marché commun.

La crise déclenchée par la rupture de la coalition PS-PSD a une issue, mais qui assurera les affaires courantes d'ici aux législatives, prévues en octobre ? Un cabinet de gestion auquel participeraient toutes les formations politiques représentées au Parlement ? Un gouvernement « indépendant », dont les membres seraient placés sous le contrôle direct du président de la République ? Le gouvernement actuel ? Socialistes, sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens ont déjà rejeté catégoriquement l'hypothèse d'un gouvernement à participation communiste.

C'est la troisième hypothèse qui sera probablement retenue. Dans son communiqué, le chef de l'État indique que la demande de démission de M. Mario Soares, officiellement formulée le mardi 25 juin, sera étudiée *« au moment opportun »*. Cela veut dire que cette démission n'a pas été encore formellement acceptée. Le maintien en fonctions de l'actuel gouvernement a d'ailleurs été préconisé par les conservateurs du CDS. Le PSD a fait savoir qu'il acceptait cette solution. Même le PC y voit un *« moindre mal »*.

Reste à connaître l'opinion du Parti socialiste et de M. Soares lui-même. On voit mal comment ce dernier pourrait se dérober. Pourtant, dès le début de la crise, le PS estimait que le président de la République devait donner au parti le plus représenté la possibilité de former un gouvernement minoritaire, qui aurait été dirigé par un socialiste, M. Almeida Santos.

JOSÉ REBELO.

● *En Espagne, confirmation du vote en faveur de la légalisation de l'avortement « dans certains cas extrêmes »* — Le Parlement espagnol a approuvé définitivement jeudi 27 Juin le projet de loi légalisant l'avortement, dans certains cas extrêmes. Il aura force de loi la semaine prochaine, quand le roi Juan Carlos l'aura approuvé et quand il paraîtra au *Journal officiel*. Le projet autorise l'avortement *« en cas de danger pour la vie de la mère »*, en cas de *« malformation du fœtus »*, et en cas *« de viol ou d'inceste »*. — *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AUTORISE L'ENVOI DE TROUPES AU NICARAGUA DANS CERTAINS CAS

Washington *(UPI)*. — La Chambre des *représentants* a voté, jeudi 27 juin, une loi limitant la possibilité d'une intervention militaire américaine au Nicaragua. Le texte prévoyait initialement l'interdiction pure et simple de l'envoi de troupes de combat. Mais après quatre heures de débats, d'amendements ont considérablement atténué la portée de la loi.

Le texte final, adopté par 312 voix contre 111, autorise en fait la possibilité d'une intervention directe dans un certain nombre de cas. Par exemple, pour *« protéger ou évacuer des ressortissants américains »*, ou *« les membres de l'ambassade des Etats-Unis à Managua »*, ou encore en cas de *« menaces claires et précises contre les Etats-Unis ou l'un de ses alliés »*.

En outre, un amendement, voté par une large majorité de 377 voix contre 45, lève l'interdiction de l'envoi de troupe si le Nicaragua obtient des avions de combat de l'Union soviétique (allusion à la livraison éventuelle de Mig par l'URSS).

Sur le vif

Occasion

— Allô ! C'est toi ? C'est Martine. T'as vu cette pub pour un troisième enfant ? Il y en avait une pleine page dans ton canard l'autre jour. C'est intéressant, quand même...

— Arrête ! Tu vas pas donner dans ce panneau-là. Ils savent plus quoi inventer pour nous soutirer nos sous. Ils nous vendraient n'importe quoi. Tiens, à propos, tu sais, nous, pour la deuxième bagnole, finalement on serait assez tentés par...

— C'est pas tellement évident non plus. Question parking, tout ça. En ville, si t'as pas de garage...

— Là, c'est pareil. Faut trouver une place dans une chambre. C'est embêtant de laisser en môme dans la rue la nuit. Surtout dans ton quartier. Il y aura toujours des crétins avinés pour l'abîmer. Et pour peu qu'il soit mal rangé, il risque de se faire enlever. Et puis, dans la journée, qu'est-ce que tu en fais ? Et le soir, si tu le prends pour sortir, c'est la galère.

— Faut pas exagérer ! Il y a des crèches quand même, il y a des...

— Il n'y a rien du tout, tu le sais très bien. Tout est pris. Si, par miracle, tu en dégotes une qui ne soit pas trop éloignée de chez toi, pour peu que le gosse soit détraqué, un peu patraque, ils ne te le prennent pas. En plus, ça coûte la peau des fesses. Ça revient à plus de deux mille balles par mois. Au départ. Après, ça augmente. Tes traites, t'en as au moins pour dix-huit ans sinon vingt-cinq. Tandis qu'avec une R-5...

— Ben ! justement, ils disent que comme c'est bon pour le chômage et le rayonnement de la France dans le monde, ils vont essayer de stimuler la demande. Ils parlent d'allégements fiscaux, de...

— Je ne comprends pas. Pour la deuxième auto ou seulement pour les Renault ?

— Non, pour le troisième enfant uniquement.

— Moi, à ta place, j'y croirais pas trop. Maintenant, si vraiment tu tiens à t'en offrir un, je peux te refiler un des miens. J'en ai plus tellement l'usage. Il est rodé. En parfait état de marche. J'ai fait la révision. Je te le cède au prix de l'Argus.

— Tu crois que ça marcherait pour l'aide, tout ça...

— Forcément. Le troisième enfant, personne t'interdit de l'acheter d'occasion.

CLAUDE SARRAUTE.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA HAUTE JURIDICTION

La Cour de cassation, cette inconnue

La Cour de cassation voudrait qu'on la connaisse mieux. La révérence lointaine dans laquelle on la *tient finit par lui nuire*, estime-t-elle. Aussi a-t-elle décidé de réagir. Sans prétendre toucher le grand public, elle publie cette année un rapport d'activité qui, espère-t-elle, restera moins confidentiel que les précédents. Il faut y voir la touche de Mme Simone Rozès, le nouveau premier président, et de M. Pierre Arpaillange, le récent procureur général.

Un peu à l'exemple des « études » du Conseil d'Etat, ce rapport, qui porte sur l'année 1984, s'ouvre pour la première fois sur une série d'articles faisant le point sur quelques-unes des questions juridiques dont la *Cour a eu à débattre. On retiendra* l'analyse de M. Pierre Sargos, conseiller référendaire, concluant à l'interdiction pour le fisc de retirer son passeport à un fraudeur jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de ses dettes. Il y aurait là, affirme M. Sargos, *« un moyen de pression sans fondement légal »*...

Le rapport revient aussi sur l'affaire des contrôles d'identité. Lorsque la chambre criminelle eut à *examiner* ce dossier, M. Henri Dontenwille, avocat général, plaida avec succès pour une application stricte de la loi de 1983.

Ses conclusions, reproduites en même temps que l'analyse de M. Sargos, rappellent que la police *ne peut pas interpeller n'importe* qui, n'importe quand. En mettant en relief de telles affaires, la Cour de cassation souhaite visiblement se présenter comme la gardienne vigilante des libertés.

Le second volet du rapport est un *panorama résumé de la jurisprudence* de la Cour telle qu'elle a évolué ou s'est précisée en 1984. Certains arrêts feront date, comme celui par lequel la chambre criminelle s'est arrogé le droit de se prononcer sur la légalité formelle des avis favorables d'extradition, droit qu'elle ne s'était jamais reconnu jusqu'alors. Les Basques espagnols extradés par la France furent parmi les premiers à bénéficier, par ce biais, d'un examen approfondi de leur dossier.

La Cour de cassation, cette inconnue, souhaiterait sans doute être moins diserte sur les retards qu'elle a accumulés ces dernières années, mais elle ne cherche pas à se dérober à un constat plutôt déplaisant pour elle. La troisième partie du rapport a beau faire état d'une diminution, pour la première fois depuis de nombreuses années, des pourvois qui lui ont été soumis (moins 6,7 %), le passif est tel que le nombre des dossiers qui lui restaient à trancher le 31 décembre 1984 s'élevait à 3 425 contre 2 877 un an plus tôt. Il en résulte des délais souvent insupportables pour les justiciables, en particulier ceux qui ont affaire à la chambre sociale. Sur ce point, hélas ! le « rapport 1984 » ne tranche pas beaucoup sur les précédents.

B. L. G.

★ *Rapport de la Cour de cassation 1984*, la Documentation française, *60 pages, 80 francs.*

(Publicité)

Sandales
FEMME, EN CUIR
179 francs !
Mocassins homme 199 F, trotteurs femme 249 F, ces deux articles semelles cuir, doublés peau ! Pourquoi ces prix stupéfiants ? *Parce que l'entrepôt* H.E.T. a des rapports privilégiés avec certaines fabriques de chaussures de qualité. Quatre points de vente : 24, rue de la Verrerie, derrière le B.H.V. ; 19, rue J.-Louvel-Tessier (10e), Mo Goncourt ; 6, rue Haxo (20e), Mo Saint-Fargeau ; 42, rue Claude-Terrasse (16e), Mo Porte-St-Cloud. De 11 h à 19 h 30, lundi au samedi. 238-10-01.

SELON DES DOCUMENTS VIDÉO VENUS DE MOSCOU

Andreï Sakharov souffre de troubles cardiaques et d'un début de maladie de Parkinson

L'académicien soviétique dissident Andreï Sakharov est gravement malade et subit actuellement des soins intensifs pour une affection cardiaque et un début de maladie de Parkinson dans un hôpital de Gorki, *affirme le quotidien à grand tirage* ouest-allemand *Bild* dans son édition du vendredi 28 juin.

Le journal fonde ces affirmations sur deux bandes vidéo d'une durée totale de soixante-quinze minutes, qui lui ont été envoyées de Moscou *mais dont l'origine n'est pas précisée.*

Les deux bandes, écrit *Bild*, ont *« visiblement »* été tournées *« avec une caméra cachée, derrière une glace sans tain »*. L'un des documents, en couleurs, montre Sakharov avec *un numéro de l'hebdomadaire* américain *Time* daté du 3 juin dernier, puis devant un calendrier dont il tourne les feuillets, et qui marque le 14 juin.

Le film montre également un médecin soviétique, le docteur Natalia Yevdokimova, qui affirme qu'elle soigne Sakharov depuis quatre ans (le Prix Nobel de la paix a été relégué en janvier 1980 à Gorki par les autorités soviétiques) et explique que son état de santé est *« actuellement satisfaisant »*, en précisant qu'il *« souffre de graves troubles du rythme cardiaque, d'un rétrécissement des artères coronaires, d'artériosclérose et d'un début d'une maladie de Parkinson »*.

Le docteur Yevdokimova précise que l'académicien accepte les médicaments *qui lui sont prescrits et que* ses fonctions cardio-vasculaires sont surveillées par des cardiologues moscovites.

Le même film montre Andreï Sakharov dans une chambre accueillante d'une clinique de Gorki, couché, en survêtement de « jogging ». Le docteur Yevdokimova déclare alors : *« Certaines personnes en Occident prétendent qu'il est en train de mourir de faim. Il s'agit d'affirmations offensantes pour nos sentiments personnels et pour nos capacités professionnelles. »*

D'APRÈS LES ENQUÊTEURS

L'attentat contre M. Blandin ne porterait pas la marque des terroristes d'Action directe

Une *information contre* X pour tentative d'assassinat a été ouverte, dans la soirée du jeudi 27 juin, par le parquet du tribunal de Paris à la suite de l'attentat manqué, mercredi *matin, contre le contrôleur général* des armées Henri Blandin, avenue de la Porte-des-Ternes à Paris-17e. Le dossier a été confié à M. Gilles Rivière, juge d'instruction.

De leur côté, les spécialistes en balistique du laboratoire central de la préfecture de police ont examiné les deux douilles de calibre 11,43 retrouvées dans le caniveau sur le lieu de l'attentat. *Ils ont établi* que l'arme qui a tiré les projectiles n'est pas l'une des deux qui ont tué l'ingénieur général René Audran, le 25 janvier dernier, et n'est pas répertoriée dans des attentats précédents.

D'autre part, les enquêteurs estiment que cet attentat ne porte pas la marque des terroristes d'Action directe, qui avaient *revendiqué* le meurtre du général Audran et qui agissent la plupart du temps en commando. Or il semble bien que l'agresseur du contrôleur général Blandin, un jeune homme, ait agi seul. *Enfin*, quarante-huit heures après la tentative d'assassinat, aucune organisation terroriste n'a encore revendiqué la paternité de l'action.

● *Mort accidentelle d'un héritier des laboratoires Roussel-UCLAF.* — Alain Roussel, quarante et un ans, l'un des héritiers des laboratoires Roussel-UCLAF, est mort jeudi 27 juin avec trois autres personnes dans un accident d'hélicoptère près de Fionnay (sud de la Suisse).

L'hélicoptère, qui volait en direction du Valais où les passagers comptaient assister au tournage d'un film avec Claude Brasseur, a heurté une ligne à haute tension.

Alain Roussel était administrateur de plusieurs sociétés mais n'occupait pas de fonctions de direction dans le groupe Roussel. Le 9 avril 1972, le père d'Alain Roussel, Jean-Claude Roussel, quarante-neuf ans, PDG des laboratoires Roussel-UCLAF, était mort dans les mêmes circonstances aux commandes d'un hélicoptère « Alouette-IV ».

Préservez votre dos fragile avec Pirelax de PIRELLI
Sommier articulé à lattes de bois sur rotules à balancelles à triple effet, avec matelas latex, recommandé pour les dos fragiles, soutient utilement LA COLONNE VERTEBRALE.
DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MEDECIN
LIVRAISON GRATUITE, TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
Distributeur CAPÉLOU 37, Avenue de la République • 75011 PARIS
Métro Parmentier • Tél. 357.46.35

M. HUBERT COUDANNE EST ÉLU VICE-PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

M. Hubert Coudanne, président de l'université de Paris-Sud *(Paris XI à Orsay)* a été élu premier vice-président de la conférence des présidents d'université (le président étant de droit le ministre de l'éducation nationale). L'élection de *M. Coudanne* a été acquise au premier tour par 37 voix sur 58 votants. Il y a eu 20 bulletins blancs et un nul. Il remplace M. Guy Pouzard, président de l'université d'Aix-Marseille I. MM. Bernard Maitrot, président de l'université de Rouen, *et Jean-François Botrel, président de* l'université de Rennes II, ont été élus respectivement deuxième et troisième vice-président.

[Né le 15 janvier 1924 à Dax (Landes), M. Hubert Coudanne est ancien élève de l'ENSET (École normale supérieure de l'enseignement technique). Agrégé de physique, il a enseigné à l'École nationale de chimie de Paris avant d'être nommé maître-assistant à la faculté des sciences d'Orsay. Docteur ès sciences physiques, il est nommé professeur et dirige le département de chimie de l'IUT d'Orsay en 1966. Il est élu président de l'université le 6 juin 1983.]

● *Record du monde du 400 m nage libre.* — L'Allemand de l'Ouest Michaël Gross, double champion olympique à Los Angeles, a amélioré, jeudi 27 juin à Remscheid (RFA), le record du monde du 400 m nage libre en 3 mn 47 s 80. L'ancien record appartenait depuis le 19 février 1983 au Soviétique Vladimir Salnikov, en 3 mn 48 s 32. Premier nageur à détenir simultanément les records du monde des 200 m et 400 m nage libre et du 100 m papillon, Gross, a réussi sa performance en employant une tactique diamétralement opposée à celle de Salnikov : le Soviétique avait produit une course en accélération continue tandis que l'Allemand de l'Ouest est parti en boulet de canon, pour terminer à la peine.

NOUVELLES BRÈVES

● *Grève de la faim d'un insoumis en Gironde.* — Depuis le 17 juin, Fabien Duplaa, détenu pour insoumission à la prison de Gradignan (Gironde), fait la grève de la faim. Selon son père, le jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, réclame *« la possibilité d'obtenir une remise de peine ou une liberté conditionnelle dans les mêmes conditions que les condamnés de droit commun »*.

Le 6 février dernier, Fabien Duplaa avait été condamné à quinze mois de détention pour « refus d'obéissance ». La chancellerie déclare que *« les insoumis ont cette possibilité de bénéficier d'une remise de leur peine à condition qu'ils en aient déjà purgé la moitié »*. De son côté, le père du gréviste de la faim précise que *« même dans cette éventualité, l'armée aurait le pouvoir de présenter à nouveau son fils devant les tribunaux »*. En effet, libéré après six mois de détention, l'insoumis n'a pas accompli le temps réglementaire du service national ; l'armée le somme alors d'endosser l'uniforme ou le traduit devant le tribunal.

● *Seine-Saint-Denis et Sud-Est : une trentaine de trafiquants de drogue interpellés.* — Dix-sept personnes ont été interpellées à Bobigny (Seine-Saint-Denis) par les policiers de la brigade des stupéfiants qui, pendant dix jours, ont surveillé un immeuble, rue de Beyrouth.

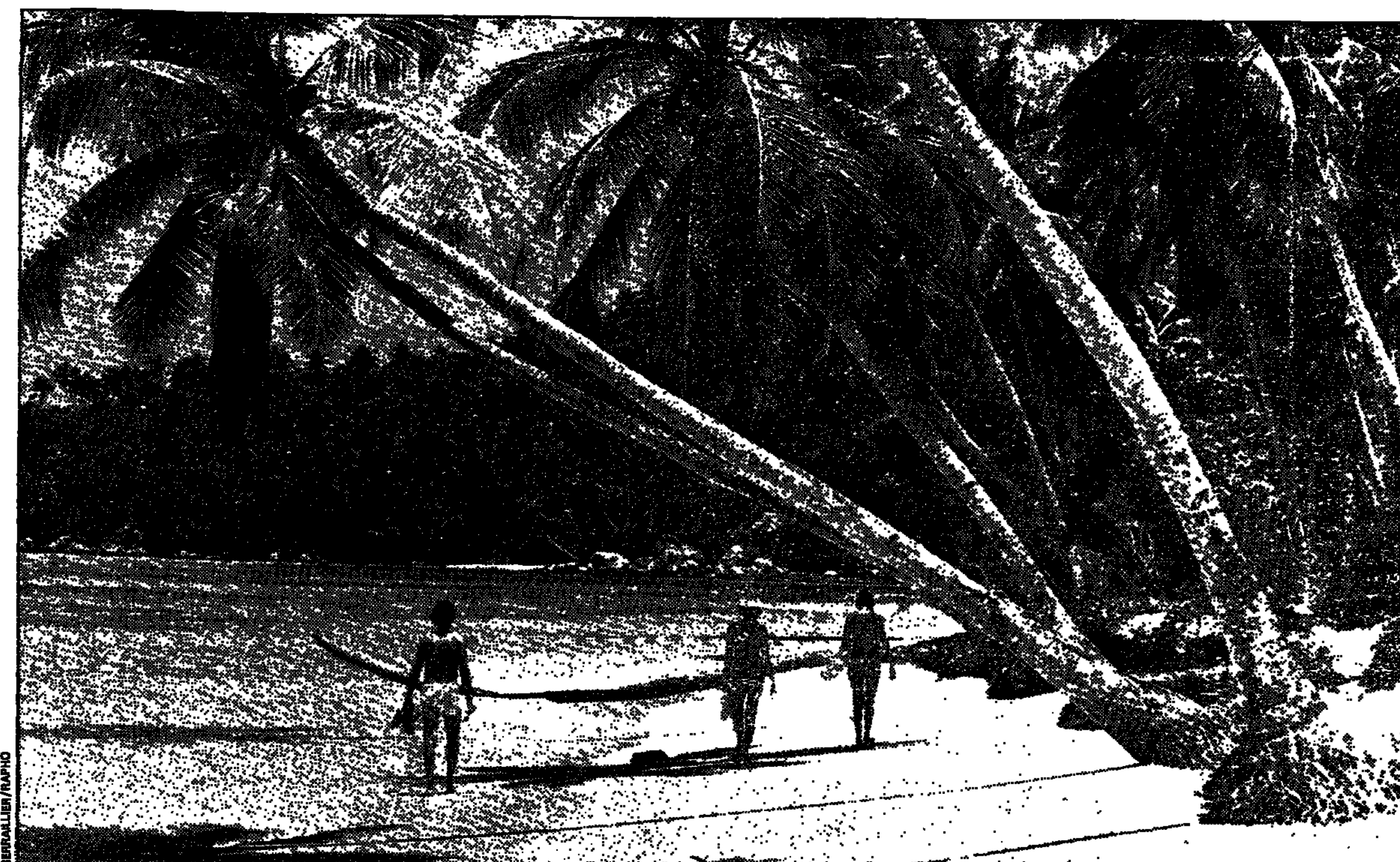
D'autre part, dans le Sud-Est, une enquête de plusieurs mois a permis de démanteler un réseau de trafic d'héroïne. Une quinzaine de personnes ont été interpellées.

Deux « banquiers » du milieu, les frères Leca, avaient avancé 300 000 F à Michel Contreras, Noël Marcialis et Jean-Louis Conti, originaires de Briançon (Hautes-Alpes) et connus pour des affaires de machines à sous et de racket. Ils se fournissaient en Corse. Incapable de rembourser les sommes avancées, Michel Contreras commit un hold-up dans une banque de Briançon. Il était arrêté une heure plus tard avec ses complices tandis qu'une dizaine de revendeurs étaient appréhendés à Gap et à Lyon.

● *Le livre de l'ex-empereur Bokassa est détruit.* — Environ trente mille exemplaires du livre de l'ex-empereur Bokassa, *Ma vérité*, dans lequel l'auteur met en cause M. Valéry Giscard d'Estaing, ont été mis au pilon, jeudi 27 juin, à Paris, au siège des entrepôts de la société de stockage de livres RAF, en présence de l'ancien président de Centrafrique. Le 14 mai dernier, le tribunal de Paris, saisi par M. Giscard d'Estaing qui s'estimait diffamé par les Mémoires du souverain déchu, avait décidé la destruction de tous les exemplaires de cet ouvrage.

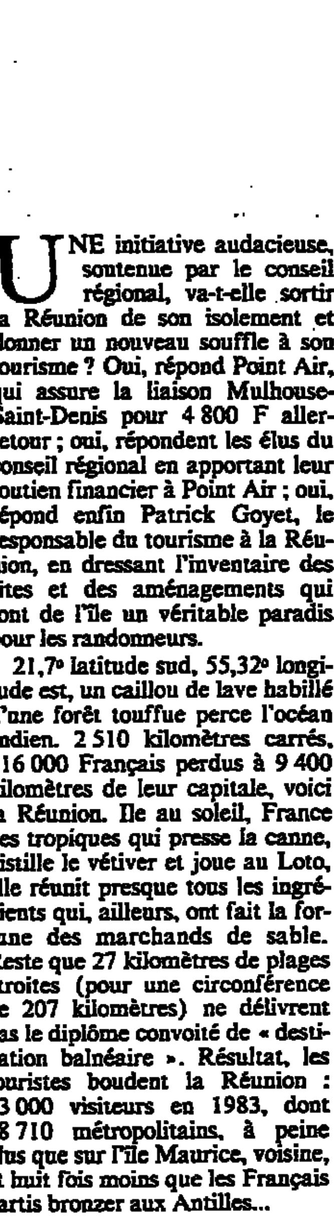
● *Numéro 2000 de « la Vie du rail ».* — Seul hebdomadaire ferroviaire grand public au monde, *la Vie du rail* publie cette semaine son numéro 2000. Sa diffusion dépasse les 270 000 exemplaires, et la dernière enquête du Centre d'études des supports de publicité la crédite de 1 200 000 lecteurs, dont 500 000 femmes. 40 % de ses abonnés sont des cheminots en activité et 42 % des retraités. Bien que le titre soit la propriété de la SNCF, l'hebdomadaire possède son autonomie financière.

★ *La Vie du rail*, 11, rue de Milan, 75440 Paris Cedex 09. Le numéro : 6 F.




Réunion à grand spectacle

L'océan Indien à portée d'avion.



UNE initiative audacieuse, soutenue par le conseil régional, va-t-elle sortir la Réunion de son isolement et donner un nouveau souffle à son tourisme ? Oui, répond Point Air, qui assure la liaison Mulhouse-Saint-Denis pour 4 800 F aller-retour ; oui, répondent les élus du conseil régional en apportant leur soutien financier à Point Air ; oui, répond enfin Patrick Goyet, le responsable du tourisme à la Réunion, en dressant l'inventaire des sites et des aménagements qui font de l'île un véritable paradis pour les randonneurs.

21,7° latitude sud, 55,32° longitude est, un caillou de lave habillé d'une forêt touffue perce l'océan Indien. 2 510 kilomètres carrés, 516 000 Français perdus à 9 400 kilomètres de leur capitale, voici la Réunion. Ile au soleil, France des tropiques qui presse la canne, distille le vétiver et joue au Loto, elle réunit presque tous les ingrédients qui, ailleurs, ont fait la fortune des marchands de sable. Reste que 27 kilomètres de plages étroites (pour une circonférence de 207 kilomètres) ne délivrent pas le diplôme convoité de « destination balnéaire ». Résultat, les touristes boudent la Réunion : 43 000 visiteurs en 1983, dont 28 710 métropolitains, à peine plus que sur l'île Maurice, voisine, et huit fois moins que les Français partis bronzer aux Antilles...

Absence de plages et tarifs aériens élevés, deux handicaps majeurs pour un paradis tropical, ont donc tenu la Réunion à l'écart ou à l'abri des migrations touristiques. Tant pis pour les statistiques, mais tant mieux peut-être pour ces merveilles de roche noire et de forêts émeraude qui taquinent le ciel (le Piton des Neiges culmine à 3 069 mètres) et plongent jusqu'à l'océan qui bouillonne.

La Réunion vaut par ses sommets, par la fraîcheur de ses hameaux perdus, par la couleur de ses fleurs sauvages piquées au bord d'une cascade. Pour séduire, elle devait inventer un tourisme différent. C'est alors que Point Air est arrivé.

Emanation du Point Mulhouse, l'association qu'anime Maurice Freund, *Point Air* est la dernière-née des compagnies aériennes françaises. Clé de sa réussite : des appareils d'occasion, une administration assurée par des dizaines de bénévoles, 125 000 « pointistes » fidèles et des prix sans concurrence.

Après mille péripéties, Point Air a été finalement autorisé à exploiter la ligne Mulhouse-Saint-Denis et retour deux fois par mois, en vendant ses billets 4 800 F, soit 1 300 F de moins que le tarif Air France basse saison, mais au départ de Paris, et 2 800 F de moins que le tarif haute saison. A deux conditions : n'offrir aucun billet au départ de la Réunion et embarquer depuis Mulhouse autant d'étrangers que de Français.

L'affaire allait-elle déclencher une guerre des compagnies ? Certes pas. Les 6 000 passagers de Point Air ne sont en effet qu'une banderille plantée dans le monopole de la compagnie nationale (1), qui transporte 135 000 personnes par an sur cette ligne. En fait, les deux vols apparaissent plus complémentaires que concurrents. Point Air amène une clientèle nouvelle : étudiants-randonneurs, Suisses ou Allemands amoureux de la montagne, jeunes couples à budget serré... En 1984, ils ont malgré tout dépensé 30 millions de francs sur place et ont ainsi permis la création d'une cinquantaine d'emplois.

Rassuré par ce premier bilan flatteur et confiant dans la dynamique « pointiste », le conseil régional de la Réunion a décidé de s'engager financièrement aux côtés de la jeune compagnie. Après tout, l'initiative de Point Air répond à la politique de désenclavement de l'île et aux besoins de l'économie régionale. La région participera donc pour 6 millions de dollars à l'achat d'un DC-8 (le tiers de sa valeur) qui *volera sous les couleurs de Point* Air. Grâce à ce nouvel appareil, la liaison Mulhouse-Saint-Denis deviendra hebdomadaire. Personne ne jurerait qu'à terme l'objectif ne soit pas un vol bihebdomadaire, et surtout la possibilité d'émettre au départ de la Réunion des billets à prix miracle.

En attendant, les Dyonisiens – ainsi appelle-t-on les habitants de Saint-Denis – découvrent cette nouvelle clientèle, plus à l'aise pour choisir des chaussures de marche qu'une huile solaire, incollable sur le balisage des sentiers et sur le savoir-vivre en refuge. Pour son plaisir, une quinzaine de gîtes de montagne et 600 kilomètres de chemins aménagés font de la Réunion l'« île à grand spectacle » que vantent tous les catalogues. Les trois cirques (Mafate, Cilaos, Salazie) et le volcan (la Fournaise) sont autant de sites exceptionnels. Les visiteurs pressés peuvent se contenter d'un époustouflant survol de l'île en hélicoptère ou de panoramas fabuleux accessibles en voiture (le Piton Maïdo, par exemple). Les autres feront une randonnée d'un ou plusieurs jours, en promenade tranquille ou en trekking sportif. Chaque itinéraire mérite le voyage à condition de se lever tôt, car le ciel réunionnais si limpide à l'aube se couvre dès midi.

Le cirque de Salazi avec au fond le piton d'Enchaing, dans l'île de la Réunion.

VEILLER/EXPLORER

Vue ainsi, la Réunion devient une pure merveille : décor de noir et de vert, violent, cabossé, déchiré en lames effilées ou brodé de fine dentelle ; cascade qui rafraîchit la fougère et se perd 100 mètres plus bas dans un nuage d'écume ; filaos en forêt paisible ou buisson accroché à la paroi verticale ; un filet de brume s'échappe en tourbillons légers jusqu'au fond de la vallée où fleurit un carré de géraniums. On connaissait déjà la Réunion pour cette étonnante rencontre entre Européens, Chinois, Indiens, Créoles, Africains se donnant rendez-vous chaque soir sur le front de mer à Saint-Denis pour une partie de... pétanque ! On la connaissait également pour ses beautés métis, pour ses petits Blancs des « Hauts », pour ses villages perdus qui égrènent tous les saints du calendrier, pour son chômage endémique, et Mgr Aubry, son jeune évêque-poète-chanteur de la « Créolie ». On la croyait d'abord île au soleil (les inconditionnels de la plage séjourneront à la Villa Club Méditerranée ou à l'hôtel de Boucan-Canot), alors qu'elle valait surtout pour ses sommets.

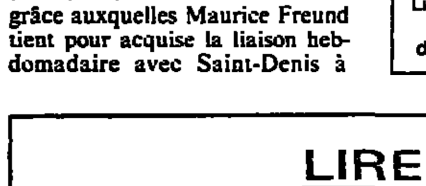
L'initiative de Point Air peut contribuer ainsi à populariser une destination encore méconnue des Français. Elle risque aussi de souligner les contradictions entre le vol à bas prix et les exigences du tourisme de masse venu de Suisse ou de RFA, assez éloignées de celles du routard français. La dénonciation par un grand voyagiste suisse de ses accords avec Point Air (ils permettaient de répondre à l'obligation d'embarquer 50 % d'étrangers depuis Mulhouse) en est un premier signe. Installé au carrefour de l'Europe, Point Air n'en prouve pas moins chaque quinzaine que la Réunion a un public. D'autres solutions ont donc été trouvées grâce auxquelles Maurice Freund tient pour acquise la liaison hebdomadaire avec Saint-Denis à partir de décembre 1985. Et par là même d'un vol sur Madagascar pour 3 200 F aller-retour, afin de bien montrer que l'océan Indien est l'objectif visé par Point Air.

La Réunion n'était donc que la première cible. Tous ceux qui en ont admiré les sommets témoignent que la première étape est gagnée. Le jour où la « *très belle femme malbaraise, vingt-six ans, cherchant métro très sérieux pour fonder foyer* », par le biais d'une annonce parue dans un quotidien local, s'envolera avec un billet Point Air vers la mère patrie et le bonheur rêvé, ce jour-là, Point Air et les élus de la région auront définitivement assuré leur victoire.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

(1) Du côté d'Air France on précise que ce monopole n'est que la contrepartie d'un certain nombre de contraintes, notamment celle d'assurer les grands départs (fêtes et vacances) avec des avions qui reviennent presque vides de la Réunion. Contraintes qui, relève-t-on, empêchent la compagnie de pratiquer des tarifs plus bas. « *Nous sommes pour la concurrence*, y affirme-t-on, *mais à égalité de contraintes.* »

Lire la suite des reportages sur les îles de l'océan Indien page IV.



LIRE

2-3. SPORTS
40 000 km de sentiers pour user les souliers

4. VOYAGE
Les Seychelles et l'île Maurice

5-9. RADIO-TV

10. COMMUNICATION
Les technologies de l'information

11. GASTRONOMIE
Légumes sur cartes

13-14. VACANCES
La Côte d'Azur



Supplément au numéro 12570.
Ne peut être vendu séparément.
Samedi 29 juin 1985.

Vacances à pieds

40 000 kilomètres pour user les souliers.

JE me promène, tu randonnes, nous partons en raid, ils se préparent pour un trekking... La marche peut se conjuguer à l'infini à toutes les vitesses et sur de nombreux thèmes. Cette activité des plus simples et des moins coûteuses est donc accessible au plus *grand nombre; elle ne nécessite* que de l'enthousiasme, un minimum d'entraînement et un équipement adapté. *Ni licence ni péage.* Chacun part comme il l'entend, seul, en groupe, ou en famille, choisit ses étapes à son gré et s'arrête quand bon lui semble... et, si besoin est, *loue un âne pour se décharger.*

On ne voit bien qu'avec ses pieds, dit-on à la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP). On commence par se bala*der deux ou trois heures,* pour accompagner des amis, puis peu à peu l'appel des sentiers vous envahit, et randonner devient vite une drogue; avec le manque d'air pur naît l'envie de marcher, de chercher son chemin.

La FFRP évalue (1) à huit millions les personnes effectuant trois promenades de trois heures de marche par an, dans la campagne ou en forêt. Parmi eux, trois millions font au moins trois randonnées de six *heures, tandis qu'un million* d'adeptes s'évadent plus de trois jours consécutifs en itinérance par monts et par vaux.

Rien de surprenant donc si les associations et *les professionnels* proposent des programmes de plus en plus variés, où la marche n'est plus toujours la seule motivation. Comme les randonneurs impatients *ne peuvent attendre jusqu'à l'été,* de grands rassemblements printaniers sont aussi prévus, où la fête et l'ambiance comptent autant que l'itinéraire.

Des randos-fêtes

● **Deuxième Transarmoricaine**, de toute l'Armorique vers Redon, huit jours de randonnées et *fêtes, du 13 au 19 mai 1985.* Pour les cyclistes, marcheurs, cavaliers, canoéistes et plaisanciers. ABRI, 9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes - Tél. : 99/31-59-44.

● **Dixième Brevet de randonneur caussenard**, le 19 mai 1985, au départ du Rozier-Peyreleau (gorges du Tarn et Jonte). Sept ou *neuf heures de marche,* en suivant un itinéraire balisé et tracé sur carte. Club alpin français, 134, avenue Jean-Jaurès, 12100 Millau - Tél. : 65/00-00-51.

● ***Rallye pédestre des chemins de chars***, 25-26-27 mai, à travers le causse Méjean, organisé par la sympathique revue *Chemins,* BP 36, 48400 Florac. 15 à 20 kilomètres par jour, avec veillées musicales et danses.

● **Cinquième Brevet du randonneur breton**, le 23 juin 1985. Parcours côtier, par la Côte d'Emeraude, *Erquy-cap Fréhel, selon trois* parcours de 20, 30 et 50 kilomètres sur les sentiers GR récemment inaugurés. Section de Bretagne du CAF, 13, rue de Lorraine, 35000 Rennes.

● **Rando-rencontre 85**, à travers le mont Lozère, les Cévennes, les Causses, l'Aigoual, les 19, 20, 21 juillet. Flore, préhistoire, mais *aussi chants et danses. Festival de* la randonnée, La Salle-Prunet, 48400 Florac.



CICCIONE/RAPHO

Du côté du matériel

Dans tous les magasins de sport, *chaque année apparaissent de nouveaux* sacs à dos, des chaussures plus légères, des anoraks multicolores qu'en quelques lignes on ne peut analyser. A signaler parmi les innovations, l'ouverture à Paris d'un magasin Fjäll Räven (38, rue Saint-Jacques) qui apporte tous les raffinements nordiques. On y trouve, par exemple, des « allumettes-tempête », qui s'enflamment dans n'importe quelles conditions, qui sont contenues dans une boîte plastique étanche et qui flotte (25 g, 30 allumettes, 22 F) ; un seau à eau en toile jaune, qui ne se renverse pas, ne pèse que 70 g (83 F) ; des tasses pliantes en plastique dans lesquelles on boit sans se brûler les lèvres (13,80 F) ; un hamac super-léger (230 g) qui coûte 125 F ; des anoraks et pantalons en toile G 1000 qui se réimperméabilisent avec un bâton de fart... Au magasin Passe-Montagne (37, rue du Chemin-Vert) on peut acheter une tente anglaise deux places qui ne pèse que 1,400 kg, modèle Jet Packer (Saunders, 1 480 F), et des boussoles suédoises Silva, légères, *pratiques et pas chères (à partir de* 40 F). Au Vieux Campeur (48, rue des Ecoles), une nouveauté au rayon des sacs à dos : le modèle Khangri, gris-rouge : en capacité 75 litres (440 F, 1,400 kg), une cape de pluie incorporée au rabat peut envelopper complètement la charge et le randonneur ; un petit sac de 25 litres à 159 F qui convient bien pour une balade à la journée ou pour les enfants. Au rayon culinaire, des salades printanières *lyophilisées*, y compris sachets de vinaigrette (choux-fleurs, maïs, oignons... 35 g, 19 F).

Les itinéraires nouveaux

Il y a 40 000 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée en France et sans doute autant de chemins de promenade. Les topos parus en 1985 innovent en oubliant les balises, pour que le randonneur retrouve le plaisir de chercher son parcours.

● **Randonnée sans balisage dans les Alpes-Maritimes.** 20 circuits touristiques, des Préalpes de Grasse jusqu'au Mercantour, d'une vingtaine de kilomètres, avec de la dénivelée. A vos boussoles ! ADDRAM/FFRP, 44 F.

● **Randonnées pédestres dans la Sainte-Baume.** Dans le Var et les Bouches-du-Rhône, ce *petit massif est dense en itinéraires,* jamais rassemblés jusqu'à présent, classés par communes et difficultés. EDISUD, 60 F.

● **Randonnées pédestres dans le Lubéron.** A mi-chemin entre les Alpes et la Méditerranée, *le Lubéron est une chaîne de 60 km* environ, très sauvage : son inventaire pédestre est des plus intéressants. EDISUD, 50 F.

● **Haute Randonnée alpine.** La Grande Traversée des Alpes se fait d'ordinaire par le GR 5. A ceux qui sont lassés des balises, le Club alpin français propose maintenant le guide de la « Haute Randonnée alpine » (H.R.A.), décrivant 1 000 kilomètres en 50 étapes, du lac Léman à la Méditerranée. C'est un cheminement original qui emprunte le plus souvent la frontière franco-suisse et italienne, avec de nombreuses variantes et toutes *informations pratiques pour les réaliser.* C'est une longue aventure hors des sentiers encombrés pour les randonneurs expérimentés, avec quelques sommets à gravir au passage et des idées pour plusieurs étés. EDISUD, 60 F.

Passeports pour l'évasion

EDITÉ depuis février par les Editions mondiales, le mensuel *Grands reportages* vient de changer de formule : format magazine, papier plus luxueux, illustration de qualité, pagination accrue. Chaque *mois, un grand dossier sur une* destination, un guide pratique sur les sujets traités et un « globe-notes » sur l'actualité de l'aventure et des voyages. Au *sommaire du numéro de juin :* San-Francisco, la cordillère des Andes et les plus beaux fonds sous-marins.

Rappelons que *GR* publie désormais, deux fois par an, l'*Almanach de l'aventure et du voyage*. Le numéro printemps/été 1985 est une mine d'informations, un inventaire de l'aventure qui recense toutes les fêtes du monde (jusqu'en septembre), les offices de tourisme, *les principaux rallyes, raids et* courses, les stages réservés aux aventuriers, les vols à tarifs préférentiels, les trésors cachés dans le sol français, les ferries d'Europe et les voyages insolites et sportifs. Et qui vous dit tout sur les pick-up, le matériel antidétresse, le trekking et la meilleure façon de voyager seul en Thaïlande et en Chine.

A signaler également un hors-série du magazine de la photo *Chasseur d'images : l'Agenda du voyageur qui se présente comme* un « passeport pour l'évasion ». On y trouve, notamment, toutes les informations nécessaires pour réussir son premier grand voyage : billet d'avion, santé, assurance et nourriture. Ainsi qu'un prêt-à-partir de tous les pays du monde : 180 destinations à la loupe... et au pas de course.

A noter enfin que le numéro de mai de *l'Etudiant* présentait sa traditionnelle enquête sur les meilleurs tarifs aériens de l'été, pour plus de quatre-vingts destinations, avec le nom et l'adresse des voyagistes qui les proposent. A noter des tarifs en baisse sur New-York, Bangkok, Calcutta, Pékin et le Brésil, ainsi que de très bons prix sur Londres, Amsterdam et l'Afrique.

P. FR.

● **GRANDS REPORTAGES, 25 F. *Almanach de l'aventure et du voyage*, printemps/été 1985, 39 F. *L'Agenda du voyageur*, 29 F. *L'Etudiant*, 22 F.**

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06600 CAP-D'ANTIBES

Plage 600 m. Petits studios. Parkings. Piscine. Semaine été 2 pers. 1 660 F. A partir du 15/9 1 490 F.
ROI SOLEIL
153, boulevard Kennedy
Tél. (93) 61-68-30
06500 MENTON-GARAVAN

L'Hôtel VILLA NEW-YORK **NN
Chambres tout confort dans un cadre raffiné, à 100 m des plages. Doc. et réservation. (93) 35-78-69.

COTE D'AZUR VAROISE
Dans nature Provençale, prox. Bandol, vacances idéales : soleil - calme - confort - piscine - jeux - jardins - park - pinède. 1/2 pens. inter. juil. sept. – Dépl. et prix.
MOTEL LA CIGALIÈRE **
83330 LE BEAUSSET - Tél. : (94) 98-64-63

Mer

Iles Anglo-Normandes

ILE DE JERSEY

Le printemps est la période idéale pour profiter pleinement de cette petite île, véritable parterre flottant (20 km sur 10 km, 76 000 habitants).

Situé à 20 km seulement des côtes de Normandie, ce petit État indépendant, rattaché à la Couronne d'Angleterre, a son gouvernement, ses lois propres, sa monnaie, ses émissions de timbres... et ses traditions toujours en vigueur.

Les adorables petits ports de pêche succèdent aux immenses plages de sable fin. La campagne est ravissante et fleurie. Et dans la capitale Saint-Hélier, un Londres en miniature, le shopping est roi. Les distractions sont innombrables, les auberges, les pubs, sont pittoresques et les petites pensions voisinent avec les palaces de très grande classe.

Un week-end, une semaine à Jersey, oasis de paix et de beauté, c'est le dépaysement, la détente et une qualité de vie particulière.

Plus que jamais, Jersey sera heureuse de vous accueillir. Jersey vous attend.

Pour documentation en couleurs, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département F 12
19 bd Malesherbes
75008 Paris
Tél. : 742-93-68.

Montagne

05490 ST-VÉRAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - Tél. : (92) 45-82-08
Ch. et duplex avec cuisinette 2 à 6 pers. Court de tennis. Tarif spécial juin-sept.

Provence

83980 LE LAVANDOU

Un hôtel de charme en bord de mer. Ameublement raffiné. Chambres avec terrasses sur la mer. Piscine dans la roche. Un exquis jardin abondamment fleuri. Entre Saint-Tropez et Le Lavandou. Face aux îles d'Or, calme, cuisine sagement moderne variant selon la pêche et le marché. Activités nautiques. Tennis, golfs à proximité.
HOTEL
« LES ROCHES FLEURIES »
Aiguebelle
83980 LE LAVANDOU
Tél. : (94) 71-05-07
Télex : 403997

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc.
Atmosphère intime, tout confort.
Prix modérés.
Réservation : 41-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR – LOCARNO

GRAND HOTEL
COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ.
Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité.
Cuisine soignée. Dir. dès 1985 A. COTTI.
Téléphone : 1941/93/33-02-82.

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1 300 à 4 h 30 de Paris par T.G.V. Lausanne. L'été sur l'Alpe. Plaisirs au choix : promenades, sports, détente. Patin. Tennis. Mini-golf GRATUIT. La qualité de l'accueil suisse.
Renseignements et offres :
Office Tourisme CH-1854 LEYSIN.
Tél. : 19-41/25/34-22-44

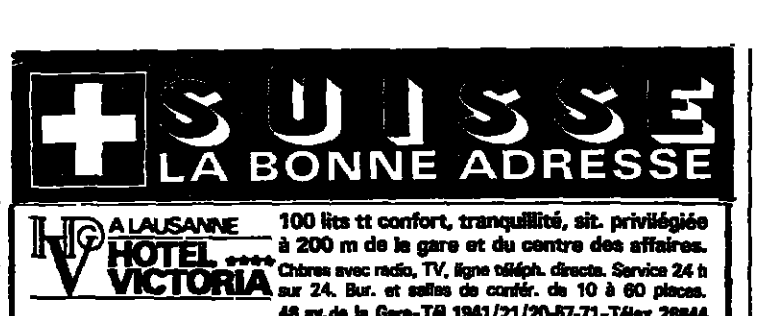
TOURISME

COTE ATLANTIQUE
BAIE D'ARCACHON
EN CE MOMENT PROMOTION
VACANCES EN FAMILLE
Enfants de 2 à 12 ans – 50 % du tarif adultes
VILLAGE VACANCES grand confort
LE ROUMINGUE - 33138 LANTON
Tél. (56) 82-97-48
Pension complète et demi-pension (vin compris) - Self-service - Buffet
DÉTENTE - REPOS - ANIMATION
Distractions variées adultes et enfants
Plage priv. et surv. - Mini-golf - Tennis
Initiation planche à voile - Excursions
Soirées dansantes - Ciné - T.V. - Pêche.
Réductions en juin et septembre.

05220 MONÉTIER-LES-BAINS

CET ÉTÉ SOYEZ CURIEUX
Une semaine de randonnée aux portes des Écrins.
Hôtel + accompagnateur : 1 720 F
LE LAGOPÈDE CURIEUX (92) 24-40-02
05220 MONÉTIER-LES-BAINS

RANDONNÉES A PIED-ÉTÉ
LOZÈRE - CAUSSES - CÉVENNES
CHATEAUX CATHARES...
DAINAT guide - 19, av. St-Lazare
34 MONTPELLIER - (67) 72-16-19



CORFOU

VIVEZ CORFOU
A SON PLUS HAUT NIVEAU.
Au Hilton Corfou, vous dominez d'un coté la mer Ionienne et la célèbre île Souris, de l'autre le lac Halikiopoulou et son écrin de collines.
Piscines, plage, courts de tennis, club de sport... tout est sur place au Hilton Corfou.

Demandez le programme Cruise Air à votre agence de voyage ou à Hilton Réservation Service Paris : 687.34.80

HILTON INTERNATIONAL CORFOU
CHEZ VOUS, PARTOUT DANS LE MONDE.

RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

300 m du LAC LÉMAN,
30 mn des PISTES...
YVOIRE - VILLAGE MÉDIÉVAL
SCI Les Cygnes du Lac
STUDIO à partir de 208 000 F
Agence du Lac Léman - (50) 38-88-57

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Région SISTERON
Locations meublées et gîtes ruraux disponibles en juillet et août 1985
Renseignements :
OFFICE DU TOURISME
B.P. 42 - 04200 SISTERON
Tél. (92) 61-12-03

1 Heure de NICE
MAISON EN PIERRE
Gd standing 100 m² habit. + dépendances. Terrasse. Terrain 10 000 m² Belle exposition 850 000 F MAURIN (FNAIM) 06260 PUGET THENIERS 93-05-02-54.

(VAR)
SALERNES
MAISON RURALE DE
270 m² hab. sur beau terrain 9 400 m² avec patio couvert, terrasse, 4 chambres, salon, salle à mang., pelouse, arbres fruitiers, source, EAU, EDF, Tél. 1.470.000 F.
2G IMMOBILIER (94) 78-62-22

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

SAUTERNES 1er GRAND CRU
« CHATEAU LA TOUR BLANCHE »
BOMMES 33210 LANGON
Tél. : 16 (56) 63-61-55
Tarif sur demande – Vente directe

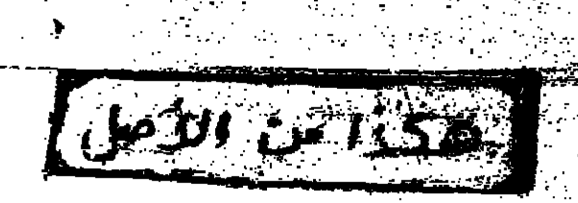
VIN de CHATEAUNEUF-DU-PAPE
VIN de PAYS - VINS DE MARQUE
embouteillés par le récoltant
TARIF sur demande. Vente à la cave.
DIFFONTY & FILS - B.P. N° 33
Route de Courthézon
84230 - CHATEAUNEUF-DU-PAPE

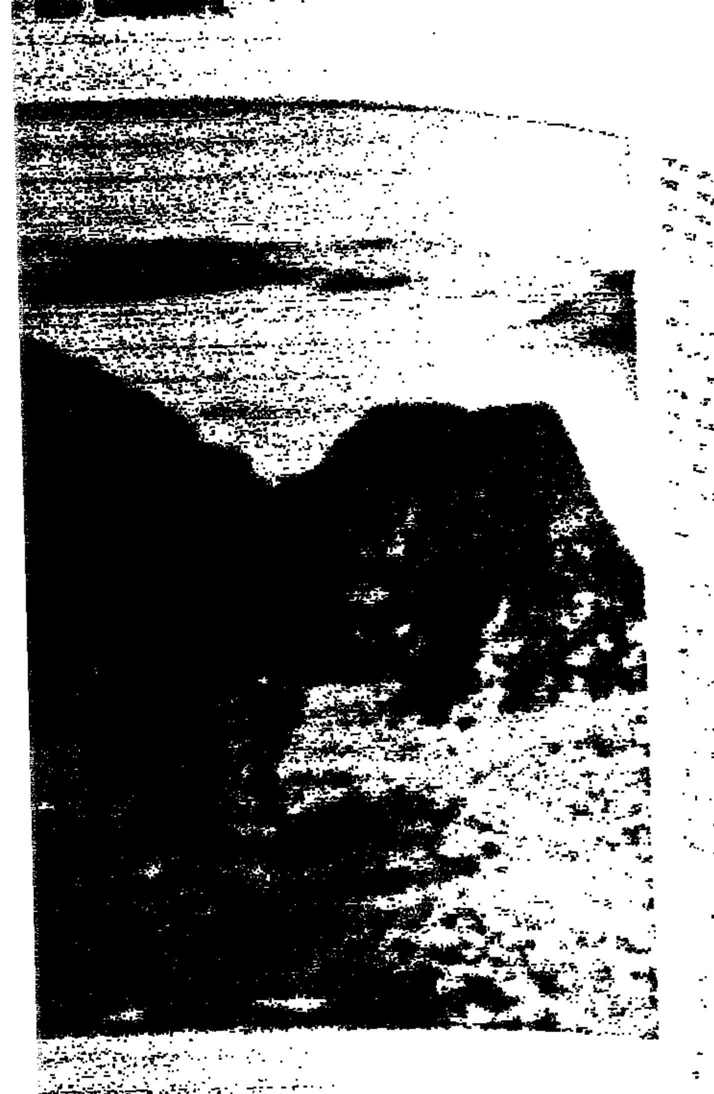
CHAMPAGNE Claude DUBOIS
A la propriété LES ALMANACHS
VENTEUIL 51200 ÉPERNAY. T. (26) 58-48-37
Vin vieilli en foudre. Tarif sur demande.

Produits régionaux

HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA
Catalogue et tarif M gratuits
Produit naturel de renommée millénaire
Demande à STE-HÉLIOLEINE, B.P. 37
SALON-DE-PROVENCE, 13652 Cedex









PERENOM/RUSH

● **Hauts plateaux du Vercors.** Pour cette nouvelle édition, le tracé du GR 9-91-93-95 a subi des modifications importantes et des compléments de balisage. FFRP, 55 F.

Dans le sac

« Dans la vie, il ne faut pas s'encombrer », dit Paul Morand : c'est aussi la devise du randonneur. Avant le départ, on croit toujours avoir oublié quelque chose, alors qu'on revient avec des objets inutilisés, qu'il a pourtant bien fallu porter. Le mordu, dont les escapades sont fréquentes, boucle son sac rapidement, car il sélectionne ce dont il a besoin et fait ses achats pour un week-end ou une semaine, selon les hébergements et le style d'aventure qu'il a choisis.

Comment ne rien oublier quand on est moins rodé ? Tout d'abord, il ne faut pas attendre la dernière minute car, une fois plein, il est probable que le sac à dos sera à défaire puis à recommencer. En fait, sa taille correspond-elle aux besoins, mais aussi aux capacités de portage ? Plus il est grand, plus on le remplit inconsidérément, mais, passé les 12 kilos, il devient vite haïssable.

Il faut bien analyser son patrimoine pour éliminer les achats irréfléchis. L'habitué fait son sac de mémoire, par routine et avec ses manies ; il pense au fur et à mesure à ce qu'il met dans les poches du haut, n'oublie pas sa lampe, des allumettes, des lacets-bons-à-tout-faire, un couteau pas trop lourd mais efficace, stylo et papiers, dont le rouleau bien connu. Pour les randonneurs moins chevronnés, voici une technique simple, fiable, à adapter en fonction du terrain et des difficultés prévues.

● **Etablir un inventaire vestimentaire, de la tête aux pieds :** chapeau, lunettes, foulard léger, crème solaire, iront en haut du sac. Anorak, gants, pulls, sous-vêtements, pantalons, etc. Des choix s'imposent vite parmi les vêtements disponibles et ceux manquants, et c'est là que les conseils d'amis sont bien utiles. Préparer hors du sac les affaires portées sur soi ; mettre au fond le duvet (dans un sac en plastique). Fera-t-il froid ou chaud ? Pleuvra-t-il ? Et le vent ? Mieux vaut prévoir un short supplémentaire à porter sous la pluie qu'un second pantalon lourd, volumineux et long à sécher. Un collant-pyjama est d'un précieux secours, et une chemise à manches, même en tissu très fin, protège contre les coups de soleil. Prévoir une cagoule couvrant le sac pour les mauvais jours. Si, pour une première expérience de remplissage d'un sac, le pèse-lettre arbitre vos choix, vous êtes sur la bonne voie et vous ferez des économies de poids insoupçonnées. Le pull marin va s'avérer lourd et pas plus chaud que deux tricots fins aux usages plus variés. Si les souliers font mal, il ne faut pas hésiter à en prendre une seconde paire plus légère, à porter en terrain facile, sinon de simples sandales suffisent pour l'arrêt à l'étape.

Le matériel divers est fonction du terrain, et, pour la randonnée alpine, piolet et crampons seront peut-être nécessaires. C'est parmi le petit matériel que fusent les originalités inutilisables, mais il faut bien, après tout, que chacun fasse ses expériences. Une concertation permet d'éliminer les doubles emplois en matériel collectif, encore faut-il que le coéquipier n'oublie pas les piquets de la tente dont vous n'avez que le double toit, et qu'une fois en plein brouillard on ne sorte pas deux altimètres mais pas de boussole. Il est inutile que chacun porte 150 grammes de crème solaire ni une pharmacie complète bourrée de flacons. Qui éventuellement possède la meilleure corde et la surveillera ?

La littérature est un point important à ne pas négliger, même si l'on est en randonnée accompagnée. Sur les topos GR figurent des portions de cartes ; mais hors des parties reproduites, on est perdu : il est donc indispensable d'avoir une réelle couverture cartographique au 1/25 000 ou au 1/50 000 qui permette de mieux appréhender horizons et paysages et de s'aventurer hors des sentiers jalonnés.

● **Pour gagner encore quelques grammes :** bannir les emballages lourds (le Nescafé existe en sachets-doses), emporter des sacs plastiques alimentaires et y transférer de la nourriture, faire un inventaire des repas en sélectionnant les aliments légers, nutritifs et vite cuits. Inutile d'avoir deux kilos de vivres de courses ni plusieurs repas si l'itinéraire passe souvent dans des villages : une bonne information est nécessaire sur ce point, de même qu'en matière d'hébergements (prévoir un sac de couchage ?).

Les boîtes en plastique pèsent plus qu'on ne pense et sont encombrantes : une seule suffit pour protéger les denrées fragiles. Sans aller jusqu'à couper le manche d'une brosse à dents, on allège de beaucoup sa trousse de toilette en utilisant les fonds de tubes, mini-savonnettes, berlingots de shampooing, rasoirs légers et accessoires divers. Deux petites serviettes-éponges rendront plus de services qu'un immense drap de bain.

Enfin, s'il est encore besoin de convaincre de la nécessité d'alléger la charge, il faut peser le sac terminé avec l'appareil photo qui, les jours de pluie, ne pourra pas rester en bandoulière et ne pas oublier d'emplir la gourde : elle ne supporte aucune économie, le litre étant la bonne mesure. Une fois en chemin, si malgré toute cette vigilance vous découvrez quelques objets superflus, au premier village, confiez-en un paquet aux P et T pour renvoi au domicile. Encore un kilo de gagné, c'est une randonnée améliorée.

Informations et programmes

Voici quelques adresses, pour savoir où se documenter et trouver des itinéraires, en individualiste ou à la recherche d'un groupe.

- **Guide-mémento 85 :** tous les topos-guides GR, tours, GR de pays, sentiers de petite randonnée et les publications locales classées par régions. FFRP, 8, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 1/723-62-32. 15 F.
- **La carte, lecture et utilisation :** brochure éditée par l'IGN (Institut géographique national), 107, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 1/225-87-90.
- **Guide du randonneur,** tout ce qu'il faut savoir pour partir serein en randonnée, FFRP, 55 F.
- **Gîtes et refuges en France :** les hébergements des randonneurs et montagnards, classés par massifs et régions, avec les itinéraires. Edition 1985, CREER, 63360 Nonette, 75 F.
- **Massif Central :** brochure *le Colporteur,* 27 F, Chamina-Cimes, 5, rue P.-Le-Vénérable, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : 73/92-82-60.
- **Pyrénées :** brochure *Toutes les Pyrénées.* Cimes, randonnées pyrénéennes, 3, square Balagué, 09200 Saint-Girons. Tél. : 61/66-40-10.
- **Bretagne :** programmes ABRI, 9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Tél. : 99/31-59-44.
- **Alpes :** brochure *Destination montagne 85.* Cimes, 14, rue de la République, 38000 Grenoble. Tél. : 76/54-34-36.
- **Club alpin français :** brochures *Montagne 85 et Centres alpins.* CAF, 9, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 1/742-38-46.
- **UCPA :** brochure *Eté 85.* 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 1/336-05-20.
- **CIHM :** brochure *Eté 85.* 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. : 1/325-70-90.
- **OCCAJ :** vacances voyages, 95, rue d'Amsterdam, 75008 Paris. Tél. : 1/526-21-21.
- **FUAJ :** vacances actives en Auberges de jeunesse, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 1/505-13-14.

A. M.

(1) Selon l'enquête SOFRES/BVA, auprès des Français de plus de quinze ans, présentée dans *Chemins de terre, chemins de fer.* Documentation française.

Topo Rando

Des centimètres aux kilomètres.

QUI dira le plaisir de lire une carte topographique, de découvrir, dans son fauteuil, ces voisins que sont le dolmen, la grotte, le ruisseau, la bergerie, ou tout simplement un gros buisson isolé ? Et, avant de se mettre en route, de déplier le feuillet magique colorié de vert, de rouge et de bleu, où par exemple les environs de Pauillac (Gironde) sont mis à nu, et ainsi de dépister d'un coup d'œil les chemins qui mènent au château Mouton-Rotschild, au château Lafite, au château Lalande et à Saint-Estèphe. Une balade avant la balade.

Avec plus de quatre millions de cartes vendues en 1984, l'IGN (Institut géographique national) occupe dans la cartographie française une place de choix. Ces résultats prouvent que l'institut, un établissement public, a su répondre aux nouveaux besoins des promeneurs — et des randonneurs — pour qui la marche c'est aussi « saisir » le pays. L'élargissement du marché correspond également à la curiosité de tout un chacun de retrouver son environnement immédiat. Voici que se révèlent les sentiers muletiers, les laies forestières, les vestiges d'une ancienne voie carrossable, une tour isolée, un gué ou un moulin à vent, au hasard des courbes de niveau et du tracé des voies d'eau.

Bref les délices de la topographie. Sérieuses et crédibles, les cartes de l'IGN ont un long passé qui les associe, tout au moins dans leur esprit, à l'histoire. C'est en 1688 que Louvois crée le Dépôt (cartographique) de la guerre, l'ancêtre de l'institut. Vauban fait alors établir les plans des places fortes. La carte du « monde connu » est dédiée par le sieur Jaugeon au roi Louis XIV. De 1750 à 1790, sur ordre de Louis XV, Cassini de Thury dresse la première carte de France dite « carte de Cassini » (échelle : 1 ligne pour 100 toises). On lève aussi à cette époque la « la carte des chasses du roi ». Entre 1794 et 1814, Napoléon fait dessiner les plans détaillés du théâtre de ses batailles. Enfin de 1818 à 1881, les officiers du corps d'état-major lèvent les fameuses cartes dites « cartes d'état-major » de nos arrière-grands-pères. En 1887, on remarque la naissance du Service géographique des armées, qui deviendra, en 1940, l'Institut géographique national.

Plusieurs cartes sont proposées au public : la série bleue (1 cm pour 250 m), la série orange (1 cm pour 500 m), la série verte (1 cm pour 1 km) et la série rouge (1 cm pour 2,5 km). Ni le Japon, ni les Etats-Unis, ni l'Allemagne fédérale, ni l'URSS ne possèdent l'équivalent des deux mille cartes de la série bleue éditées par l'IGN. Cette série, collection de véritables cartes du pays, donne accès à une connaissance quasi exhaustive du territoire local. Le lecteur s'y retrouve sans peine. Sa lecture est agréable grâce aux couleurs variées et à la représentation discrète des indications topographiques. Le repérage est aisé : mention de la commune ou du site et plan de localisation placé en couverture. La manipulation est facilitée par le pliage standard. Enfin, ces cartes sont propres à satisfaire l'« esprit de clocher », puisque chaque bâtisse, chaque haie ou chaque ruisseau y figure. Bref le promeneur français a plus de chance de retrouver un mas isolé au fin fond d'une vallée cévenole que le *farmer* américain de situer avec précision le ranch de son prochain rodéo. En cette fin du vingtième siècle, les demandeurs de cartes précises et détaillées ne sont plus seulement les militaires, les aménageurs et les techniciens mais également le grand public. Les besoins des utilisateurs évoluent aujourd'hui vers une cartographie à la fois plus naturelle et plus sophistiquée. C'est peut-être ce qui explique la stagnation des ventes des cartes exclusivement routières. La véritable carte du « pays » avec son chef-lieu de canton et ses curiosités méconnues semble donc promise a un bel avenir.

JEAN PERRIN.

● **IGN, service des ventes en édition, 107, rue La Boétie, 75008 Paris. Téléphone : 225-87-90.**

France insolite

Marque déposée de « Maison de la Randonnée », « Grand R » vous propose de partir à pied, à la verticale, à vélo, à cheval ou sur l'eau à la découverte insolite des Alpes, de la Bretagne, du Massif Central et des Pyrénées, régions que connaissent « comme leur poche » quatre associations : Grande traversée des Alpes, Abri, Chamina et Randonnées pyrénéennes. Aux randonneurs (petit marcheur ou bon sportif) sont notamment proposés les tours du mont Blanc (huit jours, 1 950 F) ; de la presqu'île de Crozon (sept jours, 1 490 F) ou des monts d'Arrée (sept jours, 1 490 F) ; un raid dans le massif des Ecrins (six jours, 1 500 F) ou une traversée des Cévennes (dix jours, 1 880 F) ; des randonnées dans le parc national des Pyrénées (sept jours, 1 850 F) ou les canyons de la Sierra de Guara (sept jours, 1 580 F) ; des découvertes du pays chouan (sept jours, 1 290 F) ; de l'Auvergne romane (quatre jours, 780 F) ; des lacs et volcans d'Auvergne (sept jours, 1 410 F) ou du pays cathare (six jours, 1 300 F). Toutes ces randonnées s'effectuent en groupe de six à douze personnes avec accompagnateur, en pension complète en gîtes d'étapes, refuges, bivouac, granges, chez l'habitant ou en hôtels.

« Grand R » propose également des escalades, des initiations à l'alpinisme, des balades à vélo, à cheval, en canoë-kayak, kayak de mer ou Zodiac, ainsi qu'une série de formules « en kit », sans accompagnateur, avec itinéraire établi à l'avance (hébergement réservé) ou en toute liberté.

● **Renseignements : « Grand R », 10, rue des Feuillantines, 75005 Paris. Tél. : (1) 325-09-79.**

Trekking et expédition
MAROC
Avec les Berbères de l'Atlas
SAHARA
De dunes en canyons
avec les touaregs du Hoggar
NOMADE, les amis du Sahara
49, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève
75005 Paris - 329-06-80

30 minutes de la mer
SCAËR

HIPPISME

Trot ou galop

Les sociétés hippiques devant l'obstacle financier.

VINGT MILLE spectateurs, dimanche, à Auteuil, malgré un temps exécrable, la concurrence des podiums de « Paris villages » aux carrefours de la ville et, la veille, de nombreux départs en week-end.

Il avait suffi que la Société des steeple annonçât quelques attractions supplémentaires, dont un défilé de calèches jusqu'au « Tonkin » et à « Madagascar » (parties de l'hippodrome ainsi baptisées lors de la première construction, à l'époque des guerres de conquêtes coloniales), pour que Paris reprît le chemin — au moins le sentier — de ses courses.

Allons, celles-ci gardent de beaux restes... Le problème est que, si l'intendance est prête à suivre — surtout après l'effacement du Loto sportif, — il n'y a plus d'état-major opérationnel. Tout est figé par la partie de bras de fer qui se joue entre l'Etat et les sociétés de course, autour du PMU.

Si le public n'a pas déserté, les portefeuilles ne se sont pas rouverts. 80 millions de francs seulement, — la plus faible recette depuis quinze ans — ont été joués, l'autre dimanche, au tiercé du prix de Diane. Le chiffre d'affaires global des courses, toutes spécialités réunies, pour les cinq premiers mois de l'année, a été inférieur de 4,5 %, en valeur nominale, à celui de la période correspondante l'an passé. En francs constants, la baisse est de l'ordre de 10 %, face à des charges qui, elles, ont suivi la dérive monétaire et se sont accrues de quelque 6 %.

Les caisses sont à sec. Les sociétés de course ne fonctionnent plus qu'en faisant de la cavalerie sur des fonds de l'Etat.

Elles sont perceptrices d'impôts puisque, sur les sommes qu'elles encaissent aux guichets du P.M.U., 20 % en moyenne sont destinés à l'Etat ou à des collectivités publiques. Elles oxygènent actuellement leur trésorerie en conservant deux mois cette masse de manœuvre. Elles sont exactement dans la situation d'un industriel qui ferait tourner son usine avec l'argent de la T.V.A. Si demain l'Etat exigeait, comme il le peut, un paiement comptant, elles seraient en état de faillite.

Au fond, il est bon prince de ne pas mettre le poing sur la table et de continuer à discuter.

Pour le secrétariat d'Etat au budget (un peu moins, semble-t-il, depuis quelques jours) pour l'agriculture, autre partie en cause et qui paraît être devenue sensible aux amicales démarches des amis des amis), le plan de redressement passe par un changement d'hommes. Officiellement, un seul est en cause : Pierre Carrus, directeur du PMU et fils de l'inventeur du tiercé, dont l'agrément administratif à la tête du groupement d'intérêt économique que constitue désormais le PMU est refusé.

En fait, il est le bouc émissaire de la crise. Plus que son propre départ, c'est celui de deux ou trois autres dirigeants qui est souhaité. Ils pourraient l'accepter dans des conditions aisément honorables. Il s'agit d'hommes largement en fin de carrière, ayant passé l'âge légal de la retraite. Le « redressement » va devoir s'accompagner, pour tous leurs collaborateurs, d'une révision déchirante d'avantages acquis. On comprendrait qu'ils disent : *« Nous ne serons pas les hommes à demander à des collaborateurs de toujours se faire hara-kiri. Nous partons. »* Mais ils préfèrent essayer de s'arrimer encore.

Alors, le dialogue s'aigrit un peu plus. Alors, un conseiller référendaire de la Cour des comptes, M. Schneider, épluche les comptes des sociétés de course (et y trouve déjà, dit-on, de quoi faire se dresser les cheveux — forcément drus à cet âge — d'un jeune auditeur stagiaire). Alors, le chiffre d'affaires reste à l'étiage, et le moteur ne redémarre pas... Alors, les ressortissants du trot se révoltent.

C'est le dernier en date des chapitres de la crise. Les différentes organisations professionnelles du trot devaient se réunir cette semaine, à Paris, pour définir leur position.

Elles avaient déjà exprimé celle-ci le 11 juin à Vichy. Pour l'essentiel, elles demandent : un partage des recettes trot-galop à 50 % avant déduction des frais de gestion, non après ; la création immédiate d'une fédération des sociétés de course au trot, indépendante de l'actuelle Fédération nationale, qui réunit les deux spécialités ; la réunion immédiate du conseil d'administration du P.M.U.

Le triptyque est clair. Le trot ne veut plus payer pour le galop (à la gestion infiniment moins rigoureuse et, par nature, plus onéreuse), ce à quoi conduit l'actuelle formule de partage des recettes nettes, non brutes. Faute de quoi, il menace de faire sécession. Dans un premier temps, il demande une réunion du conseil d'administration du PMU, pour faire constater que la situation est bloquée par quelques questions de personnes, toutes proches du galop, et placer les intéressés devant leurs responsabilités.

Statutairement, il fallait une demande émanant de trois sociétés de course pour obtenir une réunion extraordinaire du conseil d'administration. Il s'en est trouvé quatre. Car la Société d'encouragement, principale cible dans l'affaire, a aussitôt accroché son wagon pour passer du camp de défenderesse à celle des demandeurs.

La date de la réunion extraordinaire du conseil a été fixée au 2 juillet. Une certitude : il s'agira d'un fameux combat. Ma parole, digne d'un Loto sportif...

Et les chevaux, pendant ce temps ? A défaut de conseil d'administration, ils galopent.

On sait ce qu'a été la distribution des prix de juin : le Jockey-Club à *Mouktar ;* le Diane à *Lypharita ;* le Grand Steeple à *Sir Gain.*

Mouktar a réalisé, depuis le début de sa carrière, un sans-faute : cinq courses, cinq victoires, chaque fois de plusieurs longueurs. Capable de démarrer à 600 mètres du poteau et de rallier celui-ci sans faiblir une seule seconde, il fait grande impression ; meilleure même que son prédécesseur de l'an passé à l'écurie Aga Khan, *Darshaan.* On le situera dans l'échelle internationale ce samedi puiqu'il dispute le derby irlandais. De son côté, ce n'est pas lui qui ira chercher un label international en Angleterre : le précédent de *Darshaan,* qui, l'an passé, était allé (mal) courir les King George à Ascot et n'avait plus ensuite été que l'ombre de lui-même, a eu valeur d'enseignement pour l'écurie.

Enfin, l'exploit du mois est probablement à mettre au compte de ce *Sir Gain.* Ayant commis une énorme faute au saut du rail ditch, il y était presque à terre, tout comme son jockey. Il est pourtant revenu gagner. Un vrai rétablissement de directeur de la Société d'encouragement ou de président du PMU (mais, en ce qui le concerne, sans l'aide des amis des amis...).

LOUIS DÉNIEL.



Maurice profil Bourbon

Ile chic pour destination choc.

EN 1984, 25 000 Français ont passé leurs vacances à l'île Maurice. Seuls les Africains du Sud, proximité oblige, ont été plus nombreux, loin derrière cependant les 32 300 Réunionnais venus en voisins. Au total, ce sont donc près de 60 000 Français qui ont été séduits par ces 2 095 km² de terre bosselée, à douze heures de vol de Paris et à un saut de puce de Saint-Denis.

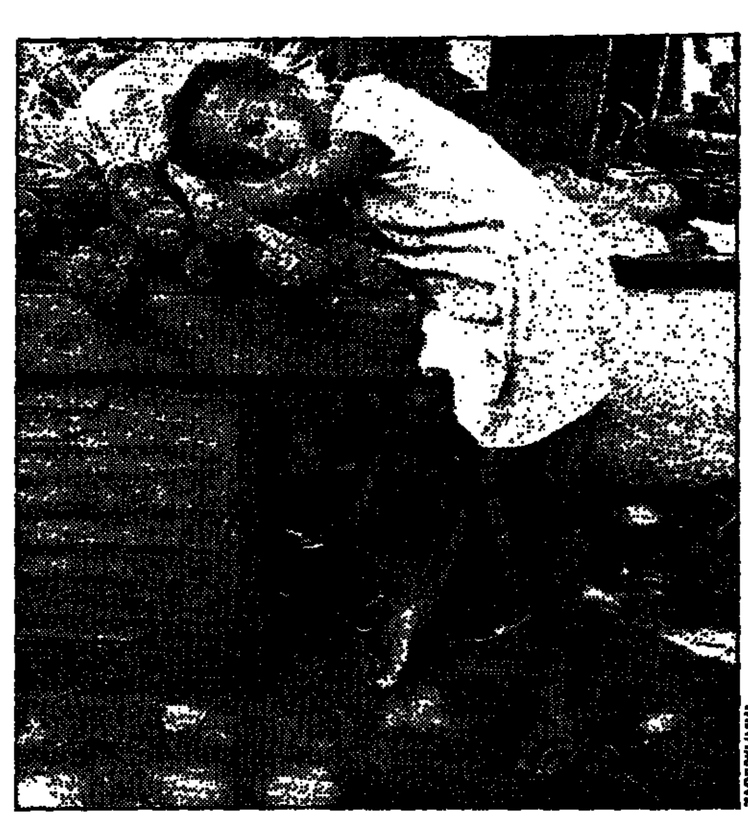
Métropolitains amoureux de vacances paisibles, Réunionnais à la recherche des plages que leur refuse leur montagne fumante, qu'est-ce qui fait donc courir les Français, contre crise et inflation, vers le paradis mauricien ? Au moins trois bonnes raisons : l'attrait des tropiques à la française, le prestige d'un ticket chic pour une destination choc et la formidable vitalité de la société mauricienne.

« L'île Maurice est la petite France de l'océan Indien », résume Anil K. Gayan, ministre des affaires étrangères et du tourisme, pour traduire le sentiment des siens. Celle qui fut isle de France, entre 1715 et 1810, garde le goût de tout ce qui est Français. Même l'anglais, langue officielle après un siècle et demi de colonisation (1810-1968), n'a pu s'imposer face au créole : *« La mer li d'nou la reine »*, chante un groupe de musiciens ; *« Soleil pou tou dimoune »*, écrit *le Nouveau Militant*, quotidien d'opposition ; mieux encore, lorsque Mamoud, vingt ans et l'œil de velours, étale ses trésors sur la magnifique plage de Trou-aux-Biches, il promet : *« Pour un collier climatisé ou pour une chemise à air conditionné, Mamoud piétine tellement les prix qu'il écrase même Mammouth ! »*

Appuyé sur une telle référence culturelle, le style fait fureur et les vacanciers s'arrachent les colliers de pacotille, comme jadis devait partir la verroterie débarquée des « vaisseaux du Roy ». C'est la revanche souriante de l'histoire dans un pays miniature où tout contribue à rassurer n'importe quelle ménagère du Massif Central : les villages de l'île s'appellent Souillac, Cent-Gaulettes, Petit-Paquet, Trois-Mamelles, Rivière-des-Anguilles ; Paul et Virginie continuent d'alimenter toutes les rêveries amoureuses et la légende d'un éternel bonheur sous le soleil ; les magasins du village, la tabagie populaire, le Bar des Amis ou la galerie La Fayette posent un sourire sur la promenade du jour ; jusqu'au délicieux pain local, qui ferait oublier la baguette et croire à n'importe quel Français qu'il a touché là le pays d'un certain bonheur de vivre.

Ticket chic pour destination choc, les responsables du tourisme mauricien n'ont jamais caché qu'ils préféraient accueillir une clientèle aisée plutôt que les charters populaires. Du coup, grâce à une habile politique de relations publiques, les luxueux hôtels de l'île (Méridien, Trou-aux-Biches, Saint-Géran, Touessrock, La Pirogue, Le Chaland) font signer leur livre d'or à tous les grands noms du Bottin mondain. Mlle Grimaldi, M. et Mme Drucker, les frères Poivre d'Arvor (leur ancêtre Pierre Poivre fonda le jardin de Pamplemousses), Julien Clerc, Annie Girardot, Mlle Le Pen et bien d'autres vacanciers souriants et insouciants s'y croisent en maillot de bain.

Demain ils iront, car c'est une des très belles images de l'île Maurice, s'essayer à la pêche au tout gros. Marlins, espadons, requins, thons, abondent dans les eaux tièdes de l'océan Indien. Chaque saison, les records tombent, avec l'aide des capitaines silencieux capables d'estimer le poids de la prise par simple pression du pouce sur le fil de nylon tendu. Les marlins de 1.000 livres, les thons de 150 à 200 livres ne sont pas rares ! Un poisson d'avril (les thons abondent à cette période) suspend son quintal à un hameçon guère plus fin qu'un croc de boucher après avoir pris 500 ou 600 yards de fil. A l'autre extrémité de la canne, un forçat s'arc-boute, sue et ahane des heures durant. Pas assez de tension et le fil casse ; trop de précipitation et l'animal décroche. Il gagne centimètre après centimètre sur le moulinet Penn 130, jusqu'à ce qu'un éclat émeraude, or, jade, argent confondus, traverse l'eau cristalline. Hissé à bord, le géant de la mer lance un dernier salut : les verts et les bleus phosphorescents de son corps lisse virent au noir profond, au gris clair. Le soleil coule le plomb, le vainqueur tremble et les oiseaux s'éloignent vers un autre banc.


ZAORSKI/VIVA

Jeu cruel pour touristes désœuvrés ou sport généreux pour marin chevronné ? Roland de Spéville, pêcheur et propriétaire du Centre de pêche du nord (Grand-Baie), répond : *« Nous embarquons 2.500 personnes chaque année. Beaucoup d'amateurs, de curieux, qui, fiers de leur prise, courbatus et brûlés, ne se prendront jamais pour des grands sportifs. Ces prises annuelles ne sont rien à côté de celles effectuées en une nuit par un chalutier asiatique jetant une ligne de 100 kilomètres équipées d'un hameçon tous les 5 mètres... »*

Six quotidiens avec des titres au vitriol, une multitude de partis politiques allant de l'extrême gauche autogestionnaire à la droite intégriste, un Parlement qui cultive l'art de la joute oratoire, d'interminables discussions dans les allées du marché, à l'épicerie ou dans les champs de canne à sucre, voilà quelques signes de l'extraordinaire vitalité culturelle de l'île Maurice. Bernardin de Saint-Pierre, dans son voyage à l'île de France, notait : *« L'île de France était déserte lorsque Mascarenhas la découvrit. Les premiers Français qui s'y établirent furent quelques cultivateurs de Bourbon. Ils y apportèrent une grande simplicité de mœurs, de la bonne foi, l'amour de l'hospitalité et même de l'indifférence pour les richesses. »* Une gentillesse légendaire et une réelle passion pour les idées, voilà ce qui désormais attend le passager débarqué du jumbo d'Air Mauritius lorsqu'il plonge dans les rues qui associent Shiva, le Christ, Mahomet, Bouddha et quelques divinités noires, et où l'on danse sega, reggae ou disco au son du tam-tam, du sitar ou des synthétiseurs...

Mille images séduisantes sont alors au rendez-vous : les immenses champs de canne à sucre ondulent sous la brise tiède, le petit marché de Port-Louis est le dernier salon où l'on cause, entre tissus fleuris et fruits du jour, le club hippique, deuxième du monde par l'ancienneté, est le rendez-vous de la bonne société à l'accent britannique, le jardin de Pamplemousses est une visite à ne pas manquer, et l'île aux Cerfs est assurément une des plus belles cartes postales de la région, façon « lagon clair des mers du sud ».

Au-delà de l'itinéraire classique apparaît alors la véritable richesse de l'île Maurice. Le sourire d'abord, posé sur le visage de centaines d'adolescentes aux portes de la zone franche, malgré huit heures de métier à tisser, ou distribué par un gamin débrouillard qui connaît tous les secrets et toutes les légendes de son île. Un certain art de vivre ensuite, qui tient autant d'une gastronomie délicate et variée que d'une rencontre dans un autobus hors d'âge où les voisins ne sont jamais avares d'une invitation à « la case ».

L'ambition de certains responsables mauriciens est de tripler la fréquentation touristique de l'île. L'ouverture de cinq nouveaux hôtels de luxe, dont un centre de thalassothérapie, et la promotion d'établissements plus simples comme l'Hôtel La Fayette, situé sur une des plus belles baies de l'île, favoriseront cette ambition. D'aucuns pourtant craignent que le sourire des Mauriciens s'efface, que leur sérénité s'estompe devant cette invasion. Déjà, quelques prix s'envolent, et certains touristes ont le sentiment, en montant dans un taxi ou en s'asseyant à une terrasse, d'être l'affaire du jour. Même si leur île n'est pas une destination pour petits budgets, les responsables mauriciens tiennent trop à préserver ce filon, bleu comme l'océan alentour, qui vaut tous les champs de canne, tous les métiers à tisser, tous les chalutiers, pour scier le rayon de soleil sur lequel repose une large part de la prospérité mauricienne.

Un journal du matin publie cet encart : *« Trois conteneurs ont été saisis sur le port. Les marchandises non réclamées comprennent 450 cartouches de fusil, 432 000 pièces de fil, 399 ballons de football et 36 000 pièces de fil en coton. »* Ici, les pirates font sourire lorsqu'ils ouvrent leur besace. Magie tropicale qui traverse, intacte, les siècles et offre encore les mêmes trésors qui retinrent Bernardin de Saint-Pierre : *« Le murmure des sources, le souffle toujours égal des vents, l'odeur parfumée des veloutiers, cette plaine si unie, ces hauteurs si ombragées semblaient répandre autour de moi la paix et le bonheur (...). Du reste de l'univers je n'eusse voulu que quelques objets aimés, pour passer là ma vie »*. Ainsi soit île.

JEAN-PIERRE CHANIAL

Adresses utiles :

- Maison de la Réunion, 1, rue Vignon, 75008 Paris. Tél. : (1) 258-07-87.
- Bureau d'information de l'île Maurice, 41, rue Ybry, 92200 Neuilly.
- Office du tourisme des Seychelles, 53, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. (1) 720-39-66.

Vols :

- POINT AIR assure deux liaisons mensuelles entre Mulhouse/Bâle et Saint-Denis de la Réunion. Vol A-R avec 3 nuits d'hôtel sur place : 4 800 F. A partir de décembre, vol seul : 4 200 F.

AIR FRANCE assure six vols hebdomadaires entre Paris et la Réunion : 7 930 F, à partir du 1er juillet ; 6 920 F, à partir du 26 septembre. Réduction de 50 % pour les enfants de moins de douze ans.

AIR MAURITIUS relie une fois par semaine Paris à l'île Maurice. 8 230 F A-R.

Au même tarif, AIR FRANCE assure cinq liaisons hebdomadaires.

AIR FRANCE assure deux vols hebdomadaires entre Paris et les Seychelles : 6 965 F, à compter du 1er juillet.

Voyagistes :

- Du côté des voyagistes, on se bouscule pour programmer ces destinations paradisiaques.

Citons notamment : Africatours (1/723-78-59) ; Hotelplan (1/233-44-73) ; Jet Tours (1/260-38-48) ; Jumbo (1/260-35-12) ; MVM (1/544-38-41) ; Nouvelles Frontières (1/273-25-25) ; Nouveau Monde (1/325-17-45) ; Odyssée (1/288-82-66) ; Rev'Vacances (1/720-63-33) ; Starter (89/45-55-15) ; Transunivers (1/274-20-68), proposent circuits et séjours à la Réunion, à l'île Maurice et aux Seychelles.

- Jet Evasion (1/260-30-85) ; Avitour (68/61-66-28) ; Club Méditerranée (1/296-10-00) ; GMTT (89/46-48-33) ; VVT (1/320-13-66) proposent des circuits et des séjours à la Réunion et à l'île Maurice.

République Tours (1/355-39-30) offre des circuits programmes à l'île Maurice et aux Seychelles. VAT (1/266-20-40) et Zénith (1/296-14-09) ont des programmes à la Réunion. Antilope (1/538-72-04), Novatours (93/43-45-36) et VSM (1/293-21-22) inscrivent l'île Maurice à leur catalogue. Enfin, Aéromarine (1/329-30-22), Océanide (1/763-12-72) ; Sodepro (1/273-18-51) et Voile Voyage (1/329-30-30) se rendent aux Seychelles.

La profusion de l'offre permet ainsi de choisir entre une multitude de formules et de prix. Citons toutefois, outre les classiques circuits et séjours et la pêche au gros, des propositions plus originales incluant la location à l'île Maurice et aux Seychelles de maisons et studios comme le propose, par exemple, Jumbo.

Seychelles fidèles

Les Robinsons peuvent être exigeants.

ON croyait les Seychelles définitivement vouées au culte du soleil et de la paresse, et elles inventent le marxisme version tropicale ; elles hantaient les rêves de milliers de vacanciers, convaincus d'y trouver les plus belles îles du monde, et la réalité dépasse leurs espérances ; on les pensait britanniques jusqu'à l'heure du thé, alors qu'elles parlent français et ne jurent que par leurs amis de Paris.

Récapitulons. En 1971, la colonie de Sa Gracieuse Majesté accueille 3 175 visiteurs. En 1976, elle gagne son indépendance. En 1977, un coup d'Etat installe l'actuel président France Albert René au pouvoir. En 1979, la jeune République des Seychelles reçoit 79 000 touristes, soit plus que sa propre population. En 1982, après que les compagnies anglaises et allemandes aient interrompu leurs vols à destination de Mahé, ils ne sont plus que 47 350 à venir bronzer sur des plages désertes. Inflation vertigineuse, dégradation rapide du parc hôtelier, accueil de plus en plus sommaire, réputation douteuse, personne alors ne misait plus un centime sur le tourisme seychellois, victime de son succès foudroyant.

C'était compter sans la détermination des nouveaux dirigeants du pays, qui ont compris qu'ils étaient condamnés s'ils ne reconstituaient pas rapidement la première richesse de la République. En quelques mois, ils créent une compagnie aérienne, bloquent les prix touristiques, gèrent les hôtels au plus juste, en appellent aux compétences extérieures, et font confiance à leur principale clientèle, les Français. *« Finis coronat opus »*, affirme la devise nationale : « La fin couronne le travail. » Drôle d'apprentissage de l'indépendance que celui de 70 000 Seychellois vivant sur une centaine d'îles, soit 444 kilomètres carrés de terres, mais 400 000 kilomètres carrés d'océan (certaines îles sont plus proches des côtes africaines que de Mahé). Ils redécouvrent la culture du jardin familial, gage de l'auto-suffisance alimentaire, la formation accélérée et l'éducation populaire, qui révélera les cadres de la prochaine décennie.

Avec moins d'enthousiasme, ils regardent leurs enfants apprendre à défiler au pas en prévision de la prochaine fête nationale, notent leurs nouvelles adresses – avenue de la Révolution, rue du 5-Juin – et attendent les rares heures de la journée durant lesquelles la vente de boissons alcoolisées est autorisée. Courage camarade ! semble dire le portail de l'ambassade de Chine, qui expose, photos à l'appui, la réussite de la femme chinoise, devenue chanteuse, mannequin, ouvrière ou médecin...

Heureusement, les tropiques sont là pour rappeler que le sourire est la première vertu de l'homme des îles. Les Seychelles ne font pas exception à la règle : la télévision locale, qui n'émet que du vendredi à 18 heures au dimanche en fin de soirée, interrompt ainsi chaque jour ses émissions entre 19 h 30 et 20 h 30 pour permettre à chacun de manger !

« En dehors du commun, mais à votre portée, loin de tout, langoureusement le sable blanc se dessine à perte de vue, des petites criques secrètes s'étalent doucement vers la mer émeraude... », sussure la littérature sirupeuse distribuée au touriste français. Elle est largement en dessous de la réalité. En toutes circonstances, les Seychelles offrent le meilleur : dans la forêt superbe qui escalade les hauteurs de Mahé, sur la table de Philos qui sert une langouste digne d'être étoilée, au bord d'une des innombrables criques désertes qui plongent dans l'océan ou au milieu des neuf cents espèces de poissons multicolores qui peuplent ses fonds.

Les Seychelles séduisent le plus exigeant des Robinson par la beauté exceptionnelle de leurs eaux. A Intendance Bay, le plus séduisant cadre de Mahé, à Praslin, l'île voisine, à Denis, paradis des tortues géantes et des pêcheurs au gros, à l'île aux Vaches, peuplée de 3 millions d'oiseaux, partout, la clarté et la couleur de l'océan relèvent de la perfection : pastels bleus ou verts qui se jouent des fonds clairs, marine et noir qui dissimulent un bouquet de corail, émeraude et jade au bord d'une plage blanche...

Britanniques, les Seychelles ? Certes, on y roule à gauche, de préférence en Mini-Moke, on y sert d'excellents œufs au bacon, et Victoria, la capitale, est particulièrement fière de sa place centrale ornée d'une fidèle reproduction en miniature de Big Ben. Malgré cela, les Français sont les premiers visiteurs de l'archipel et tous les voyagistes de l'Hexagone y ont pignon sur rue. Aucun responsable seychellois n'a du reste oublié que, durant plusieurs mois, Air France a assuré la seule liaison aérienne avec le monde extérieur. Cette fidélité est appuyée par des milliers de touristes français qui, chaque année, débarquent à Mahé. Ils y découvrent avec surprise que le français est fréquemment employé et que le créole local ne leur est pas étranger. Lorsqu'ils tombent, par exemple, sur un article du quotidien *Nation* : *« Prezidan ameriken msye Reagan, in endike ki i ti a kontan bokou pour rankontre dirizan sovyetik a lansanb le zeneral Nasyon Zini »*. Il est vrai que la France y figure en caractères gras à la « une », où elle sert de profession de foi au journal : *« Liberté, égalité, fraternité. »*

J.-P. G.

UNE SACRÉE PUB POUR UNE SACRÉE GTI

205 GTI

La 205 GTI, c'est un sacré succès commercial et sportif, mais c'est aussi un sacré succès publicitaire dû à l'action conjuguée des équipes publicitaires d'AUTOMOBILES PEUGEOT et de l'Agence HCM (HAVAS CONSEIL MARSTELLER). En effet, en un an cette campagne a remporté les distinctions suivantes :

- GRAND PRIX STRATEGIES 84 (Section Transports)
- GRAND PRIX DE LA PUBLICITÉ ESCP (Biens d'équipement)
- GRAND PRIX EDHEC 95 (Biens de consommation durable)
- NOMINÉE AUX CÉSARS 85

Pour informations complémentaires, contactez Gérard Martinot au 747-12-40 p. 3411.

Publicité

L'Irlande en Concorde

TROIS FORMULES POUR UN LONG WEEK-END

Une rare occasion de vivre, le 4 octobre, les sensations d'un vol supersonique en Concorde à un tarif exceptionnel : 4 980 F vol AR + loc. voiture ; 5 590 F vol AR + hôtel ; 6 590 F vol AR + circuit guidé. Retour le 6 sur la ligne régulière A.F. Aircom, 93, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. 522-86-46 (Licence 175001).

LOS ANGELES 4 300 F A/R

c'est dans la brochure VACANCES à CONSTRUIRE

Lic. 1264

TMV, 27, bd Latour-Maubourg 75007 PARIS - BROCHURE CONTRE CETTE ANNONCE (1) 705-95-07



هكذا من الأعمال

TELEVISION

Fidèle au poste, tout l'été

Films et rediffusions économiques vous suivront en vacances.

Si l'événement de la première semaine de juillet sera la diffusion du film *Des terroristes à la retraite* (le mardi 2), avec la polémique qu'il suscite, le temps des vacances est tout de même là.

Que verra-t-on cet été ? Ceux qui restent chez eux et ceux qui ne peuvent pas partir en vacances sans emporter leur poste de télé à l'arrière de la voiture doivent lire ces lignes : chaque année à cette époque, les trois chaînes concoctent des programmes conçus pour la saison. On supprime tout un tas de magazines ; on rediffuse aussi, c'est devenu une coutume — économie oblige, — on s'y est habitué, on ne se révolte plus, on y trouve même parfois du plaisir. Et puis, il y aura tout de même quelques heureuses surprises.



L'odyssée d'un U-Boot en 1941 et un retour des Carpentier

TOUT en respectant les grandes lignes d'un cycle familier aux téléspectateurs (même le vacancier garde ses conditionnements...), TF 1 a mis, ici ou là, des touches vacances, sans abandonner forcément la consigne de chaque été : faire un programme économique. Mais lorsque, le dimanche en fin d'après-midi (à 18 h 15), on propose des rediffusions qui s'appellent *Chapeau melon et bottes de cuir*, *Mandrin*, *Ardéchois cœur fidèle*, *les Mystères de Paris* ou *Voltaire, ce diable d'homme*, qui oserait s'en plaindre ? De même lorsque l'inévitable film du dimanche soir (20 h 30) met à l'affiche *Inspecteur la bavure*, de Claude Zidi, *les Cavaliers*, de John Ford, *le Coup du parapluie*, de G. Oury, *le Cadeau*, de Michel Lang, ou *L'homme qui voulut être roi*, de Jo Huston.

Les cinéphiles préféreront cependant la soirée du lundi (20 h 30), avec un cycle Hitchcock riche de dix titres, dont *les Enchaînés*, avec G. Grant et I. Bergman, *l'Inconnu du Nord-Express*, avec F. Granger et R. Walker et *la Loi du silence*, avec M. Clift et A. Baxter. Autre reprise du lundi (22 h 15) : l'étonnant « Portrait de Bruno Bettelheim », de Daniel Karlin, sur les enfants psychotiques, diffusé en 1973.

Dans la série documentaire du mardi (20 h 30), après un remake d'Haroun Tazieff racontant « sa » terre, une grande fresque sur l'Afrique noire et ses traditions séculaires. Le mercredi soir — mais à partir du 31 juillet seulement, — TF 1 annonce comme « l'événement de l'été », *le Bateau*, de W. Petersen, qui relate l'authentique odyssée d'un sous-marin allemand U-Boot en 1941. Dès le début juillet, « Concert variété » (21 h 30) offrira neuf têtes d'affiche dans leur show, dont Toure Kunda, Renaud, Johnny Hallyday et Julien Clerc. Enfin, pour les couche-tard, une série de films INA, synonyme de recherche et de création, clôturera la soirée du mercredi.

Les fictions inédites sont inscrites au « Carrefour » de 20 h 30 du jeudi, auxquelles s'ajoutera un hommage au regretté Jean l'Hôte. Puis, à 22 heures, Pierre Dumayet présente « D'homme à homme », une quête de personnages relevant de ce qu'on nomme les « sciences humaines ». Coup de nostalgie, le vendredi, avec un come-back des « Carpentier » (Formule 1 et Numéro 1) et « Chapeau » (à 21 h 40), des mêmes Carpentier « nouvelle manière ». La soirée du samedi reste consacrée au théâtre, au sens large avec, dans des genres très différents, *Bye bye show-biz*, de Jérôme Savary, et *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, avec Jacques Weber. Mais la soirée se prolongera avec « Nuits vagabondes », présenté par Roger Gicquel jusqu'à 1 h du matin.

C. D.



Du Tour de France au « Ring » de Wagner

Beaucoup de films, des téléfilms (dont un de Raoul Ruiz), de la musique à gogo et le Tour de France cycliste en exclusivité... Antenne 2 a cherché à diversifier les plaisirs et les genres, les sons et les jours. On ira au cinéma le mardi (20 h 30), le jeudi (20 h 30) et le vendredi (23 h. : le ciné-club s'appellera ciné-été pendant deux mois). Relevons pour ceux qui aiment s'installer confortablement à l'idée de voir et revoir un grand film : *Paris brûle-t-il ?* de René Clément ; *Tristana*, de Bunuel ; *l'Aveu*, de Costa Gavras ; *Trafic*, de Jacques Tati ; et un cycle Chaplin avec quatre de ses plus grands films, *le Dictateur*, *les Feux de la rampe*, *Monsieur Verdoux*, *Un roi à New-York*. Et, petite gâterie, en parallèle, *le Gentleman vagabond*, un film-portrait contenant de nombreux documents, extraits de chutes de films, photos, etc.

Parmi les téléfilms, on verra, dès la semaine prochaine, une série inédite (relevons-le, ce n'est pas si fréquent en ces temps de rediffusions majeures), « Mariages », mais surtout, le 31 juillet (un bien mauvais jour pour la France qui circule), le film de Raoul Ruiz, *les Trois Couronnes du matelot*, qui illustre la politique d'auteurs voulue et cherchée par l'INA. Les fanatiques de « Messieurs les jurés » auront quelques « affaires », ceux qui préfèrent les monstres sacrés se réserveront *Regina*, une comédie américano-italienne avec Ava Gardner et Anthony Quinn, et ceux dont les plaisirs sont plus recherchés (sulfureux) se devront de regarder le document préparé par Marcel Jullian, *Donatien François marquis de Sade*, une nouvelle manière d'aborder la vie du marquis paraît-il... avec Bruno Cremer.

On ne rentrera pas dans le détail des petites séries servies à l'heure de l'apéritif (comme l'histoire de l'aviation), ou des plus grandes (comme Hugo raconté par Decaux), notons plutôt les faits rares : on sera très, très gâté en musique puisqu'on verra (ou reverra) le *Don Carlos*, de Verdi, enregistré aux Chorégies d'Orange en 1984 avec Montserrat Caballe, le « Grand Echiquier » de Chancel consacré à Jessye Norman et surtout — surtout ! — le *Ring* de Wagner, celui que Boulez et Chereau avaient offert à Bayreuth. Une nouvelle série de rock, « Rock'in graffiti », remplace pour l'été « Les enfants du rock », et Patrice Blanc-Francard a préparé pour les amoureux du jazz — dont on est — une série qui s'annonce superbe, « Harlem nocturne », avec les plus grands noms, Billie Holiday, Thelonious Monk, Archie Shepp, Michel Petrucciani, Sun Ra, Herbie Hancock.

Côté sport enfin, Antenne 2 est très fière d'avoir l'exclusivité de la diffusion du Tour de France cycliste. La chaîne installera un énorme dispositif qui permettra de retransmettre en direct (et en Eurovision) l'ascension des huit grands cols, les derniers 30 kilomètres... C'est Jacques Chancel, qui, chaque jour, recevra dans un studio ambulant des hommes politiques, des écrivains, tous « fanas » de la « petite reine ».



Cinéma, cinéma, et encore cinéma...

FR3 se fait remarquer comme toujours par la qualité des films choisis pour l'été. Une sélection extraordinaire, que ce soit le lundi (à 20 h 30), le mardi (avec les deux films de « La dernière séance », le jeudi (quand ce n'est pas un téléfilm) et le dimanche. De Pagnol à Goretta en passant par Jean-Luc Godard, Schoëndorffer et Carlos Saura, il y a de quoi nourrir les fantasmes des cinéphiles, sans oublier à « Cinéma sans visa », le 29 août, *le Vent* du Malien Souleymane Cisse, et chaque jeudi auparavant, *Fanny et Alexandre* d'Ingmar Bergman (qui sera diffusé en quatre fois). Si vous faites partie des fous-maniaques du cinéma italien, bloquez définitivement le bouton sur la 3 : Patrick Brion nous donne à voir dans chacun de ses « Cinéma de minuit » des chefs-d'œuvre d'Antonioni, de Visconti, de Rosselini (*les Evadés de la nuit*, film peu connu ici), et de Bertolucci.

Pour le reste, peu de surprises en revanche. La série « Boulevard du rire » de Jean-Louis Tribes, animée par Victor Lanoux avec des vedettes du café-théâtre, s'annonce plutôt décevante (au vu des premiers numéros). La mini-série culturelle « Histoire de l'art » n'est pas très follichonne. L'ancien jeu « Intervilles » reprend du service avec Guy Lux et Léon Zitrone pour trois mercredis en juillet sous le titre « Inter 3 ». On attend davantage donc de la série de portraits proposés par Fléouter sur Serge Gainsbourg, Julien Clerc et Alain Delon ; d'une autre série américaine, produite par Jane Fonda et Bruce Gilbert et tirée d'un film à succès de la 20 th Century Fox, *Comment se débarrasser de son patron* (rire assuré, dit-on, sur neuf épisodes) et de *la Flèche dans le cœur*, une coproduction franco-italienne, un Tristan et Yseult à la veille de la guerre de 14-18 sur les bords du lac de Côme en Italie (cinq épisodes).

C. H.

Vu pour Vous

Hugo en clips littéraires

● Série : « Choses Vues », TF 1, du lundi au vendredi, à partir du 1er juillet, à 13 h 45 et en fin de programme.

Victor Hugo en clips littéraires ! L'image électronique n'épargne même pas les gloires nationales. Démarche étonnante, mais heureuse. Elle offre le plaisir de découvrir d'une façon peu conventionnelle des textes hugoliens extraits de « *Choses vues* » et de « *Carnet de voyage* ». L'idée en revient à Jean-Paul Fargier, cinéaste-réalisateur, spécialiste du genre. Jean-Michel Gautreau, jeune créateur vidéo, lui a apporté son aide.

En cinquante séquences de sept minutes (diffusées sur TF 1), Jean-Paul Fargier propose une longue et attachante série faite d'instants vécus par Victor Hugo : sa vie publique ou privée, ses désenchantements, ses mémoires d'exil, ses souvenirs intimes. Ils envahissent soudain notre présent, comme surgissent de l'oubli les figures dominantes du XIXe siècle qu'il a côtoyées, rencontrées (scène admirable, en particulier, que celle de sa visite à Balzac mourant). Rien n'est oublié dans cette fresque, ni les crises politiques, ni les questions sociales, ni celles qu'a posées la colonisation française.

C'est à Michel Piccoli que revient la tâche d'incarner l'écrivain. Magistrale prestation de dédoublement où le comédien, à la fois acteur et conteur, nous retient de sa voix et de ses gestes, ne nous quitte jamais.

Les images défilent, taillées sur mesure, multiples ou réduites, rassemblées ou mixées. Comme dans un kaléidoscope, paysages et évocations s'entrechoquent ou se fondent sur l'éran, créant une tension du regard qui, parfois, — seul reproche — en fait oublier le texte.

ANITA RIND.

La tournée du baladin

● Variétés : Jacques Higelin en Afrique noire, TF 1, mercredi 3 juillet, 22 h 40 (54 mn).

On ne sait pas précisément où on est. En Afrique, c'est sûr, mais dans quel pays ? Dans quelle ville ? Et en quelle année ? Quand Claude Fléouter filme, c'est l'atmosphère qui l'intéresse, on dirait qu'il a horreur de l'information. Higelin est parti en décembre dernier pour une tournée en Afrique. Une série de concerts pris en charge par l'Association pour l'action française artistique (AFAA), organisme qui dépend des relations extérieures. Kinshasa, Douala, Yaoundé, Cotonou, Abidjan, Dakar... six pays. Autant d'escales, de récitals et de rencontres. Claude Fléouter et Béatrice Soulé ont suivi... et filmé : la foule d'enfants qui tape dans ses mains ; le sourire d'une femme accoudée à sa porte. Les lumières d'un concert, le public — noir et blanc. Ici les yeux brillants d'un gosse, là des lunettes de soleil sur un visage impassible de dandy. Higelin virevolte, monte et descend de la scène, toupie noire, feu follet, baladin, jazzique. Il s'amuse, il raconte des petites histoires, chante « *la Ballade de Taho* », « *Fire* » et aussi « *Hold Tight* », ce morceau qu'il écoutait tout petit après avoir remonté l'appareil à la main. Le réalisateur saisit les impressions de la rue comme celles des concerts, va et vient du jour à la nuit. Périple un peu flou qui prend la forme d'un unique concert où l'on croiserait tantôt Tohon Stan, Youssou N'Dour (la jeune star sénégalaise) ou Mory Kante. Une seule scène... africaine. Le feu follet s'est assis au piano : « *Be bop lula !* ».

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 30 JUIN

La Fureur de vivre ■■

Film américain de Nicholas Ray (1955), avec J. Dean, N. Wood.
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Le mal de la jeunesse américaine dans les années 50.

L'histoire d'un adolescent incompris de ses parents, cherchant l'amitié et l'amour, celle d'un « rebelle sans cause » (titre original) qui, après un duel au couteau et une dramatique course de voitures volées, s'enfuit avec un garçon et une fille, socialement aussi instables que lui. La délinquance juvénile était alors à la mode. Le lyrisme propre à Nicholas Ray a transformé ce sujet en équipée de la révolte et de la tendresse. Dans une ville déserte, le temps semble s'arrêter. Mais il y a le prix à payer pour le défi. Elia Kazan avait, certes, lancé James Dean dans A l'Est d'Eden. *Mais, avec le film de Nicholas Ray, toute une génération, aux Etats-Unis et en Europe, allait s'identifier à lui, vouer un culte à son personnage bientôt fauché par la mort. Natalie Wood et Sal Mineo sont, ici, les deux seuls êtres qui pouvaient s'accorder au mythe.*

Mam'zelle Bonaparte ■

Film français de Maurice Tourneur (1941), avec E. Feuillère, R. Rouleau (N.).
FR 3, 22 h 30 (95 mn).

Edwige Feuillère est Cora Pearl, courtisane Second Empire, maîtresse du prince Jérôme Bonaparte, régénérée par l'amour qu'elle voue à un aristocrate légitimiste incarné par Raymond Rouleau. Il la prend, d'ailleurs, pour une femme honnête. Ne cherchez pas la vérité historique. C'est du roman-feuilleton habillé haute couture par Maurice Tourneur ; avec quelques scènes de mœurs pittoresques, et du sentiment. Ce film fut réalisé avant la Duchesse de Langeais.

LUNDI 1er JUILLET

Correspondant 17 ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1940), avec J. Mac Crea, L. Day. (N).
TF 1, 20 h 35 (110 mn).

Comment, en 1939, un journaliste new-yorkais assiste, à Amsterdam, à l'assassinat d'un vieux politicien hollandais qui pouvait préserver la paix, et découvre un nid d'espions nazis. Après le grand succès de Rebecca, *Hitchcock, depuis Hollywood, tirait à boulets rouges sur l'Allemagne hitlérienne et sur les agents secrets infiltrés en Angleterre. Goebbels, dit-on, admira, jalousement, ce « thriller » de propagande. Ce n'est pas seulement un film de circonstance. Face au héros yankee, Harbert Marshall représente une de ces grandes figures ambiguës chères au cinéaste.*

Diaboliquement vôtre ■

Film français de Julien Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger.
FR 3, 20 h 30 (90 mn).

Un homme qui souffre d'amnésie après un accident d'automobile se retrouve dans un château avec sa femme, qu'il ne reconnaît pas, et un ami médecin, qu'il reconnaît, il se passe des choses bizarres, mais le spectateur comprend très vite qu'il s'agit d'une machination dont Alain Delon (tout charme et tout instinct viril à l'affût) risque de faire les frais. Le style noir de Duvivier reparaît ici et là.

MARDI 2 JUILLET

La 317e section ■

Film français de Pierre Schoendoerffer (1964), avec J. Perrin, B. Crémer. (N).
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Une section cantonnée dans un poste du nord du Laos doit rejoindre une colonne de secours pour dégager le camp de Dien-Bien-Phu assiégé. Correspondant de guerre en Indochine, Pierre Schoendoerffer avait écrit un roman sur les militaires français luttant contre le Viet-Minh. Le film en est tiré, à la fois documentaire et fiction, hommage à la peine, à la souffrance et au courage des combattants harcelés dans une nature hostile. Il appelle l'estime, l'attention.

MERCREDI 3 JUILLET

La Nuit de Varennes ■■

Film franco-italien d'Ettore Scola (1981), avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni (première partie).
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

En juin 1791, l'écrivain libertin Restif de la Bretonne part de Paris pour suivre, sur la route de Metz, la famille royale en fuite. Il rencontre divers personnages, dont Casanova, séducteur vieilli. Narration de roman picaresque pour renouveler le cinéma historique, méditation sur la fin de la « douceur de vivre », et la révolution. Mais ce que vous allez voir est la version télévision, en deux parties, du beau film d'Ettore Scola... qui sera, lui-même, diffusé plus tard sur FR 3. Il y a, en tout, presque une demi-heure de scènes supplémentaires. On ne les a pas vues, on ne peut pas vous dire lesquelles.

JEUDI 4 JUILLET

Rien n'arrête la musique

Film américain de Nancy Walker (1980), avec V. Perrine, B. Jenner.
A 2, 20 35 (100 mn).

Naissance, à Greenwich-Village, du groupe disco Village People, grâce à un jeune compositeur et à son amie mannequin. Cela veut être jeune et à la page, mais, malgré des situations cocasses et une volonté d'humour et d'optimisme, cela se traîne dans la débilité. Quant à la musique, c'est affaire de goût.

La Nuit de Varennes ■■

Film franco-italien d'Ettore Scola (1981), avec J.-L. Barrault, M. Mastroianni (deuxième partie).
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Deuxième partie de ce film (lire le commentaire ci-contre).

VENDREDI 5 JUILLET

Tristana ■■

Film franco-italo-espagnol, de Luis Bunuel (1969), avec C. Deneuve, F. Rey.
A 2, 23 heures (85 mn).

Tolède 1929. Un bourgeois sexagénaire, athée, recueille une orpheline de dix-huit ans, lui impose son ordre, en fait sa maîtresse. Deux ans après, elle file avec un peintre. En 1933, elle revient, malade. Le barbon la reprend. Elle est diminuée physiquement, mais, pourtant, cette fois, la plus forte. Histoire étonnante, ironique, assaisonnée d'érotisme sulfureux. Une chronique espagnole des années 30 aux couleurs brunes et ocrées du Greco. Le chemin de la liberté pour une femme découvrant le pouvoir de la subversion. Du super-Bunel. Le cinéaste revenait tourner en Espagne, quelques années après le scandale provoqué par Viridiana. *La ville de Tolède convient très bien à cette exploration des abîmes intérieurs de l'homme, des frustrations, des refoulements. Blonde, lisse, soumise puis implacable. Catherine Deneuve a trouvé ici le grand rôle convenant à ce qu'il y a de plus secret en elle.*



Les Lohars : nomades depuis quatre siècles

Il était une fois Manghi, une fillette de dix ou onze ans. Peu importe. De ses gestes lents, traditionnels, de sa voix douce, elle nous convie au partage de sa vie, de celle des siens, les Lohars du Rajasthan. Ils sont aujourd'hui nomades. Ils ne l'ont pas toujours été. Leur histoire se confond avec celle du sous-continent indien tout entier. Une histoire douloureuse que Jacques Doillon nous révèle à travers le portrait de Manghi. Symphonie de beauté. Émouvante de simplicité.

Tout a commencé il y a quatre siècles, lorsque l'empereur Moghol Akbar et son armée emportèrent la citadelle de Chitorgarh, exterminant la plupart de ses habitants, les Lohars. Ceux qui en réchappèrent n'eurent d'autre choix que de prendre la route. Ils sillonnent, depuis lors, les immenses étendues du Rajasthan, portant au fond de leur cœur la honte de leurs ancêtres accusés de lâcheté et déchus de leur caste. Car les Lohars, forgerons de métier, étaient alors au service des princes Rajput et chargés de fabriquer leurs armes.

Forgerons ils sont restés, mais ne martèlent plus le fer que pour créer des ustensiles courants. Symbole de leur vie, leur enclume demeure le premier objet qu'ils installent à l'étape du soir. Avant même de décharger leurs chars à grosses roues de bois que tirent une paire de bœufs.

Jacques Doillon s'est intégré à un petit groupe familial de cette communauté, réduite, de nos jours, à vingt-cinq mille personnes. Il entrouvre pour nous les portes d'un secret : le refus des Lohars, encore et toujours, de travailler pour les musulmans.

ANITA RIND.

● *Chroniques nomades : les Lohars du Rajasthan*, le 29 à 17 h, le 1er juillet à 15 h 10, nuit du 2 au 3 à 1 h 35.

Sélection

DOCUMENTAIRES

Venise sous les masques (l'envers doré du carnaval de la rue, celui des célébrités et des milliardaires), le 29 juin à 7 h.

Les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles (série de neuf émissions hebdomadaires. Une occasion d'assister, sans aucune censure, à des corridas. Dommage que les images manquent parfois de qualité. Les *aficionados apprécieront, mais les néophytes risquent* de se lasser avant la neuvième émission. Cette semaine, la Feria de Séville), le 1er juillet à 22 h 10.

TÉLÉFILM, VARIÉTÉ

Scandale à la Une (comment le directeur d'une feuille de chou use de tous les moyens — même les plus sordides — pour faire vendre son minable journal. Un téléfilm américain réalisé par David Lowell Rich), le 29 à 20 h 35, le 1er juillet à 13 h 35, le 3 à 15 h 55, le 5 à 11 h.

Unis pour l'UNI - Michel Jonasz au Palais des sports, le 30 à 16 h 55, nuit du 5 au 6 juillet à 1 h 25.

Les films

FÉLICITÉ. — Film français de Christine Pascal (1978), avec C. Pascal, D. Laffin. Le 29 à 22 h 55, le 1er à 0 h 35.

Jalousie névrotique, exploration des fantasmes et des traumatismes d'une jeune femme.

L'HOMME A TOUT FAIRE. — Film américain de John Rich (1964), avec E. Presley, B. Stanwyck. Le 30 à 18 h, le 2 à 10 h 10, le 4 à 23 h 45.

Un chanteur « blouson noir » est engagé dans un cirque ambulant, tombe amoureux de la fille du patron et chante, chante, chante.

FITZCARRALDO ■ ■. — Film allemand de Werner Herzog (1982) avec K. Kinski, C. Cardinale. Le 30 à 21 h, le 3 à 22 h 30, nuit du 5 au 6 à 2 h 20.

Pour construire un luxueux opéra digne de son idole, Caruso, un Irlandais vivant à Iquistos, au Pérou, entreprend une expédition insensée.

LISTE NOIRE ■. — Film français d'Alain Bonnot (1984), avec A. Girardot, F. Marthouret. Le 2 à 20 h 30, le 4 à 9 h 5.

Une femme entreprend d'abattre les truands responsables de la mort de sa fille.

LE PIGEON ■ ■. — Film italien de Mario Monicelli (1958), avec V. Gassman, Toto. Le 3 à 10 h 35, le 5 à 15 h 40.

Un boxeur raté organise, avec des voleurs minables, un cambriolage qui devrait être un modèle du genre.

PSYCHOSE PHASE 3. — Film américain de Richard Marquand (1979), avec K. Ross, S. Elliott. Le 3 à 20 h 55.

En Angleterre, un couple de jeunes Américains est mêlé à des événements sataniques.

VIVE LA SOCIALE ! ■. — Film français de Gérard Mordillat (1983), avec F. Cluzet, R. Renucci. Le 4 à 20 h 30.

L'enfance et l'adolescence d'un garçon de Ménilmontant, fils d'un serrurier communiste et d'une Américaine anarchiste.

HERCULE ET LA REINE DE LYDIE ■. — Film italien de Pietro Francisci (1958), avec S. Reeves, S. Lopez. Le 5 à 20 h 55.

Le héros mythologique doit faire cesser la discorde entre les fils d'Œdipe. Il tombe dans un piège tendu par la reine de Lydie.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

LE SURVIVANT D'UN MONDE PARALLÈLE ■. — Film australien de D. Hemmings (1980). Avec R. Powell, J. Agutter. Le 29 à 9 h 10, le 5 à 22 h 30.

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE ■. — Film français de J. Monnet (1983). Avec C. Brasseur, J. Balasko. Le 29 à 10 h 35, le 3 à 9 h 05, le 4 à 16 h.

L'HISTOIRE DE PIERRA ■ ■. — Film italien de M. Ferreri (1982). Avec I. Huppert, H. Schygulla. Le 29 à 0 h 35.

LES DOIGTS DU DIABLE ■. — Film américain de A. Zacharias (1980). Avec S. Eggar, S. Whitman. Nuit du 29 au 30 à 2 h 20, le 4 à 22 h 15, le 5 à 23 h 55.

TRIPLE CROSS ■. — Film français de T. Young (1966). Avec C. Plummer, R. Schneider. Nuit du 29 au 30, à 4 h 55, le 2 à 14 h.

LITAN. Film français de J.-P. Mocky (1981). Avec M.-J. Nat, J.-P. Mocky. Le 30 à 9 h 35, le 1er à 10 h 55.

LE ROI DES CONS. — Film français de C. Confortès (1981). Avec F. Perrin, B. Lafont. Le 30 à 11 h 5, le 2 à 22 h 5, le 5 à 14 h.

A MORT L'ARBITRE ! ■. — Film français de J.-P. Mocky (1983). Avec M. Serrault, E. Mitchell. Nuit du 30 au 1er, à 1 h 20, le 2 à 16 h 10, nuit du 3 au 4, à 1 h 5.

STREAMERS ■. — Film américain de R. Altman (1985). Avec M. Modine, M. Wright. Le 1er à 9 h, le 4 à 10 h 30, le 2 à 23 h 40.

SUNBURN ■. — Film américain de R. Sarafian (1979). Avec F. Fawcett Majors, C. Grodin. Le 1er à 20 h 30, le 4 à 14 h 5, le 5 à 9 h 5.

Samedi 29 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Journal.
- **9.00** Reprise : Extérieur nuit.... le jour.
- **10.15** Cinq jours en Bourse.
- **10.30** Musicalement. *Concert : la 7e symphonie de Beethoven, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Claudio Abbado, soliste Isaac Stern.*
- **11.30** De A à Zèbre.
- **12.15** Le rendez-vous des champions.
- **12.30** Bonjour, bon appétit : le framboisier.
- **13.00** Journal.
- **13.35** Station Argentine.
- **14.20** Série : les Bannis.
- **15.15** Dessin animé : Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
- **15.45** Casaques et bottes de cuir, magazine du cheval et du tiercé.
- **16.20** Temps X.
- **17.05** Série : La dame de Monsoreau.
- **18.00** Trente millions d'amis.
- **18.35** Magazine auto-moto.
- **19.00** D'accord, pas d'accord (INC).
- **19.10** Jeu : Anagram.
- **19.40** Cocoricocoboy.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Tirage du Loto.
- **20.40** Au théâtre ce soir : la Vie sentimentale. De Louis Velle. Avec C. Salviat, J.-P. Bouvier et W. Sabatier. *Histoire d'une rencontre. A Venise. Toute une vie conjugale traversée en quelques jours avec l'amour qu'elle contient, la jalousie, les malentendus, les révélations, la violence... et le chagrin d'une séparation inévitable, source, en fin de compte, d'un bonheur à venir.*
- **22.25** Droit de réponse : Traduction, trahison ? Emission de Michel Polac. *Avec les écrivains F. Sagan, F. Xenakis, N. Kettane, J.-R. Enard et notre collaborateur R. Jaccard ; le journaliste J.-M. de Montrémy, les traducteurs N. Sels et G. Marchegay, André Levy et E. Martineau.*
- **0.00** Journal.
- **0.15** Ouvert la nuit. Au nom de la loi : El Gato. Extérieurs nuit : Nougaro « by nuit ».

ANTENNE 2

- **10.15** Journal des sourds et des malentendants.
- **10.35** Reprise : Super-platine. *Modern Talking ; Foreigner ; les Chats sauvages ; Rita Mitsouko ; Debarge ; Jeanne Mas ; Nick Kershaw...*
- **11.05** Les carnets de l'aventure. *Ahaggar (escalade au Sahara).*
- **12.00** A nous deux.
- **12.45** Journal.
- **13.25** Série : Lou Grant.
- **14.15** Terre des bêtes. Le bouquetin à l'honneur ; bonne route pour les toutous...
- **14.50** Sports-été. Découverte du golf : à 15 h, tennis : Internationaux de tennis à Wimbledon (et à 17 h) ; à 15 h 45, cyclisme : Tour de France.
- **18.50** Jeu : Des chiffres et des lettres.
- **19.10** D'accord pas d'accord (INC).
- **19.15** Emissions régionales.
- **19.40** Tour de France : résumé de l'étape.
- **20.00** Journal.
- **20.35** Variétés : Champs-Elysées, de Michel Drucker. *Au profit de l'UNICEF. Autour de Michel Sardou : Guy Bedos, Nicoletta, Carlos, Eric Charden...*
- **22.05** Rugby : Argentine—France. 2e test-match.
- **23.40** Journal

FRANCE RÉGIONS 3

- **12.15** Samedi vision et ticket pour... Magazine de la détente, des loisirs, du tourisme et des voyages.
- **13.15** Rendez-vous de l'élevage. Magazine de l'OREP.
- **13.30** Bernard Hinault. Reportage de Loïc Mathieu.
- **16.15** Liberté 3. Emission des associations.
- **17.15** Dessin animé : Nocturno.
- **17.30** Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
- **20.04** Disney Channel. Cocktails de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel. *La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.*
- **21.50** Journal.
- **22.15** Feuilleton : Dynastie. *Le concurrent de « Dallas » : Kirby propose à Jeff de divorcer.*
- **23.00** La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit Fanny Ardant, Anne-Marie Philipe et Amalia Rodriguez.*
- **23.30** Musiclub. De Ch. Imbert. *Spécial concours de danse. Deuxième partie, avec les lauréats du premier concours Eurovision. Les jeunes danseurs de Reggio Emilia (Italie).*

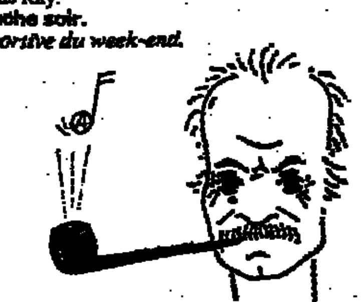
PÉRIPHÉRIE

- ● RTL, 20 h, Série : « Columbo » ; 21 h 45, Série : Celibrity.
- ● TMC, 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *Voir l'Amérique*, film de Jean Marbœuf ; 22 h 50, M.C. magazine.
- ● RTB, 20 h, Planète vivante : la jungle ; 20 h 35, *la Grande Vadrouille*, film de Gérard Oury : 23 h 35, Europe à gogo (musique roc, pop, reggae.
- ● TSR, 20 h 5, Starky et Hutch ; 21 h, Dalida idéale ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35 Sport ; 23 h 35, *Mandingo*, film de Richard Fleischer.

Dimanche 30 juin

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.00** Journal.
- **9.00** Emission islamique.
- **9.15** A Bible ouverte.
- **9.30** Source de vie.
- **10.00** Présence protestante.
- **10.30** Le jour du Seigneur.
- **11.00** Messe avec la paroisse de Saint-Germain-de-Paris, de Gometz-la-Ville (Essonne). Préd. Père Guy Cordonnier.
- **12.02** Midi presse. Emission de P.-L. Séguillon. *Invité : Simone Veil député au Parlement européen.*
- **12.30** La séquence du spectateur.
- **13.00** Journal.
- **13.25** Série : Agence tous risques.
- **14.20** Sports dimanche. Athlétisme, RFA-USA, jeux de l'avenir et tiercé à Longchamp.
- **16.30** Variétés : La Belle vie. De Sacha Distel. *(Spécial Festival Georges-Brassens à Sète).*
- **17.30** Les animaux du monde. Chœurs et croassements.
- **18.00** Série : Guerre et paix.
- **19.00** 7 sur 7. Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Jean Lanzi. *Avec M. Roland Dumas, le ministre des relations extérieures.*
- **20.00** Journal.
- **20.35** **Cinéma : la Fureur de vivre.** Film de Nicholas Ray.
- **22.20** Sports dimanche soir. *L'actualité sportive du week-end.*
- **23.10** Journal.
- **23.25** C'est à lire.



ANTENNE 2

- **10.10** Journal et météo.
- **10.15** Les chevaux du tiercé.
- **10.40** Récré A 2.
- **11.10** Gym tonic.
- **11.45** Série : Le bar de l'escadrille.
- **12.15** Jeux de bandes.
- **12.45** Journal.
- **13.15** Il était une fois le cirque. *Début d'une série de neuf émissions sur les grands moments du cirque.*
- **14.15** Série : L'homme qui tombe à pic.
- **15.05** Michel Leeb à l'Olympia. *Portrait d'un comique, fantaisiste et imitateur.*
- **16.00** Sports été : Tour de France.
- **17.00** Série : Secret diplomatique (dernier épisode).
- **18.00** Stade 2 (et à 20 h 20).
- **19.00** Série : Et la vie continue.
- **20.00** Journal.
- **20.45** Jeu : Le grand raid. Terre de Feu-Paris (dernière émission).
- **21.35** Document : La splendeur des Moghols. Série en quatre parties de F. Gall, réal. B. d'Abrigeon. *Dernier volet : le souffle de Dieu. Ici, c'est de musique qu'on parle, du « raghat » et du « druppad » nés sous le règne des empereurs et que perpétuent des Maîtres comme Faradin Dhagar, un des plus grands chanteurs de « raghat » de l'Inde. Avec lui et son disciple, un Américain de culture française, on pénètre dans un univers musical fondamentalement différent du nôtre, où le geste est important, qui est lié au cosmique.*
- **22.20** Magazine : Opus 85. De E. Ruggieri. *Ce magazine fait place, ce soir, à quelques festivals de l'été : Divonne, Sully, Aix-en-Provence, Orange, Montpellier...*
- **23.15** Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

- **9.00** Debout les enfants. *Disney Channel, Winnie l'ourson...*
- **10.00** Mosaïque. Emission de l'ADRI.
- **13.00** Magazine 85. La Garantie mutuelle des fonctionnaires.
- **18.00** Emissions pour les jeunes. Agence Labricole, Il était une fois l'homme...
- **19.00** Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare.
- **20.00** RFO Hebdo.
- **20.35** Série : Méditerranée. Sous la direction de F. Braudel et G. Vallet. No 2. - La Mer. Réal. : F. Quilici (Redif.). *Deuxième émission. Si la terre est rude à l'homme des rivages méditerranéens, la mer ne lui offre guère de compensation. Profonde dès le bord, dépourvue de bas-fonds nourriciers, c'est une mer pauvre, peu propice à la grande pêche. Histoire des échanges et des techniques de navigation.*
- **21.30** Portrait : Jean Amado, sculpteur. *Les Forteresses du désir*, un film de J. Amat. Avec la participation du Centre national des arts plastiques et du Musée des arts décoratifs de Paris. *Son matériau : « le béton réfractaire ». Parlant de ses châteaux, de ses villes suspendues à des rochers, de ses épaves de bateaux fossilisées, il fait penser à une civilisation perdue, à un genre d'Atlantide du monde englouti de la sculpture. Il réalise des sculptures monumentales qui prennent leur respiration dans l'espace. Un portrait réalisé par Pierre Daix.*
- **22.00** Journal.
- **22.30** **Cinéma de minuit : Mam'zelle Bonaparte.** Film de Maurice Tourneur (cycle Edwige Feuillère).
- **0.05** Prélude à la nuit. *« Elégie pour violoncelle et piano », de Gabriel Fauré, interprétée par He Kun Wu, violoncelle, et Chow Ching Lung, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- ● RTL 20 h, Document : Marilyn (hommage à M. Monroe, présenté par Rock Hudson) ; 21 h 30, Enrico Macias à l'Olympia ; 22 h 30, La lanterne magique.
- ● TMC 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 22 h 50, Golf : open de Monte-Carlo ; 23 h 5, Forum.
- ● RTB, 20 h 5, Série documentaire : la bataille des Ardennes ; 20 h 55, Téléfilm : Un été à Vallon.
- ● TSR, 20 h 5, Finale suisse du concours Musicha ; 21 h 25, Dis-moi ce que tu lis... le prince Aga Khan ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Document : Loin de Stalingrad ; 23 h, Festival de la Rose d'or de Montreux.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 1er juillet

9.15 ANTIOPE 1.
9.45 La Une chez vous.
10.00 Messe solennelle célébrée par le pape Jean-Paul II
En différé de Saint-Pierre de Rome.
A cette occasion, Herbert von Karajan dirigera l'Orchestre philharmonique de Vienne, les chœurs et les solistes, qui interpréteront la Messe du couronnement *de Mozart.*
12.02 Jeu : le Grand Labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 30)
Variétés, dessins animés, infos-magazine, bricolage...
14.30 Reprise : les Choses du lundi.
Sur deux roues.
15.40 Challenges 85.
17.30 La chance aux chansons.
18.05 Mini-journal pour les jeunes.
18.15 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de M. Léon.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Correspondant 17.**
Film d'Alfred Hitchcock.
22.15 Les ateliers du rêve, ou les grands studios de cinéma dans le monde.
Italie : les artisans de l'imaginaire.
Une série sur les coulisses de l'industrie cinématographique dans le monde, introduite par Jeanne Moreau et déjà diffusée sur Canal Plus en janvier. De l'Italie à l'Egypte en passant par la Chine, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique. Une série honnête — sans plus — où l'on découvre les décorateurs, les producteurs, un peu de l'histoire cachée du cinéma. — C. H.
23.10 Journal.
23.25 Choses vues : Victor Hugo, par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)

Mardi 2 juillet

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)
13.55 Croque-vacances (et à 16.30).
Bricolage, variétés, infos-magazine...
14.30 Santé sans nuages : plus loin sur l'aérophagie.
15.30 L'été en musique : A la cour du Roy François.
17.45 La chance aux chansons.
18.15 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Emission d'expression directe.
CFTC et APCM.
20.00 Journal.
20.35 Haroun Tazieff raconte « sa terre ».
La Terre, son visage. Réal. J.-L. Prévost.
Cet amoureux de la montagne a fait de la géologie pour mieux la comprendre. L'émission, basée sur cette idée, montre une « traversée » du mont Blanc avec bivouac en igloo au sommet, à laquelle participaient Gaston Rébuffat, Christian Mallier et Pierre Tairraz. Après quoi, Tazieff parle de la « dérive des continents ».
21.30 Le voyage du Hollandais.
Textes de Vincent Van Gogh, d'Antonin Artaud et de Charles Brabant.
Une sorte de voyage de la vie, de la folie et de la mort né du tréfonds de la mémoire.
23.55 Journal.
0.10 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)

Mercredi 3 juillet

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)
13.55 Croque vacances (et à 16 h 30).
Variétés, info-magazine, bricolage...
14.30 Reprise : Gala d'ouverture du Midem 85.
15.45 Série : la Maison des bois.
Une nouvelle série : un petit village en 1917, à l'arrière du front. La vie y est celle de tous les villages de France... La première rencontre de l'enfance avec la mort.
17.40 La chance aux chansons.
18.15 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : Les vacances de M. Léon.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romain, adapt. M. Julian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney...
Jallez et Jerphanion viennent d'être reçus à l'agrégation ; ils décident de passer ensemble ce mois de juillet 1911. Arrivée de deux nouveaux personnages. Quinette a définitivement opté pour le délicieux frisson du meurtre...
21.40 Document : l'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Charlier.
N° 8, le temps des scandales et du repli.
Les événements d'Iran déclenchent, en 1979 et 1980, une nouvelle panique dans les pays industrialisés. Une panique plus folle et encore moins justifiée que celle de 1973... Dernière partie d'une série remarquablement documentée.
22.40 Variétés : Jacques Higelin en Afrique noire.
Réal. C. Fléouter. Coauteur, B. Soulé.
(Lire notre article.)
23.40 Journal.
23.55 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)

ANTENNE 2

Lundi 1er juillet

6.45 Télématin.
11.45. Récré A2.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : les Petits Génies.
Une nouvelle série policière américaine.
14.25 Sports été.
Golf : portrait des grands joueurs ; à 15 h, tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45, cyclisme : Tour de France.
18.30 C'est la vie : les campings.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France : résumé de l'étape.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Visite de la vieille dame.
De F. Dürrenmatt, réal. M.-P. Ammann. Avec M. Schell, G. Lamprecht, J. Cziesla...
La petite ville de Güllen attend dans la fièvre l'arrivée de Claire Zachanassian, une vieille dame multimillionnaire, qui a eu un grand nombre de maris, dont le premier était un magnat du pétrole. Le bourgmestre et les dignitaires réunis dans la gare délabrée espèrent en secret qu'elle fera don à la ville d'un joli pactole. Mme Zachanassian apparait flanquée d'un septième mari et de deux joyeux aveugles ludiques et puérils. Tout change !
23.00 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier. Invitée : Maria Casarès.
Spécial festivals d'été : Avignon, Vaison-la-Romaine, Pau, Bussang...
23.30 Journal.

Mardi 2 juillet

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; 15 h, Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (et à 17 h) ; *15 h 45, Cyclisme : Tour de France.*
18.30 C'est la vie : les campings.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France : résumé de l'étape.
20.00 Journal.
20.35 **Dossiers de l'écran : Des « terroristes » à la retraite**
Ou les survivants d'une affiche rouge, réal. Mosco. Commentaires : Simone Signoret, Gérard Desarthe. Avec J.P. Bonnaire, M. Panzera, A. Forge et B. Tighouart ; historiens : S. Courtois, P. Ganier-Raymond.
Avant même d'être diffusé, ce téléfilm a déclenché une violente polémique, attisée par le parti communiste, sur les circonstances obscures d'une page de la résistance. Est-ce une injure à la mémoire des fusillés ou une recherche honnête de la vérité ? Le débat qui suivra apportera-t-il un éclairage intéressant ?
22.00 **Débat : La résistance oubliée**
Avec MM. J. Chaban-Delmas, ancien premier ministre, Ch. Pineau, ancien misnistre, Ch. Lederman, président de l'Association des juifs pour la Résistance ; le conlonel Rol-Tanguy, chef des FFI de la région Ile-de-France ; les historiens H. Amoureux et R. Bourderon ; Arsène Tchakarian, adjoint de Missak Manouchian et Mme Annette Kamienski, anciens du MOI-FTP ainsi que R. Pannequin, responsable des FTP dans le nord de la France.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mercredi 3 juillet

6.45 Télé-matin.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Série : les petits génies.
14.25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs; à 15 h, tennis : Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45 : cyclisme, Tour de France.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France : résumé de l'étape.
20.00 Journal.
20.35 Messieurs les jurés : l'affaire Gadet.
Téléfilm de G. Poitou et D. Guibert, réal. G. Gozlan. Avec P. Anrieu, B. Lavalette, F. Legris...
Crime passionnel ou crime crapuleux ? Pierre-François Gadet, quarante-cinq ans, patron d'une entreprise de jouets, reconnait avoir tué son plus proche collaborateur, alors qu'il venait d'apprendre que celui-ci était l'amant de sa femme. Mais Gadet s'est livré à des opérations financières et fiscales frauduleuses. N'aurait-il pas cherché aussi à tuer un témoin dangereux ?
22.35 Histoires courtes.
« Le corbeau et le renard », de P. Cornet; « Stateless », de B. Horackova.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 1er juillet

19.03 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Émissions régionales.
19.35 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : Diaboliquement vôtre.**
Film de Julien Duvivier.
22.10 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les compétitions de chasse sous-marine : chasse ou massacre ? Un reportage de Claude Rives.
23.20 Histoire de l'art : Art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
Début d'une série qu'on retrouvera plusieurs soirs par semaine jusqu'au 18 juillet. Treize émissions de treize minutes. Treize périodes de l'histoire à partir de treize objets d'art (sculptures, bas-reliefs, peintures) conservés pour la plupart au Louvre. Le scribe accroupi, le cèdre du Liban, des tableaux de Cézanne, Monet... sont successivement décrits, remis dans leur contexte historique et géographique. Un commentaire clair et simple, un documentaire traditionnel, accessible à tous, presque scolaire.
23.25 Prélude à la nuit.
Les Muletiers devant le Christ de Llivia *de Déodat de Séverac, interprétés par Alain Kremsky.*

Mardi 2 juillet

19.03 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.38 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : La 317e section.**
Film de Pierre Schoendoerffer.
22.30 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
23.55 Prélude à la nuit.
Concerto pour piano et orchestre n° 2 op. 22 de Camille Saint-Saëns, interprété par Cécile Ousset et le BBC Welsh Orchestra, sous la direction de Pryden Thomson.

LIBÉREZ KAUFFMANN ET LES AUTRES

Mercredi 3 juillet

19.03 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.38 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : la Nuit de Varennes.**
Film d'Ettore Scola. Première partie.
22.05 Journal.
22.25 Espace francophone.
Le magazine du monde d'expression française de Dominique Gallet, coprod. Institut pour la coopération audiovisuelle francophone, Office de radiodiffusion-télévision sénégalaise. Une enquête de Mona Makki.
Pour son vingtième numéro, le magazine « Espace francophone » s'est rendu au Sénégal. Emission-portrait consacrée au chef de l'Etat sénégalais, Abdou Diouf, qui trouve là l'occasion de réfléchir sur de très nombreux sujets : la crise économique, la sécheresse, la démocratie sénégalaise, la francophonie et l'unité africaine, la solidarité islamique et le caractère laïque du régime de Dakar, auquel ce président africain tient tout particulièrement.
22.55 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
23.10 Prélude à la nuit.
Double Quatuor op. 77 de Ludwig Spohr, interprété par l'Academy of St-Martin-in-the-Fields.

PÉRIPHÉRIE

Lundi 1er juillet

- RTL, 20 h, *Fantomas* ; 21 h 40, Feuilleton.
- TMC, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Cadavres exquis*, film de Francesco Rosi ; 23 h10, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Feuilleton : l'île aux trente cercueils ; 21 h, Document historique : Front est, aller-retour.
- TSR, 20 h 5, TV à la carte 85 ; 20 h 10, Cinéma : trois films au choix : *Certains l'aiment chaud*, film de Billy Wilder (avec M. Monroe), ou *la Fièvre du samedi soir*, film de John Badham (avec John Travolta), ou *la Tour infernale*, film de J. Guillermin (avec Steve McQueen) ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Festival de la rose d'or de Montreux.

Mardi 2 juillet

- RTL, 20 h, *Le Greco*, film italien de Luciano Solce ; 21 h 40, Série : la guérilla.
- TMC, 20 h, Huit, ça suffit ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *l'Argent de poche*, film de François Truffaut ; 22 h 50, Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Les sentiers du monde : l'Egypte, le Nil et le XXe siècle ; 21 h 25, Téléfilm : *L'état de grâce*.
- TSR, 20 h 10, Trois séries au choix : Amicalement vôtre, ou Arsène Lupin, ou les Aventures du Saint ; 21 h 5, Télé rallye ; 21 h 55, Dédicace ; 22 h 25, Octo-puce ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Etoile à matelas.

Mercredi 3 juillet

- RTL, 20 h, *Opération Crossbow*, film de Michaël Anderson ; 22 h 15, Chewing rock on the beach.
- TMC, 20 h, Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Le rapt ; 22 h 50 Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h, Jeu : le grain de sable ; 20 h 35, Série : Les rues de San-Francisco ; 21 h 25, La magie de la danse.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 30, La pensée et les hommes.
- TSR, 20 h 10, Série (en fonction du choix des téléspectateurs) : 21 h. Trois films au choix : *les Grandes Vacances*, film de Jean Girault (avec L. de Funès) ; *Et la tendresse, bordel !* film de Patrick Schulman (avec J.-L. Bideau) ; *l'Emmerdeur*, film d'E. Molinaro (avec J. Brel) : 22 h 25, Journal ; 22 h 40, *En haut des marches*, film de Paul Vecchiali.

Jeudi
4 Juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.45 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article).
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 45).
Variétés, dessin animé, infos-magazine...
14.30 Le monde est un théâtre : la Suède.
15.30 Quarté en direct d'Evry.
16.00 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
17.45 La chance aux chansons.
18.15 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : la Nuit et le Moment.
De J.-D. Simon, d'après des nouvelles de P. Moinot, adapt. P. Moinot et C. May. Avec A. Lacoste, N. Juvet, J. Le Mouel.
A la fin de la deuxième guerre mondiale, un groupe de tirailleurs maghrébins commandé par un jeune lieutenant français prend position autour d'une ferme isolée du versant alsacien des Vosges. Cette ferme abrite une famille qui avait quitté le village voisin pour permettre à Rosa d'accoucher en toute tranquillité... Un film intimiste qui pose en toile de fond le problème de la cohabitation de deux cultures. Les comédiens sont excellents. – M.M.
22.10 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Le Nicaragua en état d'alerte ; L'Autriche, trente ans de neutralité ; Péril en Amazonie.
23.25 Journal.
23.40 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article.)

1871
1848
1830
Bâtiô

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Recré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; à 15 h, Internationaux de tennis, à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45, cyclisme : Tour de France.
18.30 C'est la vie : les campings.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Télévision régionale.
19.40 Tour de France : résumé de l'étape.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Rien n'arrête la musique.
Film de Nancy Walker
22.15 Magazine : Carte de presse.
De H. Chabalier et M. Honorin. Bon appétit (redif.).
Rediffusion pendant l'été des principaux magazines de l'année. Celui-ci traite de la loi du silence qui règne sur la filière de la viande, où les enjeux sont considérables, les profits plus importants encore. S'il arrive qu'on vous serve au restaurant de la dinde à la place du veau et du mou de porc à la place d'escargots, ce ne sont que petites fraudes face à l'utilisation massive des produits chimiques dans la viande. Une grande enquête.
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.35 Coups de soleil.
19.50 Dessin animé : Patchogragf.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : la Nuit de Varennes.**
Deuxième partie. Film d'Ettore Scola.
22.05. Journal.
22.30 Opéra vitrail : le Vitrail et ses créateurs.
Emission de J. Pourtale. Coproduction FR 3, maison de la culture de Reims, mission à l'audiovisuel du CNAP, centre national.
Les vitraux, on les trouve traditionnellement dans les églises, les basiliques, les cathédrales, mais aussi dans les écoles, les lycées, les hôpitaux, dans le métro ou chez des particuliers. Chaque maître verrier a sa technique : vitres planes ou en éclat, verre coulé avec du plomb ou du béton... On peut y incorporer du granit, du bois, le marier à des baies vitrées transparentes, faire son verre, le choisir opaque ou translucide. Une vingtaine de maîtres verriers montrent et expliquent leurs réalisations. Les images sont belles quoiqu'un peu sombres. Le commentaire, très lourd au départ (quand il s'agit du passé), devient peu à peu plus vif. Il faut savoir attendre. – A.D.
23.30 Histoire de l'art : art égyptien.
Série d'A. Ferrari.
23.50 Prélude à la nuit.
Nocturne pour violoncelle et piano, *d'André Jolivet, interprété par Geneviève Teulières, violoncelle, Denis Weber, piano.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h. *Goodbye Colombus*, film de Larry Peerce ; 21 h 50, Henri Guillemin : Mussolini.
- *TMC, 20 h. Série : Shogun ; 20 h 55,* La photo mystère ; 21 h. *Cléopâtre*, fim de Joseph L. Manckiewicz (1re partie) ; 23 h. Les carnets de la Côte.
- RTB, 20 h. *L'aigle s'est envolé*, film de John Sturges ; 22 h 10, Courts métrages.
- TSR, 20 h 10. Document : Les écrans du monde : les clichés du crime ; 21 h 10, Dynastie : 22 h . Journal ; 22 h 15, La veillée de Ricet-Barrrier ; 22 h 35, Etoile à matelas.

Vendredi
5 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.02 Le grand labyrinthe.
12.35 De port en port.
13.00 Journal.
13.40 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article).
13.55 Croque-vacances (et à 16 h 40).
Dessins animés, variétés, infos-magazine...
14.30 Reprise : Jacques Higelin en Afrique noire (diff. le 3 juillet).
15.30 Images d'histoire : A l'aube de la guerre.
16.00 *Tourisme : le miel.*
16.15 Antiope 1, jeux.
17.40 La chance aux chansons.
18.15 Mini-journal pour les jeunes.
18.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Les vacances de monsieur Léon.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Si tu étais le bon Dieu, Jacques Brel.
Rediffusion d'une émission projetée en octobre 1983, dont on attendait beaucoup et qui avait déçu, même si l'on est encore et toujours heureux de retrouver Jacques Brel. Eric le Hung a assemblé des documents, des extraits d'interviews, des séquences de films, des images reconstituées des dernières années de sa vie à Tahiti comme n'importe qui aurait pu le faire. L'émission vaut par les documents où l'émotion reste intacte. – C. H.
21.35 Portrait : Bonsoir Aimée
Ecrit et réalisé par B. Deflandre.
Comédienne puis productrice, Aimée Mortimer fut l'une des grandes pionnières de la télévision. Personnage contrasté, à la fois autoritaire, perfectionniste jusqu'à l'excès et extrêmement féminine, elle a crée en 1955 « L'Ecole des vedettes ». Elle a découvert Jean-Christophe Averty, Claude Nougaro, Jean Ferrat, Adamo, Jeanne Moreau, (chanteuse)... Sa dernière émission, « Les quatre saisons » qu'elle réalisa en 1978, devait lui faire quitter cet univers de fastes et de paillettes, pour raconter des scènes de la vie quotidienne à la campagne. – M.M.
22.35 Les grandes expositions : Renoir de J. Plessis.
Le plus fameux des « impressionnistes ».
23.05 Journal.
23.20 Choses vues : Victor Hugo par Michel Piccoli.
(Lire notre article).

ANTENNE 2

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.45 Récré A 2.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Série : Les petits génies.
14.25 Sports été.
Golf : portraits de grands joueurs ; à 15 h., Tennis : internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon (et à 17 h) ; 15 h 45 : Tour de France.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Tour de France : résumé de l'étape.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Tendre comme le rock.
de H. Baker, réal. J. Espagne. Avec P. Norbert, A. Gattegno, M. Laborit... (1er épisode)
Jean-Pierre Mulot, Jo pour les intimes, est le chanteur du groupe des Flambeurs. Il attend la gloire en faisant les bals du samedi soir, en étant pompiste et en vivant, faute de logement, dans la cabine de projection du cinéma de son vieil ami Julot. Illusion et désillusions, la ronde des belles amours, un mélo populaire avec un imbroglio policier, des gags et des rebondissements. Un nouveau feuilleton.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : images de la guerre, sont invités : Michel Bloch (le Complot Windsor), *Jacqueline Dana* (l'Été du diable), *Fred Kupferman* (les Premiers Beaux Jours), *Claude Lanzmann (Shoah), et la participation de Robert Guillain, notre ancien correspondant au Japon (pour :* Empire du Soleil, *de J.-G. Ballard).*
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : Tristana.**
Film de Luis Bunuel.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Dessin animé : la Panthère rose.
19.15 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.35 Coups de soleil.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.35 Série : Manimal.
de D. Haller.
Jonathan Chase se rend à Nassau afin d'enquêter sur le meurtre d'un homme, agent de la CIA.
21.20 Quelques mots pour le dire.
La sécurité routière, présentée par Geneviève Guicheney.
21.25 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'A. Campana et I. Barrère.
J.-M. Le Pen répond aux questions de G. Guicheney, R. Nahmias et A. Campana.
22.40 Journal.
23.00 Spécial tropiques.
Suite de la sélection de concerts enregistrés à l'occasion du festival d'Angoulême 1984. Cette semaine Dédé Saint-Prix et son groupe Aran Van, un rythme déchaîné, le sens de la fête, percussions et flûte. Un des bons groupes de la Martinique.
0.00 Prélude à la nuit.
Sonate en la mineur K. 175, *de Domenico Scarlatti, interprétée par Huguette Dreyfus, clavecin.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, *l'Étrange château du docteur Lherne*, film de J.-D Verhaegne; 21 h 40, Document : le sauvetage d'un sous-marin de poche.
- TMC, 20 h, Planche mag : 20 h 20, Les carnets de la Côte ; 20 h 30, Benny Hill : 20 h55, La photo mystère ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *Cléopâtre*, film de J.-L. Manckiewicz (2e partie).
- *RTB, 20 h, L'œil des autres :* Mémoires (reportage de la *RTB* sur les émeutes dans les Fourons en 1979) ; 21 h, Ciné-club .
- TSR, 20 h 10, Série ; 21 h, Trois films au choix : *Faites sauter la banque*, film de Jean Girault (avec Louis de Funès). *Les Bonnes Causes*, film de Christian-Jaque. *Rio Grande*, film de John Ford (avec John Wayne) : 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Festival rock de la rose d'or de Montreux.

Le prochain week-end

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 6 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Magazine mode d'emploi ; 10.00 Cinq jours en Bourse ; 10.15 Musicalement (Eurojazz) ; 11.15 Croque-vacances (et à 13 h 45, 15 h 50) ; 12.00 La séquence du spectateur ; 12.35 De port en port ; 13.00 Journal ; 14.20 Série : les Bannis ; 15.15 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.15 Astrolab 22 ; 16.45 Enigmes du bout du monde ; 17.40 Série : la Dame de Monsoreau ; 18.35 SOS Animaux ; 18.50 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.20 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Théâtre : Volpone.
De Jules Romains, avec J. Mercure, M. Etcheverry, J. Lesvrais.
23.10 Nuits vagabondes (et à 23 h 55).
Emission de Roger Gicquel.
23.10 Journal.

Dimanche 7 juillet

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi-presse ; 12.30 Journal ; 13.35 Sports, chansons (tiercé à 15 h 30) ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.00 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine, avec M. Roland Dumas ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : César et Rosalie.
Film de Claude Sautet.
22.20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
22.50 Journal.

ANTENNE 2

Samedi 6 juillet

11.15 Journal des sourds et des malentendants ; 11.45 Document : Métiers dangereux et spectaculaires (les pompiers du pétrole) ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : Lou Grant ; 14.30 Les jeux du stade (tennis, en direct de Wimbledon ; cyclisme : Tour de France) ; 19.35 Journal du Tour de France (résumé de l'étape) ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Un soir à Nice (Guy Bedos).
21.35 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, avec Little Richard, les Bee Gees, Sheila, les Beach Boys... ; en deuxième partie, Festival rock international de la Rose d'or de Montreux 1985.
22.55 Histoires courtes.
23.40 Journal.

Dimanche 7 juillet

10.10 Informations et météo ; 10.15 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Récré A 2 ; 11.10 Gym tonic ; 11.45 Série : Le bar de l'escadrille ; 12.15 Jeux de bandes ; 12.45 Journal ; 13.20 Carnets de l'aventure (opéra vertical) ; 13.50 Sports été : Tour de France ; Tennis : Internationaux de Grande-Bretagne, à Wimbledon : finale ; 18.30 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.35 : Tour de France (résumé de l'étape) ; 20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse au trésor.
A Samarkand (URSS).
21.45 Catch à deux.
à Gonesse.
22.15 Jazz : Harlem nocturne.
Herbie Hancock.
23.20 Journal.

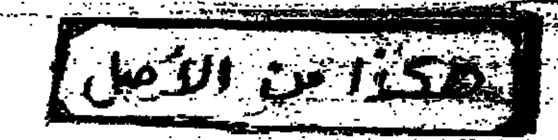
FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 6 juillet

16.15 Liberté 3, émission des associations ; 18.15 Horizon ; 18.45 Rendez-vous de l'élevage ; 19.03 La panthère rose ; 19.15 Emissions régionales ; 19.38 Coups de soleil ; 19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme ; 20.00 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron.
20.35 Boulevard du rire.
de J.-L. Tribes, présentation V. Lanoux, réal. C. Vadja et G. Marx.
21.40 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie.
22.45 Au nom de l'amour.
Emission de P. Bellemare.
23.10 Musiclub.
Les Mamelles de Tirésias, opéra-bouffe de F. Poulenc et G. Apollinaire, par l'Opéra du Nord, dir. M. Gallois.

Dimanche 7 juillet

19.30 RFO hebdo ; 20.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.35 Série : Méditerranée.
L'Aube.
21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty, avec Claude Luter.
22.00 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : l'Honorable Catherine.
Film de Marcel L'Herbier (cycle Edwige Feuillère).
0.05 Prélude à la nuit.
Ile flottante, de V. Clastrier, interprété par lui-même.



A *Ecouter*

« Les heures espagnoles »

En dehors de de Falla et d'Albeniz, quelle connaissance avons-nous des créateurs musiciens d'au-delà des Pyrénées ? Mildred Clary et Nina Vines consacrent cinq matinées à la découverte de la musique espagnole dans sa diversité souvent ignorée. C'est surtout une réflexion sur l'identité de la musique et des musiciens espagnols qui nous est proposée.

Identité recherchée aux sources de l'*Age d'or dans* la première émission, autour de la figure attachante de Felipe Pedrell. Identité perdue ? Non, retrouvée et plus forte que jamais avec les Espagnols à Paris : de Falla, Albeniz, Granados et Turina. Ils ont appris une certaine technique auprès des Debussy, Dukas, Ravel, mais ils ont également compris que leur force expressive tenait essentiellement dans leurs racines propres. Espagnol ? Français ? Le pianiste Ricardo Vines a peut-être une double identité, mais il fait connaître à travers l'Europe la musique de ses compatriotes.

D'autres interprètes ont représenté à l'étranger une identité nationale : de grands chefs, parmi lesquels Argenta, des chanteurs (Victoria de los Angeles, Teresa Berganza, Ana-Maria Iriarte, Isabel Garcisanz, etc.), des solistes (Nicanor Zabaleta, Alicia de Larrocha, Antonio Ruiz-Pipo, Gonzalo Soriano, etc.).

La dernière émission est consacrée à la reconnaisance de l'identité de chaque région. On découvrira avec les musiciens contemporains comment ils se rattachent, ou au contraire s'éloignent de leur terre d'origine.

● **France Musique : « Le matin des musiciens », Les heures espagnoles, du lundi 1er au vendredi 5 juillet, de 9 h à 12 h.**

« Penser et parler la technologie »

La France de demain sera « high tech » ou ne sera pas ! Le discours politique qui fait bruire la rumeur publique et les médias, les variations, plus ou moins pertinentes, autour de ce lieu commun ont amené Thierry Grillet et Daniel le Conte des Floris à s'interroger sur cette constatation : aux grands groupes industriels, le privilège de penser en « grand » la technologie ; aux petites et micro-entreprises, celui de faire souvent preuve d'audace ou d'inventivité technologique. Autrement dit, l'esprit de la technologie oscille et hésite entre le charme du pionnier et la légitimité d'une institution.

Comment s'habillera la France « high tech » ? En « maxi », ou bien préférera-t-elle le « mini » ? Cadres, ingénieurs et décideurs sont tenus de connaître, dans le même temps, l'état de la question et celui des technologies pour faire face aux échéances de la compétitivité. D'où l'importance de l'information technologique et de sa bonne diffusion. Quant aux enseignants du secondaire à qui l'on demande de mieux préparer les enfants au monde technologique auquel ils devront s'adapter, ils s'inquiètent légitimement de la tâche de formation qui leur est dévolue.

Devoir d'information pour les uns, tâche de formation pour les autres, de l'école à l'entreprise, la question de la technologie, dans son contenu comme dans ses enjeux, est au centre de la vie de la société dans son ensemble. *Le Monde de l'éducation* a consacré un de ses derniers numéros à « La science au lycée », en la personne de notre collaborateur Yves-Marie Labé, *Sciences et techniques*, en présence de son rédacteur en chef, André-Yves Portnoff, Thierry Gandillot pour *la Tribune de l'économie*, et enfin Philippe Roqueplo, auteur de *Penser la technique*, tenteront, au cours de cette émission de clarifier un débat qui engage ensemble des acteurs sur le plan de la formation comme sur celui de l'information.

● **France-Culture : « Penser et parler la technologie », mercredi 3 juillet, 9 h 05.**

« Demain 2015 »

D'ici à l'an 2000 le monde va sans doute encore connaître des changements importants. Dans une trentaine d'années, comment vivront les francophones de 2015 ? Que mangeront-ils, où habiteront-ils, comment travailleront-ils ?

Pour le 30e anniversaire de la Communauté radiophonique des programmes de langue française (CRPLF), les radios francophones de service public *ont choisi d'orienter leurs* antennes vers l'avenir.

Le samedi 6 juillet, la CRPLF a imaginé une journée de l'an 2015, avec ses informations, ses chansons, ses prévisions futuristes. Participation des auditeurs du Canada, de France, de Belgique et de Suisse.

– De 13 h à 14 h, un multiplex réunit les rédactions de la RTBF, France-Inter, Radio Canada et la RSR pour un « journal à quatre », auquel participe, pour la France, Christian Billman.

– De 14 h à 15 h, chaque radio présente un document d'information. Un jury d'auditeurs décernera un Grand Prix du document d'information.

– De 15 h à 17 h, les radios reprennent leur autonomie, avec notamment pour France-Inter de 15 h à 16 h, « La bonne mémoire », avec Robert Charlebois.

– De 17 h à 19 h, place au spectacle ! Quatre animateurs, dont Laurent Broomhead pour France-Inter, présentent en multiplex cette séquence de divertissement. Des chansons, de l'humour, des interviews, des documentaires illustreront quatre thèmes : l'énergie, le climat, *la défense et l'alimentation du* futur.

– De 20 h à minuit, William Leymergie pour France-Inter, et ses confrères francophones animent une soirée placée sous le signe de l'imaginaire et du rêve. Quatre auteurs : Jean-Marc Roberts (prix Fénéon pour *Samedi, dimanche et fêtes*, prix Renaudot pour *Affaires étrangères*) pour la France ; Pascal Vrebos pour la Belgique ; Roch Carrier pour le Canada, et Grégory Franck pour la Suisse, proposent chacun une œuvre de fiction sur le thème du futur.

La journée CRPLF s'achèvera avec un « grand téléphone » ouvert aux auditeurs des quatre pays.

● **France-Inter : « Demain 2015 », samedi 6 juillet, de 13 h à 24 heures.**

Radio-France Internationale

Informations toutes les demi-heures de 5 h à 10 h, et à 12 h 30, 14 h, 14 h 45, 21 h 15, 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

Carrefour, magazine de l'actualité politique et culturelle (à 15 h 15) : le mardi 2 juillet, l'identité culturelle ; le mercredi 3, la psychologie de la libération ; le vendredi 5, l'état de l'économie mondiale.

Et parmi les nouveaux rendez-vous de l'été, notons :

● *Rendez-vous du matin*, du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h, avec un jeu : histoire d'un événement ou comment identifier un événement à l'aide d'indices donnés tout au long de la semaine ; et le « Salon de musique » : l'invité du jour fait son programme musical.

● *Tous en scène*, du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h, avec un récital d'un des grands noms de la chanson française et une rubrique intitulée « De vous à nous » : journalistes et animateurs de la station répondent aux questions des auditeurs.

● *Voyage en France*, du lundi au vendredi, de 16 h à 18 h, avec « Paris au jour le jour » et un rendez-vous avec les provinces françaises.

Signalons par ailleurs le nouveau service proposé par RFI : « Le Brésil au bout du fil » ; en composant le 544-39-90, les auditeurs peuvent entendre *en brésilien* les dernières informations concernant ce pays, préparées quotidiennement par la rédaction brésilienne de RFI.

France-Culture

SAMEDI 29 JUIN

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.03** Fréquence buissonnière.
- **8.04** Littérature pour tous : « L'enseignement en détresse », de Jacqueline de Romilly.
- **8.30** Voix du silence : les Assyro-Chaldéens, un peuple oublié de l'histoire.
- **9.05** Matinée du temps qui change : vivre la crise, depuis 1974.
- **10.30** Musique : la mémoire en chantant (la naissance du microsillon).
- **10.50** Grand angle : les jeunes créateurs de la mode.
- **12.00** Panorama : sport, cinéma, théâtre.
- **14.00** Hermann Hesse, ou les enfances du magicien (Rediff.)
- **15.30** Le bon plaisir de... François Cayrac.
- **19.20** Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Carmen Castillo et Alain Touraine.
- **20.00** Musique : L'inachevé (œuvres de Boulez).
- **20.30** « Les Bulles », de Jean-Loup Philippe. Avec J. Martin, M. Pillet, J. Guigui...
- **22.10** Démarches, avec... Julien-Frédéric Tarn.
- **22.30** Musique : deuxièmes assises départementales de la guitare (du 25 au 28 avril à Massy).
- **0.00** Clair de nuit : Danaé ; Rémanences.

DIMANCHE 30 JUIN

- **1.00** Les nuits de France Culture.
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous, « Andalousie », de Clément Lépidis.
- **7.45** Dits et récits.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.25** Protestantisme.
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
- **10.00** Messe à l'église Saint-Martin de Pont-à-Mousson.
- **11.00** Mémoires de captivité.
- **12.00** Des Papous dans la tête.
- **13.40** L'exposition du dimanche : exposition Eva Lallement, à Villeneuve-d'Ascq.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** La Comédie-Française présente : « Feu la mère de Madame », de Feydeau, et « la Cantatrice chauve », de Ionesco.
- **16.30** La tasse de thé : rencontre avec... Jean Piat ; à 17 h 45, histoire-actualité : au club et nulle part ailleurs.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes : Visages de femmes.
- **20.00** Musique : le son de chose (Serge Kaufmann).
- **20.30** Atelier de création radiophonique : « Qui ça ? Shirley Goldfarb, peintre », par Kaye Mortley.
- **22.30** Musique : Irak, musique kurde et musique de l'Eglise syriaque.
- **0.00** Clair de nuit : tentatives premières.

LUNDI 1er JUILLET

- **1.00** Les nuits de France Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : à propos des Cahiers de Georges Sorel.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Passeport pour l'avenir : le baccalauréat aujourd'hui, changements et perspectives.
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama, avec Yvan Audouard ; à 12 h 45, Maux d'esprit.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « Sébastien ou les passions souveraines », de Lawrence Durrell.
- **14.30** Histoire illustrée des pirates.
- **15.30** Les arts et les gens : mises au point (Aix-en-Provence) ; Périscope : à 16 h 15, Enquête : itinéraires baroques en Alsace.
- **17.10** Ile-de-France, la maison de Mallarmé à Vulaines-sur-Seine.
- **18.00** Subjectif : Agora (Pierre Lefranc) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- **19.30** Perspectives scientifiques : la causalité formative et la science avancée.
- **20.00** Musique, mode d'emploi. « E viva Venezia » : la nouvelle Jérusalem.
- **20.30** Mers-el-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy (première partie). Avec J. Topart, J. Monod...
- **21.30** Latitudes, musiques traditionnelles : les disques du CNRS. Musée de l'Homme.
- **22.30** Nuits magnétiques : ça suit son cours.

MARDI 2 JUILLET

- **6.00** Les cinéastes du documentaire.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel).
- **9.05** La matinée des autres : gâteaux, fêtes et traditions.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école des parents et des éducateurs : l'enseignement du civisme à l'école.
- **11.30** Feuilleton : La Célestine.
- **12.00** Panorama : avec Y. Audouard ; club de la presse : Albert Camus, pour le 25e anniversaire de sa mort.
- **13.40** Instantané : magazine musical.
- **14.00** Un livre, des voix : « Accident de parcours », de Roger Vrigny.
- **14.30** « Le Coq de Hampton Square », de B. Mazeas. Avec M. Travail, W. Coryn, A. Delpy.
- **15.30** Les mardis du cinéma : la Grande Illusion.
- **17.10** Le pays d'ici, à Arles.
- **18.00** Subjectif : Agora ; (Régis Debray) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
- **19.30** Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
- **20.00** Musique, mode d'emploi.
- **20.30** Pour ainsi dire.
- **21.00** Entretien avec... Music.
- **21.30** Diagonales : l'actualité de la chanson.
- **22.30** Nuits magnétiques : le Jura suisse.

MERCREDI 3 JUILLET

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50) : Adonis, l'exilé universel).
- **9.05** Matinée : la science et les hommes. Penser et parler la technologie.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : jeunes lecteurs de Paris avec Evelyne Brisou-Pellen pour « la Prisonnière des Mongols ».
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama : avec Y. Audouard ; à 12 h 45, Simenon et Simenon.
- **13.40** Avant-première : le Festival d'Avignon.
- **14.00** Un livre, des voix : « Le vent du soir » de Jean d'Ormesson.
- **14.30** Passage du témoin, avec Carmen Castillo (Redif. de l'émission du 29 juin).
- **15.30** Lettres ouvertes, magazine littéraire.
- **17.10** Le pays d'ici : à Arles.
- **18.00** Subjectif : Agora (René Victor Pilhes).
- **19.30** Perspectives scientifiques : recherches actuelles (la planète électricité).
- **20.00** Musique, mode d'emploi.
- **20.30** Vous avez dit demain ? par Jean de Beer. « Une autre approche du réel et l'homme devant lui », avec B. d'Espagnat, physicien et M. Locquin, linguiste.
- **21.30** Pulsations : l'harmonie de la police nationale à Vaucresson. Monstres et grands orchestres.
- **22.30** Nuits magnétiques : le Jura suisse.

JEUDI 4 JUILLET

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : le journal intime ; (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel).
- **9.05** Les matinées, une vie, une œuvre : Victor Segalen.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : en français et en allemand, le bac a changé.
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Peintres et ateliers : l'atelier de Jean Edelman.
- **14.00** Un livre, des voix : « le programme », de Thérèse de Saint-Phalle.
- **14.30** *Communauté des radios publiques de langue française* : Karl Marx, dernier voyage, dernier retour.
- **15.30** Musicomania : les TUC saisis par la musique.
- **17.00** Le pays d'ici, à Arles.
- **18.00** Subjectif : Agora (G.-A. Astre et P. Lespinasse).
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la gérontologie clinique.
- **20.00** Musique, mode d'emploi.
- **20.30** Mers El-Kébir, une affaire d'honneur, de Jules Roy (2e partie).
- **21.30** Vocalyse : le fantôme de l'Opéra à travers la lecture du livre de Gaston Leroux.
- **22.30** Nuits magnétiques : le Jura suisse.

VENDREDI 5 JUILLET

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Le goût du jour.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : le journal intime (et à 10 h 50 : Adonis, l'exilé universel).
- **9.05** Matinée du temps qui change : l'effet de génération ?
- **10.30** *Musique* : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** L'école hors les murs : musique en chœur.
- **11.30** Feuilleton : la Célestine.
- **12.00** Panorama ; à 12 h 45, Islam.
- **13.40** On commence... le Festival d'Albi.
- **14.00** Un livre des voix : « Sans mémoire », de Claude Roland-Manuel.
- **14.30** Sélection prix Italia : Au paradis avec les ânes, d'A. Salmon.
- **15.30** L'échappée belle : photo d'amateurs, photos de voyages.
- **17.10** Le pays d'ici, à Arles.
- **18.00** Subjectif : Agora... (André Fraigneau)
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : la plus longue secousse de l'univers.
- **20.00** Musique, mode d'emploi.
- **20.30** Autour d'André du Bouchet : « Entre absence et présence », par M. Floriot et M. Collot.
- **21.30** Black and blue : l'histoire du piano.
- **22.30** Nuits magnétiques : le Jura suisse.

France-Musique

SAMEDI 29 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Objets volants identifiés.
- **7.03** Avis de recherche : œuvres de Bach, Jolivet, Chopin.
- **9.05** Journée de l'opéra romantique français (en direct du grand foyer de l'Opéra de Paris) : textes de Berlioz, Balzac, Delacroix, Heine, Sand, Dumas père. Connaissez-vous Meyerbeer ? Avant Paris – Premiers triomphes parisiens : la collaboration avec Scribe – le règne des chanteurs – « Grand opéra », nationalisme ou couleur locale ? A 11 h, Rossini en France : œuvres de Rossini, Donizetti.
- **12.35** *L'opéra imaginaire d'Hector Berlioz* : Relèves et passions : la vie d'artiste ; Méditerranées.
- **14.00** Verdi et la « Grande boutique » : œuvres de Verdi, Meyerbeer, Halévy.
- **16.00** Désaccord parfait (en direct de l'Opéra de Paris) – Concert : œuvres de B. Godard, Adam, Paladilhe, Niedermeyer par les élèves de l'Ecole de chant de l'Opéra ; programme pour piano : œuvres de Lizst, Rossini, Meyerbeer, Auber ; à 17 h, débat : le ballet romantique français.
- **19.00** Concert : (en direct de l'Opéra de Paris) : « Robert le Diable », opéra en cinq actes de Meyerbeer par le chœur et l'orchestre du théâtre national de l'Opéra de Paris, dir. T. Fulton, sol. A. Vanzo, S. Ramey, J. Anderson, M. Lagrange, F. Galais...
- **23.35** Opéra comique : œuvres de Thomas, Massé, Adam, Maillart, Auber, Thomas ; à 0 h 30, romantisme noir : le roman noir et l'opéra romantique français.

DIMANCHE 30 JUIN

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Samson François.
- **7.03** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Liszt, J. Strauss, R. Strauss, Lehar, Brahms...
- **9.05** Cantate : BWV 24 de Bach.
- **10.00** Les voyages musicaux du docteur Burney : comment le Dr Burney entendit parler du diable avant d'aller à l'église ? Œuvres de Banchieri, Nardini, Tartini, Paganini.
- **12.05** Spécial festival de Radio-France et de Montpellier : avant-première du festival, le programme et ses interprètes ; œuvres de Liszt, Janacek, Shankar et Rakha, Bach, Piazzola, Gerhard, Mozart, Bellini, Ravel.
- **17.00** Comment l'entendez-vous ? « La joie » par Pierre Chen, directeur du Théâtre du peuple de Bussang (Vosges) ; œuvres de Stravinski, Machaut, Monteverdi, Scarlatti, Haendel, Mozart, Beethoven.
- **19.05** Jazz vivant : le jazz traditionnel en France.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Grand concert d'archives (donné le 3 décembre 1960) : « le Paon », variations symphoniques de Kodaly, suite du « Mandarin merveilleux » de Bartok. Deuxième symphonie en ré majeur de Brahms par l'orchestre philharmonique de New York, dir. F. Reiner.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, ex libris ; à 1 h, les Mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 1er JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Leopold Stokowski.
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, idée fixe.
- **9.08** Le matin des musiciens : « les Heures espagnoles », le temps des précurseurs ; œuvres de Cabezon, *Encina, Milan, Fuenllana, Morales*, Mudarra, Breton, Montero, Lopez, Granados, Albeniz.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Hommage à Laurent Goddet ».
- **12.30** Concert : « Pavane pour une infante défunte » de Ravel. Symphonie espagnole pour violon et orchestre de Lalo, « la Mer » de Debussy par l'Orchestre national de France, dir. S. Ozawa, sol. A.S. Mutter, violon.
- **14.02** Repères contemporains : Sextuor vocal de l'atelier lyrique du Rhin.
- **14.45** Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Ils n'avaient pas vingt ans ; œuvres de Mozart ; vers 16 h, œuvres de Mozart, Schubert, Bartok par le quatuor de Tokyo ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy.
- **18.02** Le royaume de la musique.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
- **19.15** Suite lyrique : magazine de la voix et du chant.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : « Alceste », ouverture de Gluck, concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54 de R. Schumann, « Nuages », « Fêtes », nocturnes pour orchestre de Debussy, « le Tricorne », première et deuxième suite de M. de Falla par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Fruhbeck de Burgos, sol. A. de Larrocha, piano.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Mélodies, Sérénade italienne.

MARDI 2 JUILLET

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** Réveille-matin ; à 7 h 30 Idée fixe.
- **9.08** Le matin de musiciens : Les heures espagnoles, le temps de l'exil ; œuvres d'Albeniz, Debussy, Dukas, de Falla, Espla, Mompou.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « hommage à Laurent Goddet ».
- **12.30** Concert : Concerto pour piano et orchestre no 1 en mi mineur de Chopin ; Symphonie no 6 en ré majeur de Dvorak par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. V. Valek.
- **14.02** Repères contemporains : Claudy Malherbe.
- **15.45** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Ils n'avaient pas vingt ans : Félix Mendelssohn ; à 16 h, Œuvres de Haydn, Ravel, par le Quatuor de Tokyo ; vers 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy.
- **18.02** Acousmathèque.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **19.15** Premières loges : Enrico di Mazzei interprète des airs de Puccini, Giordano.
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** Concert : Concerto pour piano et orchestre en sol majeur de Ravel, Symphonie no 6 en la majeur de Bruckner, par l'Orchestre national de France, dir. E.P. Salonen ; soliste : B.L. Gelber, piano. En complément de programme : œuvres de Brahms.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Jazz-club (en direct du New-Morning), le quintette du bassiste Jamaaladeen Tacuma.

MERCREDI 3 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Musique et divertissement.
- **7.10** Réveil-matin ; à 7 h 30 Idée fixe.
- **9.08** Le matin des musiciens : Les heures espagnoles, Ricardo Vines ; œuvres de Debussy, Albeniz, de Falla, Turina, Ravel.
- **12.05** Le temps du *jazz* : feuilleton « hommage à Laurent Goddet ».
- **12.30** Concert : œuvres de Webern, Chausson, Berlioz, par l'Orchestre *français des jeunes, dir. E. Krivine* ; sol. A. Moglia, violon.
- **14.02** Jeunes solistes : Sonate en si bémol majeur de Schubert ; « Après une lecture de Dante », de Liszt, par E. Herbin, piano.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Ils n'avaient pas vingt ans, F. Chopin ; à 16 h, œuvres de Mendelssohn, Debussy, par le Quatuor de Tokyo : à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres de Bartok, Chopin.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- **19.15** Spirales.
- **20.04** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **20.15** Avant-concert : œuvres de *Rameau, Mozart*.
- **20.30** Concert : Symphonie no 35 en ré majeur, Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur, Symphonie no 40 en sol mineur de Mozart, par l'Orchestre du XVIIIe, dir. F. Brueggen, sol. E. Hoeprich, clarinette ; à 23 h, en complément de programme, musique maçonnique : œuvres de Beethoven, Mozart, Haydn, Satie.
- **22.30** Les soirées de France-Musique : Judy Garland ; à 24 h, Escales américo-latines : les Caraïbes.

JEUDI 4 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique : « Scandinave ».
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe.
- **9.08** Le matin des musiciens : « les heures espagnoles », le temps des interprètes ; Ataulfo Argenta, Rafael Fruhbeck de Burgos, Alberto Ponce, Andrès Segovia, Victoria de Los Angeles, Maria Barrientos, Teresa Berganza, Alicia de Larrocha.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « hommage à Laurent Goddet ».
- **12.30** Concert : œuvres de Casanova, Dukas par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard.
- **14.02** Repères contemporains : Lukas Foss.
- **14.45** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **15.00** Les après-midi de France-Musique : Ils n'avaient pas vingt ans, Gustav Mahler ; à 16 h, œuvres de Tchaïkovski, Grieg, Beethoven par le Quatuor de Tokyo ; à 17 h, Passion et fidélité : la saga d'Eugène Ormandy.
- **18.02** Côté jardin, magazine de l'opérette.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
- **19.15** Rosace : magazine de la guitare.
- **20.00** Concert : « la Dame de pique » de Tchaïkovski par les chœurs et l'orchestre du Bayerische Staatsoper et les chœurs d'enfants du Pestalozzi-gymnasium, dir. A. Juraitis, sol. W. Atlantov, B. Brinkmann...
- **24.00** Les soirées de France-Musique : escales américo-latines : musiques des mers du Sud.

VENDREDI 5 JUILLET

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Joseph Krips.
- **7.10** Réveille-matin : à 7 h 30, Idée fixe.
- **9.08** Le matin des musiciens : « les heures espagnoles », le temps d'aujourd'hui ; œuvres de Rodrigo, Ruiz-Pipo, Montsalvatge, Ohana, Orbon ; la musique des régions : J. Nin, Guerrero, Barnaolo, Marco, Encinar, Halffter.
- **12.05** Le temps du jazz : feuilleton « Hommage à Laurent Goddet ».
- **12.30** Concert : œuvres de Saint-Saëns, Mihlovici par le Quatuor Viotti.
- **14.02** Repères contemporains : R. Grawford-Seeger.
- **14.45** Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
- **15.00** *Verveine-Scotch : En vacances.*
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.02** Les chants de la terre.
- **18.30** Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
- **19.15** Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
- **20.00** Concert : (en direct de Stuttgart) : « Danses fantastiques » de Turina, Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre de Rodrigo. Symphonie no 8 en sol majeur de Dvorak par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. Garcia-Navarro, sol. N. Yepes, guitare.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles », les mélodistes français chantent le répertoire allemand ; à 24 h, Musiques traditionnelles de mariage.

Les technologies de l'information

Quelle formation acquérir pour les métiers de demain.

« QU'EST-CE que tu veux faire quand tu seras grand ? » « Oh ! j'sais pas encore... Mon père veut que je devienne optronicien ou connecticien, mais moi je préférerais la conception vidéotex. » Dialogue imaginaire qui pourrait bien devenir la conversation courante et banalisée dans les cours de récréation de l'an 2000. Avènement d'une « société de l'information », nouveaux métiers et bouleversement des qualifications traditionnelles... tout le monde s'accorde pour prévoir une mutation radicale du paysage de l'emploi et des modes de production dans les années à venir, grâce au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). A l'origine de cette révolution déjà entamée : l'explosion télévisuelle (câble, satellite, télévisions privées), la vidéotransmission, le vidéotex ; la télématique, les « nouvelles images » (scanner, simulation militaire, conception assistée par ordinateur...), les réseaux interentreprises, les banques de données, l'intelligence artificielle, la bureautique, la robotique, etc. Autant de techniques qui vont envahir l'entreprise comme le monde rural, la vie locale comme la création et la diffusion culturelle... Plus personne ne nie aujourd'hui l'importance des modifications sociales qu'entraîneront le développement de ces techniques et la nécessité de s'y préparer, d'adapter l'appareil de formation. Mais le consensus s'arrête là.

L'évaluation de leur impact sur l'emploi donne lieu par exemple à des prévisions pour le moins diversifiées. Selon le rapport FAST (1), le développement des NTIC pourrait déboucher sur la création de quatre à cinq millions d'emplois d'ici à 1995 dans la Communauté européenne... à condition que les pays réussissent le virage technologique et culturel. L'OCDE estime qu'aujourd'hui près de 50 % des emplois sont « de type informationnel », alors que l'INSEE applique une définition beaucoup plus serrée et ne repère que 7 % des actifs dans le secteur de la communication ! Au-delà des batailles de chiffres et d'experts, c'est d'un débat de fond qu'il s'agit : sur les conséquences sociales du « boom-information » et les stratégies à mettre en œuvre pour aborder au mieux ce virage. Le programme FAST a ainsi dressé une typologie des attitudes. *Entre autres : les optimistes* inconditionnels, qui voient dans ces progrès techniques le bout du tunnel et le retour au plein emploi : les pessimistes, convaincus que la robotisation et les gains de productivité gonfleront encore les taux de chômage ; les « neutres », qui s'abritent derrière les incertitudes scientifiques et politiques et concluent à l'impossibilité de prévoir l'évolution de l'emploi ; les fatalistes sur le mode résigné *« on n'arrête pas le progrès... tant pis pour la casse » ;* ou les « relativistes », plus soucieux de la transformation des profils de postes que du solde d'emplois...

Une multiplicité d'attitudes qui illustre l'incertitude et le brouillard dans lesquels naviguent les observateurs. *« D'autant plus que les nouvelles technologies de l'information ne vont pas surgir comme les* deus ex machina *et créer ou supprimer automatiquement des emplois*, explique Ladislav Cerych, directeur de l'IEEPS (2). *On connaît en partie leurs applications, mais on ignore comment la société, le tissu industriel et le public vont assimiler ou rejeter ces technologies et ces produits. Or tout dépend de cette rencontre entre la technologie et la société. Regardez Silicon Valley : l'expansion du site a marqué le pas parce que les Américains achètent moins d'ordinateurs domestiques que prévu. En revanche, les machines à traitement de texte suscitent un enthousiasme inespéré... »*

Au-delà du discours — souvent incantatoire — sur l'explosion des métiers et du secteur de la communication, les prévisions chiffrées sur les masses d'emplois en jeu semblent donc aléatoires. Une seule certitude : le développement des supports et des réseaux d'information ne va pas seulement générer de nouveaux métiers. Mais aussi (surtout ?) permettre une modernisation des entreprises, et donc modifier les qualifications existantes. Et donc nécessiter un effort de formation tous azimuts.

Vertu de la polyvalence

« La pénurie de personnel qualifié représente un véritable goulet d'étranglement pour le développement des technologies de l'information », souligne Jean-Marie Cadiou, directeur du programme ESPRIT de la CEE. *« Mais quand on interroge les industriels sur leurs besoins, ils sont incapables de les définir avec précision »*, rétorque un responsable d'institut universitaire de technologie.

Un casse-tête auquel sont confrontés tous les pays industrialisés : quelle formation mettre en place pour des emplois futurs dont le profil reste flou ? Quels sont les diplômes à inventer, les cursus à modifier ? Qui doit prendre en charge cet effort de formation ?

Sur ce terrain encore, plusieurs approches s'affrontent. Certains appellent de leurs vœux la mise en place d'une grille de nouvelles qualifications, de diplômes « pointus » aux contenus professionnels immédiatement « vendables » sur le marché de l'emploi. Une attitude motivée par le souci de fournir un personnel opérationnel aux entreprises et de créer des filières « à débouchés ». Mais l'incertitude quant aux contenus des métiers de demain en fait une démarche à risques.

« L'expérience des stratégies de formation à l'informatique depuis une vingtaine d'années doit nous mettre en garde, souligne Jacques Gagnier, de l'ADEP (3). *On a d'abord formé des bataillons de programmeurs et d'opérateurs de saisie, avec certificats et brevets à l'appui. Ce sont eux aujourd'hui qui constituent l'essentiel des demandeurs d'emploi du secteur. Et il a fallu faire face en catastrophe à la pénurie de techniciens supérieurs et d'ingénieurs... »*

Logiquement, l'approche qui minimiserait les risques de tels dérapages et de fausse route est celle de la polyvalence : introduire l'apprentissage aux techniques de communication dans toutes les filières de formation, former des professionnels de l'information capables de s'adapter aux développements et aux applications de leur discipline. C'est l'esprit du plan « Informatique pour tous », qui devrait généraliser l'utilisation de l'ordinateur à l'école et à l'université. Pour que la « greffe » des NTIC prenne sur le tissu social et économique, impossible de former uniquement des spécialistes : il faut aussi que se généralise, chez les utilisateurs, une « culture » des technologies de l'information. Ne serait-ce que pour assurer demain un marché et des consommateurs à ces technologies. *« Et l'effort de formation doit porter aussi sur les chefs d'entreprise*, souligne Pierre Noël, de l'INA. *Il est urgent de créer des employeurs : nous sommes en train de préparer des fantassins qui n'auront ni généraux ni officiers ! »*

Qui va prendre en charge ces plans de formation ? Spontanément, un partage des tâches traditionnel vient à l'esprit. A l'école et à l'université, les formations initiales (générales et professionnelles), aux organismes et à l'entreprise, la formation continue. Mais le développement des technologies de l'information implique probablement un éclatement de ce schéma classique. L'évolution à la fois rapide et incertaine de ce domaine, la nécessité pour les salariés de demain d'effectuer un va-et-vient entre les formations générales et les séquences professionnelles, l'obligation d'ajuster en permanence les profils de qualification... tous ces facteurs plaident en faveur d'une coopération entre l'enseignement et l'industrie, à tous les niveaux. *« D'ailleurs cette collaboration est déjà en œuvre dans la plupart des expériences de formation menées en Europe »*, souligne Ladislav Cerych. Et quelles que soient les instances de formation — éducation nationale, organismes ou entreprises, — elles ne peuvent se permettre d'attendre, de réagir aux évolutions technologiques. *« Là encore, l'exemple de Silicon Valley est révélateur*, poursuit L. Cerych. *La présence de l'université Stanford, la disponibilité des centres de recherche à l'égard des entreprises ont largement contribué à l'expansion du site. Les stratégies de formation ne doivent pas seulement garantir l'adaptation aux offres d'emploi. Elles peuvent aussi avoir un rôle moteur, une influence décisive sur le développement des nouvelles technologies de l'information. »*

DELPHINE PINEL.

(1) FAST : Forecasting and Assessment in the Field of Science and Technologie : Prospective et évaluation dans le domaine de la science et de la technologie.

(2) IEEPS : Institut européen d'éducation et de politique sociale.

(3) ADEP : Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente.

Jeunes chômeurs : une planche de salut ?

LES technologies de l'information vont-elles enfoncer les jeunes sans qualification, renforcer leur exclusion, ou leur offrir une planche de salut ? Cette question est au cœur de tous les plans de formation actuellement concoctés dans les pays de la CEE. Partout on cherche la formule magique pour conjuguer développement du secteur communication et intégration des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Et déjà surgissent des expériences de formation, souvent modestes et discrètes, qui tentent de relever ce défi.

A Alès, ce sont peut-être des employés de bureau du troisième type qui vont sortir du stage organisé par le GRETA (1). Mille quarante heures, près de la moitié en entreprise, pour tout savoir du traitement de texte, de l'utilisation de logiciels de gestion et de la télématique, de la consultation des banques de données...

A Montreuil, SIGMA-Formation concocte la formation d'opérateurs-compositeurs vidéotex. Une opération qui devrait toucher, sur trois ans, une centaine de stagiaires de dix-huit à vingt-cinq ans. Et, en partant d'un bas niveau de qualification, les amener à l'écriture électronique, à la composition de pages écran, à la réalisation de disquettes... pour un emploi qui se situera entre le documentaliste (ou rédacteur) et la diffusion des informations en vidéotex.

A Fort-de-France, c'est un stage de neuf cents heures pour jeunes de dix-huit à vingt et un ans. Double objectif : qualification aux tâches informatiques et bureautiques ; mais surtout création d'ateliers coopératifs de sous-traitance de ces travaux pour les PME, les artisans ou les commerçants de la région.

En Haute-Vienne, on explore le créneau de l'information touristique en milieu rural : l'apprentissage de l'outil informatique pour la gestion hôtelière, l'animation d'ateliers informatique, la réservation, etc.

D. P.

(1) GRETA : Groupement d'établissements.

Médias du Monde

ÉTATS-UNIS

M. Davis abandonne M. Murdoch

M. Marvin Davis, le magnat du pétrole, a renoncé à acheter avec M. Rupert Murdoch les six stations indépendantes de Metromedia. Le milliardaire australien, qui déploie depuis quelques mois une intense activité dans le marché de la communication aux Etats-Unis, a aussitôt déclaré qu'il assumerait seul la poursuite de l'opération. Ce retrait subit de l'associé privilégié de M. Rupert Murdoch suscite beaucoup de commentaires. Pour les uns, les difficultés actuelles de l'industrie pétrolière obligent M. Davis à plus de prudence dans sa politique de diversification, et certains s'attendent qu'il vende également à M. Murdoch les 50 % qu'il détient dans le capital de la Twentieth Century Fox.

Pour les autres, c'est le prix exorbitant de 2 milliards de dollars exigé pour les six stations de télévision qui a fait reculer M. Marvin Davis. Les observateurs estiment que, malgré son habileté à pratiquer des coupes claires dans les budgets, M. Murdoch aura du mal à rendre ces stations de télévision assez rentables pour espérer un retour sur investissement dans des délais raisonnables.

Gulf et Western se concentre sur la communication

Le groupe américain Gulf et Western vient d'annoncer son intention de se débarrasser de toutes les branches d'activité qui ne sont pas strictement liées à la communication. C'est ainsi que le groupe vend ses filiales dans l'électronique grand public à Wickes Cos, une société de Santa-Monica, pour la somme de 1 milliard de dollars.

Gulf et Western a l'intention d'investir rapidement cette somme dans le développement de ses activités dans l'édition et l'audiovisuel. Le groupe, qui possède en particulier les studios *Paramount et les éditions Prentice* Hall, semblait ces derniers temps paralysé par une situation financière difficile et incapable de répondre rapidement à l'offensive lancée par ses concurrents directs, Columbia et Twentieth Century Fox, en direction du marché de la télévision.

EUROPE

Que payons-nous pour la télévision ?

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) publie un rapport sur la redevance dans les grands pays européens, étude commandée par le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. Il apparaît que le prix unitaire de la redevance par téléviseur couleur varie de 274 F (Portugal) à 852 équivalents francs (Danemark). La France (502 F) ne vient qu'au septième rang des quatorze pays européens étudiés, bien après les pays nordiques. Cependant, les principaux partenaires commerciaux de la France ont adopté des tarifs moins élevés (entre 390 F et 450 F pour l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne). Et pourtant la redevance ne représente que 0,36 % de la consommation finale des ménages français, ce qui est un des taux les plus bas d'Europe : seuls le Portugal (0,34 %) et les Pays-Bas (0,28 %) ont un taux inférieur. Si on examine plus particulièrement le budget culturel des ménages, c'est 5,5 % du budget qui est affecté à la redevance en France ; les taux suisse, italien et irlandais sont légèrement inférieurs, alors que les ménages autrichiens y consacrent 2,2 % de leur budget loisirs.

Quels sont les services proposés au téléspectateur pour sa contribution ? Le nombre de programmes et de chaînes varie, en effet, d'un pays à l'autre. La redevance rapportée au nombre d'heures de diffusion donne un « prix » à l'heure de programme. Ce prix passe de 3,2 centimes en Allemagne à 30 centimes au Danemark. La France (4 centimes) se situe, dans l'ordre croissant, au quatrième rang européen.

SUISSE

Des décodeurs français

Télécinéromande, la chaîne suisse de télévision par abonnement, vient de commander à la Radiotechnique (France) 40 000 décodeurs, d'une valeur de 40 millions de francs. Le contrat prévoit une extension éventuelle qui porterait le nombre des équipements à 100 000. Il s'agit de décodeurs à technologie numérique répondant aux normes PAL. La Radiotechnique, qui produit aussi les décodeurs de Canal Plus, affirme ainsi sa vocation d'exportateur.

Télécinéromande, qui proposera essentiellement des films pour un abonnement mensuel variant de 5 F à 25 F suisses, selon les options, devrait commencer ses émissions au cours du quatrième trimestre de cette année.

CHINE

Apple escalade la Grande Muraille

La société Apple et le distributeur indépendant Aci Kaihin Co., agréé par le gouvernement chinois, ont signé le 26 mai 1985 à Pékin un contrat qui prévoit la livraison d'ordinateurs et périphériques Apple en Chine dans un délai de quatre à six mois. Cet accord intervient dans une période de modernisation de la Chine en matière de haute technologie.

Apple Computer France annonce pour sa part ses résultats financiers : son chiffre d'affaires entre octobre 1984 et mai 1985 s'élève à 750 milliards de francs, contre 421 milliards de francs pour la même période de l'an dernier. Le parc Apple en France se monte à 150 000 systèmes sur les 3 millions installés dans le monde. Selon Apple, cette forte croissance en France est notamment due au succès du Macintosh.

Metz une ville « câblée »

A première vue, le bureau du maire de Metz ressemble à ceux de ses confrères, classique et un peu solennel. A *première vue :* au centre de la pièce trônent l'écran, le clavier et l'imprimante d'un micro-ordinateur. Derrière les portes des placards, quelques « cadavres » de micros qui ont cessé d'amuser le maître des lieux, Jean-Marie Rausch. Le président de la région Lorraine, qui affirme fabriquer ses logiciels entre minuit et 2 heures du matin, a l'œil brillant quand il évoque son dernier programme de simulation électorale. Et maintenant, il veut donner l'exemple. Bon gré mal gré, ses employés municipaux sont bien obligés de suivre l'édile et d'enfourcher son dada informatique. Gestion informatisée, serveur d'informations municipales sur le réseau télématique, câblage de la ville... Metz s'engouffre *dans le créneau de la communication.* Et c'est sur la communication que Jean-Marie Rausch table pour sortir la région de l'ornière, *lui donner un second souffle* après la catastrophe sidérurgique. Un choix matérialisé par la signature d'un contrat de plan Etat-région visant à faire de la Lorraine un « pôle d'excellence de la communication ». Et surtout par le Technopôle Metz 2000, un parc d'activité centré sur la télématique et les systèmes de communication.

Objectif : réunir sur un même site des centres de recherche, des établissements de formation supérieure et continue, des entreprises...

Apparemment, la greffe commence à prendre : en moins de deux ans, sept entreprises ont établi leurs quartiers à Metz 2000, dont Apple, Bull, Thomson, Hewlett-Packard...

Missiles en gros plan

UN hélicoptère qui pique du nez sur une étendue d'eau, un char qui s'avance vers le spectateur jusqu'à l'engloutir sous ses chenilles. Ces images, qui imprègnent complètement le spectateur et le plongent dans l'action, sont parmi les plus impressionnantes du court métrage réalisé par la Société d'études et de réalisations techniques par l'image et par le son (SERTIS), à la demande de la Délégation générale pour l'armement.

La direction des engins, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa création, a présenté aux visiteurs du récent Salon de l'aéronautique et de l'espace, au Bourget, un film sur les moyens d'essai et les tirs de missiles. Le Salon terminé, la géode (salle de projection sphérique) et le film ont été remis au *Musée de l'air.*

Ces images, projetées en 70 millimètres sur un écran hémisphérique de 260 mètres carrés, sont réalisées grâce à l'objectif *fish eye* Panrama-Reosc, qui équipe la caméra Mitchell format vistavision. Mais ce n'est pas le procédé Panrama qui est utilisé ici. Celui-ci nécessite un projecteur placé au centre de la sphère et des films standards négatifs de 35 millimètres, alors que, dans le procédé utilisé, le projecteur est placé au milieu des rangées de sièges, avec un film de 70 millimètres.

L'opération est due entièrement à des entreprises françaises : Images de France, pour le système de projection et la construction de la géode ; la SERTIS, pour la production et la réalisation du film. Celle-ci a voulu démontrer qu'il n'y avait pas que l'Omnimax — procédé australo-canadien qui équipe la géode de La Villette — qui pouvait réaliser ce type de projection.

Classique

« Turandot » avec Ghena Dimitrova

La pochette l'indique clairement : cet enregistrement ne vaut que pour le soprano bulgare qui y tient le rôle-titre. De fait, les autres partenaires de cette représentation de Sofia sont bien quelconques : un Calaf (Damian Damianov) à l'émission outrageusement ouverte, au timbre grossi, à la justesse chancelante ; une Liu (Rumania Bareva), bonne technicienne (réussissant la *messa di voce* sur le si aigu que beaucoup évitent), mais au vibrato pénible et aux *piani* sans substance. Sans parler de l'orchestre (la Philharmonie de Sofia), mené par Boris Hinchev avec pesanteur et brutalité.



ROGER VIOLLET

Puccini.

Reste donc Ghena Dimitrova, qui s'est beaucoup illustrée dans le rôle (qu'elle chante actuellement à Bercy). Seule la pénurie de grandes voix a pu faciliter pareille carrière. Certes, les moyens sont solides et les aigus tonitruants (quoique émis de façon peu orthodoxe, ce qui laisse à craindre pour l'avenir de cette voix). Et sa Turandot n'est pas inintéressante, tour à tour glaciale et émue. Mais enfin, rien dans les aspérités de ce timbre *ingrat*, dans les brisures de la ligne dues à des prises de souffle intempestives (calculées pour les seuls effets d'aigu et au détriment de la phrase), dans les libertés prises avec la valeur des notes ne saurait être considéré comme relevant de l'art du chant. Impressionnant, oui ; musical, c'est moins sûr ! (Coupures dans le duo final.)

ALAIN ARNAUD.

● **Deux disques Chant du monde, LDX 781.796/97.**

Callas « sur le vif » : « la Somnambula » et « Poliuto »

Voici, plus ou moins nettement piratés, des extraits de ces représentations de *la Somnambula* (Bellini) et de *Poliuto* (Donizetti), qui ne tenaient souvent leur intérêt que de la présence de Maria Callas, laquelle ressuscitait non seulement ce répertoire, mais surtout la vérité de son interprétation et de son style.

Le premier enregistrement (1957) montre une Callas élégiaque avec, comme chaque fois qu'elle allégeait, une réelle beauté du timbre, de subtiles colorations et une totale souplesse de ligne. Détaillant chaque mot des récitatifs de manière bouleversante, déployant un superbe legato, appuyé sur un souffle parfaitement maîtrisé et conduit, sur lequel les consonnes s'accrochent à peine, descendant des gammes chromatiques d'une époustouflante précision et se lançant dans des vocalises « sur mesure » d'un goût et d'une vérité absolus. Une leçon de chant romantique retrouvé, de stylisation et de musicalité, apport unique et définitif de Callas à l'histoire de l'art lyrique. Entourage très correct, notamment Nicola Monti, mais aussi Fiorenza Cossotto et Nicole Zaccaria. Direction un peu routinière d'Antonino Votto (orchestre de la Scala de Milan).

Le second enregistrement est celui de la réouverture de la Scala en 1960. A l'évidence, les moyens de la Callas se sont gravement amenuisés : le souffle est court, le timbre opaque (avec les fameux sons dans les joues), l'aigu plus que rebelle, et le vibrato lent échappe à tout contrôle. Mais, jouant comme toujours contre ses propres difficultés, et soutenue par un public enthousiaste, Callas retrouve progressivement sa maîtrise, se compose un medium et un grave nouveaux chez elle, déploie dans les longues phrases un legato de violoncelle, s'applique à nuancer ses inflexions et finit, malgré quelques moments difficiles et quelques notes d'une franche laideur, à donner à un personnage assez insignifiant un certain relief. Entourage hétéroclite quant au style : Franco Corelli et Ettore Bastianini. Et, à nouveau, Votto et l'orchestre de la Scala.

Une *Somnambula* pour l'histoire, un *Poliuto* pour la curiosité.

● **Rodolphe Productions, distr. Harmonia Mundi, RP 12714 et RP 12715.**

A. A.

Rock

« Cupid and Psyche 85 », de Scritti Politti

Avant étaient les deux premiers albums dont une poignée d'amoureux transis s'évertuaient à vanter les mérites sans trouver d'écho. Ils portaient déjà en substance la matière de ce qui est donné à entendre ici, mais peut-être manquait-il au fond cette étincelle (appelons ça maturité et n'en parlons plus) qui fait la différence, et l'on se consolait en cultivant Scritti Politti comme un jardin secret. Aujourd'hui, le trio anglais ne peut plus se satisfaire d'un public confidentiel. Leur terrain : *la* chanson populaire. Leurs armes : un sens universel, une faculté de transmission instantanée.

De fait, il y a chez eux de la graine de Police (talent de synthèse) et le germe des Beatles (mélodies éternelles). La barre est haut placée quant aux *références*, mais le langage a son identité propre et des repères suffisamment éclatés pour s'affranchir de comparaisons trop marquées. A dire vrai, ce qu'il y a de plus noir (funk, reggae, soul) dans la musique de Scritti Politti est aussi ce qu'il y a de plus blanc (new-wave, techno-pop). Le métissage est parfaitement dosé, oublié pour aboutir à une pureté de création. On est séduit avant tout par les compositions en forme de nectar aux mélodies capiteuses et aux harmonies fruitées. A peines entendues, elles sont mémorisées, entêtantes, obsédantes.

Programmé sur papier millimétré par le Fairlight, mis en valeur par la limpidité du son, la clarté de la mise en place, lesté d'une production maniaque (une attaque pile au bon moment, un tempo chaloupé qui swingue en souplesse), *Cupid and Psyche 85* est tout en subtilités, en finesses de style.

Quand on aura dit que les voix pourraient, sans forcer, justifier une équivalence blanche à Michael Jackson, hautes dans les envolées, sensuelles dans les intonations, gorgées de soul dans le rythme, on aura peut-être incité l'auditeur qui connaît la chanson à faire les 33 tours d'usage de cette circonférence dorée sur tranches dont l'été ne perdrait rien à se parer des couleurs.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 70379.**

PHILATÉLIE n° 1902

LA REINE ELIZABETH...

...la reine mère. Les différentes étapes de sa vie illustrent les émissions « omnibus ». Chacun des pays du Commonwealth concernés émet une série de quatre timbres et un bloc-feuillet.

Dans notre chronique n° 1 888, du 23 mars, nous avons annoncé quinze pays ; à l'heure actuelle, il convient d'en ajouter cinq de plus : Jamaïque, Maurice (île), Seychelles, Swaziland et Zil Eloigne Sesel. Il n'est pas exclu que la liste s'allonge encore.

La présente chronique illustrée concerne dix pays dont les séries et blocs-feuillets sont parus.



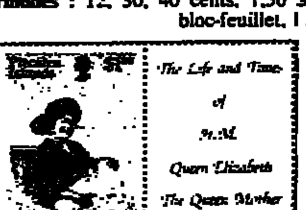


Ascension : 12, 15, 20, 70 pence : bloc-feuillet, 75 pence
Bahamas : 5, 25, 35, 50 cents ; bloc-feuillet, 1,25 $
Barbade : 25, 65, 75 cents, 1 $; bloc-feuillet, 2 $





Bermudes : 12, 30, 40 cents, 1,50 $; bloc-feuillet, 1 $

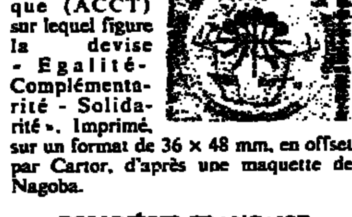


Falkland (îles) : 7, 22, 27, 54 pence ; bloc-feuillet, 1 £
Fidji : 8, 25, 40, 50 cents ; bloc-feuillet, 1 $
Norfolk (île) : 5, 33, 50, 90 cents ; bloc-feuillet, 1 $
Pitcairn (îles) : 6, 35, 70 cents, 1,20 $; bloc-feuillet, 2 $

Sainte-Hélène : 11, 15, 29, 55 pence ; bloc-feuillet, 70 pence
Tristan-da-Cunha : 10, 20, 30, 50 pence ; bloc-feuillet, 80 pence

Formats : timbres 30,56 × 38 mm ; blocs 90 × 74 mm. Les maquettes : timbres par Clive Abbott ; blocs-feuillets de Tony Theobald. Impression litho pour House of Questa.

● **BENIN** : un timbre-poste commémoratif de 300 F a souligné le quinzième anniversaire de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) sur lequel figure la devise « Egalité - Complémentarité - Solidarité ». Imprimé, sur un format de 36 × 48 mm, en offset par Cartor, d'après une maquette de Nagoba.



● **POLYNÉSIE FRANÇAISE** : un timbre de 9 F CFP a été émis le 28 juin, représentant le drapeau de la Polynésie.

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde DES PHILATÉLISTES

Tous les mois, toutes les nouvelles émissions, les expositions, les ventes et les cours. Tout ce qu'il faut savoir pour mieux gérer votre patrimoine philatélique.

SOMMAIRE JUILLET-AOUT

MICKEY, DONALD, TINTIN, LES SCHTROUMPFS EN TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

GASTRONOMIE

Légumes sur cartes

Innombrables, savoureux et négligés.

AUTREFOIS, toutes les cartes des restaurants, entre « viandes » et « desserts », avaient un chapitre « légumes ». Plus ou moins important certes, mais il existait, et l'on pouvait commander, après une entrée, un poisson, une viande, « son légume ». Nous avons changé tout cela, doivent dire les Diafoirus de la Nouv elle Cuisine. Je viens de consulter plus de cent cinquante cartes de restaurants d'un seul arrondissement. La mention « légumes » ne figure pas sur plus de vingt cartes !

Chez les « grands » (peut-être parce que ayant des touristes étrangers, notamment anglo-saxons, ils ont la « demande »... Peut-être aussi par respect de la tradition !), chez les « grands » donc, j'ai trouvé aux *Princes* (restaurant du George V) huit légumes proposés, dont les rares pommes soufflées. Chez *Maxim's*, outre les classiques haricots verts et épinards, des fonds d'artichaut et des pointes d'asperge. Chez *Laurent*, en plus également, « les deux gratins ». A *La Marée*, également quelques légumes.

Dans les petits, la disparition du mot « légume » est quasi totale. Il faut aller *Chez Max*, (19, rue de Castellane, tél. : 265-33-81), mésestimé du Michelin et ignoré de MM. Gault-Millau, pour pouvoir se régaler de haricots verts, d'épinards, de tomates provençales et gratin dauphinois. Ou à *L'Artois* (13, rue d'Artois, tél. : 225-01-10), pour, en plus des haricots verts, épinards et salades, y trouver des pommes frites et des haricots blancs !

Et, bien évidemment, c'est partout pareil : les légumes ne figurent plus sur les cartes en tant que légumes, si, en garniture et sous le nom fallacieux de « petits légumes », ils avançent en rangs peu serrés.

Aussi bien ce sont toujours les mêmes, souvent les plus coûteux (primeurs ou venant de loin), alors qu'il existe d'innombrables légumes savoureux et négligés. Paul Vincent nous les énumère dans un remarquable ouvrage (*Docteur Légume*. Edi. France-Empire) que tous les chefs devraient avoir en tête. Les ménagères aussi. Sans oublier que « *les légumes font de la médecine comme M. Jourdain de la prose* », explique Paul Vincent. Et pour chacun d'eux il nous donne informations, explique les mérites, propose des utilisations. Et c'est là que l'on peut bien regretter le manque de choix que nous laissent les cuisiniers, de l'aubergine, « *petite auberge médicale* », à la tomate, « *l'armée rouge de la santé* ». De quoi présenter au chapitre « légumes » abandonné des centaines de plats originaux et savoureux. Bénéfiques et peu coûteux (au fait, c'est peut-être ça qui retient nos grandes toques ?).

LA REYNIÈRE.

PS. – Sans doute, auprès du bouquin de Vincent, le petit ouvrage d'Agnès Claverie n'est-il qu'amusette. Du moins dans sa *Cuisine du potager* (R. Laffont édit.) trouvera-t-on deux cent cinquante recettes de légumes intéressantes.

Ici « plat du terroir »

Les vacanciers pourront déguster de la cuisine régionale cet été dans tous les restaurants disposant d'un logo et d'une affichette « plat du terroir ». Pour M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État au tourisme, cette opération, qui aura lieu à partir du 28 juin et jusqu'au 30 septembre prochain, permettra aux touristes français et étrangers de mieux découvrir les régions visitées. Ainsi on pourra se faire servir dans ces restaurants, facilement identifiables par un macaron apposé sur la façade mentionnant *« plat du terroir »*, un plat principal accompagné d'une boisson pour un prix (taxes et service compris) qui ne devrait pas dépasser 60 francs.

Plus de 10 000 restaurateurs ont à travers leurs organisations professionnelles déjà manifesté leur intention de participer à cette mise en valeur de la cuisine régionale.

Les Tables de la Semaine

Le Chalet des Iles

On songe à Proust, aux dîners des Verdurin, à la barque amenant ici Swann et Odette de Crécy... La barque à présent est un vrai bateau et le chalet retapé et avec une nouvelle direction, s'il est équipé pour les séminaires d'affaires, les noces et banquets, est aussi, aux beaux jours, dans sa salle gentiment décorée laissant à la vue les fleurs des parterres et les lacs, l'occasion de repas reposants, dépaysants, bons et de petit prix (au Bois, c'est rare !). Donc une formule à 130 (service et vin en plus) comportant le choix de deux plats et un dessert (le fromage en fait partie ; si vous le prenez en plus, comptez 20 F !). Il y a aussi des suppléments à la carte, mais enfin j'ai très agréablement déjeuné de la meurette d'œufs à l'ancienne, du cœur de rumsteak au roquefort, d'un fromage et de la coupe de glaces et sorbets, avec une demi-sancerre rouge 1983 (Fouassier), l'addition, café compris, ne dépassait pas 230 F. Pour une soirée au Bois...

● **Chalet des Iles, lac Inférieur, tél. : 288-04-69. Tous les jours dès 12 h 15 et 19 h 30.**

Le Santenay

J'aimerais bien rencontrer l'inspecteur du Michelin qui a trouvé « très mauvais » son repas ici et fait supprimer du guide cette modeste maison où, certes, à côté du mesclun aux gésiers et de la frisée au chèvre chaud, du rognon au Santenay et du turbotin sauce Choron figurent des noisettes de veau au coulis de pruneaux (relevant plus du Moyen Age que de la nouvelle cuisine, du reste !), le magret aux pêches et la salade de langoustines aux pamplemousses. Mais enfin Francis Vallot fait de son mieux. Comptez 300 F.

● **Le Santenay, 75, avenue Niel (17e), tél. : 227-88-44. Fermé dimanche soir et lundi.**

Le Petit Pré

L'oublié du 19e ! Christian Vergès, au haut de Belleville, cuisine habilement son estouffade de pied, joue, langue et oreille de porc aux févettes, propose une salade aux noisettes avec le jambon de sa Cerdagne natale, fricasse les petits gris, cuit son rognon de veau en cocotte et propose un « grand dessert » fantastique, me disent les « sucrés ». Comptez 300 F avec des petits vins bien choisis.

● **Le Petit Pré, 1, rue Bellevue (19e), tél. : 208-92-62. Fermé samedi et dimanche.**

CHARLOT
ROI DES COQUILLAGES
12, PLACE CLICHY PARIS 9e - 874.49.64
ACCUEIL JUSQU'À 2 H DU MATIN.

la main à la pâte
grande cuisine italienne... dans un cadre raffiné
35, rue SAINT-HONORÉ, PARIS (1er)
TÉL. : 236-64-73 - 508-85-73

SPÉCIALITÉS MAROCAINES
« TIMGAD » 21, rue Brunel (17e) 574-23-70 - 23-96
CADRE TYPIQUE LUXUEUX
TAGINES - COUSCOUS « garanti roulé main »
PATISSERIES MAISON
DÉJEUNER 12/15 h DINER 19 h 30/23 h





échecs

N° 1131

D'une aile à l'autre

(Match en six parties, Hambourg, 29 mai 1985)

Blancs : KASPAROV
Noirs : HUBNER

Gambit D
Variante Lasker

1. d4	Cf6	21. Tf-é1	Dd8 (k)
2. ç4	é6	22. Cç4	Cf6
3. Cf3	d5	23. Ff3	Cd5
4. Cç3	Fé7	24. Dd2	Fa6
5. Fg5	0-0 (a)	25. Cé5	Fb5
6. Dç2 (b)	Cé4 (ç)	26. Té-ç1! (l)	Dd6
7. Fxé7	Dxé7	27. b4! (m)	Tf-d8
8. é3	Cxç3 (d)	28. b5! (n)	Cé7
9. Dxç3	b6 (é)	29. Té1!	Tç7 (o)
10. çxd5	éxd5	30. Fg4!	Cd5
11. b4! (f)	ç6	31. hxg6	hxg6
12. Tç1	Fb7	32. Th3 (p)	f5
13. Fd3	Cd7	33. Fd1	Tg7
14. Tb1! (g)	Dd8	34. Th3! (q)	Dxb4
15. 0-0	a5	35. Dh6!! (r)	Dxé1+
16. a3	axb4		
17. axb4	g6 (h)	36. Rh2	Rf8
18. Cé2! (i)	Dé7 (j)	37. Cxg6+	Rg8 (s)
19. é4	dxé4	38. Dh8+	Rf7
20. Fxé4	Ta-ç8	39. Dxd8 abandon. (t)	

NOTES

a) Ou 5..., h6 ; 6. Fxf6, Fxf6 ; 7. é4, dxé4 ; 8. Cxé4, Cç6 ; 9. Cxf6+, Dxf6 ; 10. Dd2, 0-0 ; 11. Dç3, b6 ; *12. Fd3, Fb7 ; 13. Fé4, Tf-d8 ; 14. Td1* et les Blancs sont légèrement mieux (Goldenov-Kasparian, Moscou, 1952).

b) 6. é3 est usuel mais le coup du texte est dirigé contre la « variante Tartakower », chère à Hubner. Dans le même but, 6. Tç1 est également joué : après 6..., b6 ; 7. çxd5, Cxd5 ; 8. Fxé7, Dxé7 ; 9. é4, Cxç3 ; 10. Txç3, Fb7 ; 11. Fd3, Ca6 ; 12. Da4, Cb4 ; 13. Fb1, *f5 rien n'est très clair (Schamkovitch-*Weltmander, 1952).

ç) Entrant sagement dans la « variante Lasker », Hubner s'est sans doute souvenu d'une partie qu'il joua contre Petrossian à Séville en 1971 dans laquelle il tenta 6..., b6 et, après 7. Fxf6, Fxf6 ; 8. é4, une variante qui donne l'avantage aux Blancs, il répondit 8..., Cç6 (*et non 8..., dxé4 ; 9. Dxé4 ni 8...,* dxç4 ; 9. é5, Fé7 ; 10. Dé4, ç6 ; 11. Fxç4, Fa6 ; 12. Fb3, Cd7 ; 13. Fç2). La suite 9. 0-0-0, dxé4 ; 10. Dxé4, Fb7 ; 11. h4, Ca5 ; 12. Dé3, Dé7 ; 13. Cé4, Fxé4 ; 14. Dxé4, ç5 ; 15. d5 donna un jeu équilibré. Cependant, Hubner redoutait une amélioration de cette continuation analysée tant par Kasparov que par Karpov.

d) 8..., b6 permettrait aux Blancs d'obtenir une forte attaque au prix d'un pion par 9. Cxé4, dxé4 ; 10. Dxé4, Db4+ ; 11. Cd2, Dxb2 ; 12. Tb1, Dxa2 ; 13. Fd3, f5 ; 14. Dé5 comme dans la partie Alekhine-Book de 1937.

é) Un fianchetto douteux. 9..., ç6 ; 10. Fd3, dxç4 ; 11. Fxç4, Cd7 est bien connu. 9..., dxç4 est aussi jouable.

f) Interdisant la libération ç7-ç5.

g) Assez fin : non seulement l'avance ç6-ç5 est encore retardée mais la contre-attaque a7-a5 est empêchée : si 14..., a5 ; 15. bxa5, Txa5 ; 16. Txb6 !

h) Si 17..., Cf6 ; 18. b5 !

i) Afin d'ouvrir la colonne é, ce qui n'est pas immédiatement possible (si *18. é4, ç5 !*).

j) Si 18..., f5 ; 19. f3.

k) Si 21..., Dd6 ; 22. Cç4.

l) La faiblesse du pion arriéré ç6 est suffisamment défendue. Kasparov aperçoit d'autres affaiblissements sur les cases noires de l'aile R mais fait mine de renforcer l'attaque du pion ç6.

m) Ayant attiré la D noire en d6, Kasparov peut déclencher son offensive sur l'aile R.

n) Sacrifiant le pion d4 !

o) Après 29..., Dxd4 ; 30. Dg5 !, Cf5 ; 31. g4 !, Cd6 ; 32. Tb-d1, Dxb4 ; 33. Df6 les Noirs sont en difficulté.

p) Menace Th3 et Dh4.

q) Sacrifiant le pion b4.

r) Et la Té1 avec échec.

s) Si 37..., Rf7 ; 38. Cé5+, Rf8 ; 39. Tg3.

t) Si 39..., Txg6 ; 40. Th7+, Tg7 ; 41. Fh5+, Ré6 ; 42. Th6+ et si 39..., *Rxg6 ; 40. Fh5+ ; si 39..., Dxd1 ;* 40. Cé5+, Ré6 ; 41. Th6+.

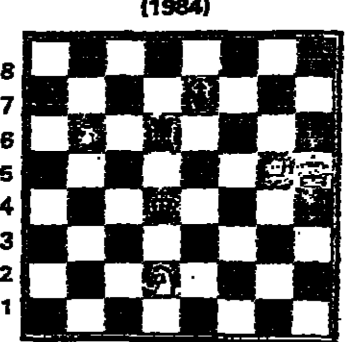
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1130
VITALY HALBERSTADT (1968)

(Blancs : Ré3, Df1, Ff6. Noirs : Rb8, Df7.)

1. Fé5+, Ra8 ; 2. Db5! (si 2. Dxf7, pat), Da7+ ; 3. Ré2!, Db6! (si 3..., Da2+? ; 4. Ré1!) ; 4. Dd5+!, Db7 ; 5. Da5+, Da7 ; 6. Db4!, Da6+ ; 7. Rd2! (si 7.Ré1?, Dé6!), Db6! (si 7..., Dh6+ ; 8. Ff4, Dh8 ; 9. Da5+, Rb7 ; 10. Db5+) ; 8. Dé4+!, Db7 (si 8..., Ra7 ; 9. Fd4) ; 9. Da4+, Da7 ; 10. Dç6+!, Db7 ; 11. Dé8+, Ra7 ; 12. Fd4+, Ra6 ; 13. Da4 mat.

ÉTUDE

M. MATOUTCH
(1984)



BLANCS (4) : Rh5, Fg5, Cd2, Pb6.

NOIRS (3) : Rd4, Té6, Pé7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

---

bridge

N° 1129

Une sécurité invisible

Cette donne a été proposée par le fameux expert anglais *Kelsey* dans un de ses derniers livres *Test your communications* (éditions Master Bridge Series).

Ne regardez pas les mains d'Est-Ouest et cherchez la meilleure ligne de jeu, qui n'a été trouvée que par 45 % des participants lorsque le problème a été posé dans un concours.

♠ A R D 6
♡ A R 6 3
◇ R 9 4
♣ 9 5

♠ V 10 9
♡ D 9 8 2
◇ D V 3
♣ R V 7

♠ 8 5 2
♡ 10 7
◇ 7 6 5 2
♣ A 6 4 3

♠ 7 4 3
♡ V 5 4
◇ A 10 8
♣ D 10 8 2

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♥	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entame le Valet de Pique pris par la Dame, Est fournissant le 2. Le déclarant joue le 9 de Trèfle pour *le 4, le 2 et le* Valet de Trèfle d'Ouest qui a continué avec le 10 de Pique. Sud a mis le Roi du mort, puis il a tiré l'As de Pique sur lequel tout le monde a fourni. Le déclarant a rejoué le 5 de Trèfle pour le 3 et le 8 pris par le Roi de Trèfle d'Ouest qui a contre-attaqué le Valet de Carreau. *Comment Kelsey propose-t-il de gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Il y a un moyen inhabituel, mais absolument sûr de gagner le contrat ! Au lieu de chercher si Ouest a la Dame de Carreau et a voulu tromper le déclarant, il suffit de *sacrifier délibérément une levée à Carreau* pour que Sud ait deux reprises dans cette couleur et puisse libérer en toute quiétude son quatrième Trèfle, la neuvième levée.

Le déclarant doit donc mettre le Roi de Carreau du mort et *le prendre avec l'As*, puis il joue le 8 de Trèfle pour affranchir la Dame. Si la défense contre-attaque Cœur, il *prendra avec le Roi de Cœur et* rejouera le 4 de Carreau pour le 8 pris par le Valet. Ouest continuera Cœur pour l'As, mais le déclarant, qui a encore *la reprise du 10 de Carreau*, aura assuré son contrat avec quatre Piques, deux Cœurs, deux Carreaux (l'AS et le 10) et un Trèfle (la Dame).

Si le déclarant se contente de prendre la contre-attaque du Valet de Carreau avec seulement un gros honneur et s'il cherche sa neuvième levée en essayant de libérer un Cœur (si la Dame de Cœur est en Est ou si la couleur est 3-3) ou en essayant de faire trois Carreaux, *il risque de chuter* s'il se trompe à Carreau car les Cœurs sont mal répartis.

Remarque : si le déclarant se contente de débloquer le Roi de Carreau sur le troisième coup de Trèfle, il n'y aura plus qu'*un* Carreau au mort pour communiquer dans cette couleur.

LE CHELEM DE CHEMLA

Parmi les Français qui représenteront la France au Championnat d'Europe, un des plus brillants est *Paul Chemla, ancien élève de Normale supérieure.*

Voici une donne jouée en partie libre où il a réussi un chelem assez difficile.

♠ A 7 6 4
♡ A 9 7 2
◇ R 9
♣ 8 4 3

♠ D 10 9 5 3 2
♡ ---
◇ 7 5 2
♣ D 10 9 2

♠ R V 8
♡ R D V 10 8 6 5 3
◇ 3
♣ V

♠ ---
♡ 4
◇ A D V 10 8 6 4
♣ A R 7 6 5

Ann. : N. donn.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	passe	4 ♥	5 ◇
passe	6 ◇	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de carreau pour le 9 du mort et le 3 d'Est *comment Chemla a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

Chemla a sagement déclaré « 5 Carreaux », une enchère raisonnable et qui n'excluait pas le chelem comme Nord l'a prouvé en disant « 6 Carreaux » avec deux As et le Roi d'atout.

COURRIER DES LECTEURS

« Peut-on ouvrir, demande C. Grongnet, avec la main suivante : ♠ R V 9 7 5 3 ♡ A 10 9 ◇ R 10 9 ♣ 9 ?

L'ouverture est obligatoire *à partir de 14 points d'honneur et de distribution.* Or les deux 10.9 valent au moins un demi-point, et, d'autre part, il y a 3 points de distribution, car il faut compter 2 points pour le singleton et 1 point *pour la sixième carte* à Pique (plus-value des grandes longueurs). La main vaut donc presque 15 points et l'ouverture de 1 Pique s'impose.

PHILIPPE BRUGNON.

---

dames

N° 253

L'étouffement d'un grand maître

Championnat d'URSS
(Minsk), 1984
Blancs : Dybman
Noirs : Ermakow
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22 (a)	19. 31-27	8-12 (j)
2. 39-33 (b)	11-17	20. 36-31	10-14! (k)
3. 44-39	6-11	21. 46-41	5-10!
4. 50-44	1-6	22. 41-36	10-15!
5. 31-26	16-21	23. 42-38	17-22! (l)
6. 32-28	19-23 (c)	24. 38-33! (m)	11-17
7. 28x19	14x23	25. 48-42	7-11
8. 35-30	13-19	26. 40-34 (n)	24-29 (o)
9. 40-35	8-13 (d)	27. 33x24	14-20
10. 44-40	2-8	28. 25x14	9x40
11. 37-31 (e)	20-24! (f)	29. 45x34	11-16! (p)
12. 29x20	15x24	30. 42-38 (q)	17-21! (r)
13. 30-25	22-28! (g)	31. 38-33	4-9
14. 33x22	17x28	32. 30-25	9-14!
15. 26x17	12x21	33. 49-44	3-8!
16. 34-30 (h)	11-17	34. 47-41	15-20! (s)
17. 41-37	21-26	35. 34-30	20-24!
18. 38-32 (i)	6-11	36. 44-40	14-20!! (t)
		Abandon (u)	

NOTES

a) Peu usuelle actuellement est la *réplique* 1. ... (19-24) pratiquée jadis avec des suites favorables par l'ancien fin tacticien Piedinovi ; 2. 38-33 (14-19) ; 3. 43-38 (10-14) ; 4. 31-26 (17-22) ; 5. 37-31 (11-17) ; 6. 41-37 (7-11) ; 7. 32-27 (2-7) ; 8. 46-41, les Noirs, conduits par Piedinovi, placèrent une combinaison en 5 temps : 8. ... (24-30!) ; 9. 35x24 [si 34x25, résultat similaire] (19x30) ; 10. 34x25 (17-21) ; 11. 26x28 (18-22) ; 12. ad libitum (12x23!), rafle cinq pions et + 1 [signalé par Pierre Lucot dans son recueil de coups de début publié en 1983].

b) 2. *38-33 prisé aussi par de nombreux maîtres* ; 2. (11-17) ; 3. 43-38 (6-11) ; 4. 49-43 (1-6) ; 5. 31-27 (22x31) ; 6. 37x26 (19-23) ; 7. 35-30 (20-25) ; 8. 40-35 (15-20) ; 9. 44-40 (10-15) ; 10. 30-24 (5-10) ; 11. 42-37 (18-22!) ; 12. 29x27 (20x29) ; 13. 34x23 (25-30!) ; 14. 35x24 (13-19) ; 15. 24x13 (9x29) ; 16. 33x24 (17-21) ; 17. 26x17 (11x35!!), N+ sur cette combinaison en 7 temps [Taipes-Belman, championnat de Minsk, 1978, *le Monde* du 14 avril 1979].

c) 6. ...(21-27) ; 7. 37-31 (18-23) ; 8. 29x*18* (12x32) ; 9. 42-37 *(8-12)* ; 10. 37x28 (3-8) ; 11. 48-42 (13-18) ; 12. 41-37 (18-23) ; 13. 46-41 (23x32) ; 14. 37x28 (8-13) ; 15. 42-37 (13-18) ; 16. 47-42 (18-23) ; 17. 35-30 (23x32) ; 18. 37x28, etc. [V.D. Wal-Issalene, championnat du monde 1980, Bamako, *le Monde* du 25 avril 1981].

d) Sur 9. ...(9-13), les Blancs auraient peut-être envisagé une stratégie proche du système Roozenburg.

e) Les Noirs, puissamment installés au centre, dissuadent l'adversaire de s'engager dans une stratégie frontale.

f) Donne encore plus de cohésion au bastion central, mais ne constitue qu'une nouvelle étape du renforcement de cette formation.

g) Agressif, dynamique et riche de possibles et excitantes péripéties.

h) 16. 38-33 est réfuté par 16. ...(10-14) ; 17. 33x22 (18x27) ; 18. 31x22 (23-29) ; 19. 34x23 (19x17), jeu sensiblement égal.

i) Par leur jeu d'attente, extrêmement silencieux, les Blancs cherchent-ils à faire lentement glisser l'adversaire dans un climat de torpeur propice au relâchement de la vigilance ?

j) 19. ...(11-16) ; 20. 27-22 (18x38) ; 21. 42x2, dame et + pour débutants.

k) Ce coup et les deux suivants sont des coups d'attente susceptibles de donner un tour très aigu au combat si les Blancs retiennent une stratégie de développement du *fond de leur aile gauche* en provoquant sa prise en tenaille.

l) Les pions à 22 et à 26 forment cette tenaille.

m) Un jeune maître d'élite apporte là un surcroît de difficulté et de passion par cet enchaînement des plus périlleux.

n) Menaçant du gain : 34-29 (23x34) ; 32x23 (18x38) ; 27x16,+.

o) Un trois pour trois par lequel les Blancs espèrent sans doute parvenir à figer irréversiblement l'aile gauche adverse, prise dans la tenaille.

p) Rigueur, précision, profondeur de vision, tout s'enchaîne à merveille dans cette très délicate phase de jeu, qui, depuis le vingtième temps, ne tient qu'à un temps !

q) Il manque *un* temps aux Blancs pour se dégager, exception faite de l'aspect tactique.

r) Le onzième temps d'une phase de jeu qui marque la réalisation du premier objectif des Noirs : l'étouffement de l'aile gauche adverse et le contrôle absolu du centre.

s) La neutralisation de l'aile droite constitue maintenant le second objectif.

t) A merveille, les Noirs concrétisent leur avantage positionnel par un coup de dame qui est une application, double ici, mais simple, du thème imagé du coup de talon.

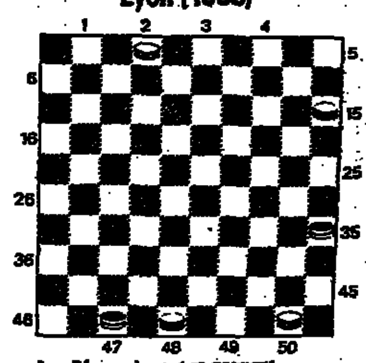
u) Car : 37. 25x14 (19x10) [premier « coup du talon »] ; 38. 30x19 (23x14) [second « coup du talon »] ; 39. 32x23 *(18x49)*, N+. *Un exemple* de contre-performance d'un grand maître d'élite, qui a subi, lui que nous avons vu si brillant [Dybman-Tsjizow, *le Monde* du 11-2-1984, Dybman-Stokkel, *le Monde* du 25-2-1984], une stratégie d'étouffement, pour ensuite craquer sur une combinaison élémentaire.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres), pour suivre le déroulement des *parties et la solution des problèmes*, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la FFJD en s'adressant directement à Jean Chaze, la Pastourelle, bât. D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

★ Pour répondre au souhait de nombreux problémistes, le grand maître problémiste René Fourgous propose la création d'une amicale des problémistes (promotion du problémisme, organisation de concours internationaux, etc.). Toutes précisions peuvent être recueillies directement auprès de M. Fourgous, 5, avenue Aristide-Briand, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél. : (1) 740-05-93.

PROBLÈME

A. VERSE
Lyon (1983)



Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION (assez simple) : 48-42! (47x38...) ; 15x42 (35—49,a) ; 2-16! (49-40...) ; 50-44 (40x49) ; 42-38 (49x32...) ; 16x...,+.

a) (35-40) 42-33! [menace de 2-7 et de 50-45], (40-49*, forcé) ; 2-16! (49—40...) ; 50-44 (40x49) ; 33-38 (49x32) ; 16x...,+.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 360

Horizontalement

I. A votre disposition si les agents sont bien disposés. – II. C'est une cause de séparation. Aura de l'éclat. – III. Mirent à la hauteur. Dans la loterie. – IV. Elle peut être écrite. Passages. – V. A de la classe. *Bonnes à jeter.* – VI. Pour l'ornement ou pour la prière, en un sens. Un peu de cire. Article. – VII. Brilla de gauche à droite ou coule de droite à gauche. Ne croquent plus la pomme. – VIII. Rassemblent des foules. Ne laissait que la trame. – IX. Laisse tomber sa pomme. Celle du précédent n'est pas sans force. Aux USA. – X. Une certaine façon d'être lumineuses.

Verticalement

1. Il a déjà conquis la Lorraine. – 2. Choisira. On n'a qu'à la suivre si on veut rester dans la ligne. – 3. Parfaite dans sa rondeur et son ornementation. Sinueux, un peu. – 4. Intérieurs. – 5. Instruisit de grands orateurs. Brode n'importe comment. – *6. Il n'est pas toujours* triste, même aux bois. C'est la punition. – 7. Elles vous feraient perdre votre self-control. – 8. Fit un peu de brume. En sauce. – 9. S'est réservée pour plus tard. – 10. Participe ou a déjà participé. Pour Venise entre autres. – 11. Là, c'est plutôt les canaux du Nord. On le fait grand si c'est nécessaire. – 12. Il n'a pas l'air vrai. Fait partir. – 13. Pour de moyennes quantités.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II								■					
III										■			
IV						■							
V					■								
VI		■						■			■		
VII			■									■	
VIII								■					
IX				■						■			
X													

SOLUTION DU N° 359

Horizontalement

I. Pépiniériste. – II. Avenirs. Néon. – III. Rare. Renvois. – IV. Alésia. Bousa. – V. Custode. Clou. – VI. Hé. Initia. Nv. – VII. GM. Erotisa. – VIII. Taras. Atov. – IX. Amibien Iere. – X. Geole. Girafe. – XI. Entendements.

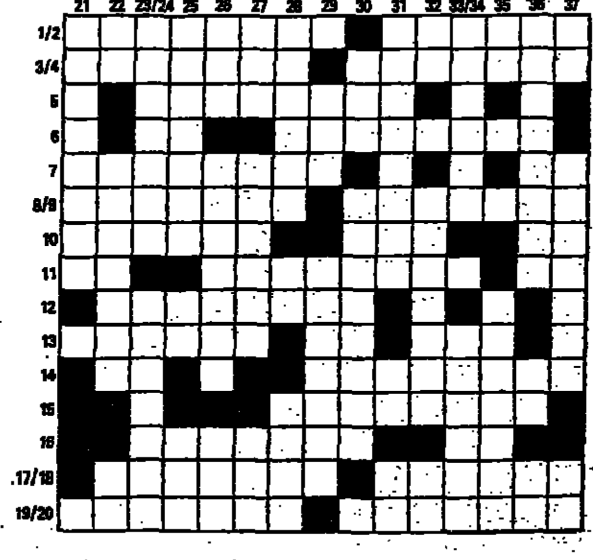
Verticalement

1. Parachutage. – 2. Evalué. Amen. – 3. Pères. Griot. – 4. Inestimable. – 5. Ni. Ion. Sien. – 6. Irradié. – 7. E.S.E. Etrange. – 8. NB. Iot. Im. – 9. Invocatoire. – 10. Séoul. Ivean. – 11. Toisons. Rft. – 12. Ensauvagées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 360



Horizontalement

1. AAALNPRT. – 2. ABOSST (+ 2). – 3. AAIMNUX. – 4. EFGISTU. – 5. AEIMNRTT (+ 3). – 6. ACEILRUU. – 7. ACEGILOR. – 8. DEELPRU. – 9. AEEMPSS (+ 1). – 10. EEILSS (+ 2). – 11. ADELOPRU (+ 1). – 12. EEEINOPT. – 13. ADNSST. – 14. CEEFINOR (+ 1). – 15. EEFIINRV (+ 1). – 16. AEGLRST (+ 1). 17. EEILOPT (+ 2). – 18. CDNOOS. – 19. DEEINST (+ 5). – 20. – EEIINSS.

Verticalement

21. AAALLPPR. – 22. EGIRSST (+ 1). – 23. EEIMORT. – 24. AEILLPT (+ 1). – 25. AAILMRS (+ 1). – 26. CDEIPSU (+ 1). – 27. DENOOS. – 28. AAEILX. – 29. CEEILTU. – 30. AEHNOPST. – 31. BEINRTUU. – 32. ADEFIST (+ 1). – 33. AOPSTU (+ 2). – 34. DEEFIN. – 35. EEORSST (+ 1). – 36. AEEGMNRT (+ 1). – 37. AAEIILS.

SOLUTION DU N° 359

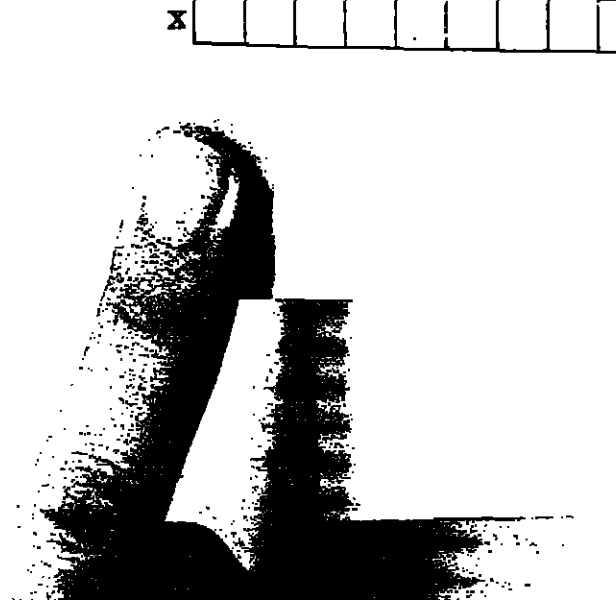
Horizontalement

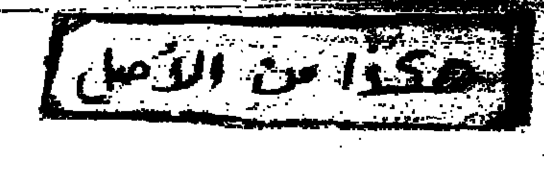
1. PERDRIX. – 2. ETERNUE (RETENUE). – 3. ERYTHEME rougeur superficielle. – 4. UNGUEAL de l'ongle. – 5. POUSSIER (SOUPIRES). – 6. ANCHES. – 7. IRISEE. – 8. *ORBITE (BOITER RIBOTE)*. – 9. EPOUSONS. – 10. RIRENT (TERNIR). – 11. PIANOTE (EPOINTA). – 12. QUIETUDE. – 13. EXCLUS. – 14. VIRGULES. – 15. ICONES (ECOINS). – 16. SECOUEE. – 17. ELEMENT.

Verticalement

18. PEUPLIER. – 19. RECRIS (CIRRES). – 20. INEXAUCE. – 21. REGULIER. – 22. USURPER. – 23. IONIQUE. – 24. XYLENES hydrocarbure. – 25. EOLIEN (OLEINE). – 26. ATOMISE (TAOISME MAOISTE MATOISE AMITOSE). – 27. TETANOS (NOTATES). – 28. NUMERAL. – 29. EMANER (AMENER MARNEE *MENERA* RAMENE)). – 30. BOUTES (OBTUSE). – 31. CHOISIE. – 32. SEREIN (ERINES INSERE NEREIS REINES RENIES SERINE SIRENE RESINE). – 33. EPISSER (EPRISES EPRISSE PERISSE PRISEES SPIREES). – 34. FAUSSET (FUSATES).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.





Net d'azur

Les côtes de la Riviera sont abordables.

LE temps des grands aménagements sur la Côte d'Azur est, désormais, révolu. Après avoir beaucoup construit on s'efforce, aujourd'hui, de reconquérir le littoral avec un double objectif de protection de l'environnement et de déprivatisation du domaine public maritime. Les « marinas » sont, définitivement, hors-la-loi. L'assainissement des villes côtières s'améliore peu à peu. Le principe du libre accès à la mer est en passe d'être, presque partout, garanti. La mise en œuvre d'une politique de gestion du milieu marin témoigne, enfin, du renversement de tendance positif qui s'est opéré ces dernières années.



PILLON/VIVA

Les nouveautés de la Côte d'Azur 1985 sont, en fait, peu spectaculaires. Une station d'épuration ou un émissaire en mer ne se « voient » pas, bien que ce type d'ouvrages intéresse, au premier chef, les baigneurs. Dans le cadre du Programme d'assainissement du littoral (PAL), lancé en 1980, plusieurs opérations ont été récemment achevées ou touchent à leur terme. Il s'agit, notamment, dans le Var, de la terminaison de la station d'épuration de Sanary-Bandol et des extensions ou améliorations de celles de La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas - Le Lavandou, Cavalaire - La Croix-Valmer et Hyères. Dans les Alpes-Maritimes, le prolongement, à 500 mètres du rivage et à 72 mètres de profondeur, de l'émissaire en mer de Cagnes-sur-Mer a supprimé, définitivement, les problèmes de pollution qui existaient en ce point de la Côte (*voir l'article de Roger Cans page XIV*).

Les plages, elles-mêmes, n'ont que peu changé de physionomie d'un été à l'autre. Le souci des communes du littoral varois est, là aussi, depuis quelques années, de corriger certaines erreurs du passé. Des opérations de restructuration, inconsidérées, du rivage, conjuguées à une exploitation intensive de sablières à l'embouchure des fleuves côtiers, ont, en effet, favorisé le travail de sape de la mer. De nombreuses plages du département se sont amenuisées de façon parfois spectaculaire. La construction d'épis de protection émergés a permis, dans certains cas, d'interrompre l'érosion et même de « réengraisser » des plages en voie de disparition comme celle de la Croisette à Sainte-Maxime. Les risques d'une « *artificialisation* » des côtes varoises ne sont pas, pour autant, conjurés. En témoigne la tendance à une pérennisation – illégale mais tolérée – des installations balnéaires sur les plages concédées.

Randonnées

La réhabilitation de l'ancien « chemin des douaniers » – datant du Premier Empire – ouvre, en revanche, de nouveaux espaces naturels au public. Le but est, à terme, d'établir une continuité de cheminement sur tout le littoral hors des zones urbaines et des secteurs occupés par des établissements publics ou militaires. Faute de moyens financiers suffisants, ou en raison de difficultés techniques ou juridiques, le rythme des aménagements s'est, certes, ralenti. Dans les Alpes-Maritimes, on bute toujours – et pour longtemps sans doute – sur la réalisation des derniers tronçons restant à achever autour des caps d'Antibes, de Nice et de la pointe de l'Esquillon, à l'ouest de Cannes (une douzaine de kilomètres s'ajoutant à la trentaine pouvant déjà être parcourus sans obstacles). Dans le Var, près de 160 kilomètres de côte rocheuse sont désormais praticables en une dizaine d'itinéraires différents et près de trois cents si l'on intègre les plages et les zones urbaines ou portuaires accessibles. En deux ans, le sentier littoral varois aura été prolongé d'une soixantaine de kilomètres. Compte tenu des secteurs militaires « stérilisés », près de 70 % des rivages du département sont actuellement offerts aux amateurs de randonnée pédestre.

La liberté de circulation en bord de mer est liée à la déprivatisation du domaine public maritime et, plus précisément, au régime des autorisations d'occupation temporaire (AOT) délivrées à certains riverains. L'ensemble des AOT arrivant à échéance (1) ont été réexaminées à la lumière des nouvelles instructions données, en octobre 1983, par le secrétariat d'Etat à la mer. Dans le Var, où les problèmes étaient les plus aigus, la plupart des dossiers de renouvellement (environ deux cents à la fin de 1984 sur un total de huit cents) ont été réglés dans les meilleures conditions. « *Globalement,* précise M. Paul Serre, chef de l'arrondissement maritime à la direction de l'équipement, *le principe du libre accès à la mer est en passe d'être garanti partout. Moins d'une dizaine de cas restent à négocier et aucune autre autorisation n'est octroyée, sauf pour des ouvrages à usage collectif.* » L'administration a notamment conclu un accord avec Brigitte Bardot qui s'est engagée, l'an dernier, à aménager des portes dans les murs-épis construits au droit de sa propriété de la Madrague à Saint-Tropez. Aucun délai de réalisation n'a cependant été imposé à l'actrice qui temporise... (2).

Dans le domaine de la plaisance, la Côte d'Azur marque, par ailleurs, une pause. Sur le littoral des Alpes-Maritimes une dizaine de ports ont été crés en quinze ans portant la capacité actuelle à plus de treize mille cinq cents places. Seule innovation : l'aménagement, dans le port d'Antibes-Vauban, d'un bassin en eau profonde permettant d'accueillir de grandes unités de 40 à 110 mètres de longueur. Ces installations, dont le coût s'élève à 113 millions de francs, s'adressent à la riche clientèle du département – en particulier du Moyen-Orient – qui ne trouvait pas, jusqu'ici, de ports adaptés à ses besoins. Dans le Var, les principaux travaux concernent le réaménagement du petit port d'Agay – en relation avec la réalisation de l'importante ZAC du Cap-Dramont – et l'extension du port de La Londe de trois cent cinquante à six cents places sur la rivière Maravenne.

La mise en œuvre, à l'échelle régionale, d'une politique de gestion du milieu marin illustre, enfin, la volonté des élus de sauver le littoral par des moyens offensifs. Les espoirs placés dans l'utilisation des richesses biologiques de la mer – par des expériences de cultures marines – ont été, pour le moment, relativement déçus. Mais les résultats obtenus dans l'aménagement de réserves de pêche ont été très concluants. Le département des Alpes-Maritimes a fait œuvre de pionnier en lançant, le premier, plusieurs opérations d'immersion de récifs alvéolaires en béton servant de lieux de reproduction aux poissons et aux crustacés. Le béton « dégradant » des « marinas » devenant source de vie : un symbole, peut-être, de la Côte d'Azur 1985...

GUY PORTE.

(1) Ces autorisations recouvrent des ouvrages réalisés sur le domaine public maritime d'importance très différente, allant du simple escalier privatif de quelques mètres carrés au parc de stationnement public d'une commune, en passant par toute une gamme d'appontements, terrasses, solariums, cales de halage, etc.

(2) Aux termes de l'accord qu'elle a signé, Brigitte Bardot n'est tenue, par ailleurs, de laisser les portes de son mur ouvertes qu'en sa seule absence.

Partir

Le Var sur deux roues

Des gorges du Verdon à Saint-Tropez, du massif de l'Esterel à celui de la Sainte-Baume, la multitude des paysages varois enchante toujours le randonneur à bicyclette. Un réseau de petites routes permet à chacun d'adapter ses itinéraires à ses possibilités physiques. Un grand bol d'air.

● **Syndicats d'initiative du Var. Rotonde Jean-Salusse, avenue de Belgique, 83400 Hyères. Tél. : (94) 65-18-55.**

Jazz à Juan

Le traditionnel Festival de jazz de Juan-les-Pins aura lieu du 17 au 27 juillet. Dans la pinède Gould on pourra notamment entendre Lionel Hampton et Ray Charles. Prix : de 105 à 185 F selon le concert.

● **Office du tourisme, 51, boulevard Guillaumot, 06160 Juan-les-Pins. Tél. : (93) 61-04-98.**

L'œil de Gault et Millau

L'équipe Gault et Millau consacre pour la première fois un guide entier à la Côte d'Azur, qui recouvre non seulement le littoral, de Marseille à San-Remo, mais aussi une très large partie de l'arrière-pays. On y trouve près de six cents restaurants de toute catégorie (dont cent vingt avec toques) et à tous les prix, et cent trente adresses de « petites bouffes » (brasseries et salons de thé) ainsi que deux cent soixante-dix hôtels, du grand palace à la petite auberge de l'arrière-pays. Bref, de quoi faire une étape agréable.

Saint-Tropez au balcon

Une pinède à Cogolin, sur une colline du massif des Maures dominant le golfe de Saint-Tropez. A 6 km, la Madrague, à 9 km, Sainte-Maxime, et à portée de voiture Gassin, Ramatuelle et Grimaud. A une quizaine de kilomètres, les plages de Pampelonne. Dernier né de la SOGERVA, une société de gestion de résidence et hôtels de vacances (quarante-cinq établissements, dix-sept mille lits), ce nouveau Loisirotel (l'hôtel sans contraintes), « les Terrasses de Saint-Tropez », est exploité en tant qu'Eldorador Jet Tours. Trois bâtiments de style provençal, soixante-quinze studios équipés de kitchenette et pouvant accueillir de deux à quatre personnes. Un restaurant avec terrasse panoramique, un salon (bar et vidéo), une piscine et deux courts de tennis.

● **Renseignements dans toutes les agences de voyages agréées, agences Air France ou Centre d'information Jet Tours, 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95. Pour huit jours (sans transport, en demi-pension) compter 2 807 F par personne du 6 juillet au 25 août ; 1 890 F du 31 août au 22 septembre ; 1 680 F du 28 septembre jusqu'au 13 octobre.**

Sourire en coteaux

A Bandol les querelles vineuses ne sont pas tristes.

BANDOL, un nom de carte postale qui évoque les plages de l'été, le « bronzing » forcené, les vacances... Le touriste, toujours pressé par définition, a rarement une pensée pour cet homme haut perché sur son tracteur qui, rang après rang, passe dans ses vignes un peu comme s'il les tricotait. Car Bandol et aussi un haut lieu du pays vignoble. Le mourvèdre (cépage principal des rouges), cultivé souvent sur des terrasses caillouteuses, y mérite son appellation contrôlée depuis bien plus longtemps que son gros voisin des côtes de Provence. Les yeux d'autant plus bleus que sa peau et noircie par le soleil, Freddy Estienne, un jeune vigneron, explique : « *Bien sûr, Bandol est d'abord une appellation de rouge. Mais il ne faut pas oublier les blancs. Ils représentent environ 10 % de la production.* » Le 84, qui se vend (33 F) en ce moment, est fin et léger. Il a un joli nez de foin coupé et de fleurs riches. Nous sommes loin des bandol blancs d'autrefois, trop forts en alcool, lourds, souvent récoltés trop mûrs et vinifiés à haute température. « *Le goût des clients a changé,* ajoute Freddy, *et, faire évoluer nos vins dans ce sens, ce n'est pas trahir la tradition ! La seule tradition qui vaille véritablement, c'est l'exigence de qualité.* » Il ajoute : « *Les vignerons de Bandol ont toujours fait et font toujours le mieux possible. La notion de « bon » est évolutive et non pas figée comme une image morte dans un musée. Si les progrès de la technologie nous permettent par exemple de mieux maîtriser les températures de fermentation et d'avoir des extractions aromatiques plus importantes, pourquoi s'en priver ? Nos arrière-grands-pères ont, à leur époque, utilisé les progrès mis à leur disposition.* »

C'est que la querelle des anciens et des modernes semble réinventée à Bandol. Querelle d'amoureux, d'amoureux du vin, bien sûr. Les anciens sont défendus par Lucien Peyraud. La cinquantaine, solide, il dirige, avec sa femme, Lucie, le beau domaine Tempier. Leur souci semble de faire des vins aussi proches que possible de l'« étalon-standard-de-goût » établi par Alphonse Tempier, le père de Lucie. Le bandol lui doit sa réputation, et c'est lui qui est à l'origine de son classement après la guerre. Les rouges 83 qu'ils vendent en ce moment (43 F) sont des vins puissants, riches en couleurs, tanniques ; il faut attendre au moins cinq ans avant de les ouvrir, mais ils seront probablement encore debout dans vingt ans.

Les modernes sont bien représentés, notamment, par Monique Barbes-Dray au domaine Mazet de Cassan. Son rouge 83 (36 F) est très intéressant, en particulier sur le plan des arômes : fruits rouges frais, banane, réglisse... Ils sont nombreux et complexes. Le vin est flatteur, bien équilibré, et il sera bon à boire dès l'année prochaine. « *Si querelle il y a, c'est une querelle amicale* », reprend le diplomate Henri de Saint-Victor, propriétaire du domaine de Pibarnon, sur les coteaux de La Cadière-d'Azur. Dans sa cave, l'homme est transformé. Il perd sa nonchalance et sa distraction naturelles pour devenir précis, rapide, clair. Son œil s'allume et rit dès qu'il parle du vin. Heureux homme qui vit deux passions à la fois : sa femme, Catherine, et ses vignes. « *Il n'y a pas un bandol mais une multitude de goûts variant avec les expositions, les sols, les façons de faire. Heureusement, les hommes n'ont pas tous les mêmes goûts. Certains veulent des vins très tanniques, très puissants, d'autres des vins plus souples avec des arômes différents. Entre les deux, il y a une déclinaison infinie. Imaginez un monde où les hommes n'aimeraient que les blondes aux yeux bleus. Ce serait invivable. Il y a plus d'un bandol, mais il y a plus d'un client !* » Son rouge 83 (39 F) a un nez de fruits rouges, assez épicé (girofle), avec des notes de tabac, de réglisse et de rose fanée, beaucoup d'ampleur, de densité et une finale très longue.

Cette persistance du goût dans la bouche après qu'on a bu le vin est un signe qui ne trompe pas. On trouve aussi de bons rosés dans cette appellation. Celui des frères Bunan, au Moulin des Costes (environ 30 F le 84) par exemple, vaut infiniment mieux que l'usage que l'on en fait généralement. « *On boit souvent un rosé quand on ne sait pas quel vin choisir,* dit Paul, *c'est dommage non ?* » Cela n'altère pourtant pas son large sourire. A Bandol, tous les vignerons sont souriants. Leur vin y est sûrement pour quelque chose.

CHRISTIAN FACELIÈRE et MICHEL SMITH.

CARNET D'ADRESSES

● Freddy Estienne, domaine de la Laidière, 83330 Sainte-Anne-d'Evenos. Tél. : (94) 90-35-29.

● Monique Barthes-Dray, Mazet de Cassan, 83330 Le Beausset. Tél. : (94) 98-71-89.

● Lucien Peyraud, domaine Tempier, 83330 Le Plan du Castellet. Tél. : (94) 98-70-21.

● Henri de Saint-Victor, domaine de Pibarnon, 83740 La Cadière-d'Azur. Tél. : (94) 29-32-73.

● Paul Bunan, Le Moulin des Costes, 83740 La Cadière-d'Azur. Tél. : (94) 98-72-76.

L'eau du bain

Des émissaires contre la pollution.

AVEC 120 kilomètres de littoral, dont 40 kilomètres *de plages*, le département des Alpes-Maritimes possède un capital touristique de première grandeur, *surtout* si l'on tient compte du climat privilégié de la Côte d'Azur. Mais ce capital, s'il n'est pas entretenu, risque de perdre sa valeur car la pression démographique, donc immobilière, y est très forte. Il subsiste très peu de zones « vierges » sur le littoral même.

La *pression démographique* s'accompagne de son corollaire inévitable : la pollution. Certains après-midi d'été, lorsque la brume de chaleur s'abat sur la côte et que la circulation automobile bat son plein, l'air devient oppressant. Les gaz d'échappement, en ville, combinés à l'air moite, transforment l'azur en sauna dont le poêle aurait des fuites. Heureusement, ces jours-là sont plutôt rares dans l'année, car l'air de la mer ou les vents de la montagne, d'habitude, nettoient l'atmosphère. Malheureusement, ces jours rares se vivent pendant la saison d'été, la plus touristique...

Le plus préoccupant sur la Côte d'Azur, ces dernières années, demeure la qualité des eaux de baignade. Les centaines de milliers d'habitants et de touristes qui, l'été, se concentrent sur le littoral, les vingt-sept ports de plaisance et marinas qui reçoivent leur plein de bateaux, tout concourt à accentuer la pression touristique sur l'eau de mer. Sans parler du courant ligure qui, d'Italie, apporte aux abords des côtes nombre d'objets flottants non identifiés. Sans parler même des méduses qui, certains jours, rendent toute baignade impossible. (« *Il n'y en aura pas cette année*, affirme un chercheur de l'université de Nice. *Toutes nos observations confirment leur absence. Leur prolifération est cyclique. Nous sommes au creux du cycle.* »)


ZACHMANN/RUSH

Le remède, c'est bien sûr de nettoyer les eaux usées avant de les rejeter à la mer. Autrement dit : construire des stations d'épuration. Mais c'est là une solution coûteuse, et qui ne donne pas toujours satisfaction lorsque l'approvisionnement n'est pas régulier. L'activité saisonnière de la Côte d'Azur, le régime capricieux des pluies : deux obstacles majeurs à la mise en place de stations. Dans un premier temps, on a donc opté pour des collecteurs parallèles au rivage, raccordés à des émissaires en mer. Ces émissaires, longs de 200 mètres à 2 kilomètres et plongeant à des profondeurs variant de 10 mètres (Cagnes-sur-Mer) à 90 mètres (Saint-Jean-Cap-Ferrat), déversent donc les effluents liquides directement en mer. Les eaux usées sont seulement nettoyées de leurs plus grosses impuretés par des stations de prétraitement, comme celle de Ferber, à Nice, qui vient de subir une cure de jouvence – elle en avait bien besoin !

« *Je mets au défi quiconque de me montrer la moindre saleté venant de nos émissaires*, lance le maire de Nice, Jacques Médecin. *Les effluents passent à travers des grilles qui ne laissent filtrer aucun morceau. Les étrons qui flottent, ce sont des bobards.* » Les techniciens expliquent que les effluents sont rejetés en profondeur, « *sous le voile de thermocline* », c'est-à-dire au-dessous de la zone de séparation des eaux froides (profondes) et tièdes (de surface). Ce voile empêcherait les particules de remonter. En outre, les courants marins les entraînent vers le large – du moins en règle générale, car il y a parfois des courants de retour.

Dans *un* deuxième temps, on s'est appliqué à laver les effluents en bout d'émissaire grâce à des stations d'épuration véritables. La première a vu le jour à Cros-de-Cagnes (1959, avec agrandissement en 1976), la seconde à Cannes (1977) et la troisième à Saint-Laurent-du-Var (1982). Mais, de Nice à Menton, sur la moitié orientale de la Côte d'Azur, rien encore. La grande station de Nice, prévue pour absorber les effluents de 650 000 équivalents-habitants, est toujours en chantier. D'abord retardée par l'effondrement des terrains rapportés de l'aéroport, en 1979, sa mise en service est maintenant annoncée pour... 1987. Les autres (Antibes, Monaco, Menton, etc.) sont « au concours » ou vont bientôt l'être. Toutes les communes littorales devraient être équipées d'ici à 1990.

Pour les pollutions de surface – objets flottants du courant ligure ou éventuelles marées noires dues au trafic entre Fos-sur-Mer et Gênes, – le département des Alpes-Maritimes entretient aujourd'hui une flotte importante : cinq bateaux nettoyeurs Pélican, qui cabotent près du rivage, et un navire nettoyeur de haute mer, le *Pecoa*, prêt à se porter au devant de la nappe gluante. En outre, un avion survole quotidiennement la bande côtière pour localiser les éventuels déchets. De juin à octobre 1984, cette vigilance a permis de récupérer 200 mètres cubes de déchets, d'effectuer plus de cent sorties pour neutraliser des nappes d'hydrocarbures, et de procéder à plusieurs centaines d'opérations d'oxygénation de l'eau de mer.

Tous ces efforts du département permettent au maire de Nice, qui est en même temps président du conseil général des Alpes-Maritimes, de dénoncer « *la hargne du ministre de l'environnement et de son gouvernement* », coupables à ses yeux de « *placer nos plages en tête du hit-parade de la pollution* ». M. Médecin se déclare outré qu'on puisse faire des relevés d'eau de mer « *au lendemain d'un orage ou après des travaux* ». Pour lui, « *toutes les plages de la Côte d'Azur sont propres* ». Il n'y a pas à revenir là-dessus.

Quant aux palmiers de la Croisette ou de la promenade des Anglais, s'ils ont mauvaise mine – les palmes grillées ou réduites à un chétif plumeau vert, – ce n'est pas dû à l'incurie des élus, mais bien au général Hiver (1985). Là, pas de doute.

ROGER CAMS.

Acropole niçoise

Un palais pour défier la crise.

PALAIS des arts, du tourisme et des congrès de Nice, *Acropolis, inauguré* en mai a été salué unanimement comme une réussite par l'ensemble des professionnels du tourisme et du spectacle. Par ses dimensions imposantes (1) et sa configuration générale en longueur – exigée par le site, – l'édifice suggère l'image d'un navire « *à flot* » sur le lit du Paillon. En dépit d'un allègement de volume obtenu par un découpage des grandes surfaces des façades et l'utilisation de matériaux modernes (verre, acier et béton granité de couleur ocre), l'architecture extérieure ne parvient pas à corriger complètement la différence d'échelle avec les bâtiments environnants. L'organisation de l'espace à l'intérieur *du palais est, en revanche*, remarquable.

L'originalité d'Acropolis est de réunir trois bâtiments en un : un auditorium de deux mille cinq cents places et une partie « *congrès* », situés de part et d'autre d'un vaste hall d'accueil et d'information baptisé « *Agora* » ; le grand auditorium « *Apollon* », avec sa scène de 1 200 mètres carrés – la seconde en France après celle de l'Opéra de Paris – constitue le joyau du nouveau palais niçois (*le Monde* du 28 mars 1985). L'ensemble congrès-exposition comprend principalement, sur trois niveaux, un auditorium de sept cent cinquante places, une salle des fêtes de 2 600 mètres carrés et une vingtaine de salles de conférences ou de réunions ainsi que différentes surfaces d'exposition, une cinémathèque, une brasserie et un bowling de vingt-quatre pistes. Avec son ingénieux système de toit ouvrant sur le ciel de la Côte d'Azur, l'immense nef de l'Agora est, enfin, l'une des principales « *trouvailles* » des architectes.

Acropolis pourra accueillir *simultanément cinq mille* personnes. La totale polyvalence de ses installations et la qualité de ses équipements audiovisuels en font certainement l'un des outils les plus performants du genre dans le monde. Autre avantage important pour un palais de cette dimension : la facilité de circulation intérieure grâce à une signalétique très étudiée et à la proscription de tout couloir. « *Nous nous sommes inspirés de ce qu'il y avait de mieux sur le plan international en évitant des erreurs commises ailleurs* », a expliqué le député (RPR) et maire de Nice, M. Jacques Médecin, qui a été l'« *âme* » du projet.

Acropolis pèche pourtant sur un point : l'éloignement relatif du parking de deux mille places intégré dans un complexe sportif distant de 300 mètres. Le nouveau palais est d'autre part relativement excentré à l'est de la ville et souffre de l'absence d'hôtels à proximité immédiate (la construction de deux établissements est en projet).

Présentée par M. Médecin comme « *un défi à la crise* », la construction d'Acropolis a coûté cher : 642 millions de francs selon le dernier relevé officiel – non définitif, – dont plus de 11 millions pour le seul équipement scénique du grand auditorium. La dépense, qui n'inclut pas le parking ni l'aménagement d'une voie de circulation souterraine, avait été estimée à l'origine, en 1978, à *230 millions de francs, puis réac*tualisée à 420 millions de francs en 1983. Elle est supportée dans son intégralité par les contribuables niçois, ce type d'opérations n'étant pas subventionné par l'État. A titre de comparaison, le nouveau Palais des festivals et des congrès de Cannes, d'une capacité un peu inférieure, a nécessité un investissement compris entre 650 et 700 millions de francs (avec le parking).

L'exploitation de tels ouvrages est par nature déficitaire, (30 à 40 millions de francs par an pour Acropolis d'après les indications *données par M. Médecin*). Leur rentabilité économique constitue même un sujet de polémique qu'aucun modèle de calcul n'a encore permis de trancher. Le gigantisme de ces « *nouveaux palais* » est-il justifié ? L'avenir le dira. Les prévisions responsables d'Acropolis sont, pour 1985, de cent mille journées congressistes correspondant au tiers de la capacité totale du palais. Mais l'opportunité même de ce genre d'investissements n'est guère contestable, au moment où la concurrence s'intensifie sur le marché international du tourisme d'affaires. Le succès remporté par Acropolis auprès des Niçois tendrait à démontrer qu'ils ont souscrit pour leur part au choix fait par la municipalité.

G. P.

(1) D'une longueur de 338 mètres et d'une largeur de 65 mètres pour une hauteur maximale de 31 mètres Acropolis représente un volume de 400 000 mètres cubes et une surface de plancher de 54 000 mètres carrés.

Noah coup par coup

S'entraîner comme un champion à Sophia-Antipolis.

PATRICE HAGELAUER, l'entraîneur de Yannick *Noah, au service de votre* tennis. Le rêve de tous les fans du champion de Roland-Garros *1983 deviendra réalité à partir* du 1er juillet au Sophia Country Club, le dernier-né des grands complexes de tennis de la Côte d'Azur.

Après dix ans de fidélité à la Fédération de tennis, seul un coup de foudre pouvait motiver son abandon de l'entraînement *des meilleurs espoirs nationaux* et son départ avec Christian Duxin, alors directeur du stade Roland-Garros *et des* championnats internationaux de France. Pour les convaincre, John Moores, un jeune homme d'affaires britannique, dont la famille a fait fortune dans la vente par correspondance et les magasins à grande surface, avait, il est vrai, mis tous les atouts de son côté.

Situé au cœur du Parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis une Silicon Valley à la française, qui accueille déjà quelques entreprises de pointe dans le domaine de la recherche et des technologies d'avenir, dans un triangle délimité par Cannes (à 15 km), Nice (à 20 km) et Grasse (à 16 km), le Country Club peut maintenant bénéficier d'une clientèle locale très privilégiée. La *proximité* de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur constituait un autre atout *non négligeable pour* l'organisation de stages.


PRESSE SPORTS

Pour mieux intégrer les constructions dans les 12 hectares de végétation méditerranéenne du domaine, l'architecte Jean Lovera, qui a collaboré avec Claude Girardet à la rénovation de Roland-Garros, a conçu le club-house à l'image d'une villa pompéienne, avec son atrium orné de colonnes en marbre de Carrare et sur lequel donnent tous les services : accueil, restaurant, bar, boutiques, garderie, vestiaires, saunas, salles de conférences pour séminaires, de musculation ou d'aérobic.

A l'extérieur, la piscine, en forme de *raquette, dont le tamis* est constitué par le grand bassin et le manche par le bain pour en*fants, surplombe les trente-deux* courts de tennis en plein air (dix-sept de terre battue et quinze en synthétiques). *Six courts couverts* (trois terres battues et trois synthétique) complètent ce com*plexe de tennis sans équivalent* sur la Côte d'Azur. L'investissement de 55 millions de francs *suffirait d'ailleurs à le prouver.*

Dans l'enceinte du club, quarante-huit appartements avec terrasses exposées plein sud abritent cent vingt lits pour stagiaires. Cette capacité d'accueil devait permettre à Patrice Hagelauer et à son équipe de moniteurs, encadrés par Gail Lovera, Alain Lambert et Jacques Verdier, de constituer des groupes de travail homogènes, tenant compte du niveau mais aussi de l'âge des participants.

A partir de la prochaine rentrée scolaire, ces activités seront *complétées par l'ouverture* de sections tennis-études privées pour les élèves du 1er et du 2e *cycle du complexe scolaire in*ternational de Sophia-Antipolis et d'un centre d'entraînement permanent pour les joueurs de niveaux national et international. Le Sophia Country Club répondra alors à l'ambition de ses animateurs en devenant l'un des principaux pôles d'attraction du tennis français.

GÉRARD ALBOUY.

● **SOPHIA COUNTRY CLUB**, route des Dolines, Sophia-Antipolis, 06410 Biot. Tél. : (93) 65-26-65.

